

COROLLA iM

2 0 1 8



MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

Votre concessionnaire Toyota

Chez votre concessionnaire Toyota, vous bénéficierez de prestations d'entretien et d'assistance de qualité.

Si aucun concessionnaire Toyota n'est établi près de chez, appelez le numéro suivant:

■ PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AUX ÉTATS-UNIS

- Aux États-Unis (territoire continental) ou au Canada:
Toyota Customer Experience Center
1-800-331-4331 (appel gratuit)
- A Hawaï:
Servco Automotive Customer Services
1-888-272-5515 (appel gratuit)

■ PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AU CANADA

- Au Canada ou aux États-Unis (territoire continental):
Centre d'interaction avec la clientèle Toyota
1-888-TOYOTA-8 ou 1-888-869-6828 (appel gratuit)

Pour de plus amples informations, consultez nos sites Internet.

- États-Unis (territoire continental): **www.toyota.com**
- Hawaï: **www.toyotahawaii.com**
- Canada: **www.toyota.ca**

©2017 TOYOTA MOTOR CORPORATION

Tous droits réservés. La présente publication ne peut être ni reproduite ni copiée, intégralement ou partiellement, sans le consentement écrit de Toyota Motor Corporation.

Index illustré	Recherche par illustration
1 Pour la sécurité	Veillez à tous les lire
2 Bloc d'instrumentation	Comment lire les jauges et instruments, la panoplie de témoins et de témoins d'avertissement, etc.
3 Fonctionnement de chaque composant	Ouverture et fermeture des portes et des vitres, réglage avant la conduite, etc.
4 Conduite	Opérations et conseils nécessaires pour la conduite
5 Caractéristiques intérieures	Utilisation des équipements intérieurs, etc.
6 Entretien et nettoyage	Procédures de soin et d'entretien de votre véhicule
7 En cas de problème	Que faire en cas de dysfonctionnement ou d'urgence
8 Caractéristiques du véhicule	Spécifications du véhicule, fonctions personnalisables, etc.
Index	Recherche par symptôme
	Recherche alphabétique

Pour votre information	8
Lecture de ce manuel	14
Comment rechercher	15
Index illustré.....	16

1 Pour la sécurité

1-1. Pour une utilisation en toute sécurité

Avant de prendre le volant	26
Pour une conduite en toute sécurité	28
Ceintures de sécurité	30
Coussins gonflables SRS	36
Système de classification de l'occupant du siège passager avant	51
Informations relatives à la sécurité des enfants	57
Sièges de sécurité enfant	58
Installation du siège de sécurité enfant	62
Précautions concernant les gaz d'échappement.....	72

1-2. Système antivol

Système d'antidémarrage	73
Étiquettes de prévention contre le vol (États-Unis)	75

2 Bloc d'instrumentation

2. Combiné d'instruments

Témoins et témoins d'avertissement	78
Jauges et instruments	82
Écran multifonctionnel	84

3 Fonctionnement de chaque composant

3-1. Informations relatives aux clés

Clés	94
------------	----

3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Portes latérales.....	99
Hayon	103

3-3. Réglage des sièges

Sièges avant.....	108
Sièges arrière	110
Appuie-têtes	112

3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs

Volant	115
Rétroviseur intérieur	117
Rétroviseurs extérieurs.....	118

3-5. Ouverture et fermeture des vitres

Lève-vitres électriques.....	120
------------------------------	-----

4 Conduite

4-1. Avant de prendre le volant

Conduite du véhicule..... 124

Chargement et bagages 137

Limites de charge du véhicule..... 140

Conduite avec une caravane/remorque..... 141

Remorquage avec les 4 roues au sol (véhicules avec transmission à variation continue)..... 142

Remorquage avec les 4 roues au sol (véhicules avec transmission manuelle) 143

4-2. Procédures de conduite

Contact du moteur (allumage) 145

Transmission à variation continue 148

Transmission manuelle 154

Lever de clignotants 156

Frein de stationnement 157

4-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces

Commande de phares 158

Essuie-glaces et lave-vitre de pare-brise 162

Essuie-glace et lave-vitre de lunette arrière 164

4-4. Réapprovisionnement en carburant

Ouverture du bouchon du réservoir à carburant 166

4-5. Utilisation des systèmes de supports de conduite

Toyota Safety Sense C..... 171

PCS (système de sécurité de pré-collision) 177

LDA (alerte de sortie de voie)..... 191

Feux de route automatiques 197

4-6. Utilisation des systèmes de supports de conduite

Régulateur de vitesse..... 202

Systèmes d'aide à la conduite 207

4-7. Conseils de conduite

Conseils de conduite hivernale 213

Caractéristiques intérieures

5-1. Utilisation du système de climatisation et de désembuage

Système de climatisation automatique	218
---	-----

5-2. Utilisation des éclairages intérieurs

Liste des éclairages intérieurs	227
• Éclairage intérieur avant/éclairages individuels avant	228
• Éclairage intérieur arrière	229
• Éclairages de courtoisie	229

5-3. Utilisation des rangements

Liste des rangements.....	230
• Boîte à gants.....	231
• Rangement de console	231
• Porte-bouteilles	232
• Porte-gobelets	233
• Casiers auxiliaires.....	234
Équipements du compartiment à bagages	235

5-4. Autres équipements intérieurs

Autres équipements intérieurs.....	239
• Pare-soleil	239
• Miroirs de courtoisie	239
• Montre	239
• Prise d'alimentation	240
• Accoudoir	240
• Poignées de maintien.....	241
• Utilisation du port AUX/ port USB.....	241
• Commandes audio au volant.....	242
• Utilisation du microphone	242

6 Entretien et nettoyage

6-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection
de l'extérieur du
véhicule 244

Nettoyage et protection
de l'intérieur du
véhicule 247

6-2. Entretien

Prescriptions
d'entretien 250

Entretien général 253

Programmes d'entretien
et de contrôle
antipollution (I/M) 257

6-3. Entretien à faire soi-même

Précautions concernant
l'entretien à faire
soi-même 258

Capot 261

Positionnement du cric 263

Compartiment moteur 264

Pneus 276

Pression de gonflage
des pneus 288

Roues 291

Filtre de climatisation 294

Pile de la télécommande
du verrouillage
centralisé 296

Vérification et
remplacement des
fusibles 298

Ampoules 301

7 En cas de problème

7-1. Informations à connaître

Feux de détresse 312

Si vous devez arrêter
votre véhicule en
urgence 313

7-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si votre véhicule doit
être remorqué 314

Si vous suspectez un
problème 320

Système d'arrêt de la
pompe à carburant 321

Si un témoin
d'avertissement s'allume
ou qu'un avertisseur
sonore se déclenche 322

Si un message
d'avertissement
s'affiche 332

En cas de crevaison 336

Si le moteur ne
démarré pas 347

Si la batterie du véhicule
est déchargée 348

Si votre véhicule
surchauffe 351

Si le véhicule est
bloqué 354

8

Caractéristiques du véhicule

8-1. Spécifications

Données d'entretien
(carburant, niveau
d'huile, etc.)..... 358

Informations relatives
au carburant..... 367

Informations relatives
aux pneus 370

8-2. Personnalisation

Fonctions
personnalisables 383

8-3. Systèmes à initialiser

Systèmes à initialiser 389

Index

Que faire si...

(Résolution des
problèmes)..... 392

Index alphabétique 395

1

2

3

4

5

6

7

8

Pour votre information

Manuel du propriétaire principal

Veuillez noter que le présent manuel concerne tous les modèles et présente tous les équipements, y compris optionnels. Ainsi, vous pouvez trouver des explications concernant un équipement qui n'est pas monté sur votre véhicule.

Toutes les spécifications figurant dans ce manuel sont à jour au moment de l'impression. Toutefois, compte tenu de la politique d'amélioration permanente des produits que suit Toyota nous nous réservons le droit de procéder à des modifications, à tout moment et sans préavis.

Selon les spécifications, le véhicule figurant sur les illustrations peut différer du vôtre en termes de couleur et d'équipements.

Bruit sous le véhicule après l'arrêt du moteur

Cinq heures environ après l'arrêt du moteur, un bruit peut être perceptible pendant plusieurs minutes sous le véhicule. Ce bruit provient d'un système chargé de vérifier l'absence de fuites de carburant par évaporation et n'indique pas de dysfonctionnement.

Accessoires, pièces détachées et modification de votre Toyota

Il existe actuellement sur le marché de nombreuses pièces détachées et accessoires qui ne sont pas d'origine Toyota. Nous vous rappelons que Toyota ne garantit pas ces produits et décline toute responsabilité quant à leurs performances, leur réparation ou leur remplacement, et quant à tout dommage qu'ils seraient susceptibles de provoquer ou encore aux effets négatifs qu'ils pourraient avoir sur votre véhicule Toyota.

Ne modifiez pas ce véhicule en utilisant des produits qui ne sont pas d'origine Toyota. Toute modification effectuée à partir de produits qui ne sont pas d'origine Toyota risquerait d'affecter les performances du véhicule, sa sécurité ou sa longévité et serait susceptible de contrevenir à la réglementation. En outre, les dommages ou les problèmes de performance découlant d'une telle modification risquent de ne pas être couverts par la garantie.

Installation d'un système radio émetteur/récepteur mobile

L'installation d'un système radio émetteur/récepteur mobile dans votre véhicule risque d'affecter les systèmes électroniques tels que:

- Système d'injection multipoints de carburant/système d'injection multipoints séquentielle de carburant
- Toyota Safety Sense C (sur modèles équipés)
- Système de régulateur de vitesse
- Système de freinage antiblocage
- Système de coussins gonflables SRS
- Système de prétensionneurs de ceintures de sécurité

Veillez à vous assurer des précautions à prendre ou des instructions à respecter pour l'installation d'un système radio émetteur/récepteur mobile auprès de votre concessionnaire Toyota.

Enregistrements des données du véhicule

Votre Toyota est équipée de plusieurs calculateurs sophistiqués qui enregistrent certaines données telles que:

- Régime moteur
- État de l'accélérateur
- État du frein
- Vitesse du véhicule
- Position du levier de vitesses (véhicules équipés d'une transmission à variation continue)

Les données enregistrées varient selon la classe du véhicule et les options dont il est équipé. Ces calculateurs n'enregistrent pas les conversations ou les sons, et enregistrent uniquement les images à l'extérieur du véhicule dans certaines situations.

● Transmission des données

Votre véhicule peut transmettre les données enregistrées dans ces calculateurs à Toyota sans notification.

● Utilisation des données

Toyota peut utiliser les données enregistrées dans ces calculateurs pour diagnostiquer les dysfonctionnements, faire de la recherche-développement et améliorer la qualité de ses produits.

Toyota ne divulguera aucune donnée enregistrée à une tierce partie, sauf:

- Avec le consentement du propriétaire du véhicule ou de son locataire, si le véhicule est loué
 - En réponse à une requête officielle de la police, d'un tribunal ou d'un organisme public
 - Pour l'utilisation par Toyota dans un procès
 - À des fins de recherche lorsque les données ne sont pas liées à un véhicule ou un propriétaire de véhicule en particulier
- Pour en savoir plus sur les données du véhicule recueillies, utilisées et partagées par Toyota, veuillez consulter le site www.toyota.com/privacyvts/.

Enregistreur de bord

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de bord (EDR). Un EDR sert avant tout à enregistrer, dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, comme le déploiement d'un coussin gonflable ou le choc avec un obstacle sur la route, des données qui permettront de comprendre comment les systèmes du véhicule se sont comportés. L'EDR est conçu pour enregistrer les données en rapport avec la dynamique du véhicule et ses systèmes de sécurité pendant une courte période de temps, en général 30 secondes ou moins.

L'EDR de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données telles que:

- La manière dont divers systèmes de votre véhicule fonctionnaient;
- Si les ceintures de sécurité conducteur et passager étaient attachées ou non;
- De combien le conducteur enfonçait (le cas échéant) la pédale d'accélérateur et/ou de frein; et,
- La vitesse à laquelle le véhicule roulait.

Ces données peuvent permettre de mieux comprendre les circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures surviennent.

REMARQUE: Les données de l'EDR ne sont enregistrées par votre véhicule que dans les seuls cas où survient une situation d'accident non négligeable; l'EDR n'enregistre aucune donnée dans les conditions normales de conduite, et jamais aucune donnée personnelle (comme le nom, le sexe, l'âge et le lieu de l'accident). Toutefois, des tiers, tels que les forces de l'ordre, pourraient combiner les données de l'EDR avec les données d'identification personnelle obtenues systématiquement dans le cadre d'une enquête menée en cas d'accident.

Il est nécessaire de disposer d'un équipement spécial et d'un accès au véhicule ou à l'EDR pour lire les données enregistrées par l'EDR. En plus du fabricant du véhicule, d'autres parties, telles que les forces de l'ordre, possédant un équipement spécial, peuvent lire les informations si elles ont accès au véhicule ou à l'EDR.

● Divulgarion des données de l'EDR

Toyota ne divulguera aucune donnée enregistrée dans un EDR à une tierce partie sauf lorsque:

- Le propriétaire du véhicule a donné son accord en ce sens (ou le locataire s'il s'agit d'un véhicule loué)
- En réponse à une requête officielle de la police, d'un tribunal ou d'un organisme public
- Pour l'utilisation par Toyota dans un procès

Cependant, si nécessaire, Toyota peut:

- Utiliser ces données à des fins de recherche sur les performances de sécurité du véhicule
- Divulguer les données à une tierce partie à des fins de recherche, sans divulguer d'informations à propos du véhicule ou du propriétaire du véhicule en particulier

Mise au rebut de votre Toyota

Les coussins gonflables et les prétensionneurs de ceintures de sécurité SRS de votre Toyota contiennent des produits chimiques explosifs. Si le véhicule est mis au rebut avec les coussins gonflables et les prétensionneurs de ceintures de sécurité en l'état, cela risque de provoquer un accident comme par exemple un incendie. Veillez à faire démonter et éliminer les systèmes de coussins gonflables et de prétensionneurs de ceinture de sécurité SRS par le personnel qualifié d'un atelier d'entretien ou par votre concessionnaire Toyota avant de mettre votre véhicule au rebut.

Matériau composé de perchlorate

Cela peut impliquer une manipulation particulière, consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Votre véhicule comprend des composants susceptibles de contenir du perchlorate. Ces composants peuvent comprendre les coussins gonflables, les prétensionneurs de ceintures de sécurité et les piles pour la télécommande du verrouillage centralisé.

AVERTISSEMENT

■ Précautions générales de conduite

Conduite sous l'emprise de l'alcool, de stupéfiants ou de médicaments: Ne conduisez jamais votre véhicule lorsque vous êtes sous l'emprise de l'alcool, de stupéfiants ou de médicaments altérant vos capacités à utiliser votre véhicule. L'alcool et certains stupéfiants et médicaments ont pour effet d'allonger le temps de réaction, d'altérer le jugement et de réduire la coordination, ce qui peut causer un accident pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Conduite défensive: Conduisez toujours de manière défensive. Anticipez les erreurs que les autres conducteurs et les piétons pourraient commettre et soyez prêt à éviter un accident.

Inattention du conducteur: Consacrez toujours toute votre attention à la conduite. Tout ce qui est susceptible de distraire le conducteur, comme d'effectuer des réglages, d'utiliser un téléphone mobile ou de lire, peut entraîner une collision dans laquelle vous, les occupants du véhicule et d'autres personnes risquez d'être blessés gravement ou tués.

■ Précautions générales concernant la sécurité des enfants

Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule et ne leur confiez jamais la clé.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou d'enclencher le point mort. Le danger existe également que les enfants se blessent en jouant avec les vitres ou d'autres équipements du véhicule. En outre, des chaleurs extrêmes ou des températures extrêmement froides dans l'habitacle peuvent être mortelles pour les enfants.

Lecture de ce manuel



AVERTISSEMENT:

Explique quelque chose qui, en cas de non-respect, peut provoquer des blessures graves voire la mort.



NOTE:

Explique quelque chose qui, en cas de non-respect, peut provoquer des dommages ou des dysfonctionnements du véhicule ou de son équipement.



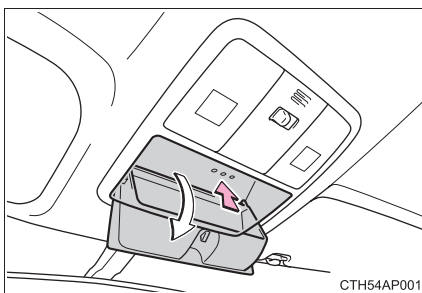
Indique les procédures de réalisation ou d'intervention. Suivez les étapes dans l'ordre numérique.



Indique l'action (appuyer, tourner, etc.) à effectuer pour actionner les commandes et autres dispositifs.



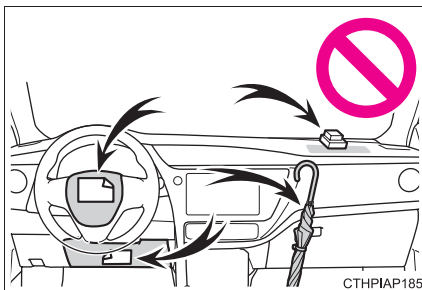
Indique le résultat d'une opération (comme l'ouverture d'un couvercle).



Renseigne sur le composant ou la position qui fait l'objet de l'explication.



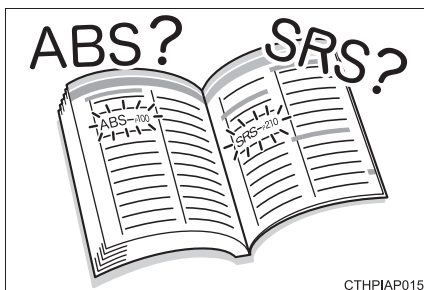
Signifie "Ne ... pas", "Ne faites pas ceci" ou "Évitez que ceci ne se produise".



Comment rechercher

■ Recherche par nom

- Index alphabétique.....P. 395



CTHPIAP015

■ Recherche par position d'installation

- Index illustré.....P. 16



CTHPIAP020

■ Recherche par symptôme ou son

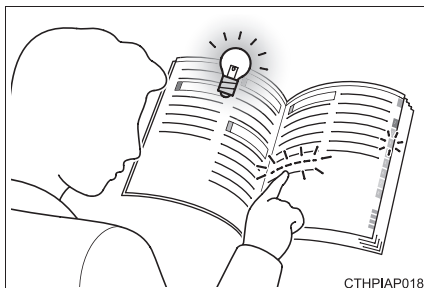
- Que faire si...
(Résolution des problèmes).....P. 392



CTHPIAP017

■ Recherche par titre

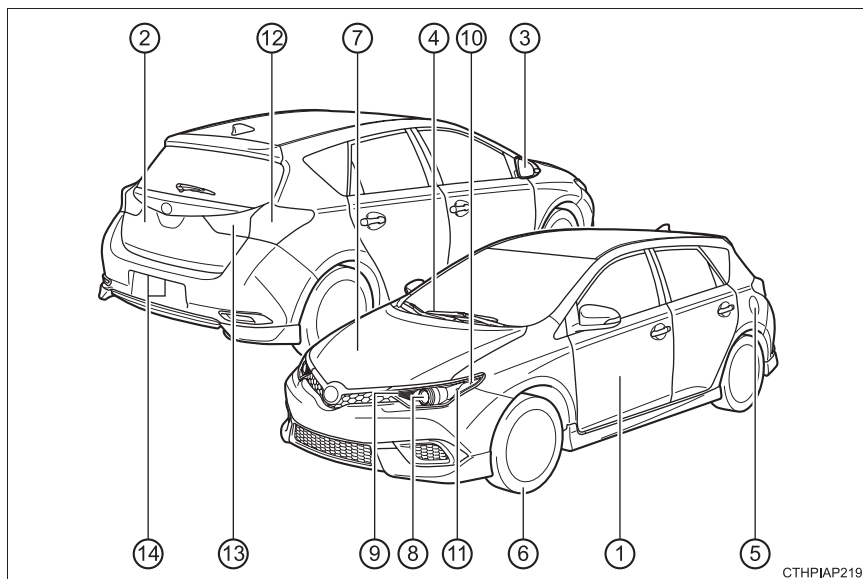
- Table des matières.....P. 2



CTHPIAP018

Index illustré

Exérieur



CTHPIAP219

- | | | |
|---|--|---------------|
| ① | Portes | P. 99 |
| | Verrouillage/déverrouillage | P. 99 |
| | Ouverture/fermeture des vitres latérales | P. 120 |
| | Messages d'avertissement | P. 332 |
| ② | Hayon | P. 103 |
| | Verrouillage/déverrouillage | P. 103 |
| | Messages d'avertissement | P. 332 |
| ③ | Rétroviseurs extérieurs | P. 118 |
| | Réglage de l'angle du rétroviseur | P. 118 |
| | Rabattement des rétroviseurs | P. 118 |
| | Désembuage des rétroviseurs | P. 222 |

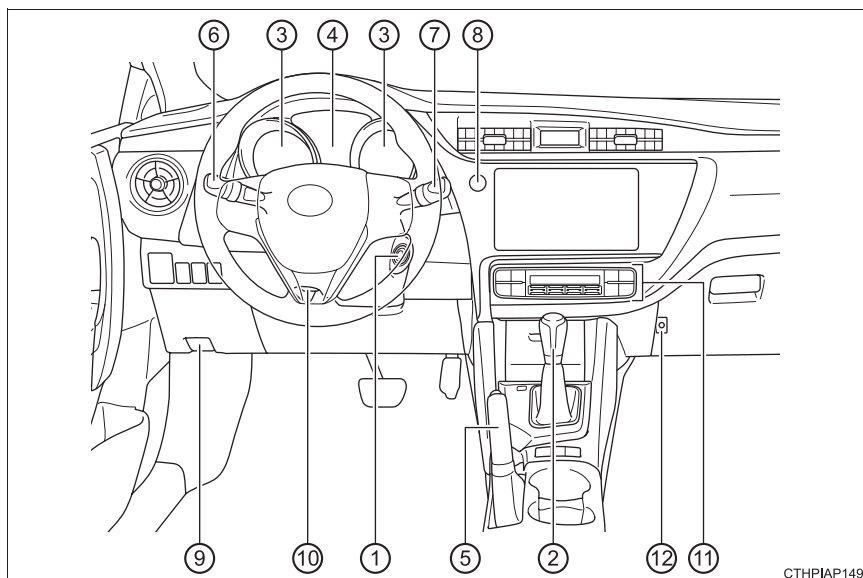
- ④ **Essuie-glaces de pare-brise** **P. 162**
Précautions pour l'hiver P. 213
- ⑤ **Trappe à carburant** **P. 166**
Méthode de réapprovisionnement en carburant P. 166
Type de carburant/contenance du réservoir de carburant P. 360
- ⑥ **Pneus** **P. 276**
Taille/pression de gonflage de pneu P. 365
Pneus hiver/chaînes à neige P. 213
Vérification/permutation/système d'avertissement
de pression des pneus P. 276
Faire face à une crevaison P. 336
- ⑦ **Capot** **P. 261**
Ouverture P. 261
Huile moteur P. 360
Faire face à une surchauffe P. 351

Ampoules des éclairages extérieurs pour la conduite

(Méthode de remplacement: P. 301, Watts: P. 366)

- ⑧ **Phares** **P. 158**
- ⑨ **Feux de stationnement/éclairages de jour** **P. 158**
- ⑩ **Feux de gabarit avant** **P. 158**
- ⑪ **Clignotants avant** **P. 156**
- ⑫ **Feux de stop/feux arrière/feux de gabarit arrière/
clignotants arrière** **P. 156, 158**
- ⑬ **Feux arrière** **P. 158**
Feux de recul
Passage du levier de vitesses sur R P. 148, 154
- ⑭ **Éclairages de plaque d'immatriculation** **P. 158**

■ Tableau de bord



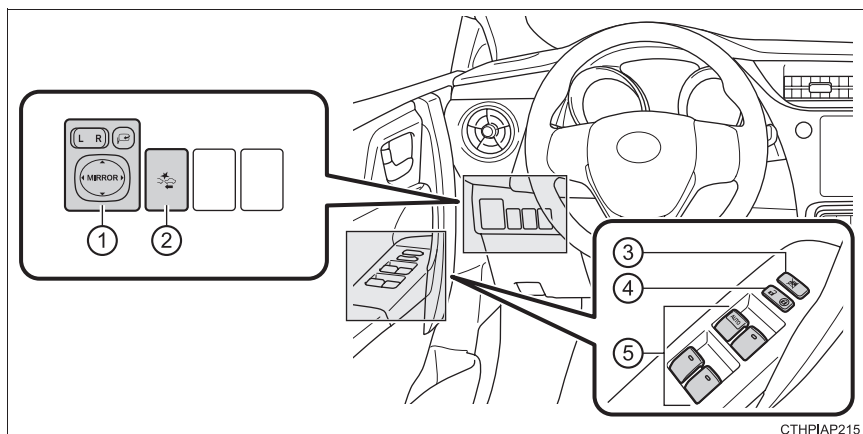
CTHPIAP149

- ① **Contact du moteur** **P. 145**
 - Démarrage du moteur/changement des positions P. 145
 - Arrêt d'urgence du moteur P. 313
 - Lorsque le moteur ne démarre pas P. 347
- ② **Levier de vitesses** **P. 148, 154**
 - Changement de la position du levier de vitesses P. 148, 154
 - Précautions relatives au remorquage P. 314
 - Lorsque le levier de vitesses ne peut pas être déplacé* P. 152
- ③ **Instruments** **P. 82**
 - Lecture des instruments/réglage de l'éclairage des instruments P. 82
 - Témoins d'avertissement/témoins indicateurs P. 78
 - Lorsque les témoins d'avertissement s'allument P. 322

④	Écran multifonctionnel	P. 84
	Si des message d'avertissement ou un témoin s'affichent . . .	P. 332
⑤	Frein de stationnement	P. 157
	Appliquer/relâcher	P. 157
	Précautions pour l'hiver	P. 214
	Avertisseur sonore/message d'avertissement	P. 332
⑥	Levier de clignotants	P. 156
	Commande de phares	P. 158
	Phares/feux de stationnement avant/feux arrière/ éclairages de jour	P. 158
⑦	Commande d'essuie-glace et de lave-vitre de pare-brise	P. 162
	Utilisation	P. 162
	Appoint en liquide de lave-vitre	P. 275
	Messages d'avertissement	P. 275
⑧	Commande de feux de détresse	P. 312
⑨	Levier de déverrouillage du capot	P. 261
⑩	Levier de déverrouillage de la colonne de direction inclinable et télescopique	P. 115
	Réglage	P. 115
⑪	Système de climatisation	P. 218
	Utilisation	P. 218
	Désembuage de la lunette arrière	P. 222
⑫	Commande de réinitialisation du système d'avertissement de pression des pneus	P. 278

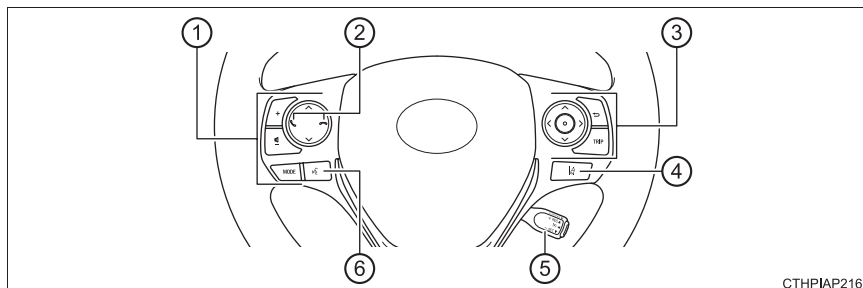
* : Véhicules équipés d'une transmission à variation continue

■ Commandes



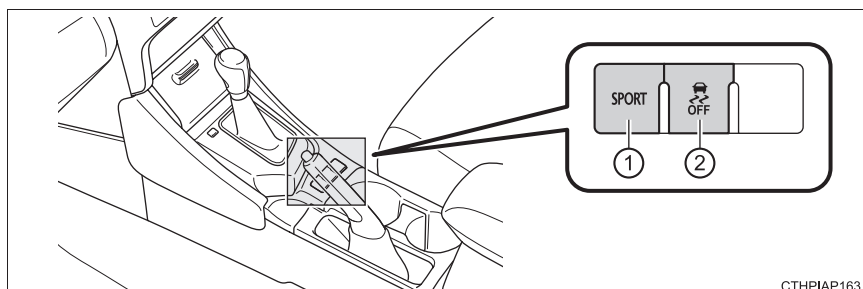
CTHPIAP215

- ① **Commandes de rétroviseurs extérieurs** P. 118
- ② **Commande PCS**
(système de sécurité de pré-collision)* P. 177
- ③ **Commande de verrouillage des vitres** P. 120
- ④ **Commande de verrouillage des portes** P. 100
- ⑤ **Commandes de lève-vitres électriques** P. 120



CTHPIAP216

- ① Commandes de télécommande du système audio. P. 242
- ② Commandes de téléphone P. 242
- ③ Commandes de réglage des instruments P. 85, 86
- ④ Commande LDA (alerte de sortie de voie)*. P. 191
- ⑤ Commande de régulateur de vitesse P. 202
- ⑥ Commande d'activation vocale P. 242

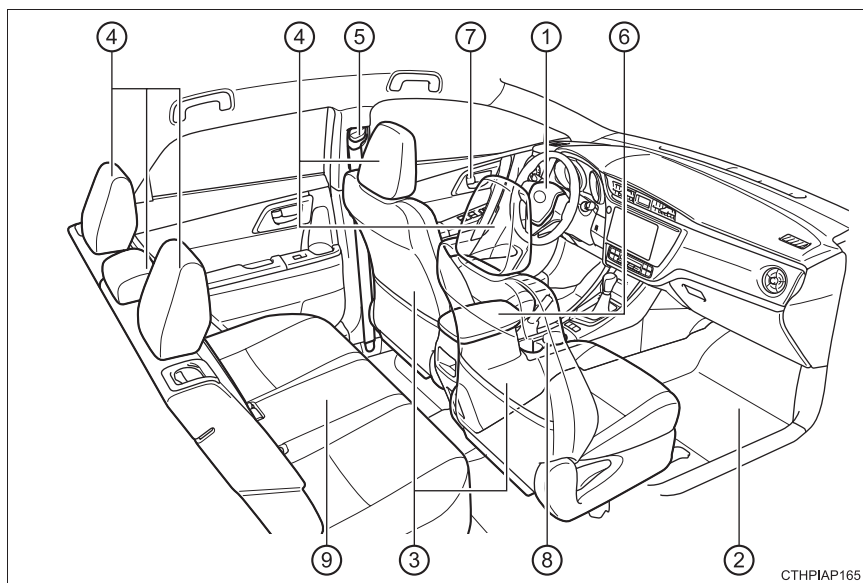


CTHPIAP163

- ① Commande du mode sport*. P. 149
- ② Commande VSC OFF. P. 208

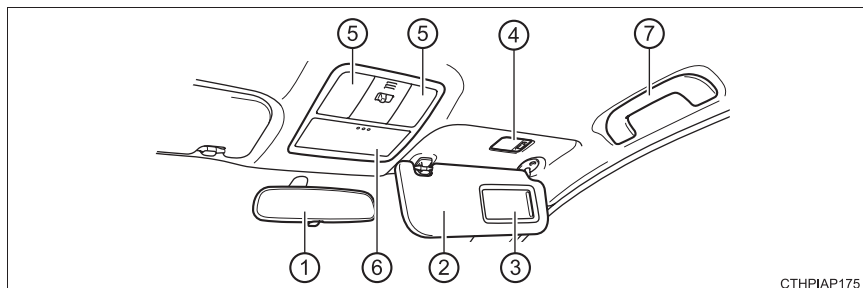
*: Sur modèles équipés

■ Intérieur



CTHPIAP165

- ① Coussins gonflables SRS P. 36
- ② Tapis de sol P. 26
- ③ Sièges avant. P. 108
- ④ Appuie-têtes P. 112
- ⑤ Ceintures de sécurité P. 30
- ⑥ Rangement de console P. 231
- ⑦ Boutons de verrouillage intérieurs P. 100
- ⑧ Porte-gobelets P. 233
- ⑨ Sièges arrière P. 110



CTHPIAP175

- ① **Rétroviseur intérieur** P. 117
- ② **Pare-soleil** P. 239
- ③ **Miroirs de courtoisie** P. 239
- ④ **Éclairages de courtoisie** P. 229
- ⑤ **Éclairages intérieurs/éclairages individuels** P. 228
- ⑥ **Casier auxiliaire** P. 234
- ⑦ **Poignées de maintien** P. 241

Pour la sécurité

1

1-1. Pour une utilisation en toute sécurité

Avant de prendre le volant	26
Pour une conduite en toute sécurité	28
Ceintures de sécurité	30
Coussins gonflables SRS	36
Système de classification de l'occupant du siège passager avant	51
Informations relatives à la sécurité des enfants	57
Sièges de sécurité enfant	58
Installation du siège de sécurité enfant	62
Précautions concernant les gaz d'échappement	72

1-2. Système antivol

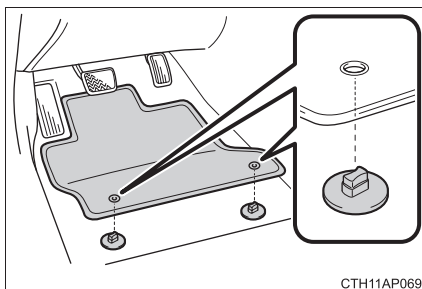
Système d'antidémarrage	73
Étiquettes de prévention contre le vol (États-Unis)	75

Avant de prendre le volant

Tapis de sol

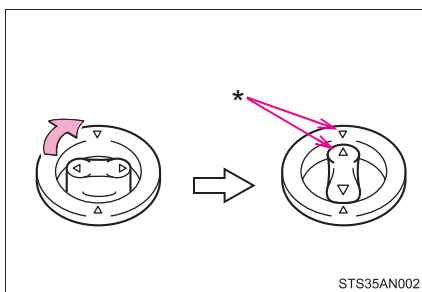
Utilisez uniquement les tapis de sol ayant été spécialement conçus pour les véhicules des mêmes modèle et millésime que votre véhicule. Fixez-les solidement sur le tapis.

- 1 Insérez les crochets de fixation (clips) dans les anneaux du tapis de sol.



- 2 Tournez le bouton supérieur de chaque crochet de fixation (clip) pour bien positionner les tapis de sol.

*: Alignez toujours les repères $\triangle$.



La forme des crochets de fixation (clips) peut différer de celle indiquée sur l'illustration.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

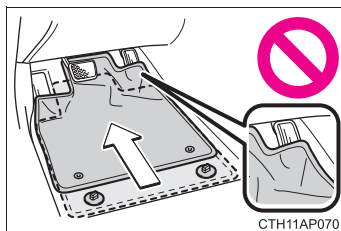
À défaut, le tapis de sol du conducteur peut glisser, et ainsi gêner l'actionnement des pédales pendant la conduite. Une vitesse élevée inattendue pourrait en résulter, ou une difficulté à arrêter le véhicule. Cela pourrait provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lors de l'installation du tapis de sol du conducteur

- N'utilisez pas de tapis de sol conçus pour d'autres modèles ou des véhicules d'un millésime différent, même si ce sont des tapis de sol Toyota d'origine.
- Utilisez uniquement des tapis de sol conçus pour le siège conducteur.
- Fixez toujours le tapis de sol solidement avec les crochets de fixation (clips) fournis.
- N'utilisez pas deux ou plusieurs tapis de sol les uns sur les autres.
- Ne placez pas le tapis de sol avec sa face inférieure tournée vers le haut ou à l'envers.

■ Avant de prendre le volant

- Vérifiez que le tapis de sol est solidement fixé à la bonne place, avec tous les crochets de fixation (clips) fournis. Prenez particulièrement soin de procéder à cette vérification après le nettoyage du plancher.
- Moteur arrêté et levier de vitesses sur P (transmission à variation continue) ou sur N (transmission manuelle), appuyez sur chaque pédale jusqu'au plancher pour vérifier que leur mouvement n'est pas gêné par le tapis de sol.

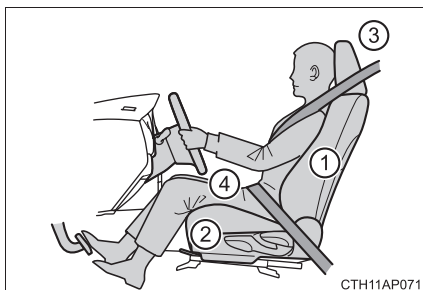


Pour une conduite en toute sécurité

Pour une conduite en toute sécurité, ajustez le siège et les rétroviseurs à la position appropriée avant de conduire.

Position de conduite correcte

- ① Ajustez l'angle du dossier de siège afin que vous soyez assis bien droit et que vous n'ayez pas à vous pencher en avant pour manœuvrer. (→P. 108)
- ② Ajustez le siège de manière à ce que vous puissiez appuyer sur les pédales au maximum et que vos bras soient légèrement pliés au niveau du coude lorsque vous tenez le volant. (→P. 108)
- ③ Verrouillez l'appuie-tête dans la position où sa ligne médiane est alignée sur le haut de vos oreilles. (→P. 112)
- ④ Attachez correctement votre ceinture de sécurité. (→P. 30)



Utilisation correcte des ceintures de sécurité

Assurez-vous avant de prendre le volant que tous les occupants ont attaché leur ceinture de sécurité. (→P. 30)

Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'enfant, jusqu'à ce que l'enfant soit suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 58)

Réglage des rétroviseurs

Veillez à ce que vous puissiez voir clairement vers l'arrière en ajustant correctement les rétroviseurs intérieur et extérieurs. (→P. 117, 118)

AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

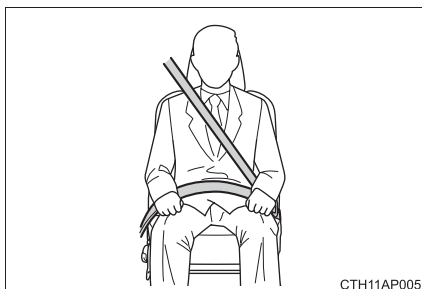
- Ne réglez pas la position du siège conducteur pendant la conduite.
Cela pourrait faire perdre le contrôle du véhicule au conducteur.
- Ne placez pas de coussin entre le conducteur ou le passager et le dossier de siège.
Un coussin pourrait empêcher d'obtenir une posture correcte et réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité et de l'appui-tête.
- Ne placez rien sous les sièges avant.
Des objets placés sous les sièges avant peuvent se retrouver coincés dans les voies du siège et empêcher le siège de rester en place. Cela pourrait mener à un accident et le mécanisme d'ajustement pourrait également être détérioré.
- Respectez toujours la limite de vitesse légale lorsque vous roulez sur la voie publique.
- Lors de la conduite sur de longues distances, prenez des pauses régulières avant que vous ne commenciez à ressentir la fatigue.
De plus, si vous ressentez de la fatigue ou si vous êtes pris de somnolence au volant, ne vous forcez pas à continuer de conduire et faites une pause immédiatement.

Ceintures de sécurité

Assurez-vous avant de prendre le volant que tous les occupants ont attaché leur ceinture de sécurité.

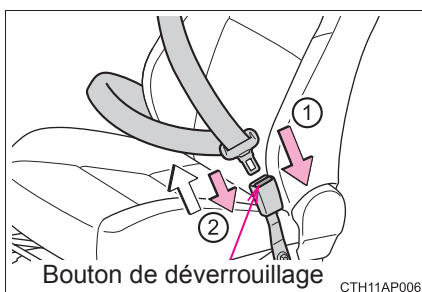
Utilisation correcte des ceintures de sécurité

- Déroulez la sangle diagonale de telle sorte qu'elle passe bien sur l'épaule, sans pour autant être en contact avec le cou ou glisser de l'épaule.
- Placez la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches.
- Réglez la position du dossier de siège. Asseyez-vous le dos droit et calez-vous bien dans le siège.
- Ne vrillez pas la ceinture de sécurité.



Attacher et détacher la ceinture de sécurité

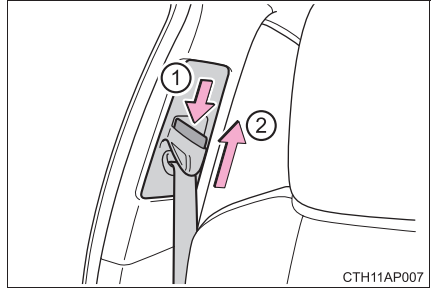
- ① Pour attacher la ceinture de sécurité, insérez le pêne dans la boucle jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.
- ② Pour relâcher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de déverrouillage.



Réglage de la hauteur d'ancrage d'épaule de ceinture de sécurité (sièges avant)

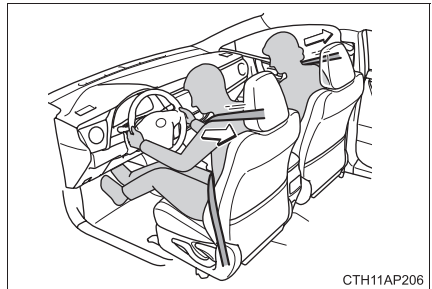
- ① Poussez l'ancrage d'épaule de la ceinture de sécurité vers le bas tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.
- ② Poussez l'ancrage d'épaule de la ceinture de sécurité vers le haut.

Montez ou descendez le dispositif de réglage de la hauteur selon vos besoins, jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.



Prétensionneurs de ceintures de sécurité (sièges avant)

Les prétensionneurs de ceintures de sécurité contribuent à retenir rapidement les occupants en rétractant les ceintures de sécurité lorsque le véhicule est soumis à certains types de collision frontale ou latérale grave ou en cas de tonneau.



Les prétensionneurs ne se déclenchent pas en cas d'impact frontal mineur, d'impact latéral mineur ou d'impact arrière.

■ Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence (ELR)

En cas de choc ou d'arrêt brusque, l'enrouleur bloque la ceinture. Elle peut également se bloquer si vous vous penchez trop rapidement en avant. Un mouvement lent et fluide permet à la ceinture de se dérouler et de ne pas gêner vos mouvements.

■ Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique (ALR)

Lorsque la sangle diagonale d'un passager est complètement déroulée, puis enroulée même légèrement, la ceinture se bloque dans cette position et ne peut plus être déroulée. Cette fonction permet d'arrimer solidement le siège de sécurité enfant (CRS). Pour débloquer à nouveau la ceinture, laissez-la s'enrouler entièrement, puis tirez à nouveau dessus. (→P. 62)

■ Utilisation de la ceinture de sécurité par les enfants

Les ceintures de sécurité de votre véhicule ont été conçues principalement pour les personnes de taille adulte.

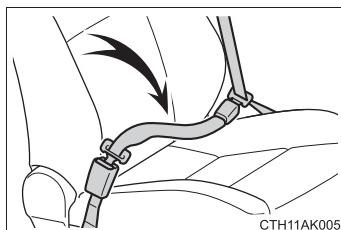
- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'enfant, jusqu'à ce que l'enfant soit suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 58)
- Lorsque l'enfant est suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule, suivez les instructions concernant l'utilisation de la ceinture de sécurité. (→P. 30)

■ Remplacement de la ceinture après activation du prétensionneur (sièges avant)

Si le véhicule est impliqué dans des collisions multiples, le prétensionneur s'active uniquement lors de la première collision, mais il ne s'active pas lors des collisions suivantes.

■ Rallonge de ceinture de sécurité

Si les ceintures de sécurité ne peuvent pas être attachées correctement parce qu'elles ne sont pas assez longues, vous pouvez obtenir gratuitement une rallonge de ceinture de sécurité personnalisée auprès de votre concessionnaire Toyota.



⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure dans le cas d'un freinage brusque, d'embardée ou d'un accident. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Port de la ceinture de sécurité

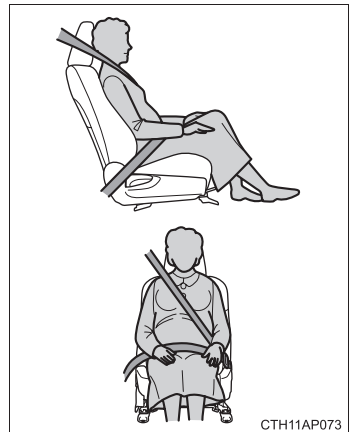
- Veillez à ce que tous les passagers portent leur ceinture de sécurité.
- Attachez toujours votre ceinture de sécurité correctement.
- Chaque ceinture de sécurité ne doit être utilisée que par une seule personne. N'utilisez pas une seule ceinture de sécurité pour attacher plus d'une personne à la fois, même s'il s'agit d'enfants.
- Toyota recommande que les enfants soient assis sur les sièges arrière et qu'ils portent toujours une ceinture de sécurité et/ou qu'ils soient assis dans un siège de sécurité enfant adapté.
- Pour trouver une position assise adéquate, n'inclinez pas le siège plus que nécessaire. Les ceintures de sécurité offrent une protection plus efficace lorsque les occupants sont assis avec le dos droit, bien en appui contre les sièges.
- Ne passez pas la sangle diagonale sous votre bras.
- Portez toujours votre ceinture de sécurité bas sur vos hanches et bien ajustée.

■ Femmes enceintes

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière appropriée. (→P. 30)

Les femmes enceintes doivent placer la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches, de la même manière que les autres occupants, en allongeant complètement la sangle diagonale au-dessus de l'épaule et en évitant que la ceinture ne soit en contact avec la zone arrondie du ventre.

Si la ceinture de sécurité n'est pas portée correctement, tout freinage brusque ou collision risque d'entraîner des blessures graves, voire mortelles, non seulement pour la femme enceinte, mais aussi pour le fœtus.



**AVERTISSEMENT****■ Personnes malades**

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière appropriée. (→P. 30)

■ Lorsque des enfants se trouvent à bord du véhicule

Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou de l'enfant, elle risque de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves pouvant entraîner la mort.

Si cela se produit et que la boucle ne peut pas être détachée, des ciseaux doivent être utilisés pour couper la ceinture.

■ Prétensionneurs de ceintures de sécurité (sièges avant)

● Ne placez rien sur le siège du passager avant, comme un coussin par exemple. Cela a pour conséquence de répartir le poids du passager sur toute la surface du siège, ce qui empêche le capteur de détecter correctement le poids du passager. Il en résulte que le prétensionneur de la ceinture de sécurité du passager avant risque de ne pas s'activer en cas de collision.

● Si le prétensionneur s'est déclenché, le témoin d'avertissement SRS s'allume. Dans ce cas, la ceinture de sécurité n'est plus utilisable et doit être remplacée par votre concessionnaire Toyota.

■ Ancrage d'épaule réglable (sièges avant)

Assurez-vous toujours que la sangle diagonale passe au centre de votre épaule. La ceinture doit être maintenue à l'écart de votre cou, mais ne doit pas glisser de votre épaule. À défaut, le niveau de protection offert en cas d'accident peut être réduit et entraîner des blessures graves, voire mortelles en cas d'arrêt brusque, d'embardée brutale ou d'accident. (→P. 31)

**AVERTISSEMENT****■ Détérioration et usure des ceintures de sécurité**

- N'abîmez pas les ceintures de sécurité en coinçant la sangle, le pêne ou la boucle dans la porte.
- Inspectez le système de ceintures de sécurité régulièrement. Contrôlez l'absence de coupures, d'effilochages et de pièces desserrées. N'utilisez pas une ceinture de sécurité endommagée avant qu'elle ne soit remplacée. Une ceinture de sécurité endommagée ne permet pas de protéger un occupant de blessures graves ou mortelles.
- Vérifiez que la ceinture et le pêne sont verrouillés et que la ceinture n'est pas vrillée.
Si votre ceinture de sécurité ne fonctionne pas correctement, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Remplacez l'ensemble de siège, y compris les sangles, si votre véhicule a été impliqué dans un accident grave, même en l'absence de dommage visible.
- N'essayez pas d'installer, de retirer, de modifier, de démonter ou de mettre au rebut les ceintures de sécurité. Faites effectuer les réparations nécessaires par votre concessionnaire Toyota. Une manipulation inappropriée pourrait entraîner un fonctionnement incorrect.

■ Utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité

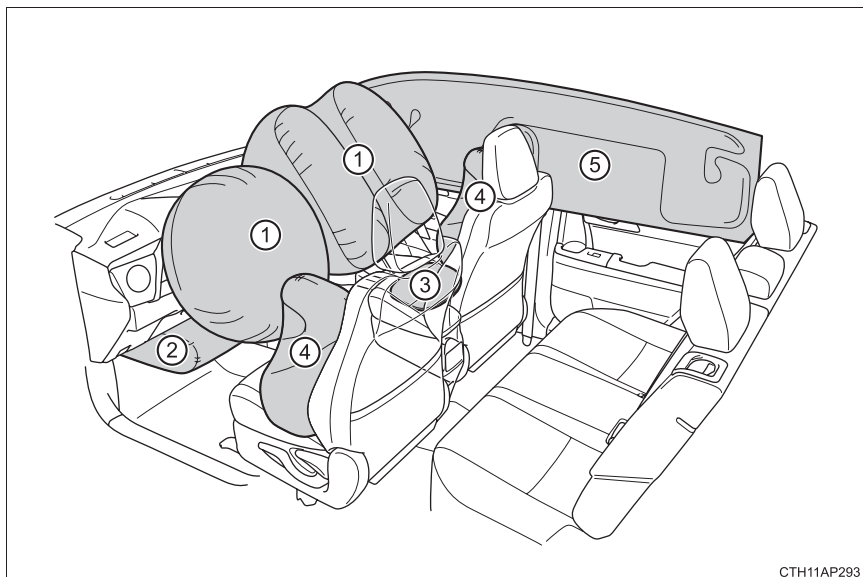
- N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité si vous pouvez attacher la ceinture de sécurité sans rallonge.
- N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité lors de l'installation d'un siège de sécurité enfant, car la ceinture n'assurera pas un maintien fiable du siège de sécurité enfant, augmentant le risque de blessures graves, voire mortelles en cas d'accident.
- L'utilisation de la rallonge personnalisée sur un autre véhicule peut présenter un danger, lorsqu'elle est utilisée par une autre personne, ou à une autre position d'assise que celle pour laquelle elle a été initialement prévue.

**NOTE****■ Lors de l'utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité**

Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle sur la rallonge et non sur la ceinture de sécurité. Ceci permet de ne pas endommager l'habitacle ou la rallonge elle-même.

Coussins gonflables SRS

Les coussins gonflables SRS se déploient lorsque le véhicule subit certains types de chocs violents susceptibles de blesser gravement les occupants. Ils opèrent conjointement aux ceintures de sécurité afin de contribuer à réduire le risque de blessures graves, voire mortelles.



CTH11AP293

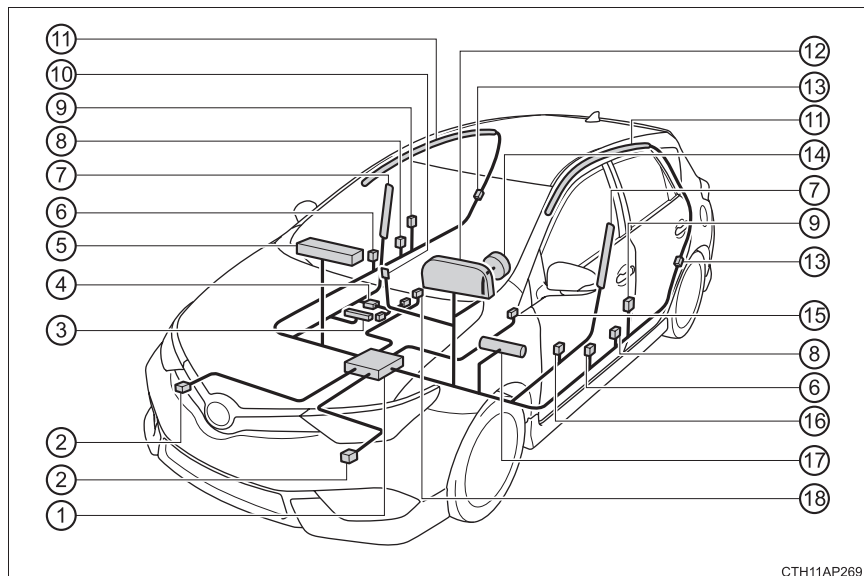
◆ Coussins gonflables frontaux SRS

- ① Coussin gonflable conducteur/coussin gonflable du passager avant SRS
Participent à la protection de la tête et du thorax du conducteur et du passager avant contre les chocs contre les éléments de l'habitacle
- ② Coussin gonflable de genoux du conducteur SRS
Participent à la protection du conducteur
- ③ Coussin gonflable de cou de siège SRS
Contribue à retenir le passager avant

◆ Coussins gonflables latéraux et rideaux SRS

- ④ Coussins gonflables latéraux avant SRS
Participent à la protection du torse des occupants de siège avant
- ⑤ Coussins gonflables rideaux SRS
 - Participent principalement à la protection de la tête des occupants des sièges latéraux
 - Peut contribuer à empêcher les occupants d'être éjectés du véhicule en cas de tonneau

Composants du système de coussins gonflables SRS



CTH11AP269

- | | |
|---|---|
| ① Ensemble de capteurs de coussins gonflables | ⑩ Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF" |
| ② Capteurs d'impact avant | ⑪ Coussins gonflables rideaux |
| ③ Coussin gonflable de coussin de siège | ⑫ Témoin d'avertissement SRS |
| ④ Système de classification de l'occupant du siège passager avant (ECU et capteurs) | ⑬ Capteurs d'impact latéral (arrière) |
| ⑤ Coussin gonflable passager avant | ⑭ Coussin gonflable conducteur |
| ⑥ Capteurs d'impact latéral (portes avant) | ⑮ Contact de boucle de ceinture de sécurité conducteur |
| ⑦ Coussins gonflables latéraux | ⑯ Capteur de position du siège conducteur |
| ⑧ Prétensionneurs de ceintures de sécurité et limiteurs de force | ⑰ Coussin gonflable de genoux du conducteur |
| ⑨ Capteurs d'impact latéral (avant) | ⑱ Contact de boucle de ceinture de sécurité du passager avant |

Votre véhicule est équipé de COUSSINS GONFLABLES INTELLIGENTS conçus selon les normes de sécurité américaines applicables aux véhicules à moteur (FMVSS208). L'ensemble de capteurs de coussins gonflables (ECU) régule le déploiement des coussins gonflables sur la base des informations qu'il reçoit des capteurs, etc., indiqués ci-dessus dans le schéma illustrant les composants du système. Parmi ces informations figurent la gravité du choc et l'occupation du véhicule par les passagers. Le déploiement rapide des coussins gonflables est obtenu au moyen d'une réaction chimique dans les dispositifs pyrotechniques, qui produit un gaz inoffensif permettant d'amortir le mouvement des occupants.

**AVERTISSEMENT****■ Précautions relatives aux coussins gonflables SRS**

Respectez les précautions suivantes concernant les coussins gonflables SRS.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Le conducteur et tous les passagers du véhicule doivent porter correctement leur ceinture de sécurité.

Les coussins gonflables SRS sont des dispositifs supplémentaires à utiliser avec les ceintures de sécurité.

- Le coussin gonflable conducteur SRS se déploie avec une force considérable, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles, si le conducteur se trouve très près du coussin gonflable. L'autorité fédérale chargée de la sécurité routière aux États-Unis (NHTSA) conseille:

La zone à risque du coussin gonflable conducteur se situant dans les premiers 2 à 3 in. (50 à 75 mm) de déploiement, vous placer à 10 in. (250 mm) de votre coussin gonflable conducteur vous garantit une marge de sécurité suffisante. Cette distance est à mesurer entre le centre du volant et le sternum. Si vous êtes assis à moins de 10 in. (250 mm), vous pouvez changer votre position de conduite de plusieurs façons:

- Reculez votre siège le plus possible, de manière à pouvoir encore atteindre confortablement les pédales.
- Inclinez légèrement le dossier du siège.

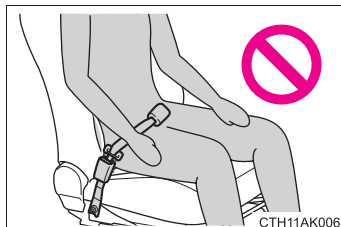
Bien que les véhicules aient une conception différente, un grand nombre de conducteurs peuvent s'asseoir à une distance de 10 in. (250 mm), même avec le siège conducteur complètement avancé, simplement en inclinant un peu le dossier de siège. Si vous avez des difficultés à voir la route après avoir incliné le dossier de votre siège, utilisez un coussin ferme et antidérapant pour vous rehausser ou remontez le siège si votre véhicule est équipé de cette fonction.

- Si votre volant est réglable, inclinez-le vers le bas. Cela a pour effet d'orienter le coussin gonflable en direction de votre poitrine plutôt que de votre tête et de votre cou.

Régalez votre siège selon les recommandations de la NHTSA ci-dessus, tout en conservant le contrôle des pédales, du volant et la vue des commandes du tableau de bord.

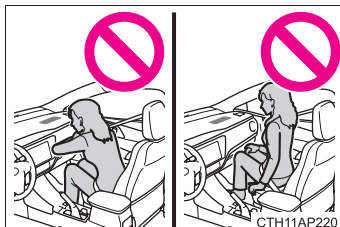
⚠ AVERTISSEMENT**■ Précautions relatives aux coussins gonflables SRS**

- Si vous attachez une rallonge de ceinture de sécurité aux boucles de ceinture de sécurité avant, sans l'attacher au pêne de la ceinture de sécurité, les coussins gonflables frontaux SRS déterminent que le conducteur et le passager avant ont attaché leur ceinture de sécurité, bien que la ceinture de sécurité ne soit pas attachée. Dans ce cas, les coussins gonflables frontaux SRS peuvent ne pas se déployer correctement en cas de collision, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles. Veuillez à porter la ceinture de sécurité avec la rallonge de ceinture de sécurité.
- Le coussin gonflable passager avant SRS se déploie également avec une force considérable, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles, si le passager avant se trouve très près du coussin gonflable. Le siège du passager avant doit être éloigné le plus possible du coussin gonflable en réglant le dossier de siège de façon à ce que le passager avant soit assis bien droit dans le siège.
- Les nourrissons et les enfants qui ne sont pas correctement assis et/ou attachés peuvent être grièvement blessés ou tués par le déploiement d'un coussin gonflable. Un nourrisson ou un enfant trop petit pour utiliser une ceinture de sécurité doit être correctement attaché au moyen d'un siège de sécurité enfant. Toyota recommande vivement d'installer tous les nourrissons et enfants sur les sièges arrière du véhicule et de prévoir pour eux des systèmes de retenue adaptés. Les sièges arrière sont plus sûrs pour les nourrissons et les enfants que le siège du passager avant. (→P. 58)

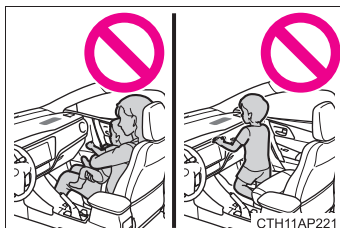


⚠ AVERTISSEMENT**■ Précautions relatives aux coussins gonflables SRS**

- Ne vous asseyez pas sur le bord du siège et ne vous appuyez pas contre la planche de bord.



- Ne laissez pas un enfant rester debout devant le coussin gonflable passager avant SRS ou s'asseoir sur les genoux du passager avant.

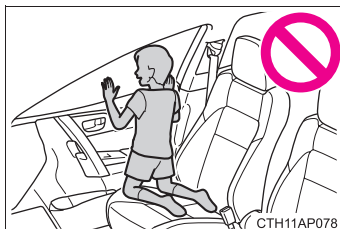


- Ne laissez pas les occupants des sièges avant voyager avec un objet sur les genoux.

- Ne vous appuyez pas contre la porte, le rail latéral de toit ou les montants avant, latéraux et arrière.



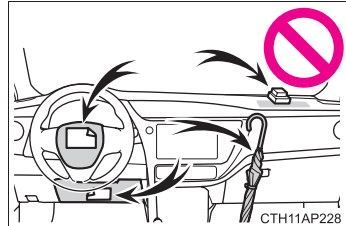
- Ne laissez personne s'agenouiller sur les sièges passagers en appui contre la porte ou sortir la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule.



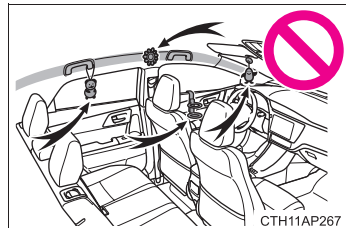
⚠ AVERTISSEMENT**■ Précautions relatives aux coussins gonflables SRS**

- Ne fixez rien et ne posez rien sur des emplacements tels que la planche de bord, la garniture du volant et la partie inférieure du tableau de bord.

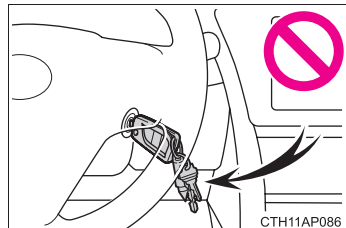
Au déploiement des coussins gonflables conducteur, passager avant et genoux du conducteur SRS, ces objets risquent de se transformer en projectiles.



- Ne fixez rien aux portes, à la vitre du pare-brise, aux vitres latérales, aux montants avant et arrière, au rail latéral de toit et à la poignée d'assistance.



- Ne fixez pas d'objets lourds, pointus ou très durs, tels que des clés et des accessoires aux clés. Ces objets risquent d'entraver le déploiement du coussin gonflable de genoux du conducteur SRS ou d'être projetés vers le siège conducteur par la force de déploiement du coussin gonflable, constituant ainsi un danger potentiel.



 AVERTISSEMENT**■ Précautions relatives aux coussins gonflables SRS**

- Si un cache en vinyle est placé sur la zone où le coussin gonflable de genoux du conducteur SRS se déploie, assurez-vous de le retirer.
- N'utilisez aucun accessoire de siège recouvrant les zones de déploiement des coussins gonflables latéraux SRS et du coussin gonflable de coussin de siège SRS, car il risque de gêner le déploiement des coussins gonflables SRS. De tels accessoires peuvent empêcher les coussins gonflables latéraux et le coussin gonflable de coussin de siège de s'activer correctement, désactiver le système ou entraîner le déploiement accidentel des coussins gonflables latéraux et du coussin gonflable de coussin de siège, occasionnant des blessures graves, voire mortelles.
- Évitez de faire subir des chocs ou des pressions excessives aux parties renfermant les composants de coussins gonflables SRS.
En effet, cela pourrait entraîner un dysfonctionnement des coussins gonflables SRS.
- Ne touchez aucun composant immédiatement après le déploiement (gonflage) des coussins gonflables SRS, car ils peuvent être chauds.
- Si vous avez des difficultés à respirer après le déploiement des coussins gonflables SRS, ouvrez une porte ou une vitre pour faire entrer de l'air frais, ou bien descendez du véhicule si cela ne présente pas de danger. Essayez tout résidu dès que possible afin d'éviter d'éventuelles irritations de la peau.
- Si les parties renfermant les coussins gonflables SRS, comme les garnitures du volant et des montants avant et arrière, sont endommagées ou craquelées, faites-les remplacer par votre concessionnaire Toyota.
- Ne placez rien sur le siège du passager avant, comme un coussin par exemple. Cela a pour conséquence de répartir le poids du passager sur toute la surface du siège, ce qui empêche le capteur de détecter correctement le poids du passager. En conséquence, les coussins gonflables frontaux SRS du passager avant risquent de ne pas se déployer en cas de collision.

 AVERTISSEMENT**■ Modification et mise au rebut des composants du système de coussins gonflables SRS**

Ne mettez pas votre véhicule au rebut et ne procédez à aucune des modifications suivantes sans consulter votre concessionnaire Toyota. Les coussins gonflables SRS peuvent ne pas fonctionner correctement ou se déployer (se gonfler) accidentellement, provoquant la mort ou de graves blessures.

- Installation, dépose, démontage et réparation des coussins gonflables SRS
- Réparations, modifications, dépose ou remplacement du volant, du tableau de bord, de la planche de bord, des sièges ou de leur garnissage, des montants avant, latéraux et arrière ou des rails latéraux de toit
- Réparations ou modifications des ailes avant, du pare-chocs avant ou des flancs de l'habitacle
- Installation d'un protège-calandre (pare-buffle, pare-kangourou, etc.), de chasse-neige, de treuils ou d'un porte-bagages de toit
- Modifications du système de suspension du véhicule
- Installation d'appareils électroniques tels que les émetteurs/récepteurs radios mobiles et les lecteurs CD
- Modifications de votre véhicule pour une personne atteinte d'un handicap physique

■ En cas de déploiement des coussins gonflables SRS (gonflage)

- Les coussins gonflables SRS peuvent causer de légères écorchures, des brûlures, des contusions, etc., en raison du déploiement extrêmement rapide (gonflage) au moyen de gaz chauds.
- Une puissante détonation retentit et une poussière blanche est libérée.
- Certaines parties du module du coussin gonflable (moyeu de volant, cache du coussin gonflable et générateur de gaz), ainsi que les sièges avant, certaines parties des montants avant et arrière et des rails latéraux de toit peuvent rester très chauds pendant plusieurs minutes. Le coussin gonflable lui-même peut aussi être chaud.
- Le pare-brise peut se fendre.

■ Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (coussins gonflables frontaux SRS)

- Les coussins gonflables frontaux SRS se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu (niveau de force équivalent à une collision frontale à une vitesse d'environ 12 à 18 mph [20 à 30 km/h] contre un mur fixe ou indéformable).

Cependant, ce seuil de vitesse peut être significativement plus élevé dans les situations suivantes:

- Si le véhicule percute un objet, tel qu'un véhicule en stationnement ou un poteau de signalisation, qui peut bouger ou se déformer lors du choc
 - Si le véhicule est impliqué dans une collision avec encastrement, comme une collision dans laquelle l'avant du véhicule "s'encastre" ou passe en dessous du châssis d'un camion
- En fonction du type de collision, il est possible que seuls les prétensionneurs de ceintures de sécurité s'activent.
 - Les coussins gonflables frontaux SRS du passager avant ne se déclenchent pas si aucun passager n'est assis dans le siège du passager avant. Toutefois, les coussins gonflables frontaux SRS du passager avant peuvent se déployer si vous placez un bagage sur le siège, alors même que le siège est inoccupé.
 - Le coussin gonflable de coussin de siège SRS des sièges avant ne fonctionne pas si l'occupant ne porte pas sa ceinture de sécurité.

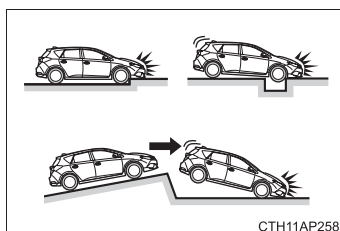
■ Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (coussins gonflables latéraux et rideaux SRS)

- Les coussins gonflables latéraux et rideaux SRS se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu (niveau de force équivalent à un impact produit par un véhicule d'environ 3300 lb. [1500 kg] entrant en collision avec l'habitacle du véhicule depuis une direction perpendiculaire à l'orientation du véhicule à une vitesse d'environ 12 à 18 mph [20 à 30 km/h]).
- Les coussins gonflables rideaux SRS se déploient dans le cas d'un retournement du véhicule.
- Les coussins gonflables latéraux et rideaux SRS se déploient dans le cas d'une collision frontale grave.

■ Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (gonflage), en dehors d'une collision

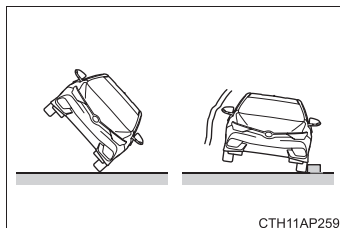
Les coussins gonflables frontaux SRS et les coussins gonflables latéraux et rideaux SRS peuvent aussi se déployer en cas de choc violent sous le véhicule. Quelques exemples sont indiqués sur l'illustration.

- Choc contre un trottoir ou un obstacle en dur
- Chute ou passage dans un trou profond
- Impact violent ou chute



Les coussins gonflables rideaux SRS peuvent aussi se déployer dans les situations indiquées sur l'illustration.

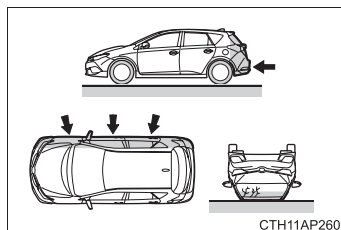
- Le véhicule est en équilibre précaire sur son axe latéral
- Le véhicule dérape et heurte le bord d'un trottoir



■ Types de collisions dans lesquelles les coussins gonflables SRS (coussins gonflables frontaux SRS) peuvent ne pas se déployer

En règle générale, les coussins gonflables frontaux SRS ne se gonflent pas si le véhicule est impliqué dans une collision latérale ou arrière, s'il se retourne ou s'il est impliqué dans une collision frontale à vitesse réduite. Toutefois, lorsqu'une collision, quelle qu'elle soit, entraîne une décélération longitudinale suffisante du véhicule, un déploiement des coussins gonflables frontaux SRS peut se produire.

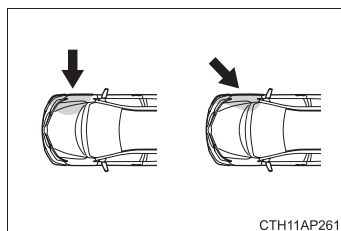
- Collision latérale
- Collision arrière
- Retournement du véhicule



■ Types de collisions dans lesquelles les coussins gonflables SRS (coussins gonflables latéraux et rideaux SRS) peuvent ne pas se déployer

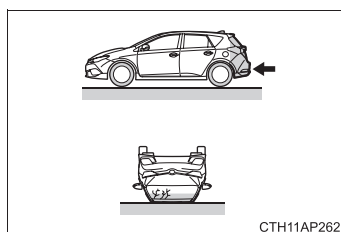
Les coussins gonflables latéraux et rideaux SRS risquent de ne pas s'activer si le véhicule est percuté par le côté selon certains angles ou en cas de collision latérale au niveau d'une partie de la carrosserie autre que l'habitacle.

- Collision latérale au niveau d'une partie de la carrosserie autre que l'habitacle
- Collision latérale de biais



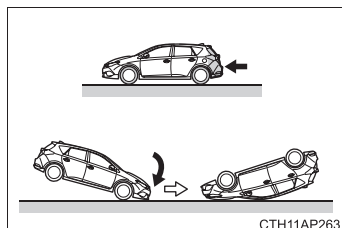
En règle générale, les coussins gonflables latéraux SRS ne se déploient pas si le véhicule est impliqué dans une collision arrière, s'il se retourne ou bien s'il est impliqué dans une collision latérale à vitesse réduite ou frontale à vitesse réduite.

- Collision arrière
- Retournement du véhicule



En règle générale, les coussins gonflables rideaux SRS ne se gonflent pas si le véhicule est impliqué dans une collision arrière, s'il se retourne ou s'il est impliqué dans une collision latérale à vitesse réduite ou frontale à vitesse réduite.

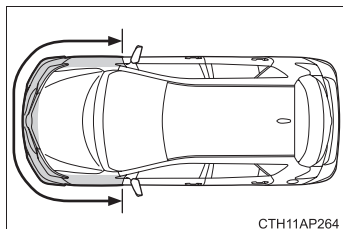
- Collision arrière
- Retournement par l'avant



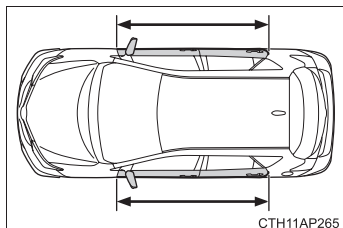
■ A quel moment devez-vous contacter votre concessionnaire Toyota

Dans les cas suivants, le véhicule doit être inspecté et/ou réparé. Contactez votre concessionnaire Toyota dès que possible.

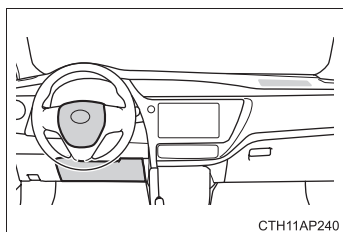
- L'un des coussins gonflables SRS s'est déclenché.
- L'avant du véhicule est endommagé ou déformé, ou a été impliqué dans un accident qui n'était pas suffisamment grave pour entraîner le déploiement des coussins gonflables frontaux SRS.



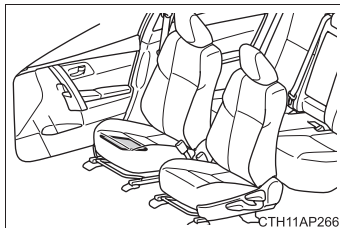
- Le véhicule est partiellement endommagé ou déformé au niveau d'une porte ou la zone environnante, ou a été impliqué dans un accident pas assez grave pour provoquer le déploiement des coussins gonflables latéraux et rideaux SRS.



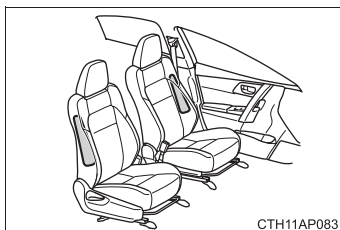
- La section de la garniture du volant, de la planche de bord à proximité du coussin gonflable du passager avant ou la partie inférieure du tableau de bord porte des signes de rayure, de fissure ou de détérioration quelconque.



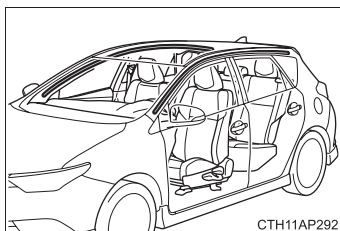
- La surface du coussin de siège est éraflée, craquelée ou présente un autre type de détérioration.



- La surface des sièges renfermant le coussin gonflable latéral est éraflée, fissurée ou présente un autre type de détérioration.

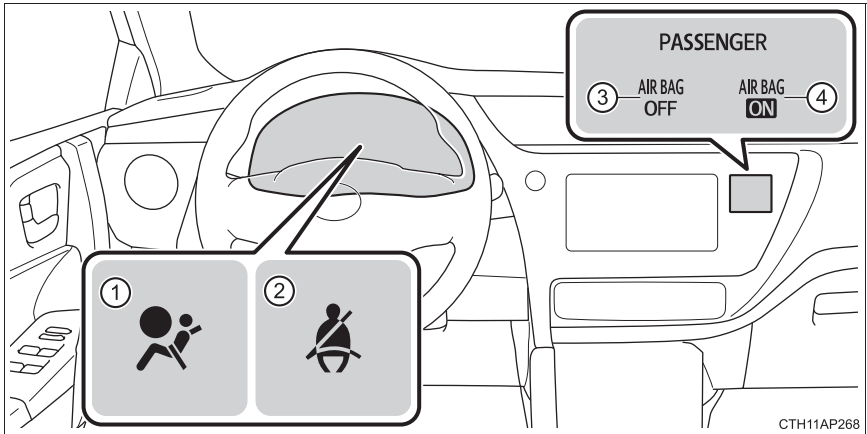


- La partie des montants avant, des montants arrière ou des garnitures (capitonnage) du rail latéral du toit où sont contenus les coussins gonflables rideaux porte des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelconque.



Système de classification de l'occupant du siège passager avant

Votre véhicule est équipé d'un système de classification de l'occupant du siège passager avant. Ce système détecte l'état d'occupation du siège du passager avant et active ou désactive en conséquence les dispositifs du passager avant.



- ① Témoin d'avertissement SRS
- ② Témoin de rappel de ceinture de sécurité
- ③ Témoin indicateur "AIR BAG OFF"
- ④ Témoin indicateur "AIR BAG ON"

État et fonctionnement du système de classification de l'occupant du siège passager avant

■ Adulte*¹

Témoin/ témoin d'avertisse- ment	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG ON"
	Témoin d'avertissement SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	Arrêt* ² ou clignotement* ³
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Activé
	Coussin gonflable latéral du siège du passager avant	
	Coussin gonflable rideau sur le côté du passager avant	
	Coussin gonflable de coussin de siège sur le côté du passager avant	Activé* ² ou désactivé* ³
	Prétensionneur de ceinture de sécurité du siège du passager avant	Activé

■ Enfant*⁴

Témoin/ témoin d'avertisse- ment	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF" ou "AIR BAG ON"* ⁴
	Témoin d'avertissement SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	Arrêt* ² ou clignotement* ³
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé ou activé* ⁴
	Coussin gonflable latéral du siège du passager avant	Activé
	Coussin gonflable rideau sur le côté du passager avant	
	Coussin gonflable de coussin de siège sur le côté du passager avant	Désactivé ou activé* ^{4, 2}
	Prétensionneur de ceinture de sécurité du siège du passager avant	Activé

■ Siège de sécurité enfant avec bébé*5

Témoin/ témoin d'avertisse- ment	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"*6
	Témoin d'avertissement SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	Arrêt*2 ou clignotement*3
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable latéral du siège du passager avant	Activé
	Coussin gonflable rideau sur le côté du passager avant	
	Coussin gonflable de coussin de siège sur le côté du passager avant	Désactivé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité du siège du passager avant	Activé

■ Inoccupé

Témoin/ témoin d'avertisse- ment	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"
	Témoin d'avertissement SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable latéral du siège du passager avant	Activé
	Coussin gonflable rideau sur le côté du passager avant	
	Coussin gonflable de coussin de siège sur le côté du passager avant	Désactivé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité du siège du passager avant	Activé

■ Le système présente un dysfonctionnement

Témoin/ témoin d'avertisse- ment	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"
	Témoin d'avertissement SRS	Marche
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable latéral du siège du passager avant	Activé
	Coussin gonflable rideau sur le côté du passager avant	
	Coussin gonflable de coussin de siège sur le côté du passager avant	Désactivé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité du siège du passager avant	Activé

*1: Le système considère toute personne de taille adulte comme un adulte. Lorsqu'un adulte de petite taille est assis dans le siège du passager avant, le système peut ne pas le/la reconnaître comme un adulte, selon sa constitution et sa posture.

*2: Dans le cas où le passager avant porte une ceinture de sécurité.

*3: Dans le cas où le passager avant ne porte pas de ceinture de sécurité

*4: Dans le cas de certains enfants, d'un enfant sur un siège, d'un enfant sur un siège rehausseur ou d'un enfant sur un siège convertible, le système peut ne pas le/la reconnaître comme un enfant. Les facteurs susceptibles d'avoir une influence peuvent être la constitution physique ou la posture.

*5: N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège du passager avant. Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège passager avant que si cela est inévitable. (→P. 58)

*6: Si le témoin indicateur n'est pas allumé, consultez ce manuel pour déterminer la manière correcte pour installer le siège de sécurité enfant. (→P. 62)

 AVERTISSEMENT**■ Précautions relatives au système de classification de l'occupant du siège passager avant**

Respectez les précautions suivantes concernant le système de classification de l'occupant du siège passager avant.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Portez correctement votre ceinture de sécurité.
- Veillez à ce que le pêne de la ceinture de sécurité du passager avant ne soit pas resté engagé dans la boucle avant qu'une personne ne s'installe sur le siège du passager avant.
- Assurez-vous que le témoin indicateur "AIR BAG OFF" reste éteint lors de l'utilisation de la rallonge de ceinture de sécurité pour le siège passager avant. Si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" s'allume, détachez le pêne de la rallonge de la boucle de ceinture de sécurité, puis attachez de nouveau la ceinture de sécurité. Rattachez la rallonge de ceinture de sécurité après vous être assuré que le témoin indicateur "AIR BAG ON" est bien allumé. Si vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité alors que le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, les coussins gonflables SRS du passager avant peuvent ne pas s'activer, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles en cas de collision.
- Ne placez pas de charge lourde sur le siège du passager avant ou sur l'équipement (par ex. poche de dossier de siège).
- N'appliquez pas de poids sur le siège passager avant en posant vos mains ou vos pieds sur le dossier du siège passager avant depuis le siège passager arrière.
- Ne laissez pas un passager arrière soulever le siège passager avant avec les pieds ou appuyer sur le dossier de siège avec les jambes.
- Ne placez pas d'objets sous le siège passager avant.

**AVERTISSEMENT****■ Précautions relatives au système de classification de l'occupant du siège passager avant**

- N'inclinez pas le dossier du siège du passager avant au point qu'il vienne à toucher le siège arrière. Le témoin indicateur "AIR BAG OFF" risque de s'allumer, indiquant que les coussins gonflables SRS du passager avant ne se déploieront pas en cas d'accident grave. Si le dossier vient à toucher le siège arrière, redressez-le afin qu'il ne le touche plus. Gardez le dossier de siège passager avant aussi droit que possible lorsque le véhicule est en mouvement. Une inclinaison excessive du dossier de siège risque de diminuer l'efficacité des ceintures de sécurité.
- Si un adulte est installé dans le siège passager avant, le témoin indicateur "AIR BAG ON" est allumé. Si le témoin "AIR BAG OFF" est allumé, demandez au passager de s'asseoir bien droit, bien appuyé contre son dossier et pieds posés sur le sol et d'attacher correctement sa ceinture de sécurité. Si le témoin "AIR BAG OFF" reste toujours allumé, demandez au passager d'aller s'asseoir sur le siège arrière ou, si cela n'est pas possible, de reculer complètement le siège passager avant au maximum.
- Si vous ne pouvez pas faire autrement que d'installer un siège de sécurité enfant type face à la route dans le siège passager avant, effectuez cette installation dans le bon ordre. (→P. 62)
- Ne modifiez ou ne retirez pas les sièges avant.
- Ne donnez pas de coup de pied dans le siège passager avant et ne lui faites subir aucun choc violent. Sinon, le témoin d'avertissement SRS risque de s'allumer pour indiquer un dysfonctionnement du système de classification de l'occupant du siège passager avant. Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota immédiatement.
- Les sièges de sécurité enfant installés sur le siège arrière ne doivent pas toucher les dossiers de siège avant.
- N'utilisez aucun accessoire de siège, comme un coussin et une housse de siège pour recouvrir le coussin de siège.
- Ne modifiez ou ne remplacez pas la garniture du siège avant.

Informations relatives à la sécurité des enfants

Respectez les précautions suivantes lorsque des enfants sont dans le véhicule.

Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'enfant, jusqu'à ce que l'enfant soit suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.

- Il est recommandé que les enfants s'asseyent sur les sièges arrière pour éviter tout contact accidentel avec le levier de vitesses, la commande d'essuie-glace, etc.
- Utilisez le verrouillage de sécurité enfant des portes arrière ou la commande de verrouillage des vitres pour éviter que les enfants n'ouvrent la porte pendant la conduite ou n'actionnent accidentellement les lève-vitres électriques.
- Ne laissez pas des enfants en bas âge actionner des équipements pour lesquels il existe un risque de pincement, comme les lève-vitres électriques, le capot, le hayon, les sièges, etc.

AVERTISSEMENT

Ne laissez jamais d'enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule et ne leur confiez jamais la clé.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou d'enclencher le point mort. Le danger existe également que les enfants se blessent en jouant avec les vitres ou d'autres équipements du véhicule. En outre, des chaleurs extrêmes ou des températures extrêmement froides dans l'habitacle peuvent être mortelles pour les enfants.

Sièges de sécurité enfant

Tout siège de sécurité enfant, qu'il soit prévu pour les nourrissons ou les jeunes enfants, doit lui-même être convenablement attaché au siège à l'aide des ancrages LATCH ou de la partie abdominale de la sangle abdominale/diagonale.

La législation en vigueur dans les 50 états des États-Unis et au Canada impose désormais l'utilisation de sièges de sécurité enfant.

Points à retenir

Des études ont montré qu'il est beaucoup plus sûr d'installer un siège de sécurité enfant sur un siège arrière que sur le siège du passager avant.

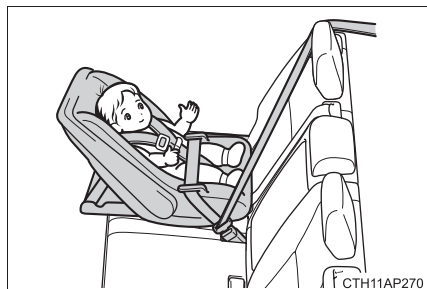
- Choisissez un siège de sécurité enfant adapté à votre véhicule et correspondant à l'âge et à la taille de l'enfant.
- Pour en savoir plus sur l'installation, suivez les instructions fournies avec le siège de sécurité enfant.

Des instructions d'installation générales sont fournies dans ce manuel. (→P. 62)

Types de sièges de sécurité enfant

Les sièges de sécurité enfant sont classés dans les 3 catégories suivantes, selon l'âge et la taille de l'enfant:

- Type dos à la route — Siège de sécurité nourrisson/siège modulable
- Type face à la route — Siège modulable



- Siège rehausseur



■ Sélection d'un siège de sécurité enfant adapté

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à l'enfant, jusqu'à ce que l'enfant soit suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.
- Si l'enfant est trop grand pour prendre place dans un siège de sécurité enfant, installez-le dans un siège arrière et utilisez la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 30)

**AVERTISSEMENT****■ Précautions relatives aux sièges de sécurité enfant**

- Pour une protection efficace en cas d'accidents et d'arrêts brusques, un enfant doit être correctement attaché avec la ceinture de sécurité ou installé dans un siège de sécurité enfant, selon l'âge et la taille de l'enfant. Tenir un enfant dans vos bras ne remplace pas un siège de sécurité enfant. En cas d'accident, l'enfant risque d'être projeté contre le pare-brise ou écrasé entre la personne qui le tient et les éléments de l'habitacle.
- Toyota vous recommande vivement d'utiliser un siège de sécurité enfant adapté à la taille de l'enfant et de l'installer sur le siège arrière. D'après les statistiques relatives aux accidents, un enfant est plus en sécurité lorsqu'il est correctement attaché sur le siège arrière que sur le siège avant.
- N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège passager avant, même si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé. En cas d'accident, par la violence et la vitesse de son déploiement, le coussin gonflable du passager avant peut blesser grièvement, voire tuer l'enfant si le siège de sécurité enfant type dos à la route est installé sur le siège passager avant.
- Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège du passager avant que dans une situation où il est impossible de faire autrement. Un siège de sécurité enfant qui nécessite le recours à une sangle de retenue supérieure ne doit pas être utilisé sur le siège du passager avant en raison de l'absence de dispositif d'arrimage prévu à cet effet sur le siège du passager avant. Redressez et reculez toujours le siège au maximum, même si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, car le coussin gonflable passager avant peut se déployer avec une vitesse et une force considérables. Sinon, l'enfant risque d'être grièvement blessé, voire tué.
- N'utilisez pas la rallonge de ceinture de sécurité pour installer un siège de sécurité enfant, que ce soit à l'avant ou à l'arrière. Si vous installez un siège de sécurité enfant avec la rallonge de ceinture de sécurité attachée à la ceinture de sécurité, la ceinture de sécurité ne retient pas correctement le siège de sécurité enfant, ce qui peut occasionner de graves blessures ou la mort de l'enfant ou d'autres passagers en cas d'arrêt brusque, d'embardée brusque ou d'accident.

 AVERTISSEMENT**■ Précautions relatives aux sièges de sécurité enfant**

- Ne laissez jamais un enfant appuyer sa tête ou une partie de son corps contre la porte ou contre la partie du siège, des montants avant ou arrière ou des rails latéraux de toit où les coussins gonflables latéraux SRS ou les coussins gonflables rideaux SRS se déploient, même si l'enfant est assis dans son siège de sécurité enfant. Le déploiement des coussins gonflables latéraux et des coussins gonflables rideaux SRS représente un danger, le choc pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles, chez l'enfant.
- Veillez à respecter toutes les instructions d'installation du siège de sécurité enfant fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant, et à fixer correctement le siège. S'il est mal arrimé, l'enfant pourrait être grièvement blessé, voire tué en cas d'arrêt brusque ou d'accident.

■ Lorsque des enfants se trouvent à bord du véhicule

Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou de l'enfant, elle risque de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves pouvant entraîner la mort.

Si cela se produit et que la boucle ne peut pas être détachée, des ciseaux doivent être utilisés pour couper la ceinture.

■ Lorsque le siège de sécurité enfant n'est pas utilisé

- Veillez à bien fixer le siège de sécurité enfant au siège, même lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne laissez pas le siège de sécurité enfant dans l'habitacle sans l'arrimer.
- S'il est nécessaire de détacher le siège de sécurité enfant, retirez-le du véhicule ou bien rangez-le dans le compartiment à bagages, de manière sûre. Si un appuie-tête a été retiré lors de l'installation d'un siège de sécurité enfant, installez toujours l'appuie-tête avant la conduite. Cela évitera qu'il blesse les occupants en cas de freinage brusque ou d'accident.

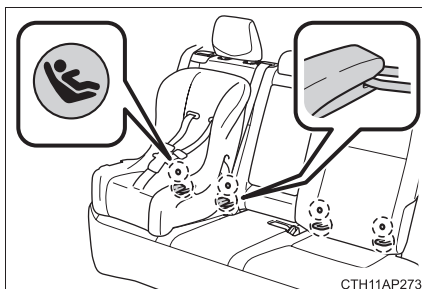
Installation du siège de sécurité enfant

Respectez les instructions fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant. Attachez solidement les sièges de sécurité enfant aux sièges au moyen des points d'ancrage LATCH ou d'une ceinture de sécurité. Attachez la sangle de retenue supérieure au moment d'installer le siège de sécurité enfant.

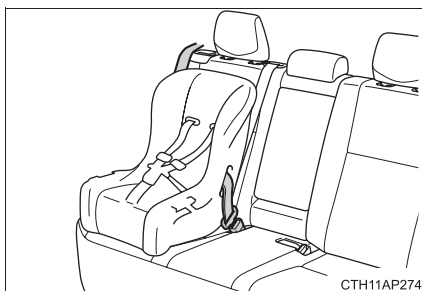
Vous pouvez utiliser la sangle abdominale/diagonale si votre siège de sécurité enfant n'est pas compatible avec le système LATCH (Points d'ancrage inférieurs et sangle de retenue pour siège de sécurité enfant).

Points d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant (→P. 63)

Des points d'ancrage LATCH sont prévus pour les sièges latéraux arrière. (L'emplacement des points d'ancrages est indiqué par des boutons fixés aux sièges.)

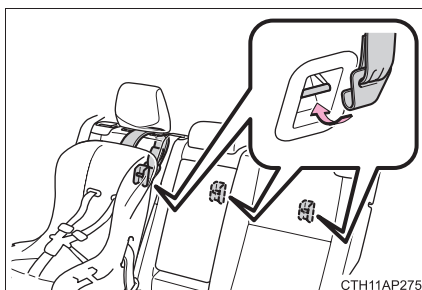


Installation avec une ceinture de sécurité (→P. 65)



Pattes d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure) (→P. 68)

Une patte d'ancrage est prévue pour chaque siège arrière.



Installation avec le système LATCH

- 1 Si le siège de sécurité enfant est gêné par un appuie-tête et ne peut pas être correctement installé, installez le siège de sécurité enfant après avoir retiré l'appuie-tête. (→P. 113)
- 2 Agrandissez légèrement l'espace entre le coussin de siège et le dossier de siège.

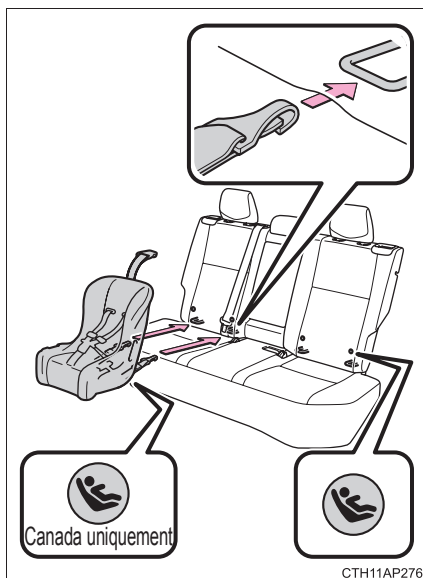
► Type A

- 3 Arrimez les crochets des sangles inférieures aux points d'ancrage LATCH.

Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, la sangle de retenue supérieure doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet. (→P. 68)

Pour les propriétaires au Canada:

Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieure.



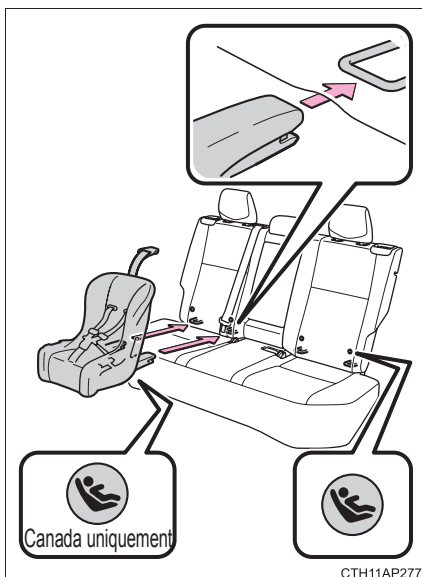
► Type B

- 3** Accrochez les boucles aux points d'ancrage LATCH.

Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, la sangle de retenue supérieure doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet. (→P. 68)

Pour les propriétaires au Canada:

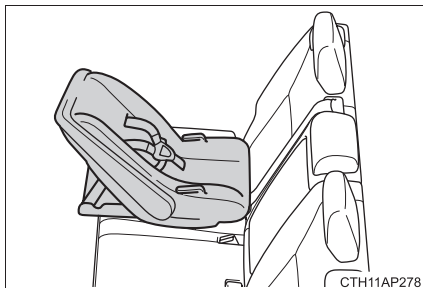
Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieure.



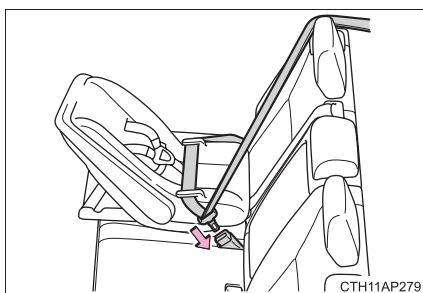
Installation du siège de sécurité enfant en utilisant une ceinture de sécurité

■ Type dos à la route — Siège de sécurité nourrisson/siège modulable

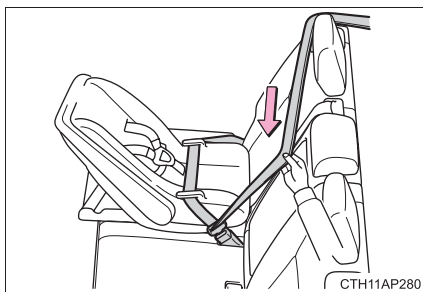
- 1 Placez le siège de sécurité enfant sur le siège arrière, dos à la route.



- 2 Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et insérez le pêne dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

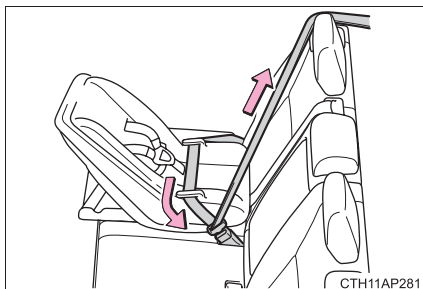


- 3 Déroulez complètement la sangle diagonale, puis laissez-la s'enrouler afin qu'elle se bloque. Une fois bloquée, la ceinture ne peut plus être déroulée.



- 4 Plaquez le siège de sécurité enfant contre le siège arrière et laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien bloqué en place.

Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour vérifier qu'elle ne peut plus être déroulée.



CTH11AP281

■ Type face à la route — Siège modulable

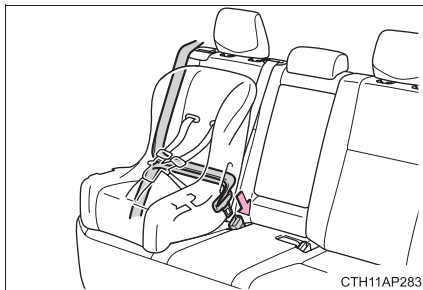
- 1 Placez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à l'avant du véhicule.

Si le siège de sécurité enfant est gêné par un appuie-tête et ne peut pas être correctement installé, installez le siège de sécurité enfant après avoir retiré l'appuie-tête. (→P. 113)



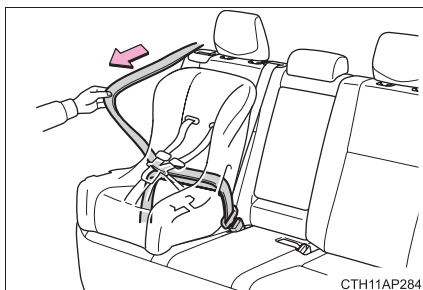
CTH11AP282

- 2 Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et insérez le pêne dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.



CTH11AP283

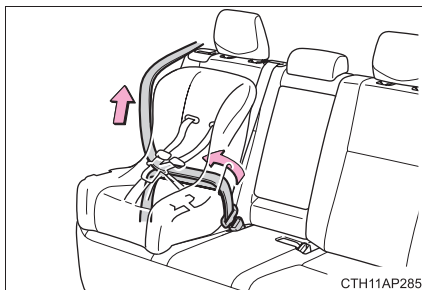
- 3 Déroulez complètement la sangle diagonale, puis laissez-la s'enrouler afin qu'elle se bloque. Une fois bloquée, la ceinture ne peut plus être déroulée.



CTH11AP284

- 4 Plaquez le siège de sécurité enfant contre le dossier de siège arrière et laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien bloqué en place.

Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour vérifier qu'elle ne peut plus être déroulée.

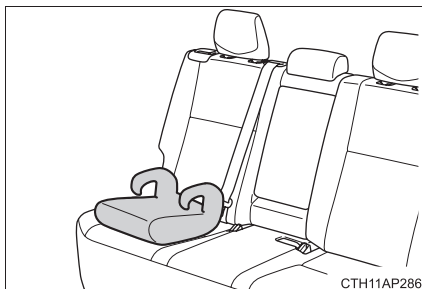


CTH11AP285

- 5 Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, la sangle de retenue supérieure doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet. (→P. 68)

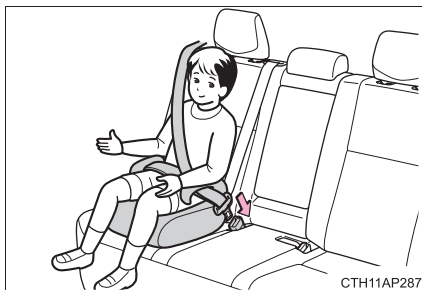
■ Siège rehausseur

- 1 Placez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à l'avant du véhicule.



CTH11AP286

- 2 Installez l'enfant dans le siège de sécurité enfant. Passez la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant conformément aux instructions fournies par le fabricant, puis insérez le pêne dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

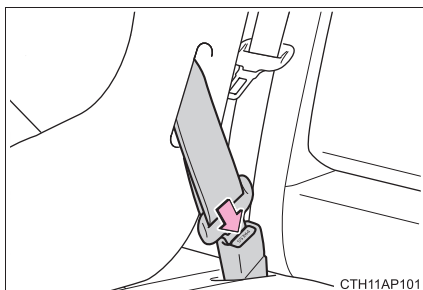


CTH11AP287

Vérifiez le positionnement correct de la sangle diagonale sur l'épaule de l'enfant, la sangle abdominale doit être placée le plus bas possible. (→P. 30)

Retrait d'un siège de sécurité enfant fixé au moyen d'une ceinture de sécurité

Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle et laissez la ceinture de sécurité s'enrouler complètement.

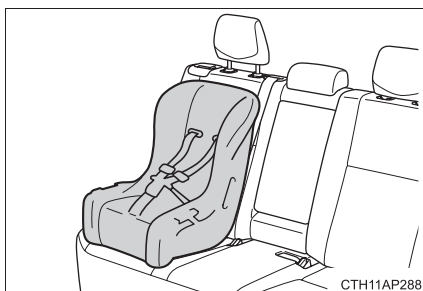


Sièges de sécurité enfant avec sangle de retenue supérieure

- 1 Les appuie-têtes doivent toujours être réglés sur la position la plus haute. (→P. 112)

Si le siège de sécurité enfant est gêné par un appuie-tête et ne peut pas être correctement installé, installez le siège de sécurité enfant après avoir retiré l'appuie-tête. (→P. 113)

- 2 Fixez le siège de sécurité enfant en utilisant la ceinture de sécurité ou des points d'ancrage LATCH.

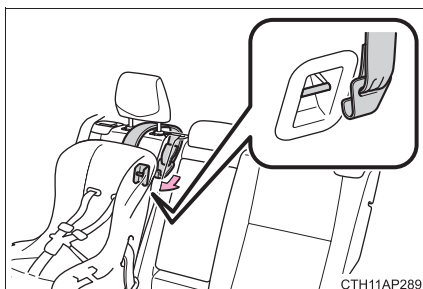


- 3 Retirez le cache-bagages. (→P. 237)

- 4 Fixez le crochet sur la patte d'ancrage et serrez la sangle de retenue supérieure.

Faites passer la sangle de retenue supérieure sous l'appuie-tête.

Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure est solidement attachée.



- 5** Sièges arrière latéraux uniquement: Réglez l'appuie-tête sur la position la plus basse. (→P. 112)

Si le siège de sécurité enfant est gêné par un appuie-tête et ne peut pas être correctement installé, retirez l'appuie-tête. (→P. 113)

■ **Législations et réglementations relatives aux points d'ancrage**

Le système LATCH est conforme à la norme FMVSS225 ou CMVSS210.2.
Les sièges de sécurité enfant conformes aux spécifications de la norme FMVSS213 ou CMVSS213 peuvent être utilisés.
Ce véhicule est conçu pour répondre aux normes SAE J1819.

⚠ AVERTISSEMENT**■ En cas d'installation d'un siège rehausseur**

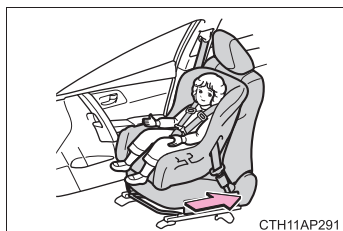
Pour empêcher l'activation du mode de verrouillage ALR de la ceinture, ne déroulez pas complètement la sangle diagonale. En mode ALR, la ceinture ne fonctionne qu'en tension. Ceci peut gêner ou blesser l'enfant. (→P. 32)

■ En cas d'installation d'un siège de sécurité enfant

Respectez les instructions fournies dans le manuel d'installation du siège de sécurité enfant et arrimez solidement le siège de sécurité enfant.

Si le siège de sécurité enfant n'est pas correctement fixé, l'enfant ou d'autres passagers risquent d'être gravement blessés, voire tués en cas de freinage brusque ou d'accident.

- Si le siège conducteur gêne le siège de sécurité enfant et empêche sa fixation correcte, installez le siège de sécurité enfant dans le siège arrière droit.
- Positionnez le siège du passager avant de sorte qu'il ne gêne pas le siège de sécurité enfant.
- Utilisez un siège de sécurité enfant type face à la route sur le siège avant seulement si cela est inévitable. Si vous installez un siège de sécurité enfant type face à la route sur le siège du passager avant, reculez toujours le siège au maximum, même si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles en cas de déploiement (gonflage) des coussins gonflables.



 AVERTISSEMENT**■ En cas d'installation d'un siège de sécurité enfant**

- Si vous installez un siège rehausseur, vérifiez toujours que la sangle diagonale passe au milieu de l'épaule de l'enfant. La ceinture doit être maintenue à l'écart du cou de l'enfant, mais ne doit pas non plus glisser de son épaule. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.
- Assurez-vous que la ceinture et le pêne sont bien verrouillés et que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée.
- Bougez le siège de sécurité enfant de gauche à droite et d'avant en arrière afin de vous assurer qu'il a été installé de façon sûre.
- Après vous être assuré de la bonne fixation du siège de sécurité enfant, ne procédez plus à aucun réglage du siège.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.

■ N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité

Si vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité lors de l'installation d'un siège de sécurité enfant, la ceinture de sécurité ne retient pas correctement le siège de sécurité enfant, ce qui peut occasionner de graves blessures ou la mort de l'enfant ou d'autres passagers en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

■ Pour fixer correctement un siège de sécurité enfant aux points d'ancrage

Lorsque vous utilisez les points d'ancrage LATCH, vérifiez qu'il n'y a aucun objet gênant à proximité des points d'ancrage et que la ceinture de sécurité n'est pas coincée derrière le siège de sécurité enfant. Assurez-vous que le siège de sécurité enfant est solidement arrimé, sinon l'enfant ou les autres passagers risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

Précautions concernant les gaz d'échappement

Des substances nocives pour le corps humain en cas d'inhalation se trouvent dans les gaz d'échappement.

AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), gaz nocif incolore et inodore. Respectez les précautions suivantes.

À défaut, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans le véhicule et de provoquer une sensation d'étourdissement qui peut être à l'origine d'un accident, ils peuvent aussi entraîner la mort ou de graves problèmes de santé.

■ Points importants pendant la conduite

- Laissez le hayon fermé.
- Si vous sentez des gaz d'échappement à l'intérieur du véhicule, même lorsque le hayon est fermé, ouvrez les vitres et faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

■ Lors du stationnement

- Si le véhicule se trouve dans une zone faiblement aérée ou dans un espace clos comme un garage, coupez le moteur.
- Ne quittez pas le véhicule pendant une période prolongée lorsque le moteur tourne.
Si une telle situation ne peut être évitée, gardez le véhicule dans un espace ouvert et assurez-vous que les fumées d'échappement ne pénètrent pas à l'intérieur du véhicule.
- Ne laissez pas tourner le moteur à proximité de congères de neige, ou dans une zone où il neige. Si de la neige s'accumule autour du véhicule pendant que le moteur tourne, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule.

■ Tuyau d'échappement

Le système d'échappement doit être contrôlé régulièrement. Si celui-ci présente un trou ou une fissure dus à la corrosion, un joint endommagé ou des bruits d'échappement anormaux, assurez-vous de faire inspecter et réparer le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Système d'antidémarrage

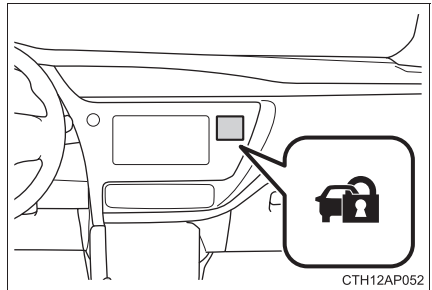
Les clés du véhicule contiennent une puce de transpondeur qui empêche le démarrage du moteur si la clé n'a pas été préalablement enregistrée dans l'ordinateur de bord du véhicule.

Ne laissez jamais les clés à l'intérieur du véhicule lorsque vous quittez le véhicule.

Ce système est conçu pour aider à la prévention du vol du véhicule, il ne constitue toutefois pas une garantie absolue contre les vols de véhicules.

Le témoin indicateur clignote dès lors que vous retirez la clé du contact du moteur, pour indiquer que le système est actif.

Le témoin indicateur arrête de clignoter une fois la clé enregistrée insérée dans le contact du moteur, pour indiquer la désactivation du système.



■ Entretien du système

Le système d'antidémarrage dont est équipé le véhicule ne nécessite aucun entretien.

■ Conditions risquant d'entraîner un dysfonctionnement du système

- Si la partie de préhension de la clé est en contact avec un objet métallique
- Si la clé est à proximité ou en contact avec une clé du système de sécurité (clé avec puce de transpondeur intégrée) d'un autre véhicule

■ Certifications du système d'antidémarrage

- Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID: MOZRI-42BTY

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) ce dispositif doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris les interférences susceptibles de provoquer un fonctionnement non souhaité.

Tout changement ou modification non expressément approuvés par l'organisme responsable de l'homologation sont susceptibles d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

- Pour les véhicules commercialisés au Canada

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.



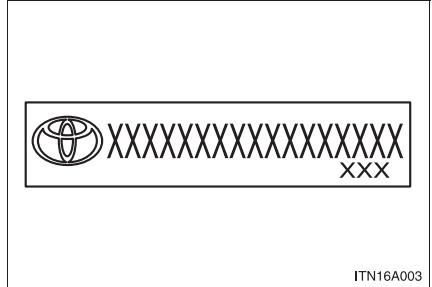
NOTE

■ Pour garantir le bon fonctionnement du système

Ne modifiez et ne démontez pas le système. S'il a été modifié ou retiré, il n'est plus garanti que le système fonctionne normalement.

Étiquettes de prévention contre le vol (États-Unis)

Ces étiquettes sont apposées sur le véhicule afin de lutter contre le vol, en facilitant le repérage et la récupération des pièces issues des véhicules volés. Ne les retirez pas, sous peine de poursuites judiciaires.



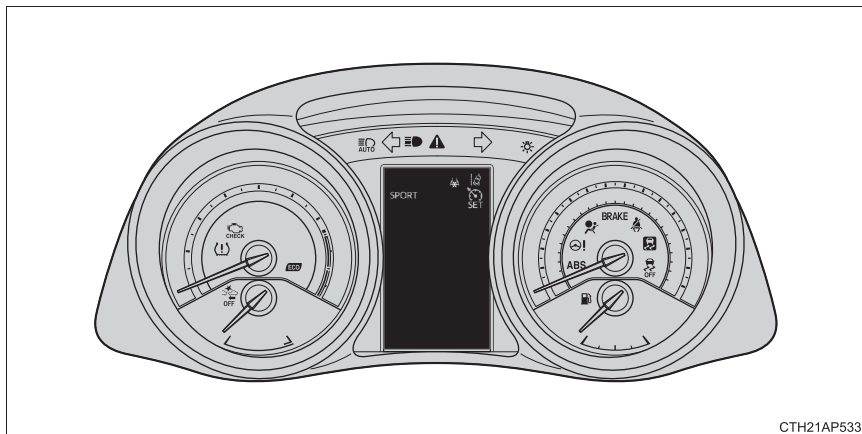
Bloc d'instrumentation**2****2. Combiné d'instruments**

Témoins et témoins d'avertissement.....	78
Jauges et instruments.....	82
Écran multifonctionnel.....	84

Témoins et témoins d'avertissement

Les témoins et témoins d'avertissement du combiné d'instruments et de la console centrale informent le conducteur de l'état des différents systèmes du véhicule.

À titre explicatif, l'illustration suivante montre tous les témoins d'avertissement et les témoins allumés.



CTH21AP533

Les unités utilisées par les instruments et certains témoins peuvent varier en fonction de la région cible.

Témoins d'avertissement

Les témoins d'avertissement informent le conducteur des dysfonctionnements présents dans les systèmes du véhicule.

^{*1} 	Témoin d'avertissement du système de freinage (→P. 322)	^{*1} 	Témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique (→P. 323)
^{*1} 	Témoin d'avertissement du système de freinage (→P. 322)	^{*1} 	Témoin de perte d'adhérence (→P. 323)
^{*1} 	Témoin indicateur de dysfonctionnement (→P. 322)		Témoin d'avertissement de niveau de carburant insuffisant (→P. 323)
^{*1} 	Témoin indicateur de dysfonctionnement (→P. 322)		Témoin de rappel de ceinture de sécurité (→P. 324)
^{*1} 	Témoin d'avertissement SRS (→P. 323)	^{*1} 	Témoin d'avertissement de pression des pneus (→P. 325)
^{*1} 	Témoin d'avertissement ABS (→P. 323)	^{*1} 	Témoin d'avertissement principal (→P. 325)
^{*1} 	Témoin d'avertissement ABS (→P. 323)	^{*1, 2} 	Témoin d'avertissement PCS (→P. 324)

(États-Unis)

(Canada)

(États-Unis)

(Canada)

(États-Unis)

(Canada)

*1: Ces témoins s'allument lorsque le contact du moteur est placé sur la position "ON" pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après le démarrage du moteur, ou après quelques secondes. Il peut y avoir un dysfonctionnement dans le système si un témoin ne s'allume pas, ou s'éteint. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

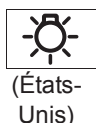
*2: Sur modèles équipés

Témoins

Les témoins informent le conducteur de l'état de fonctionnement des différents systèmes du véhicule.



Témoin des clignotants
(→P. 156)



Témoin de phares
(→P. 158)



Témoin de feux arrière
(→P. 158)
(Canada)



Témoin de feux de route
(→P. 158)



*1, 6

Témoin de feux de route automatiques (→P. 197)



Témoin de régulateur de vitesse (→P. 202)



Témoin "SET" de régulateur de vitesse
(→P. 202)



*1, 2

Témoin de perte d'adhérence (→P. 208)



*1

Témoin VSC OFF
(→P. 209)



*1, 3, 6

Témoin indicateur d'éco-conduite (→P. 90)



*4

Témoin de sécurité
(→P. 73)



*6

Témoin de mode sport
(→P. 149)



*5

Témoin de température extérieure basse
(→P. 82)



*1, 4

Témoin "AIR BAG ON/OFF" (→P. 51)



*6

Témoin LDA (alerte de sortie de voie)
(→P. 191)



*1, 6, 7

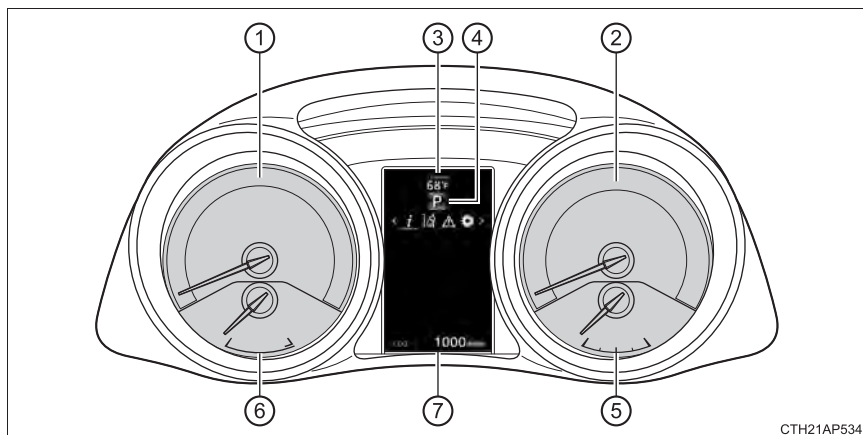
Témoin d'avertissement PCS (→P. 177)

- *1: Ces témoins s'allument lorsque le contact du moteur est placé sur la position "ON" pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après le démarrage du moteur, ou après quelques secondes. Il peut y avoir un dysfonctionnement dans le système si un témoin ne s'allume pas, ou s'éteint. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- *2: Le témoin clignote pour indiquer que le système est actif.
- *3: Le témoin ne s'allume pas lorsque le système est désactivé.
- *4: Ce témoin s'allume sur la console centrale.
- *5: Lorsque la température extérieure est d'environ 37°F (3°C) ou moins, le témoin clignote pendant environ 10 secondes, puis reste allumé.
- *6: Sur modèles équipés
- *7: Le témoin s'allume lorsque le système est désactivé.

**AVERTISSEMENT****■ Si le témoin d'avertissement d'un système de sécurité ne s'allume pas**

Si le témoin d'un système de sécurité tel que les témoins d'avertissement ABS ou SRS ne s'allume pas au démarrage du moteur, cela peut signifier que le système incriminé n'est pas en mesure de vous offrir sa protection en cas d'accident, ce qui peut entraîner la mort ou de graves blessures. Faites contrôler immédiatement le véhicule par votre concessionnaire Toyota si cela se produit.

Jauges et instruments



CTH21AP534

- ① **Compte-tours**
Affiche le régime moteur en tours par minute.
- ② **Compteur de vitesse**
Affiche la vitesse du véhicule.
- ③ **Température extérieure**
Affiche la température extérieure dans une plage comprise entre -40°F (-40°C) et 122°F (50°C).
Le témoin de température extérieure basse s'allume lorsque la température ambiante est inférieure ou égale à 37°F (3°C).
- ④ **Témoin de position du levier de vitesses et de position de rapport (sur modèles équipés)**
→P. 148
- ⑤ **Jauge de carburant**
Affiche la quantité de carburant restant dans le réservoir.
- ⑥ **Jauge de température du liquide de refroidissement moteur**
Affiche la température du liquide de refroidissement moteur.
- ⑦ **Écran multifonctionnel**
→P. 84

■ Les instruments et l'affichage s'allument lorsque

Le contact du moteur est sur la position "ON".

■ Affichage de la température extérieure

- Dans les situations suivantes, la température extérieure correcte risque de ne pas s'afficher, ou le temps de réponse de l'affichage risque d'être plus long qu'à l'accoutumée.
 - Lorsque le véhicule est à l'arrêt ou roule à basse vitesse (moins de 9 mph [15 km/h])
 - Lorsque la température extérieure a brusquement changé (à l'entrée/la sortie d'un garage, dans un tunnel, etc.)
- Si "—" est affiché en permanence, il est possible que le système soit défectueux. Amenez votre véhicule chez votre concessionnaire Toyota.



NOTE

■ Pour éviter d'endommager le moteur et ses composants

- Ne laissez pas l'aiguille du compte-tours entrer dans la zone rouge, laquelle indique le régime moteur maximal.
- Il est possible que le moteur soit en train de surchauffer si la jauge de température de liquide de refroidissement moteur entre dans la zone rouge. Dans ce cas, arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr, et vérifiez le moteur une fois ce dernier complètement refroidi. (→P. 351)

Écran multifonctionnel

Contenu de l'affichage

L'écran multifonctionnel présente au conducteur diverses données relatives à la conduite, telles que la température extérieure actuelle. L'écran multifonctionnel peut également être utilisé pour modifier les réglages de l'écran et d'autres réglages.

- Température extérieure
(→P. 82)
- Témoin de position du levier de vitesses et de position de rapport (sur modèles équipés)
(→P. 148)

- Écran contextuel

Dans certains cas, un message d'avertissement ou l'état de fonctionnement d'un système s'affiche provisoirement sur l'écran multifonctionnel.

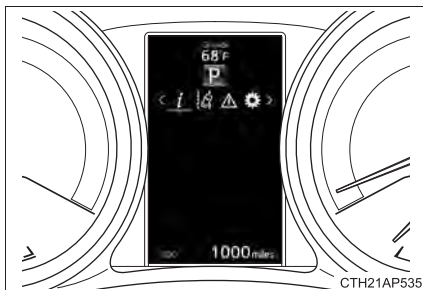
- Informations relatives au trajet/Commande d'éclairage des instruments (→P. 85)

Affiche les éléments suivants:

- Totalisateur kilométrique
- Totalisateur partiel
- Commande d'éclairage des instruments

- Icones de menu (→P. 86)

Sélectionnez un icône de menu pour afficher son contenu.



Informations relatives à la conduite (→P. 87)

Sélectionnez pour afficher les différentes données relatives à la conduite.



État opérationnel du système LDA (alerte de sortie de voie) (sur modèles équipés) (→P. 191)

Sélectionnez pour afficher l'état opérationnel du système LDA.



Affichage d'un message d'avertissement (→P. 332)

Sélectionnez pour afficher les messages d'avertissement et les mesures à prendre en cas de détection d'un dysfonctionnement.



Affichage des réglages (→P. 89)

Sélectionnez pour modifier les réglages d'affichage des instruments et d'autres réglages.

Informations relatives au trajet/Commande d'éclairage des instruments

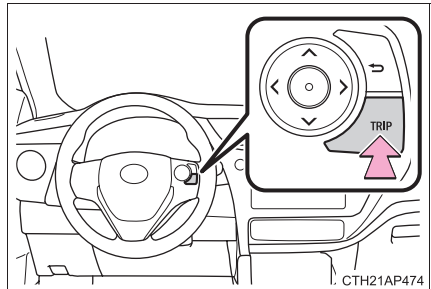
2

Bloc d'instrumentation

◆ Modification de l'affichage

Pour changer l'élément affiché, appuyez sur la commande "TRIP".

À chaque fois que vous appuyez sur la commande, l'élément affiché change.



◆ Affichage des éléments

■ Totalisateur kilométrique

Affiche la distance totale parcourue par le véhicule.

■ Totalisateur partiel A/totalisateur partiel B

Affiche la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro. Les totalisateurs partiels A et B permettent d'enregistrer et d'afficher différentes distances indépendamment.

Pour réinitialiser, affichez le totalisateur partiel souhaité et maintenez la commande "TRIP" appuyée.

■ Commande d'éclairage des instruments

Affiche l'écran de commande de l'éclairage des instruments.

- La luminosité des instruments peut être réglée individuellement pour le mode jour et le mode nuit*.
- Si la luminosité des instruments est réglée lorsque les feux arrière sont allumés, la luminosité de la montre et des autres éléments est également réglée.
- Pour régler la luminosité, affichez l'écran de commande de l'éclairage des instruments et maintenez la commande "TRIP" appuyée.

*: Mode jour et mode nuit: →P. 90

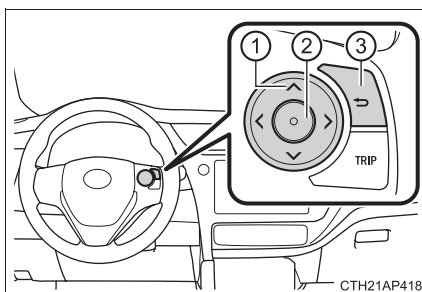
Icones de menu

◆ Actionnement des commandes de réglage des instruments

L'écran multifonctionnel est utilisé à l'aide des commandes de réglage des instruments.

① < > : Sélectionnez les icônes de menu

^ v : Changez l'élément affiché, faites défiler l'écran vers le haut/bas et déplacez le curseur vers le haut/bas



② Appuyez: Entrez/Réglez

Maintenez appuyé: Réinitialisez

③ Revenez à l'écran précédent

◆ Informations relatives à la conduite

■ Informations de conduite 1/Informations de conduite 2

Affiche des informations de conduite telles que les suivantes:

- Informations relatives à la conduite 1
 - Consommation de carburant actuelle
 - Économie moyenne de carburant (après la réinitialisation)
- Informations relatives à la conduite 2
 - Distance (autonomie)
 - Vitesse moyenne du véhicule (après la réinitialisation)

Les éléments affichés (énumérés ci-dessous) peuvent être modifiés sur l'écran des réglages. (→P. 89)

Élément	Contenu
Consommation de carburant actuelle	Affiche la consommation de carburant actuelle instantanée
Économie moyenne de carburant (après la réinitialisation)	Affiche la consommation moyenne de carburant depuis la réinitialisation de l'affichage ^{*1, 2}
Économie moyenne de carburant (après le démarrage)	Affiche la consommation moyenne de carburant depuis le démarrage du moteur ^{*2}
Économie moyenne de carburant (après ravitaillement en carburant)	Affiche la consommation moyenne de carburant depuis le ravitaillement en carburant ^{*2, 3}
Vitesse moyenne du véhicule (après la réinitialisation)	Affiche la vitesse moyenne du véhicule depuis la réinitialisation de l'affichage ^{*1}
Vitesse moyenne du véhicule (après le démarrage)	Affiche la vitesse moyenne du véhicule depuis le démarrage du moteur
Temps écoulé (après réinitialisation)	Affiche le temps écoulé depuis la réinitialisation de l'affichage ^{*1}
Temps écoulé (après le démarrage)	Affiche le temps écoulé depuis le démarrage du moteur
Distance (autonomie)	Affiche l'autonomie avec le carburant restant ^{*3, 4}

Élément	Contenu
Distance (après le démarrage)	Affiche la distance parcourue depuis le démarrage du véhicule
Vide	Aucun élément

- *1: Pour réinitialiser, affichez l'élément souhaité et maintenez  appuyé. Si les deux éléments affichés peuvent être réinitialisés, un écran de sélection de réinitialisation apparaît.
- *2: Utilisez la consommation de carburant affichée comme référence.
- *3: Si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant dans le réservoir, l'affichage peut ne pas être mis à jour.
Lorsque vous réapprovisionnez le véhicule en carburant, placez le contact du moteur sur arrêt. Si le véhicule est approvisionné en carburant sans que le contact du moteur ne soit placé sur arrêt, l'affichage peut ne pas être mis à jour.
- *4: Cette distance est calculée sur la base de votre consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance réelle pouvant être parcourue peut différer de celle affichée.

■ Témoin d'éco-conduite (sur modèles équipés)

→P. 90

■ Vide (aucun élément)

Affiche aucun élément des informations de conduite.

◆ Affichage des réglages

■ Sensibilité de l'avertissement LDA (alerte de sortie de voie) (sur modèles équipés)

La sensibilité de l'avertissement LDA peut être paramétrée sur 2 niveaux différents.

■ Témoin indicateur d'éco-conduite (sur modèles équipés)

Sélectionnez pour activer/désactiver le témoin indicateur d'éco-conduite.

■ Langue

Sélectionnez pour modifier la langue sur l'affichage.

■ Unités

Sélectionnez pour modifier les unités de mesure affichées sur l'écran multifonctionnel.

■ Informations de conduite 1/Informations de conduite 2

Sélectionnez pour sélectionner jusqu'à 2 éléments qui seront affichés sur l'écran d'informations de conduite 1 et sur l'écran d'informations de conduite 2 respectivement. (→P. 87)

■ Programme d'entretien (États-Unis uniquement)

Sélectionnez pour réinitialiser le message indiquant qu'un entretien est nécessaire une fois l'entretien requis effectué. (→P. 251)

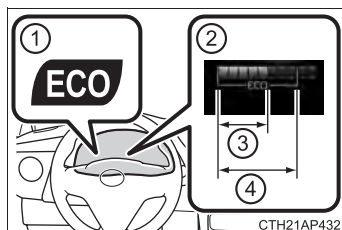
■ Initialisez l'affichage

Sélectionnez pour réinitialiser les réglages d'affichage des instruments. (→P. 384)

■ Témoin d'éco-conduite (sur modèles équipés)

① Témoin indicateur d'éco-conduite

Lors de l'accélération pendant une conduite éco-responsable (éco-conduite), le témoin indicateur d'éco-conduite s'allume. Lorsque l'accélération dépasse la zone d'éco-conduite ou lorsque le véhicule est à l'arrêt, le témoin s'éteint.



② Affichage de la zone du témoin d'éco-conduite

Suggère la zone d'éco-conduite avec le rapport d'éco-conduite actuel basé sur l'accélération.

③ Rapport d'éco-conduite basé sur l'accélération

Si l'accélération dépasse la zone d'éco-conduite, le côté droit de l'affichage de la zone du témoin d'éco-conduite s'allume et le témoin indicateur d'éco-conduite s'éteint.

④ Zone d'éco-conduite

Le témoin d'éco-conduite ne s'allume pas dans les conditions suivantes:

- Le levier de vitesses est sur une position autre que D.
- Le mode sport est sélectionné.
- La vitesse du véhicule est d'environ 80 mph (130 km/h) ou plus.

■ Luminosité des instruments (mode jour et mode nuit)

- La luminosité des instruments commute entre le mode jour et le mode nuit.
 - Mode jour: Lorsque les feux arrière sont éteints ou lorsque les feux arrière sont allumés mais que la zone environnante est lumineuse
 - Mode nuit: Lorsque les feux arrière sont allumés et que la zone environnante est sombre
- En mode nuit, la luminosité est légèrement réduite à moins que les instruments soient réglés sur le niveau de luminosité maximum.

■ Interruption de l'affichage des réglages

- Pendant la conduite, l'écran multifonctionnel ne peut pas être placé en mode de réglage. Avant de modifier les réglages, arrêtez le véhicule en lieu sûr.
- Dans les situations suivantes, le fonctionnement certains écrans de réglages peut être temporairement interrompu.
 - Lorsqu'un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel
 - Lorsque le véhicule commence à rouler

■ Lorsque vous débranchez et rebranchez les bornes de la batterie

Les données des informations de conduite sont réinitialisées.

■ Affichage à cristaux liquides

De petits points ou des points de lumière sont susceptibles d'apparaître sur l'écran. Ce phénomène est caractéristique des écrans à cristaux liquides et n'empêche nullement de continuer de s'en servir.

⚠ AVERTISSEMENT**■ Précautions d'usage pendant la conduite**

- Lorsque vous utilisez l'écran multifonctionnel pendant la conduite, faites particulièrement attention à la sécurité aux alentours du véhicule.
- Ne regardez pas en permanence l'écran multifonctionnel pendant la conduite car vous risquez de ne pas voir des piétons, des objets sur la route, etc. devant le véhicule.

■ Écran d'informations par temps froid

Laissez l'habitacle du véhicule se réchauffer avant d'utiliser l'écran d'informations à cristaux liquides. À des températures extrêmement basses, le temps de réponse de l'écran d'affichage des informations peut être lent, et les changements d'affichage peuvent être retardés.

Par exemple, un retard est constaté entre le changement de rapport réalisé par le conducteur et le nouveau numéro de rapport qui s'affiche. En raison de ce retard, le conducteur risque de rétrograder à nouveau et de provoquer un ralentissement brutal et excessif en raison du frein moteur, voire un accident pouvant entraîner des blessures ou la mort.

■ Précautions à prendre lors de la configuration de l'écran

Le moteur devant être en marche pendant la configuration de l'écran, veillez à ce que le véhicule soit stationné dans un lieu où la ventilation est suffisante. Dans un espace clos, comme un garage, les gaz d'échappement chargés de monoxyde de carbone (CO) toxique risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule. Cela peut entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

⚠ NOTE**■ Pendant la configuration de l'affichage**

Pour éviter la décharge de la batterie, veillez à ce que le moteur soit en marche pendant que vous configurez les fonctions d'affichage.

Fonctionnement de chaque composant

3

3-1. Informations relatives aux clés

Clés 94

3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes

Portes latérales 99

Hayon 103

3-3. Réglage des sièges

Sièges avant 108

Sièges arrière 110

Appuie-têtes 112

3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs

Volant 115

Rétroviseur intérieur 117

Rétroviseurs
extérieurs 118

3-5. Ouverture et fermeture des vitres

Lève-vitres électriques 120

Clés

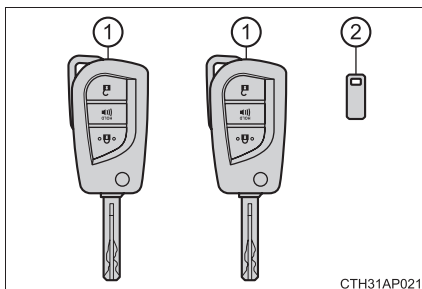
Clés

Le véhicule est livré avec les clés suivantes.

① Clés

Utilisation de la fonction de télécommande du verrouillage centralisé

② Plaque du numéro de clé



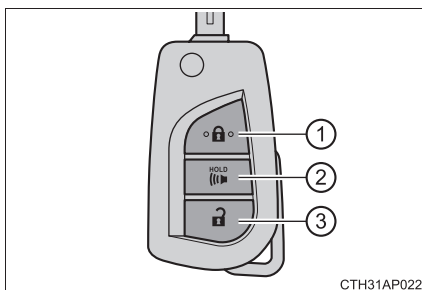
CTH31AP021

Télécommande du verrouillage centralisé

① Verrouille toutes les portes (→P. 99)

② Déclenche l'alarme (→P. 95)

③ Déverrouille toutes les portes (→P. 99)



CTH31AP022

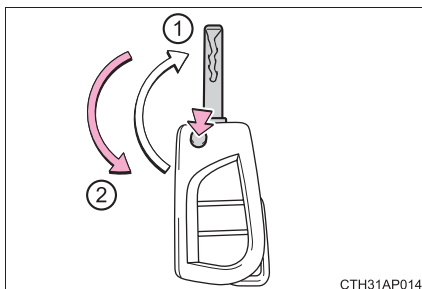
Utilisation de la clé

① Libérer

Pour libérer la clé, appuyez sur le bouton

② Repli

Pour ranger la clé, appuyez sur bouton puis rabattez la clé.



CTH31AP014

■ Mode panique

Si vous appuyez sur  pendant plus d'une seconde environ, une alarme se déclenche de manière intermittente et les feux du véhicule clignotent afin de dissuader quiconque de pénétrer à bord du véhicule par effraction ou de l'endommager.

Pour arrêter l'alarme, appuyez sur n'importe quel bouton de la télécommande du verrouillage centralisé.



■ Si vous perdez vos clés

Votre concessionnaire Toyota est en mesure de réaliser de nouvelles clés d'origine, à condition de lui fournir l'autre clé et le numéro de la clé gravé sur la plaque qui l'accompagne. Conservez la plaque en lieu sûr, par exemple dans votre portefeuille, et non dans le véhicule.

■ En cas de voyage en avion

Lorsque vous montez à bord d'un avion avec la télécommande du verrouillage centralisé, prenez garde de n'appuyer sur aucun de ses boutons tant que vous êtes dans la cabine de l'avion. Si vous transportez la clé dans votre sac, etc., assurez-vous que les boutons ne sont pas susceptibles d'être actionnés accidentellement. Toute pression sur l'un des boutons de la clé risque d'entraîner une émission d'ondes radio qui pourraient perturber le fonctionnement de l'avion.

■ Conditions affectant le fonctionnement de la télécommande du verrouillage centralisé

La fonction de télécommande du verrouillage centralisé risque de ne pas fonctionner normalement dans les situations suivantes:

- Lorsque la pile de la clé à télécommande est usée
- Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radio, d'un grand panneau d'affichage, d'un aéroport ou de toute autre installation produisant des ondes radio fortes ou un important bruit électrique
- Si vous transportez une radio portable, un téléphone mobile ou des autres dispositifs de communication sans fil
- Lorsque plusieurs clés à télécommandes sont à proximité
- Lorsque la clé à télécommande est en contact avec, ou recouverte par, un objet métallique
- Lorsqu'une clé à télécommande (émettant des ondes radio) est utilisée à proximité
- Lorsque la clé à télécommande est laissée à proximité d'un dispositif électrique tel qu'un ordinateur
- Si un film teinté contenant du métal ou des objets métalliques sont fixés à la lunette arrière

■ Décharge de la pile de la clé

Si la fonction de télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas, la pile peut être usée. Remplacez la pile si nécessaire. (→P. 296)

■ En cas de décharge complète de la pile de la clé

→P. 296

■ En cas d'utilisation d'une mauvaise clé

Le cylindre de serrure tourne dans le vide, isolé du mécanisme interne.

■ Personnalisation

Les réglages (par ex. système de télécommande du verrouillage centralisé) peuvent être modifiés.

(Fonctions personnalisables: →P. 383)

■ Certification de la télécommande du verrouillage centralisé

- Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID: HYQ23AAH

REMARQUE:

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) ce dispositif doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris les interférences susceptibles de provoquer un fonctionnement non souhaité.

AVERTISSEMENT FCC:

Tout changement ou modification non expressément approuvés par l'organisme responsable de l'homologation sont susceptibles d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

FCC ID: HYQ12BFA

REMARQUE:

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) ce dispositif doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris les interférences susceptibles de provoquer un fonctionnement non souhaité.

AVERTISSEMENT FCC:

Tout changement ou modification non expressément approuvés par l'organisme responsable de l'homologation sont susceptibles d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

Le numéro de certification FCC ID/IC se trouve à l'intérieur de l'équipement. Vous pouvez voir le code ID/numéro lors du remplacement de la pile.

► Pour les véhicules commercialisés au Canada

FCC ID: HYQ12BFA

NOTE:

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

- (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

L'identification FCC/le numéro d'accréditation IC est apposé(e) à l'intérieur de l'appareil. Cette identification/ce numéro est visible au remplacement de la pile.



NOTE

■ **Pour éviter d'endommager les clés**

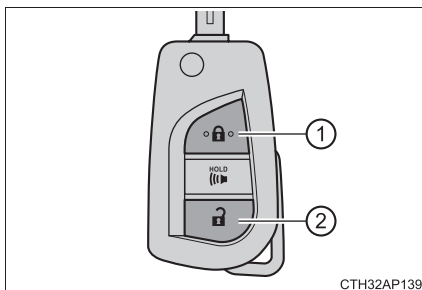
- Ne laissez pas tomber les clés, ne leur faites pas subir de chocs violents, ne les tordez pas.
- N'exposez pas les clés à des températures élevées pendant une période prolongée.
- Ne mouillez pas les clés et ne les lavez pas dans un nettoyeur à ultrasons etc.
- N'attachez pas de matériaux métalliques ou magnétiques aux clés et ne placez pas les clés à proximité de tels matériaux.
- Ne démontez pas les clés.
- Ne placez aucun autocollant ou autre sur la surface de la clé.

Portes latérales

Déverrouillage et verrouillage des portes depuis l'extérieur

◆ Télécommande du verrouillage centralisé

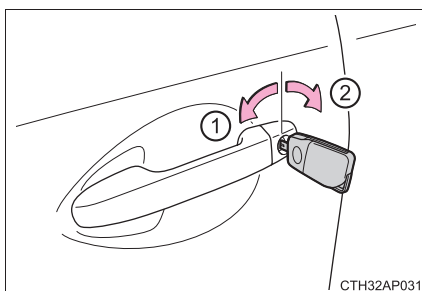
- ① Verrouille toutes les portes
Vérifiez que la porte est correctement verrouillée.
- ② Déverrouille toutes les portes
Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez de nouveau sur le bouton dans les 5 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.



◆ Clé

Tournez la clé pour manœuvrer les portes comme suit:

- ① Verrouille toutes les portes
- ② Déverrouille toutes les portes
Tournez la clé pour déverrouiller la porte conducteur. Tournez la clé à nouveau une fois pour déverrouiller les autres portes.



■ Signaux de fonctionnement

Un signal sonore retentit et les feux de détresse clignotent pour indiquer que les portes ont été verrouillées/déverrouillées au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé. (Verrouillage: une fois; Déverrouillage: deux fois)

■ Fonction de sécurité

Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé, la fonction de sécurité verrouille à nouveau automatiquement le véhicule.

■ Signal sonore de verrouillage des portes

Si vous essayez de verrouiller les portes au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé alors qu'une porte n'est pas complètement fermée, un signal sonore retentit en continu pendant 5 secondes. Fermez complètement la porte pour arrêter le signal sonore, puis verrouillez les portes à nouveau.

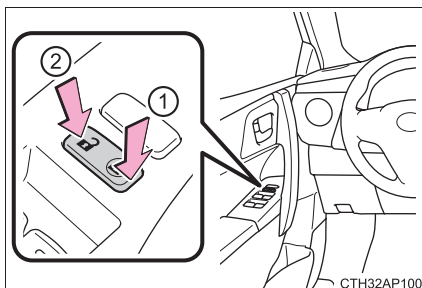
■ Si la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas correctement

Remplacez la pile par une neuve dès qu'elle est usée. (→P. 296)

Déverrouillage et verrouillage des portes depuis l'intérieur

◆ Commande de verrouillage des portes

- ① Verrouille toutes les portes
- ② Déverrouille toutes les portes

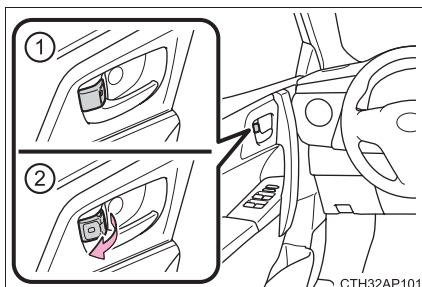


CTH32AP100

◆ Boutons de verrouillage intérieurs

- ① Verrouille la porte
- ② Déverrouille la porte

Vous pouvez ouvrir les portes avant en tirant la poignée intérieure, même lorsque les boutons de verrouillage sont placés sur la position de verrouillage.



CTH32AP101

Verrouillage des portes depuis l'extérieur, sans clé

- 1 Placez le bouton de verrouillage intérieur sur la position de verrouillage.
- 2 Fermez la porte.

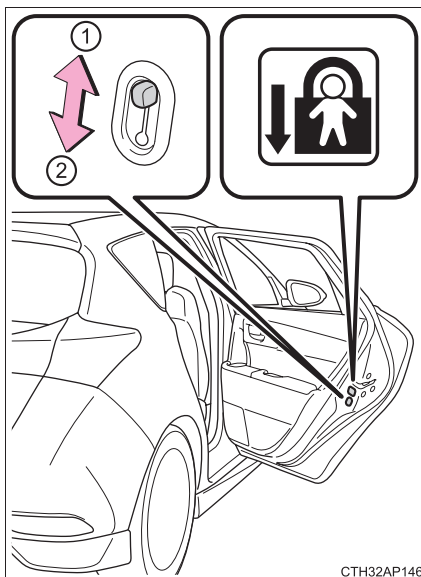
La porte ne peut pas être verrouillée si l'une des portes avant est ouverte alors que la clé est insérée dans le contact du moteur.

Verrouillage de sécurité enfants des portes arrière

La porte ne peut pas être ouverte depuis l'intérieur du véhicule lorsque le verrouillage est enclenché.

- ① Déverrouillez
- ② Verrouillez

Vous pouvez actionner ces verrouillages afin d'empêcher les enfants d'ouvrir les portes arrière. Appuyez sur chaque contact de porte arrière pour verrouiller chacune des portes arrière.



CTH32AP146

■ Avertisseur sonore de porte ouverte

Si une porte ou le hayon ne sont pas complètement fermés, un signal sonore se déclenche lorsque la véhicule atteint une vitesse de 3 mph (5 km/h).

La porte ou le hayon ouvert(e) est indiqué(e) sur l'écran multifonctionnel.

■ Conditions affectant le fonctionnement de la télécommande du verrouillage centralisé

→P. 96

■ Personnalisation

Les réglages (par ex. la fonction de déverrouillage avec une clé) peuvent être modifiés.

(Fonctions personnalisables: →P. 383)

**AVERTISSEMENT****■ Pour éviter tout accident**

Respectez les précautions suivantes lorsque vous conduisez le véhicule. Le non-respect de ces précautions peut provoquer l'ouverture d'une porte et la chute d'un passager, et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Vérifiez que toutes les portes sont correctement fermées et verrouillées.
- Ne tirez pas sur la poignée intérieure des portes pendant que le véhicule roule.

Soyez particulièrement prudent en ce qui concerne les portes avant, car les portes peuvent être ouvertes, même si les boutons de verrouillage intérieurs sont placés sur la position de verrouillage.

- Enclenchez les verrouillages de sécurité enfants des portes arrière lorsque des enfants sont assis sur les sièges arrière.

Hayon

Il est possible de verrouiller/déverrouiller le hayon et de l'ouvrir en procédant comme suit.

Déverrouillage et verrouillage du hayon

■ Commande de verrouillage des portes

→P. 100

■ Télécommande du verrouillage centralisé

→P. 99

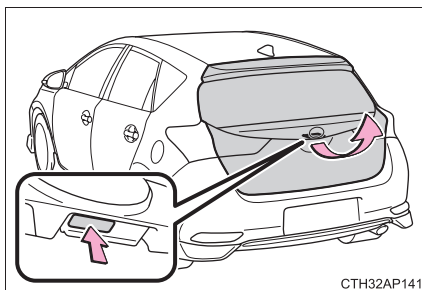
■ Clé

→P. 99

Ouverture du hayon

Tirez le hayon vers le haut tout en appuyant sur la commande de mécanisme d'ouverture du hayon.

Le hayon ne peut pas être refermé immédiatement après pression sur la commande de mécanisme d'ouverture du hayon.



CTH32AP141

■ Signaux de fonctionnement

Un signal sonore retentit et les feux de détresse clignotent pour indiquer que les portes ont été verrouillées/déverrouillées au moyen de la télécommande du verrouillage centralisé. (Verrouillage: une fois; Déverrouillage: deux fois)

■ Avertisseur sonore de porte ouverte

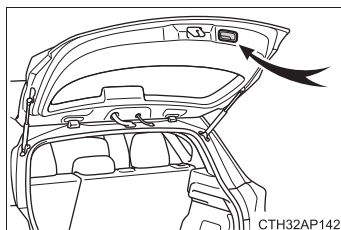
Si une porte ou le hayon ne sont pas complètement fermés, un signal sonore se déclenche lorsque la véhicule atteint une vitesse de 3 mph (5 km/h).

La porte ou le hayon ouvert(e) est indiqué(e) sur l'écran multifonctionnel.

■ Lors de la fermeture du hayon

Abaissez le hayon à l'aide de la poignée du hayon, et assurez-vous de bien le pousser vers le bas, depuis l'extérieur, pour le fermer.

Veillez à ne pas fermer le hayon en tirant de biais sur la poignée.



■ Éclairage de compartiment à bagages

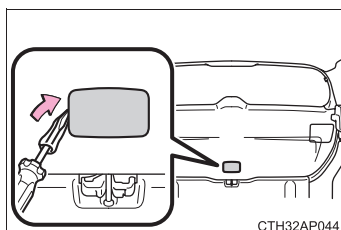
L'éclairage de compartiment à bagages s'allume lorsque le hayon s'ouvre.

■ Si le mécanisme d'ouverture du hayon est inopérant

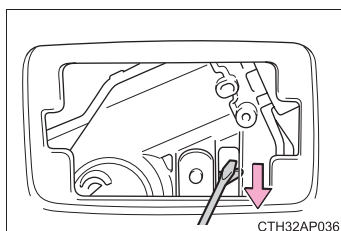
Le hayon peut être actionné depuis l'intérieur.

- 1 Retirez le couvercle avec un tournevis.

Pour ne pas abîmer le couvercle, placez un chiffon entre le tournevis à tête plate et le couvercle, comme indiqué dans l'illustration.



- 2 Déplacez le levier.



**AVERTISSEMENT****■ Précautions pendant la conduite**

- Fermez toujours le hayon pendant la conduite.

Si le hayon est laissé ouvert, il risque de heurter des objets proches pendant la conduite ou des bagages peuvent être éjectés de manière inattendue, et provoquer un accident.

De plus, des gaz d'échappement peuvent entrer dans le véhicule, et causer la mort ou de graves problèmes de santé. Assurez-vous de fermer le hayon avant de prendre le volant.

- Avant de prendre le volant, assurez-vous que le hayon est complètement fermé. Si le hayon n'est pas complètement fermé, il risque de s'ouvrir de manière inattendue pendant la conduite et de provoquer un accident.
- Ne laissez jamais personne s'asseoir dans le compartiment à bagages. En cas de freinage brusque ou de collision, la personne risque d'être grièvement blessée, voire tuée.

! AVERTISSEMENT**■ Lorsque des enfants se trouvent à bord du véhicule**

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

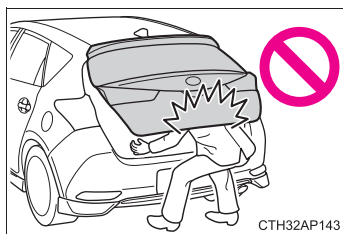
- Ne laissez pas les enfants jouer dans le compartiment à bagages.
Si un enfant se retrouve accidentellement enfermé dans le compartiment à bagages, il risque un épuisement dû à la chaleur ou d'autres blessures.
- Ne laissez pas un enfant ouvrir ou fermer le hayon.
Ceci peut entraîner un actionnement inattendu du hayon, lequel risque de se refermer sur les mains, la tête ou le cou de l'enfant.

■ Fonctionnement du hayon

Respectez les précautions suivantes.

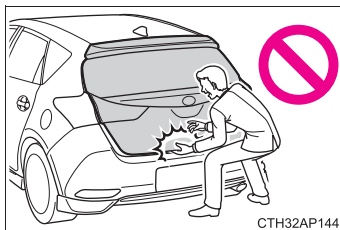
À défaut, des parties du corps peuvent se retrouver coincer dans le hayon, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Retirez toute charge lourde du hayon, telle que de la neige ou de la glace, avant de l'ouvrir. Si vous ne respectez pas cette consigne, le hayon peut se refermer brusquement juste après son ouverture.
- Avant d'ouvrir ou de fermer le hayon, vérifiez soigneusement la sécurité des abords.
- Si des personnes se trouvent à proximité, assurez-vous de leur sécurité et prévenez-les de l'ouverture ou de la fermeture du hayon.
- En cas de vent, soyez prudent lorsque vous ouvrez ou fermez le hayon, car il peut bouger brusquement en cas de vent fort.
- Le hayon peut se refermer brusquement s'il n'est pas complètement ouvert. Sachant qu'il est plus difficile d'ouvrir ou de fermer le hayon lorsque le véhicule est en pente et non à plat, prenez garde à ce qu'il ne s'ouvre et ne se ferme pas tout seul de manière inattendue. Assurez-vous que le hayon est complètement et parfaitement ouvert avant d'utiliser le compartiment à bagages.



⚠ AVERTISSEMENT

- Lorsque vous fermez le hayon, prenez particulièrement garde à ne pas vous pincer les doigts, etc.
- Appuyez légèrement sur la face extérieure du hayon pour le fermer. Si vous utilisez la poignée du hayon pour le fermer complètement, vous risquez de vous coincer les mains ou les bras.
- Ne tirez pas sur le vérin amortisseur du hayon pour fermer le hayon et ne vous y suspendez pas non plus.
En effet, vous risquez de vous coincer les mains et le vérin amortisseur du hayon risque de se casser, et de provoquer un accident.
- Si le hayon est équipé d'un porte-vélo ou de tout autre accessoire lourd, il risque de se refermer brusquement juste après son ouverture, et de causer des blessures aux mains, au cou ou à la tête des personnes. Lors de la pose d'un accessoire sur le hayon, il est recommandé d'utiliser une pièce d'origine Toyota.



⚠ NOTE

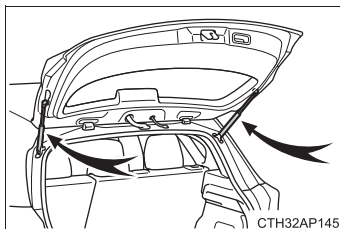
■ Vérins amortisseurs du hayon

Le hayon est équipé de vérins amortisseurs qui le maintiennent en place.

Respectez les précautions suivantes.

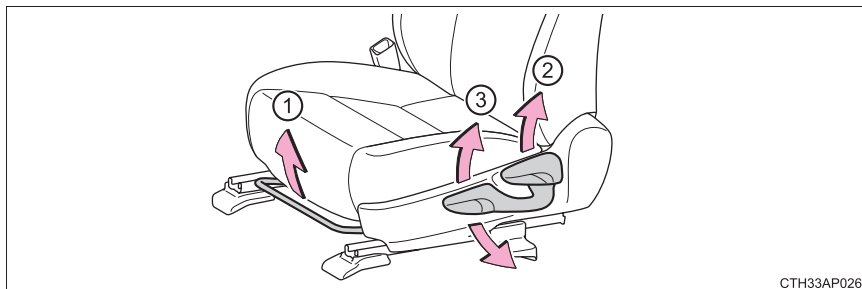
À défaut, vous risquez d'endommager le vérin amortisseur du hayon, et de causer un dysfonctionnement.

- Ne posez pas la main sur le vérin amortisseur et ne forcez pas dessus latéralement.
- Ne fixez aucun objet, tel que des autocollants, feuilles en plastique ou adhésifs à la tige du vérin amortisseur.
- Ne touchez pas la tige du vérin amortisseur avec des gants ou tout autre article textile.
- Ne fixez aucun accessoire autre que des pièces Toyota d'origine au hayon.
- Ne posez pas la main sur le vérin amortisseur et ne forcez pas dessus latéralement.



Sièges avant

Procédure de réglage



- ① Levier de réglage de la position du siège
- ② Levier de réglage de l'inclinaison du dossier de siège
- ③ Levier de réglage de la hauteur (côté conducteur uniquement)

⚠ AVERTISSEMENT**■ Lors du réglage de la position du siège**

- Prenez soin lorsque vous réglez la position du siège qu'aucun passager ne soit blessé par le mouvement du siège.
- Ne mettez pas vos mains sous le siège ou à proximité de pièces mobiles pour éviter de vous blesser.
Les doigts ou les mains pourraient se retrouver coincés dans le mécanisme du siège.
- Veillez à laisser un espace suffisant autour des pieds afin qu'ils ne soient pas coincés.

■ Réglage du siège

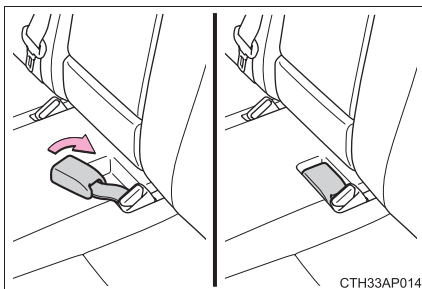
- Faites attention que le siège ne percute pas des passagers ou un bagage.
- Pour réduire le risque de glisser sous la sangle abdominale lors d'une collision, n'inclinez pas le siège plus qu'il n'est nécessaire.
Si le siège est trop incliné, la sangle abdominale peut glisser au-dessus des hanches et appliquer une force directement sur l'abdomen, ou votre cou peut entrer en contact avec la sangle diagonale, faisant augmenter le risque de décès ou de blessure grave dans le cas d'un accident.
Les réglages ne doivent pas être effectués en conduisant car le siège peut se déplacer de manière inattendue et le conducteur risque de perdre le contrôle du véhicule.
- Après avoir réglé le siège, assurez-vous que le siège est verrouillé en position.

Sièges arrière

Les dossiers de siège des sièges arrière sont rabattables.

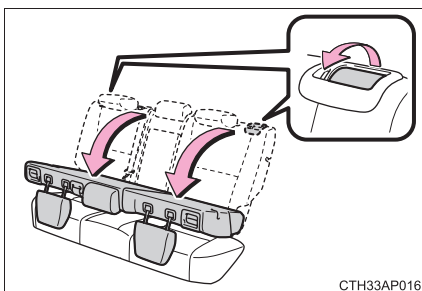
Rabattement des dossiers de sièges arrière

- 1 Déplacez les sièges avant vers l'avant. (→P. 108)
- 2 Rangez l'accoudoir arrière. (→P. 240)
- 3 Rangez la boucle de la ceinture de sécurité du siège central arrière.



- 4 Abaissez l'appuie-tête du siège central arrière au maximum. (→P. 112)
- 5 Rabattez les appuie-têtes des sièges latéraux arrière. (→P. 112)
- 6 Tirez sur le levier de déverrouillage du dossier de siège et rabattez le dossier.

Chaque dossier de siège peut être rabattu séparément.



⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

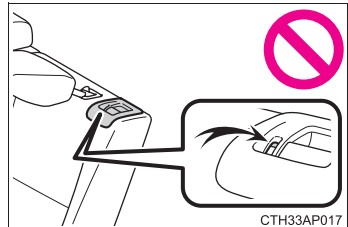
■ Lorsque vous rabattez les dossiers de sièges arrière

- Ne rabattez pas les dossiers de siège en conduisant.
- Stationnez le véhicule sur un sol bien plat, serrez le frein de stationnement et mettez le levier de vitesses sur P (transmission à variation continue) ou N (transmission manuelle).
- Ne laissez personne s'asseoir sur un dossier de siège rabattu ou dans le compartiment à bagages pendant la conduite.
- Ne laissez pas les enfants monter dans le compartiment à bagages.
- Ne laissez personne s'asseoir sur le siège central arrière si le siège arrière droit est rabattu, dans la mesure où la boucle de ceinture de sécurité du siège central arrière se trouve alors sous le siège rabattu et ne peut pas être utilisée.
- Faites attention de ne pas vous coincer la main lorsque vous rabattez les dossiers de sièges arrière.
- Réglez la position des sièges avant avant de rabattre les dossiers des sièges arrière, afin que les sièges avant ne gênent pas les dossiers des sièges arrière lorsque vous rabattez les dossiers des sièges arrière.

■ Après avoir relevé le dossier de siège arrière en position verticale

- Veillez à ce que le dossier de siège soit fermement verrouillé dans sa position en le balançant doucement d'avant en arrière.

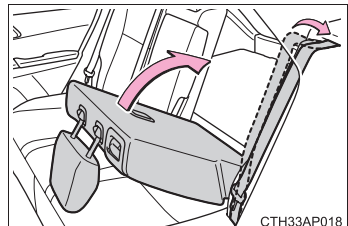
Si le dossier de siège n'est pas correctement verrouillé, le marquage rouge est visible sur le bouton de déverrouillage du dossier de siège. Assurez-vous que le marquage rouge n'est pas visible.



CTH33AP017

- Vérifiez que les ceintures de sécurité ne sont pas vrillées ou coincées dans le dossier de siège.

Si la ceinture de sécurité est prise entre le crochet et le loquet de fixation du dossier de siège, cela peut endommager la ceinture de sécurité.



CTH33AP018

Appuie-têtes

Tous les sièges sont pourvus d'appuie-têtes.

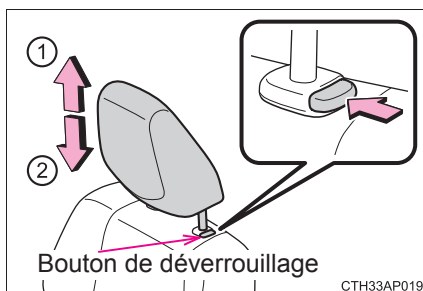
Sièges avant et siège central arrière

① Haut

Tirez les appuie-têtes vers le haut.

② Bas

Poussez l'appuie-tête vers le bas tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.



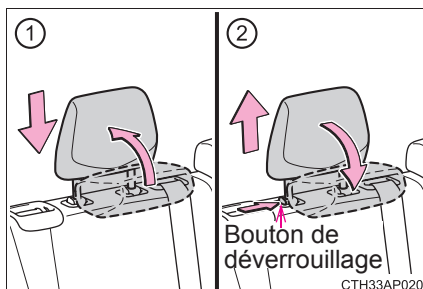
Sièges latéraux arrière

① Installation des appuie-têtes des sièges latéraux arrière

Relevez l'appuie-tête puis abaissez-le et tournez-la en position de verrouillage.

② Rabattement des appuie-têtes des sièges latéraux arrière

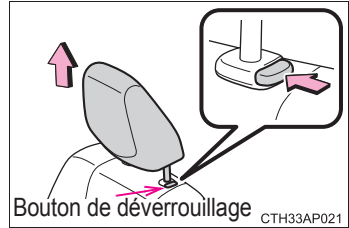
Tirez l'appuie-tête vers le haut tout en appuyant uniquement sur le bouton de déverrouillage droit puis rabattez-le vers l'avant.



■ Retrait des appuie-têtes

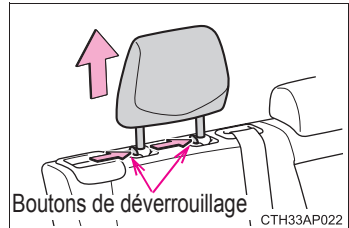
► Sièges avant et siège central arrière

Tirez l'appuie-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.



► Sièges latéraux arrière

Tirez l'appuie-tête vers le haut tout en appuyant sur les boutons de déverrouillage.

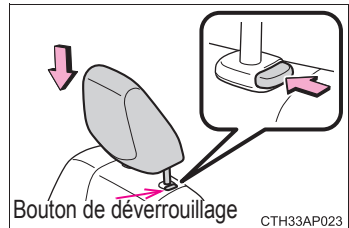


■ Installation des appuie-têtes

► Sièges avant

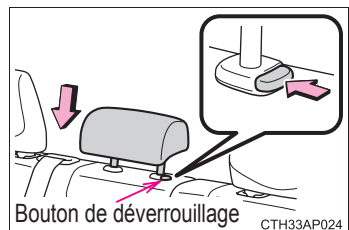
Alignez l'appuie-tête et les orifices de montage et poussez-le vers le bas jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

Maintenez le bouton de déverrouillage appuyé lorsque vous abaissez l'appuie-tête.



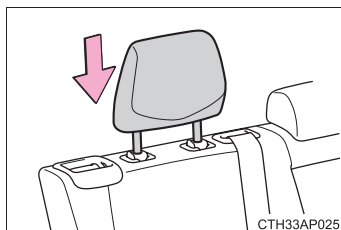
► Siège central arrière

Alignez l'appuie-tête et les trous de montage puis poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à la position de verrouillage la plus basse tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.

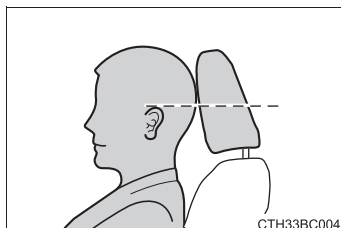


► Sièges latéraux arrière

Alignez l'appuie-tête et les orifices de montage et poussez-le vers le bas jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

**■ Réglage de la hauteur des appuie-têtes**

Veillez à ce que les appuie-têtes soient réglés de telle sorte que le centre de l'appuie-tête soit le plus proche possible du haut de vos oreilles.

**■ Réglage de l'appuie-tête du siège central arrière**

Rehaussez toujours l'appuie-tête d'un cran par rapport à sa position rangée lorsque vous l'utilisez.

**AVERTISSEMENT****■ Précautions concernant les appuie-têtes**

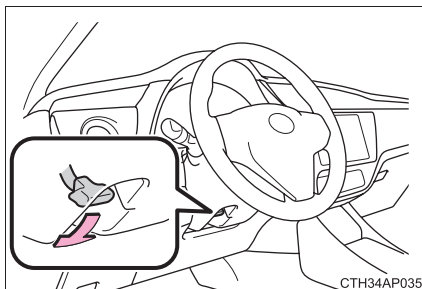
Respectez les précautions suivantes concernant les appuie-têtes. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez les appuie-têtes conçus pour chaque siège.
- Les appuie-têtes doivent toujours être réglés dans la position qui convient.
- Après avoir réglé les appuie-têtes, appuyez dessus et assurez-vous qu'ils sont verrouillés en position.
- Ne conduisez pas avec les appuie-têtes retirés.

Volant

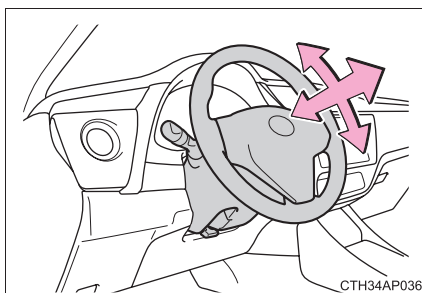
Procédure de réglage

- 1 Maintenez le volant et poussez le levier vers le bas.



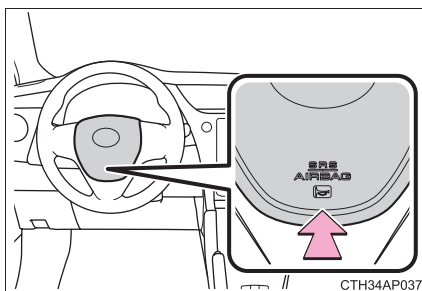
- 2 Réglez le volant horizontalement et verticalement jusqu'à trouver la position idéale.

Une fois le réglage terminé, tirez le levier vers le haut pour bloquer le volant.



Avertisseur sonore

Pour actionner l'avertisseur sonore, appuyez sur le symbole  ou à proximité.



**AVERTISSEMENT****■ Précautions pendant la conduite**

Ne réglez pas le volant tout en conduisant.

Le conducteur risque en effet de faire une fausse manœuvre et de causer un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

■ Après réglage du volant

Assurez-vous que le volant est correctement verrouillé.

Sinon, le volant pourrait bouger soudainement, au risque de provoquer un accident grave, voire mortel. De plus, l'avertisseur sonore risque de ne pas fonctionner si le volant n'est pas correctement verrouillé.

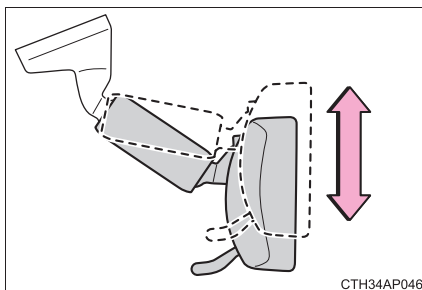
Rétroviseur intérieur

La position du rétroviseur peut être réglée afin de garantir une vue suffisante vers l'arrière.

Réglage de la hauteur du rétroviseur

La hauteur du rétroviseur peut être réglée pour correspondre à votre position de conduite.

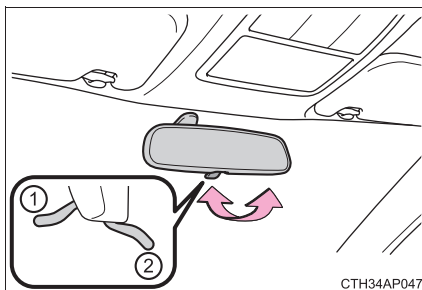
Pour régler la hauteur du rétroviseur, déplacez-le vers le haut et vers le bas.



Fonction anti-éblouissement

Vous pouvez réduire l'intensité de la réflexion des phares des véhicules qui vous suivent en utilisant le levier.

- ① Position normale
- ② Position anti-éblouissement



⚠ AVERTISSEMENT

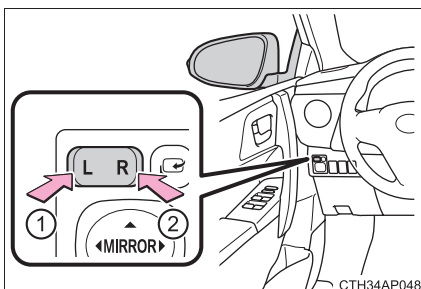
Ne réglez pas la position du rétroviseur tout en conduisant.
Vous risquez en effet de faire une fausse manœuvre et de causer un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

Rétroviseurs extérieurs

Procédure de réglage

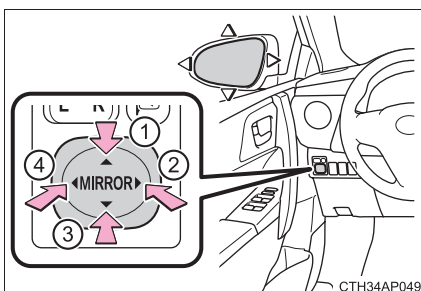
- 1 Appuyez sur la commande pour sélectionner le rétroviseur à régler.

- ① Gauche
- ② Droit



- 2 Pour régler le rétroviseur, appuyez sur la commande.

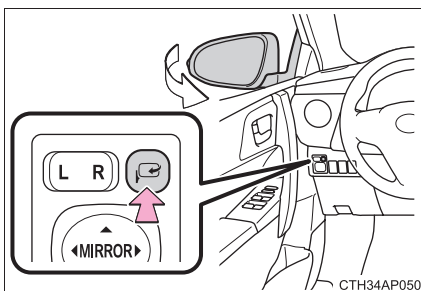
- ① Haut
- ② Droit
- ③ Bas
- ④ Gauche



Rabattement des rétroviseurs

Appuyez sur la commande pour rabattre les rétroviseurs.

Appuyez à nouveau pour les remettre dans leur position initiale.



■ L'orientation des rétroviseurs peut être réglée lorsque

Le contact du moteur est sur la position "ACC" ou "ON".

■ Lorsque les rétroviseurs sont embués

Les rétroviseurs extérieurs peuvent être désembués au moyen du système de désembuage des rétroviseurs. Activez le désembuage de la lunette arrière pour activer le désembuage des rétroviseurs extérieurs. (→P. 222)

**AVERTISSEMENT****■ Points importants pendant la conduite**

Respectez les précautions suivantes pendant la conduite.

Autrement, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne réglez pas les rétroviseurs en conduisant.
- Ne conduisez pas avec les rétroviseurs en position repliée.
- Avant de prendre le volant, dépliez et réglez convenablement les rétroviseurs latéraux côté conducteur et côté passager.

■ Pendant le réglage d'un rétroviseur

Afin d'éviter toute blessure ou tout dysfonctionnement des rétroviseurs, faites attention de ne pas avoir la main coincée par le rétroviseur en mouvement.

■ Lorsque le désembuage des rétroviseurs est actionné

Ne touchez pas la surface des rétroviseurs car ils peuvent devenir très chauds et vous risquez de vous brûler.

Lève-vitres électriques

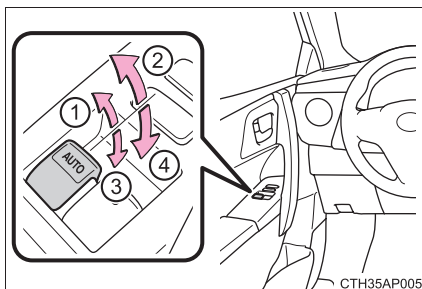
Procédures d'ouverture et de fermeture

Il est possible de commander l'ouverture et la fermeture des lève-vitres électriques en utilisant les commandes.

L'utilisation de la commande permet d'actionner les vitres comme suit:

- ① Fermeture
- ② Fermeture par simple pression (vitre conducteur uniquement)*
- ③ Ouverture
- ④ Ouverture par simple pression (vitre conducteur uniquement)*

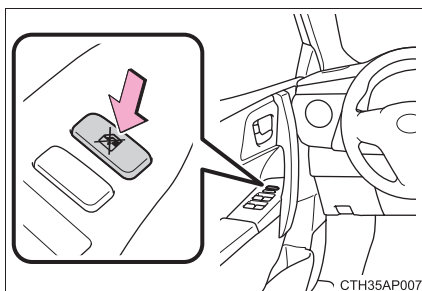
*: Pour arrêter la vitre à mi-course, actionnez la commande dans la direction opposée.



Commande de verrouillage des vitres

Appuyez sur la commande pour verrouiller les commandes de lève-vitres passagers.

Utilisez cette commande pour empêcher les enfants d'ouvrir ou de fermer accidentellement une vitre passager.



■ Les lève-vitres électriques peuvent être actionnés lorsque

Le contact du moteur est sur la position "ON".

■ Fonctionnement des lève-vitres électriques après l'arrêt du moteur

Il est possible d'actionner les lève-vitres électriques pendant 45 secondes environ après avoir mis le contact du moteur sur la position "ACC" ou "LOCK". Toutefois, ils ne peuvent pas être actionnés dès lors que l'une des portes avant est ouverte.

■ Fonction de protection anti-pincement (vitre conducteur uniquement)

Si un objet se trouve coincé entre la vitre et l'encadrement de la vitre pendant la fermeture de la vitre, le mouvement de la vitre est interrompu et la vitre s'ouvre légèrement.

■ Fonction de protection anti-blocage (vitre conducteur uniquement)

Si un objet se trouve coincé entre la porte et la vitre pendant l'ouverture de la vitre, le mouvement de la vitre est interrompu.

■ Lorsque la vitre ne peut pas être ouverte ou fermée (vitre conducteur uniquement)

Lorsque la fonction de protection anti-pincement ou la fonction de protection anti-blocage fonctionne de manière inhabituelle et que la vitre de porte ne peut pas être ouverte ou fermée, effectuez les opérations suivantes au moyen de la commande de lève-vitre électrique de cette porte.

- Arrêtez le véhicule. Avec le contact du moteur sur la position "ON", dans les 4 secondes suivant l'activation de la fonction de protection anti-pincement ou de la fonction de protection anti-blocage, actionnez la commande de lève-vitre électrique de manière continue dans le sens de fermeture par simple pression ou dans le sens d'ouverture par simple pression de sorte que la vitre de porte puisse être ouverte et fermée.
- Si la vitre de porte ne peut pas être ouverte et fermée même lorsque les opérations ci-dessus sont effectuées, effectuez la procédure suivante pour initialiser la fonction.

- 1 Mettez le contact du moteur sur la position "ON".
- 2 Tirez et maintenez la commande de lève-vitre électrique dans le sens de fermeture par simple pression et fermez complètement la vitre de porte.
- 3 Relâchez la commande de lève-vitre électrique un instant, tirez à nouveau la commande dans le sens de fermeture par simple pression, et maintenez-la ainsi pendant environ 6 secondes ou plus.
- 4 Maintenez la commande de lève-vitre électrique appuyée dans le sens d'ouverture par simple pression. Une fois la vitre de porte complètement ouverte, continuez à maintenir la commande pendant au moins 1 seconde supplémentaire.
- 5 Relâchez la commande de lève-vitre électrique un instant, appuyez à nouveau sur la commande dans le sens d'ouverture par simple pression, et maintenez-la ainsi pendant environ 4 secondes ou plus.
- 6 Tirez et maintenez à nouveau la commande de lève-vitre électrique dans le sens de fermeture par simple pression. Une fois la vitre de porte complètement fermée, continuez à maintenir la commande pendant au moins 1 seconde supplémentaire.

Si vous relâchez la commande pendant l'actionnement de la vitre, recommencez depuis le début.

Si la vitre est actionnée en sens inverse et ne peut pas être complètement fermée ou ouverte, faites contrôler le véhicule par un concessionnaire Toyota.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Fermeture des vitres

- Le conducteur est responsable de l'actionnement de tous les lève-vitres électriques, y compris ceux pour les passagers. Pour éviter tout actionnement accidentel, en particulier par un enfant, ne laissez pas un enfant actionner les lève-vitres électriques. Des parties du corps des enfants et autres passagers peuvent être prises dans le lève-vitre électrique. De plus, lorsque vous conduisez en compagnie d'un enfant, il est recommandé d'utiliser la commande de verrouillage des vitres. (→P. 120)
- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de l'actionnement d'une vitre.
- Lorsque vous quittez le véhicule, placez le contact du moteur sur arrêt, emportez la clé et sortez du véhicule avec l'enfant. Un actionnement accidentel, dû à des bêtises, etc. peut se produire, risquant éventuellement de provoquer un accident.

■ Fonction de protection anti-pincement (vitre conducteur uniquement)

- N'utilisez jamais une partie de votre corps pour activer intentionnellement la fonction de protection anti-pincement.
- La fonction de protection anti-pincement risque de ne pas fonctionner si quelque chose se coince juste avant la fermeture complète de la vitre. Prenez garde à ne pas coincer aucune partie de votre corps dans la vitre.

■ Fonction de protection anti-blocage (vitre conducteur uniquement)

- N'utilisez jamais une partie de votre corps ou un vêtement pour activer intentionnellement la fonction de protection anti-blocage.
- La fonction de protection anti-blocage peut ne pas fonctionner si quelque chose se coince juste avant l'ouverture complète de la vitre. Prenez garde à ne pas coincer aucune partie de votre corps ou un vêtement dans la vitre.

Conduite

4

4-1. Avant de prendre le volant

Conduite du véhicule 124

Chargement et bagages 137

Limites de charge du véhicule 140

Conduite avec une caravane/remorque 141

Remorquage avec les 4 roues au sol (véhicules avec transmission à variation continue) 142

Remorquage avec les 4 roues au sol (véhicules avec transmission manuelle) 143

4-2. Procédures de conduite

Contact du moteur (allumage) 145

Transmission à variation continue 148

Transmission manuelle 154

Levier de clignotants 156

Frein de stationnement 157

4-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces

Commande de phares 158

Essuie-glaces et lave-vitre de pare-brise 162

Essuie-glace et lave-vitre de lunette arrière 164

4-4. Réapprovisionnement en carburant

Ouverture du bouchon du réservoir à carburant 166

4-5. Utilisation des systèmes de supports de conduite

Toyota Safety Sense C 171

PCS (système de sécurité de pré-collision) 177

LDA (alerte de sortie de voie) 191

Feux de route automatiques 197

4-6. Utilisation des systèmes de supports de conduite

Régulateur de vitesse 202

Systèmes d'aide à la conduite 207

4-7. Conseils de conduite

Conseils de conduite hivernale 213

Conduite du véhicule

Les procédures suivantes doivent être respectées pour une conduite en toute sécurité:

Démarrage du moteur

→P. 145

Conduite

► Transmission à variation continue

- 1** Pédale de frein enfoncée, mettez le levier de vitesses sur D.
(→P. 148)
- 2** Relâchez le frein de stationnement. (→P. 157)
- 3** Relâchez progressivement la pédale de frein et enfoncez doucement la pédale d'accélérateur pour accélérer le véhicule.

► Transmission manuelle

- 1** Tout en appuyant sur la pédale d'embrayage, mettez le levier de vitesses sur 1. (→P. 154)
- 2** Relâchez le frein de stationnement. (→P. 157)
- 3** Relâchez progressivement la pédale d'embrayage. En même temps, appuyez doucement sur la pédale d'accélérateur pour faire accélérer le véhicule.

Arrêt

► Transmission à variation continue

- 1** Avec le levier de vitesses sur D, appuyez sur la pédale de frein.
- 2** Si nécessaire, serrez le frein de stationnement.
Si le véhicule doit rester en stationnement pour une durée prolongée, placez le levier de vitesses sur P ou N. (→P. 148)

► Transmission manuelle

- 1** Tout en appuyant sur la pédale d'embrayage, appuyez sur la pédale de frein.
- 2** Si nécessaire, serrez le frein de stationnement.
Si le véhicule doit rester en stationnement pour une durée prolongée, placez le levier de vitesses sur N. (→P. 154)

Stationnement du véhicule

► Transmission à variation continue

- 1 Avec le levier de vitesses sur D, appuyez sur la pédale de frein.
- 2 Serrez le frein de stationnement (→P. 157), et mettez le levier de vitesses sur P (→P. 148).
- 3 Placez le contact du moteur sur la position "LOCK" pour arrêter le moteur.
- 4 Verrouillez la porte et assurez-vous que vous avez la clé sur vous.

► Transmission manuelle

- 1 Tout en appuyant sur la pédale d'embrayage, appuyez sur la pédale de frein.
- 2 Serrez le frein de stationnement (→P. 157), et mettez le levier de vitesses sur N (→P. 154).
- 3 Placez le contact du moteur sur la position "LOCK" pour arrêter le moteur.
- 4 Verrouillez la porte et assurez-vous que vous avez la clé sur vous.

Démarrage en côte à fort pourcentage

► Transmission à variation continue

- 1 Assurez-vous que le frein de stationnement est serré et mettez le levier de vitesses sur D.
- 2 Appuyez doucement sur la pédale d'accélérateur.
- 3 Relâchez le frein de stationnement.

► Transmission manuelle

- 1 Avec le frein de stationnement bien serré et la pédale d'embrayage complètement appuyée, mettez le levier de vitesses sur 1.
- 2 Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur tout en relâchant progressivement la pédale d'embrayage.
- 3 Relâchez le frein de stationnement.

■ En cas de démarrage en côte

L'aide au démarrage en côte s'active. (→P. 207)

■ Conduite par temps de pluie

- Conduisez prudemment lorsqu'il pleut, car la visibilité est réduite, les vitres ont tendance à se couvrir de buée et la route est glissante.
- Conduisez prudemment lorsqu'il commence à pleuvoir, car la chaussée est particulièrement glissante à ce moment-là.
- Sur autoroute, abstenez-vous de rouler à vitesse élevée par temps de pluie, car une couche d'eau peut se former entre les pneus et la chaussée, et empêcher la direction et les freins de fonctionner correctement.

■ Régime moteur pendant la conduite (véhicules équipés d'une transmission à variation continue)

Dans les conditions suivantes, le régime du moteur peut s'élever pendant la conduite. Cela est provoqué par le contrôle automatique de passage à un rapport supérieur ou à un rapport inférieur pour correspondre aux conditions de conduite. Cela n'indique pas une accélération soudaine.

- Le véhicule est considéré comme roulant en montée ou en descente
- Lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée
- Lorsque vous appuyez sur la pédale de frein alors que le mode sport est sélectionné
- Lorsque la pédale de frein est subitement appuyée et que la vitesse du véhicule considérablement réduite

■ Rodage de votre nouvelle Toyota

Pour prolonger la durée de vie du véhicule, il est recommandé de respecter les précautions suivantes:

- Pendant les 186 premiers miles (300 km):
Évitez les arrêts brusques.
- Pendant les 621 premiers miles (1000 km):
 - Ne roulez pas à des vitesses extrêmement élevées.
 - Évitez les accélérations brusques.
 - Ne roulez pas de manière continue sur les rapports bas.
 - Ne roulez pas à vitesse constante pendant des périodes prolongées.

■ Conduite à l'étranger

Observez les législations applicables concernant l'immatriculation des véhicules et confirmez la disponibilité du carburant approprié. (→P. 360)

AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque vous démarrez le véhicule (véhicules avec transmission à variation continue)

Gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule est à l'arrêt, mais que le moteur est en marche. Ceci évite au véhicule de bouger.

! AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lors de la conduite du véhicule

- Ne conduisez pas si vous ne connaissez pas bien l'emplacement des pédales de frein et d'accélérateur, pour éviter d'appuyer sur la mauvaise pédale.
 - Le fait d'appuyer accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein entraîne une accélération brusque, risquant de provoquer un accident.
 - Lorsque vous effectuez une marche arrière, vous pouvez être amené à vous retourner, d'où une difficulté éventuelle à actionner les pédales. Veillez à pouvoir actionner convenablement les pédales.
 - Assurez-vous de toujours adopter une position de conduite correcte, même pour les petits déplacements. Cela vous permet d'actionner convenablement les pédales de frein et d'accélérateur.
 - Appuyez sur la pédale de frein en utilisant votre pied droit. Appuyer sur la pédale de frein en utilisant votre pied gauche peut retarder le temps de réaction en cas d'urgence et provoquer un accident.
- Ne roulez pas sur des matériaux inflammables et n'arrêtez pas le véhicule à proximité de tels matériaux.

Le système d'échappement et les gaz d'échappement peuvent être extrêmement chauds. Ces parties chaudes peuvent causer un incendie si des matières inflammables se trouvent à proximité.
- Pendant la conduite normale, n'arrêtez pas le moteur. Arrêter le moteur pendant la conduite n'entraîne pas une perte de contrôle de la direction ou des freins, mais ces systèmes ne sont plus assistés. Cela rend la manœuvre de la direction et des freins plus difficile, par conséquent, il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.

Cependant, dans un cas d'urgence, par exemple s'il devient impossible d'arrêter le véhicule de façon normale: →P. 313
- Utilisez le frein moteur (rétrogradez) pour maintenir une vitesse sûre lorsque vous descendez une pente raide.

L'utilisation des freins en continu peut provoquer une surchauffe et une perte d'efficacité des freins. (→P. 148, 154)
- Ne réglez pas l'affichage, les positions sur le volant, le siège, ou les rétroviseurs extérieurs et intérieur tout en conduisant.

Cela pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule.

**AVERTISSEMENT**

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lors de la conduite du véhicule

- Vérifiez toujours qu'aucun passager n'a les bras, la tête ou une autre partie du corps en dehors du véhicule.
- Ne dépassez pas la limite de vitesse. Même si la limite de vitesse légale l'autorise, ne roulez pas à plus de 85 mph (140 km/h) si le véhicule n'est pas équipé de pneus haute vitesse. Conduire à plus de 85 mph (140 km/h) peut entraîner une défaillance des pneus, une perte de contrôle et d'éventuelles blessures. Consultez un revendeur de pneus afin qu'il détermine si votre véhicule est équipé de pneus haute vitesse ou non, avant de conduire à de telles vitesses.

■ En cas de conduite sur route glissante

- Tout freinage, accélération et braquage brusques risquent de provoquer une perte d'adhérence des pneus et de réduire votre capacité à garder la maîtrise du véhicule.
- Une accélération brusque, un effet de frein moteur engendré par la rétrogradation ou un changement de régime du moteur risquent de provoquer une perte d'adhérence du véhicule.
- Après avoir roulé dans une flaque d'eau, appuyez légèrement sur la pédale de frein pour vous assurer du bon fonctionnement des freins. Des plaquettes de frein mouillées peuvent entraîner un mauvais fonctionnement des freins. Des freins humides d'un seul côté et ne fonctionnant pas correctement peuvent affecter la commande de direction.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque vous actionnez le levier de vitesses

- Véhicules avec transmission à variation continue: Ne laissez pas le véhicule reculer lorsque le levier de vitesses est placé sur une position de conduite, ou avancer lorsque le levier de vitesses est sur R.
Ceci peut provoquer un calage du moteur et entraîner de mauvaises performances de freinage ou de direction, et causer un accident ou endommager le véhicule.
- Véhicules avec transmission à variation continue: Ne placez pas le levier de vitesses sur P lorsque le véhicule roule.
Cela peut endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Ne placez pas le levier de vitesses sur R alors que le véhicule roule en marche avant.
Cela peut endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Ne placez pas le levier de vitesses sur une position de conduite lorsque le véhicule recule.
Cela peut endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Lorsque vous déplacez le levier de vitesses sur N alors que le véhicule est en mouvement, la transmission n'est plus en prise avec le moteur. Le frein moteur n'est pas disponible lorsque N est sélectionné.
- Véhicules avec transmission à variation continue: Veillez à ne pas changer le levier de vitesses de position alors que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur. Le déplacement du levier de vitesses sur une position autre que P ou N peut provoquer une accélération rapide et inattendue du véhicule, et provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ **Si vous entendez un bruit de crissement ou de grincement (témoins de limite d'usure des plaquettes de frein)**

Faites contrôler et remplacer les plaquettes de frein par votre concessionnaire Toyota dès que possible.

Vous risquez d'endommager les disques si les plaquettes ne sont pas remplacées au moment voulu.

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque les limites d'usure des plaquettes de frein et/ou des disques de frein sont dépassées.

■ **Lorsque le véhicule est à l'arrêt**

- N'emballez pas le moteur.

Si le véhicule est sur un rapport autre que P (transmission à variation continue) ou N, le véhicule risque d'accélérer de manière brusque et inattendue, et de causer un accident.

- Véhicules avec transmission à variation continue: Afin d'éviter un accident causé par un mouvement du véhicule, maintenez toujours la pédale de frein appuyée lorsque le moteur est en marche, et serrez le frein de stationnement si nécessaire.

- Si le véhicule est arrêté dans une pente, afin d'éviter tout accident causé par un déplacement du véhicule vers l'avant ou vers l'arrière, appuyez toujours sur la pédale de frein et serrez correctement le frein de stationnement si nécessaire.

- Évitez d'emballer ou de relancer le moteur.

Faire tourner le moteur à haut régime alors que le véhicule est à l'arrêt peut causer une surchauffe du système d'échappement, et entraîner un incendie si un matériau inflammable se trouve à proximité.

 AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ **Lorsque le véhicule est stationné**

- Ne laissez pas de lunettes, de briquets, d'aérosols ou de canettes de soda à bord du véhicule s'il est stationné en plein soleil.

Cela peut avoir les conséquences suivantes:

- Du gaz peut s'échapper d'un briquet ou d'un aérosol, et provoquer un incendie.
- La température à l'intérieur du véhicule peut entraîner une déformation ou une fissuration des verres en plastique ou des matériaux en plastique des lunettes.
- Les canettes de soda peuvent exploser et arroser de leur contenu l'habitacle, provoquer également un court-circuit au niveau des équipements électriques du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque le véhicule est stationné

- Ne laissez pas de briquets dans le véhicule. Si vous laissez un briquet dans la boîte à gants ou sur le plancher par exemple, il peut être accidentellement allumé au moment de charger des bagages ou de régler le siège, et causer un incendie.
- Ne collez pas de disque adhésif sur le pare-brise ou sur les vitres. Ne disposez pas de diffuseurs, tels que des désodorisants, sur le tableau de bord ou la planche de bord. Les disques adhésifs ou les diffuseurs peuvent agir comme une loupe et provoquer un incendie dans le véhicule.
- Ne laissez pas de porte ou de vitre ouverte si le vitrage incurvé est recouvert d'un film métallisé, de couleur argentée par exemple. Sous l'effet de la réflexion des rayons du soleil, le verre peut agir comme une loupe et causer un incendie.
- Véhicules avec transmission à variation continue: Serrez toujours le frein de stationnement, placez le levier de vitesses sur P, arrêtez le moteur et verrouillez le véhicule.
Ne laissez pas le véhicule sans surveillance lorsque le moteur est en marche.
Si le véhicule est stationné avec le levier de vitesses sur P mais que le frein de stationnement n'est pas serré, le véhicule peut se déplacer, ce qui risque de provoquer un accident.
Véhicules avec transmission manuelle: Serrez toujours le frein de stationnement, arrêtez le moteur et verrouillez le véhicule.
Ne laissez pas le véhicule sans surveillance lorsque le moteur est en marche.
- Ne touchez pas les tuyaux d'échappement lorsque le moteur tourne, ou immédiatement après avoir arrêté le moteur.
Vous risquez de vous brûler.

■ Si vous dormez dans le véhicule

Arrêtez toujours le moteur. À défaut, si vous déplacez accidentellement le levier de vitesses ou appuyez sur la pédale d'accélérateur, ceci peut causer un accident ou un incendie en raison d'une surchauffe du moteur. De plus, si le véhicule est stationné dans un endroit mal ventilé, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule, entraînant de graves problèmes de santé, voire la mort.

**AVERTISSEMENT**

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lors du freinage

- Lorsque les freins sont mouillés, conduisez plus prudemment.
La distance de freinage augmente lorsque les freins sont mouillés, et cela peut amener un côté du véhicule à freiner différemment de l'autre côté. Par ailleurs, le frein de stationnement risque de ne pas maintenir le véhicule parfaitement à l'arrêt.
- Si la fonction d'aide au freinage ne fonctionne pas, ne suivez pas les autres véhicules de trop près et évitez les pentes ou les virages serrés qui obligent à freiner.
Dans ce cas, le freinage est toujours possible, mais la pédale de frein doit être enfoncée plus fermement qu'à l'accoutumée. De plus, la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins.
- Ne pompez pas la pédale de frein si le moteur cale.
Chaque pression sur la pédale de frein utilise la réserve des freins assistés.
- Le système de freinage se compose de 2 circuits hydrauliques distincts; en cas de défaillance de l'un des circuits, l'autre continue de fonctionner. Dans ce cas, la pédale de frein doit être enfoncée plus fermement qu'à l'accoutumée et la distance de freinage augmente.
Faites immédiatement réparer les freins.

**NOTE****■ Lorsque vous conduisez le véhicule (véhicules avec transmission à variation continue)**

- N'appuyez pas en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein pendant la conduite, car cela peut réduire le couple moteur.
- N'utilisez pas la pédale d'accélérateur et n'appuyez pas simultanément sur les pédales d'accélérateur et de frein pour maintenir le véhicule dans une côte.

**NOTE****■ Lorsque vous conduisez le véhicule (véhicules avec transmission manuelle)**

- N'appuyez pas en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein pendant la conduite, car cela peut réduire le couple moteur.
- Ne changez pas de vitesse à moins que la pédale d'embrayage ne soit complètement enfoncée. Après avoir changé de rapport, ne relâchez pas la pédale d'embrayage trop brutalement. Cela risque de causer des dommages à l'embrayage, à la transmission et aux pignons.
- Respectez les recommandations suivantes pour éviter tout dommage à l'embrayage.
 - Ne laissez pas reposer le pied sur la pédale d'embrayage tout en conduisant.
Cela pourrait provoquer un problème d'embrayage.
 - N'utilisez aucun autre rapport que le 1er rapport au démarrage ou pour avancer.
Sinon, vous risquez d'endommager l'embrayage.
 - N'utilisez pas l'embrayage pour immobiliser le véhicule lorsque vous vous arrêtez dans une pente.
Sinon, vous risquez d'endommager l'embrayage.
- Ne mettez pas le levier de vitesses sur R alors que le véhicule est en mouvement. Cela risque de causer des dommages à l'embrayage, à la transmission et aux pignons.

■ Lorsque vous garez le véhicule (véhicules avec transmission à variation continue)

Serrez toujours le frein de stationnement, et placez le levier de vitesses sur P. À défaut, le véhicule risque de se mettre en mouvement ou d'accélérer brusquement si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur.

■ Pour éviter d'endommager les pièces du véhicule

- Ne tournez pas le volant complètement dans un sens ou dans l'autre et ne le maintenez pas dans cette position pendant une période prolongée.
Cela peut endommager le moteur de direction assistée.
- Lorsque vous conduisez sur une route bosselée, roulez aussi lentement que possible afin d'éviter d'endommager les roues, le soubassement du véhicule, etc.

**NOTE****■ En cas de crevaison pendant la conduite**

Une crevaison ou un pneu endommagé peuvent avoir les conséquences suivantes. Tenez fermement le volant et appuyez progressivement sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule.

- Vous pouvez éprouver des difficultés à maîtriser votre véhicule.
- Le véhicule produit des sons ou des vibrations anormaux.
- Le véhicule se penche anormalement.

Informations sur la conduite à tenir en cas de crevaison (→P. 336)

■ À l'approche d'une route inondée

Ne conduisez pas sur une route inondée par suite de fortes pluies, etc. Cela peut causer les dommages importants suivants au véhicule:

- Calage du moteur
- Court-circuit dans les équipements électriques
- Dommages moteur causés par l'immersion dans l'eau

Dans l'éventualité où vous conduisez sur une route inondée et où le véhicule est submergé, veuillez à faire contrôler les points suivants par votre concessionnaire Toyota:

- Fonctionnement des freins
- Modifications au niveau de la quantité et de la qualité de l'huile moteur, du liquide de boîte-pont, etc.
- État du lubrifiant des roulements et des articulations de suspension (si possible), et fonctionnement de toutes les articulations, roulements, etc.

Chargement et bagages

Prenez note des informations suivantes concernant les précautions de rangement, la capacité de chargement et la charge:

Capacité et répartition

La capacité de chargement dépend du poids total des occupants.

(Capacité de chargement) = (Capacité de charge totale) — (Poids total des occupants)

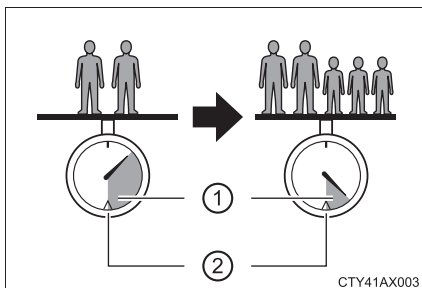
Comment déterminer la limite de chargement correcte —

- (1) Repérez la mention “The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXX kg or XXX lbs.” sur la plaque-étiquette de votre véhicule.
- (2) Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans votre véhicule.
- (3) Déduisez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX lbs ou XXX kg.
- (4) Le chiffre obtenu correspond à la capacité disponible pour le chargement et les bagages.
Par exemple, si la charge “XXX” équivaut à 1400 lbs. et que cinq passagers de 150 lb sont à bord de votre véhicule, la capacité disponible pour le chargement et les bagages est de 650 lbs. ($1400 - 750 (5 \times 150) = 650$ lbs.)
- (5) Déterminez le poids combiné des bagages et du chargement à charger dans le véhicule. Ce poids ne doit pas dépasser la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages calculée à l'étape 4.
- (6) Si votre véhicule doit remorquer une caravane/remorque, la charge de celle-ci sera transférée à votre véhicule. Consultez ce manuel pour déterminer dans quelle mesure cela réduit la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages pour votre véhicule. (→P. 140)

Toyota vous déconseille de tracter une caravane/remorque avec votre véhicule. Votre véhicule n'est pas conçu pour tracter une caravane/remorque.

Formule de calcul pour votre véhicule

- ① Capacité de chargement
- ② Capacité de charge totale (capacité de charge du véhicule) (→P. 358)



Lorsque 2 personnes avec un poids combiné de A lb. (kg) se trouvent dans le véhicule, dont la capacité de charge totale (capacité de charge du véhicule) est de B lb. (kg), la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages est de C lb. (kg) comme suit:

$$B^{*2} \text{ lb. (kg)} - A^{*1} \text{ lb. (kg)} = C^{*3} \text{ lb. (kg)}$$

*1: A = Poids des personnes

*2: B = Capacité de charge totale

*3: C = Capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages

Dans ces conditions, si 3 passagers supplémentaires ayant un poids combiné de D lb. (kg) montent dans le véhicule, la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages est réduite à E lb. (kg) de la manière suivante:

$$C \text{ lb. (kg)} - D^{*4} \text{ lb. (kg)} = E^{*5} \text{ lb. (kg)}$$

*4: D = Poids supplémentaire des personnes

*5: E = Capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages

Comme indiqué dans l'exemple précédent, si le nombre d'occupants augmente, la valeur du chargement et des bagages doit être réduite d'un montant égal à l'augmentation de poids occasionnée par les passagers supplémentaires. En d'autres termes, si l'augmentation du nombre d'occupants entraîne le dépassement de la capacité de charge totale (poids combiné des occupants auquel s'ajoute le poids du chargement et des bagages), vous devez réduire le chargement et les bagages à bord de votre véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT**■ Objets à ne pas transporter dans le compartiment à bagages**

S'ils sont transportés dans le compartiment à bagages, les objets suivants risquent de provoquer un incendie:

- Bidons d'essence
- Aérosols

■ Précautions pour le rangement

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut empêcher le conducteur d'appuyer correctement sur les pédales, peut limiter la visibilité du conducteur ou peut avoir pour résultat que des éléments heurtent le conducteur ou les passagers, et éventuellement causer un accident.

- Placez, dans la mesure du possible, les bagages ou le chargement dans le compartiment à bagages.
 - N'empilez rien dans le compartiment à bagages dont la hauteur dépasse celle des dossiers de siège.
En cas de freinage brusque ou d'accident, de tels objets risquent d'être projetés dans l'habitacle et de blesser les passagers.
 - Ne placez aucun chargement ou bagage aux endroits suivants.
 - Aux pieds du conducteur
 - Sur les sièges passager avant ou arrière (empilement d'objets)
 - Sur le cache-bagages
 - Sur le tableau de bord
 - Sur la planche de bord
 - Rangement ouvert
 - Arrimez tous les objets dans l'habitacle.
 - Lorsque vous rabattez les sièges arrière, les objets encombrants en longueur ne doivent pas être disposés directement derrière les sièges avant.
 - N'autorisez personne à prendre place dans le compartiment à bagages agrandi. Il n'est pas conçu pour accueillir des passagers. Ils doivent prendre place dans les sièges et attacher leur ceinture de sécurité correctement.
- Capacité et répartition**
- Ne dépassez jamais les valeurs de poids maximal sur essieu ou de poids total du véhicule.
 - Même si la charge totale du poids des occupants et du chargement est inférieure à la capacité de charge totale, ne répartissez pas la charge de manière déséquilibrée. Un chargement inapproprié risque de détériorer la commande de direction et de freinage, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

Limites de charge du véhicule

Les limites de charge du véhicule comprennent la capacité de charge totale, le nombre de places assises, la capacité de remorquage et la capacité de chargement.

◆ Capacité de charge totale (capacité de charge du véhicule): (→P. 358)

La capacité de charge totale est égale au poids combiné des occupants, du chargement et des bagages.

◆ Nombre de places assises: 5 occupants (2 à l'avant, 3 à l'arrière)

Le nombre de places assises indique le nombre maximal d'occupants dont le poids moyen estimé est de 150 lb. (68 kg) par personne.

◆ Capacité de remorquage

Toyota vous déconseille de tracter une caravane/remorque avec votre véhicule.

◆ Capacité de chargement

La capacité de chargement peut augmenter ou diminuer selon le poids et le nombre d'occupants.

■ Capacité de charge totale et nombre de places assises

Ces informations détaillées figurent également sur l'étiquette des informations relatives aux pneus et à la charge. (→P. 288)

AVERTISSEMENT

■ Surcharge du véhicule

Ne surchargez jamais le véhicule.

Cela peut non seulement endommager les pneus, mais également détériorer la manœuvrabilité et la capacité de freinage, et causer un accident.

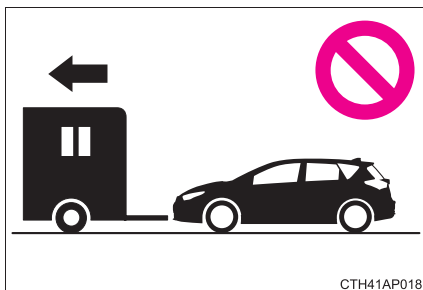
Conduite avec une caravane/remorque

Toyota vous déconseille de tracter une caravane/remorque avec votre véhicule. Toyota déconseille également l'installation d'un crochet d'attelage ou l'utilisation d'un plateau porte-charge monté sur le crochet d'attelage pour le transport de fauteuils roulants, scooters, vélos, etc. Votre véhicule n'est pas conçu pour l'attelage d'une caravane/remorque ou pour l'utilisation d'un plateau porte-charge monté sur le crochet d'attelage.



Remorquage avec les 4 roues au sol (véhicules avec transmission à variation continue)

Votre véhicule n'est pas conçu pour pouvoir être remorqué par un camping-car (avec les 4 roues au sol).

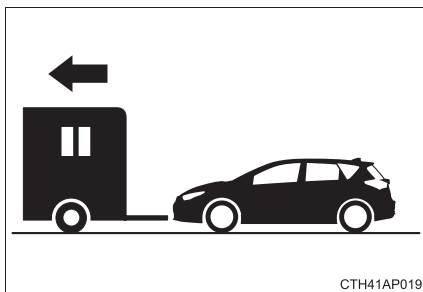


NOTE

- **Pour éviter d'occasionner de sérieux dommages à votre véhicule**
Ne remorquez pas votre véhicule avec les quatre roues au sol.

Remorquage avec les 4 roues au sol (véhicules avec transmission manuelle)

Votre véhicule peut être remorqué (avec les 4 roues sur le sol) par l'avant derrière un camping-car.



Remorquage de votre véhicule avec les 4 roues au sol

Pour éviter d'endommager votre véhicule, procédez comme suit avant le remorquage.

- 1 Placez le levier de vitesses sur N.
- 2 Mettez le contact du moteur sur la position "ACC". (→P. 145)

Vérifiez que le système audio et les autres dispositifs électriques sont éteints.

- 3 Relâchez le frein de stationnement.

Après le remorquage, démarrez le moteur et laissez-le tourner au ralenti pendant au moins 3 minutes avant de prendre le volant.

■ Équipements et accessoires nécessaires

Un équipement et des accessoires spécialisés sont nécessaires pour le remorquage avec les 4 roues au sol. Contactez la branche de service du fabricant de votre camping-car concernant l'équipement recommandé.



NOTE

■ Direction de remorquage avec les 4 roues au sol

Ne remorquez pas le véhicule en le faisant reculer.

Ceci pourrait provoquer de graves dommages.

**■ Pour éviter le verrouillage de la direction**

Assurez-vous que le contact du moteur est sur la position "ACC".

Contact du moteur (allumage)

Démarrage du moteur

► Transmission à variation continue

- 1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.
- 2 Vérifiez que le levier de vitesses est placé sur P.
- 3 Appuyez fermement sur la pédale de frein.
- 4 Placez le contact du moteur sur la position "START" et démarrez le moteur.

► Transmission manuelle

- 1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.
- 2 Vérifiez que le levier de vitesses est placé sur N.
- 3 Appuyez fermement sur la pédale d'embrayage.
- 4 Placez le contact du moteur sur la position "START" et démarrez le moteur.

Changement de position du contact du moteur

① "LOCK"

Le volant est verrouillé et la clé peut être retirée. (Véhicules avec transmission à variation continue: La clé ne peut être retirée que lorsque le levier de vitesses est sur P.)

② "ACC"

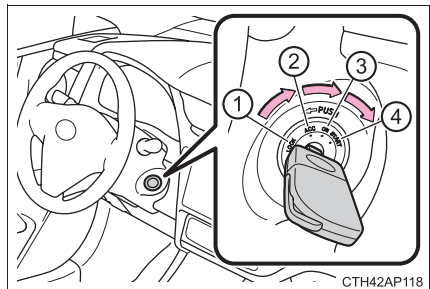
Certains équipements électriques, tels que la prise d'alimentation peuvent être utilisés.

③ "ON"

Tous les équipements électriques peuvent être utilisés.

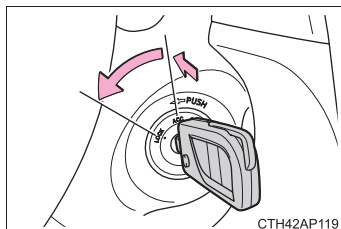
④ "START"

Pour démarrer le moteur.



■ Passage de la clé de la position “ACC” à “LOCK”

- 1 Mettez le levier de vitesses sur P (transmission à variation continue) ou sur N (transmission manuelle). (→P. 148, 154)
- 2 Appuyez sur la clé et tournez-la en position “LOCK”.

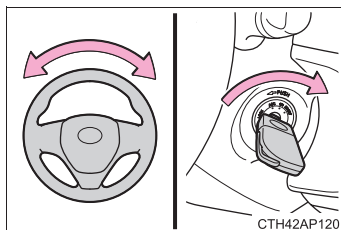
**■ Si le moteur ne démarre pas**

Il est possible que le système d'antidémarrage n'ait pas été désactivé.
(→P. 73)

Contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Lorsque l'antivol de direction ne peut pas être relâché

Au démarrage du moteur, le contact du moteur peut paraître bloqué en position “LOCK”. Pour le débloquer, tournez la clé tout en tournant légèrement le volant vers la gauche et la droite.

**■ Fonction de rappel de clé**

Si vous ouvrez la porte conducteur alors que le contact du moteur est sur “LOCK” ou “ACC”, un signal sonore se déclenche pour vous rappeler de retirer la clé.

**AVERTISSEMENT****■ Lors du démarrage du moteur**

Démarrez toujours le moteur en étant assis dans le siège conducteur. N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur alors que vous démarrez le moteur, quelles que soient les circonstances.

Cela peut causer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Précautions relatives à la conduite

Ne placez pas le contact du moteur sur la position "LOCK" pendant la conduite. Si, dans une situation d'urgence, vous devez arrêter le moteur alors que le véhicule roule encore, mettez simplement le contact du moteur sur la position "ACC" pour arrêter le moteur. L'arrêt du moteur pendant la conduite peut provoquer un accident. (→P. 313)

**NOTE****■ Pour éviter la décharge de la batterie**

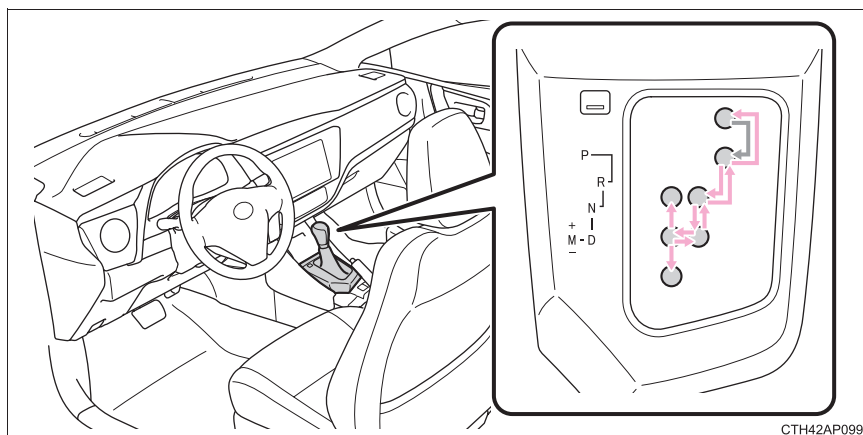
Ne laissez pas le contact du moteur sur la position "ACC" ou "ON" pendant de longues périodes quand le moteur ne tourne pas.

■ Lors du démarrage du moteur

- N'actionnez pas le démarreur pendant plus de 30 secondes à la fois. Cela pourrait faire surchauffer le démarreur et le système de câblage.
- N'emballez pas le moteur lorsqu'il est froid.
- Si le moteur devient difficile à démarrer ou cale souvent, faites contrôler immédiatement votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Transmission à variation continue*

Actionnement du levier de vitesses



← Le contact du moteur étant placé en mode “ON”, appuyez sur la pédale de frein et déplacez le levier de vitesses.

Veillez à ce que le véhicule soit à l'arrêt complet lorsque vous actionnez le levier de vitesses entre P et D.

*: Sur modèles équipés

Objectif des positions du levier de vitesses

Position du levier de vitesses	Objectif ou fonction
P	Stationnement du véhicule/démarrage du moteur
R	Marche arrière
N	Point mort
D	Conduite normale ^{*1}
M	Conduite en mode sport à 7 rapports séquentiels ^{*2} (→P. 150)

^{*1}: Pour améliorer la consommation de carburant et réduire les nuisances sonores, mettez le levier de vitesses sur la position D en conduite normale.

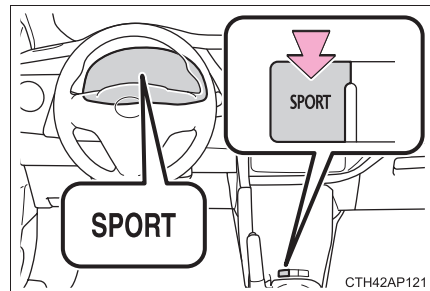
^{*2}: Sélectionner la gamme en utilisant la position M permet au moteur d'exercer la force de freinage adaptée par actionnement du levier de vitesses.

Mode sport

Appuyez sur la commande.

Pour bénéficier d'une accélération puissante et pour la conduite en montagne.

Appuyez une nouvelle fois sur la commande pour revenir en mode normal.



CTH42AP121

Changement des rapports en position M

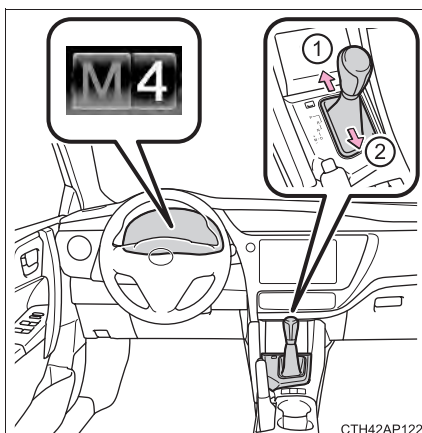
Pour passer en mode sport à 7 rapports séquentiels, placez le levier de vitesses sur la position M. Les rapports peuvent ensuite être sélectionnés en actionnant le levier de vitesses, ce qui vous permet de conduire sur le rapport de votre choix.

① Passage au rapport supérieur

② Passage au rapport inférieur

Le rapport change à chaque fois que le levier de vitesses est actionné.

La gamme sélectionnée, de M1 à M7, s'affiche sur les instruments.



Toutefois, même en position M, les gammes changent automatiquement si le régime du moteur est trop élevé ou trop bas.

Fonctions liées à la gamme

- Vous avez le choix entre 7 niveaux de frein moteur.
- Une gamme inférieure permet d'obtenir plus de frein moteur qu'une gamme supérieure, et le régime moteur augmente également.

■ Si le témoin du mode sport à 7 rapports séquentiels ne s'allume pas même après que vous ayez mis le levier de vitesses sur M

Cela peut indiquer un dysfonctionnement du système de transmission à variation continue. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

(Dans pareil cas, la transmission se comporte comme si le levier de vitesses était sur D.)

■ Lorsque le véhicule s'arrête avec le levier de vitesses sur M

- La transmission rétrograde automatiquement en M1 dès que le véhicule est à l'arrêt.
- Après un arrêt, le véhicule redémarre en M1.
- Lorsque le véhicule est à l'arrêt, la transmission est en M1.

■ Lorsque vous conduisez avec le régulateur de vitesse activé

Même lorsque vous effectuez les actions suivantes avec l'intention de déclencher le frein moteur, le frein moteur ne s'active pas car le régulateur de vitesse n'est pas désactivé.

- Lorsque vous conduisez en mode D ou en mode automatique séquentiel sport à 7 vitesses, et rétrogradez à 6, 5 ou 4. (→P. 150)
- Lors d'une conduite en position D, passage du mode de conduite au mode sport. (→P. 149)

■ Avertisseur sonore de restriction de rétrogradation

Afin de garantir la sécurité et les performances de conduite, il peut arriver que la rétrogradation soit limitée par des restrictions. Dans certaines circonstances, la rétrogradation peut ne pas être possible même lorsque le levier de vitesses est actionné. (Le signal sonore retentit deux fois.)

■ Désactivation automatique du mode sport

Si vous roulez en mode sport, celui-ci est automatiquement désactivé à la mise du contact du moteur sur arrêt.

■ Système de verrouillage du levier de vitesses

Le système de verrouillage du levier de vitesses est un système permettant d'éviter l'actionnement accidentel du levier de vitesses au démarrage.

Le levier de vitesses peut être déplacé de P uniquement lorsque le contact du moteur est sur la position "ON" et que vous appuyez sur la pédale de frein.

■ Si le levier de vitesses est bloqué sur P

Vérifiez tout d'abord si la pédale de frein est enfoncée.

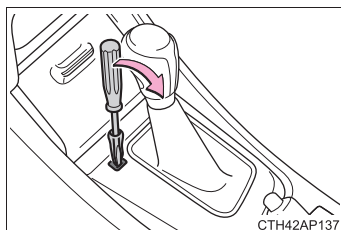
Si le levier de vitesses est bloqué alors que vous appuyez sur la pédale de frein est enfoncée, il est possible que le système de verrouillage du levier de vitesses soit défaillant. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

En mesure d'urgence, vous pouvez procéder comme suit pour pouvoir manœuvrer le levier de vitesses.

Relâchement du verrouillage du levier de vitesses:

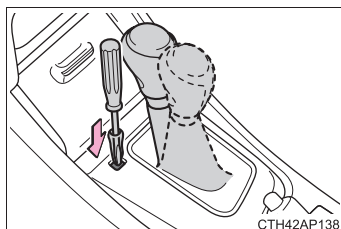
- 1 Serrez le frein de stationnement.
- 2 Mettez le contact du moteur sur la position "LOCK".
- 3 Appuyez sur la pédale de frein.
- 4 Faites levier sur le cache avec un tournevis plat ou un outil similaire.

Pour éviter d'abîmer le cache, protégez l'extrémité du tournevis avec un chiffon.



- 5 Appuyez sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses.

Vous pouvez manœuvrer le levier de vitesses tant que vous appuyez sur le bouton.



■ G AI-SHIFT

Le mode G AI-SHIFT sélectionne automatiquement un rapport adapté pour la conduite sportive en fonction des actions du conducteur et des conditions de conduite. Le mode G AI-SHIFT s'enclenche automatiquement lorsque le levier de vitesses est sur la position D et que le mode sport est sélectionné comme mode de conduite. (La sélection du mode normal ou le passage du levier de vitesses sur la position M désactive cette fonction.)

**AVERTISSEMENT****■ En cas de conduite sur route glissante**

Évitez de rétrograder et d'accélérer brusquement, car ceci peut provoquer un tête à queue ou un dérapage du véhicule.

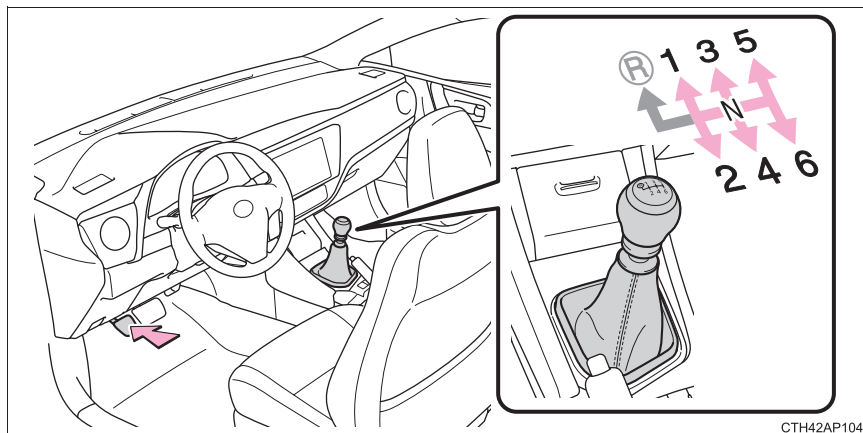
■ Pour éviter tout accident lors du relâchement du verrouillage du levier de vitesses

Avant d'appuyer sur le bouton de déverrouillage de levier de vitesses, veillez à serrer le frein de stationnement et appuyez sur la pédale de frein.

Si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein lorsque le bouton de déverrouillage de levier de vitesses est enfoncé et que le levier de vitesses est placé sur une position autre que P, le véhicule risque de démarrer brusquement, pouvant conduire à un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

Transmission manuelle*

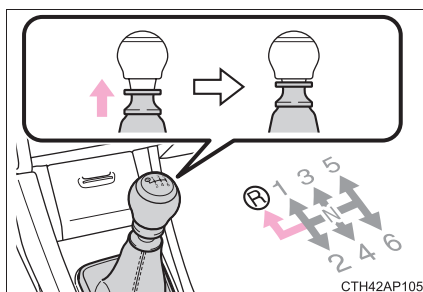
Actionnement du levier de vitesses



Appuyez complètement sur la pédale d'embrayage avant de manœuvrer le levier de vitesses, puis relâchez-la lentement.

Passage du levier de vitesses sur R

Placez le levier de vitesses sur R tout en soulevant la bague.



*: Sur modèles équipés

■ **Vitesses maximales autorisées**

Respectez les vitesses maximales autorisées suivantes pour chaque rapport lorsqu'une accélération maximum est nécessaire.

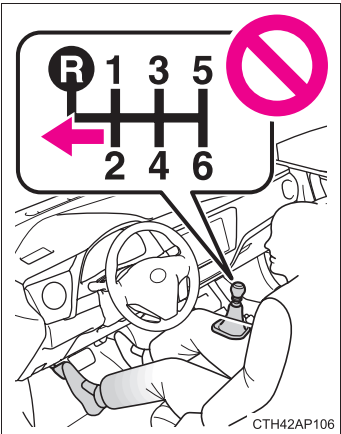
mph (km/h)

Position du levier de vitesses	Vitesse maximum
1	30 (49)
2	57 (91)
3	83 (133)
4	111 (179)

 NOTE

■ **Pour éviter de causer des dommages à la transmission**

- Ne mettez pas le levier de vitesses sur R sans appuyer sur la pédale d'embrayage.

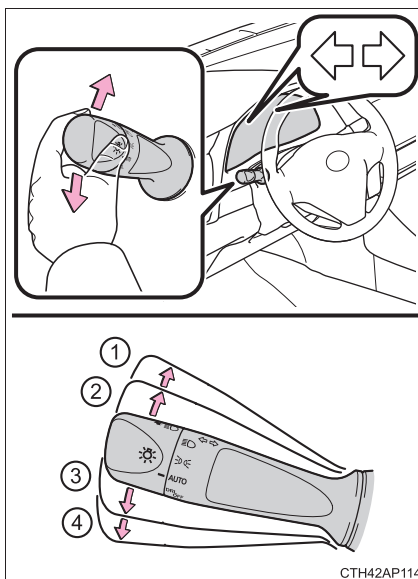


- Ne tirez la bague vers le haut que pour mettre le levier sur R.
- Mettez le levier de vitesses sur R uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Levier de clignotants

Instructions d'utilisation

- ① Virage à droite
- ② Changement de voie de circulation vers la droite (déplacez le levier à mi-course et relâchez-le)
Le clignotant droit clignote à 3 reprises.
- ③ Changement de voie de circulation vers la gauche (déplacez le levier à mi-course et relâchez-le)
Le clignotant gauche clignote à 3 reprises.
- ④ Virage à gauche



■ Les clignotants peuvent être actionnés lorsque

Le contact du moteur est sur la position "ON".

■ Si le témoin clignote plus rapidement qu'à l'ordinaire

Vérifiez qu'aucune ampoule n'est grillée au niveau des clignotants avant ou arrière.

■ Personnalisation

Le nombre de fois que les clignotants clignotent pendant un changement de voie peut être modifié. (Fonction personnalisable →P. 383)

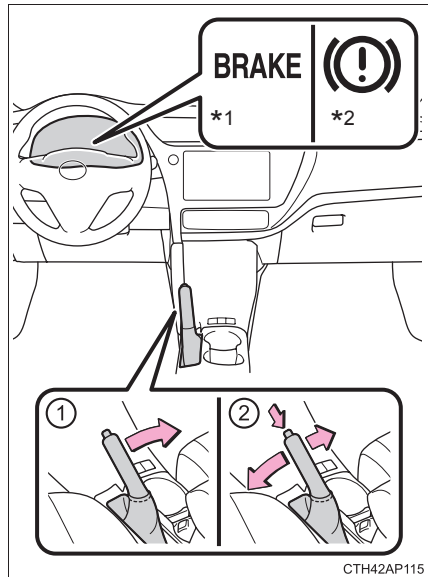
Frein de stationnement

Instructions d'utilisation

- ① Pour serrer le frein de stationnement, tirez sur le levier du frein de stationnement, tout en appuyant sur la pédale de frein.
- ② Pour desserrer le frein de stationnement, appuyez sur le bouton et sans le relâcher, tirez légèrement le levier vers le haut puis abaissez-le complètement.

*1: Pour les États-Unis

*2: Pour le Canada



■ Stationnement du véhicule

→P. 125

■ Avertisseur sonore indiquant que le frein de stationnement est serré

Si vous conduisez le véhicule à une vitesse d'environ 3 mph (5 km/h) ou plus et que le frein de stationnement est serré, un signal sonore se déclenche. "Relâchez le frein de stationnement." s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

■ Utilisation en période hivernale

→P. 213

⚠ NOTE

■ Avant de prendre le volant

Relâchez complètement le frein de stationnement.

Lorsque vous conduisez le véhicule avec le frein de stationnement serré, cela entraîne une surchauffe des composants de freinage, pouvant affecter les performances de freinage et une usure accrue des freins.

Commande de phares

Il est possible d'actionner les phares manuellement ou automatiquement.

Instructions d'utilisation

Tournez l'extrémité du levier pour allumer les éclairages comme suit:

► Type A

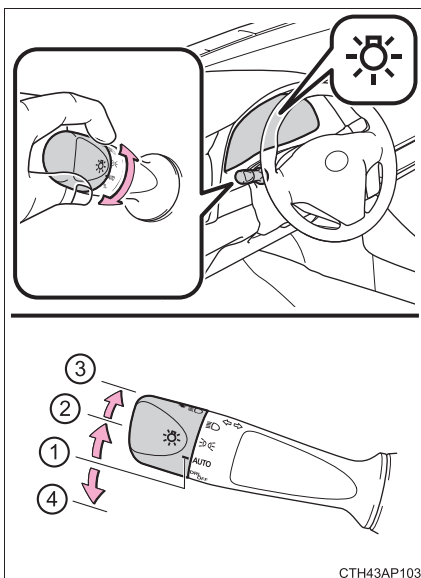
- ① **AUTO** Les phares, les éclairages de jour (→P. 160) et l'ensemble des éclairages énumérés ci-dessous s'allument et s'éteignent automatiquement.

(Lorsque le contact du moteur est sur la position "ON")

- ②  Les feux de gabarit, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage de plaque d'immatriculation, et les éclairages de jour (→P. 160) s'allument.

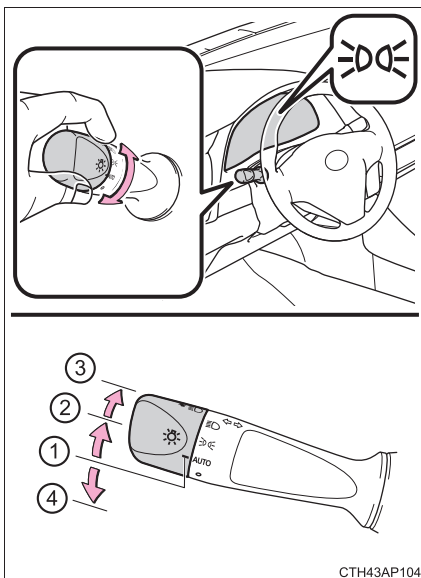
- ③  Les phares et tous les éclairages énumérés ci-dessus (sauf les éclairages de jour) s'allument.

- ④ **DRL OFF** Les éclairages de jour s'éteignent.

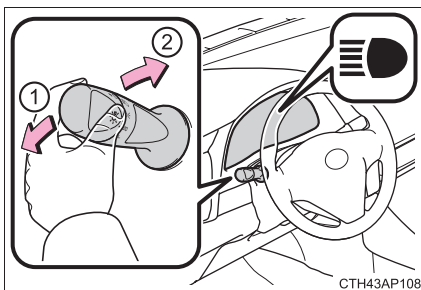


► Type B

- ① **AUTO** Les phares, les éclairages de jour (→P. 160) et l'ensemble des éclairages énumérés ci-dessous s'allument et s'éteignent automatiquement. (Lorsque le contact du moteur est sur la position "ON")
- ②  Les feux de gabarit, les feux de stationnement, les feux arrière, l'éclairage de plaque d'immatriculation, et les éclairages de jour (→P. 160) s'allument.
- ③  Les phares et tous les éclairages énumérés ci-dessus (sauf les éclairages de jour) s'allument.
- ④  Les éclairages de jour s'allument. (→P. 160)

**Allumage des feux de route**

- ① Avec les phares allumés, poussez le levier vers l'avant pour allumer les feux de route. Tirez le levier vers vous en position intermédiaire pour éteindre les feux de route.
- ② Tirez le levier vers vous et relâchez-le afin de faire clignoter les feux de route une fois.



Vous pouvez faire des appels de phares, que les phares soient allumés ou éteints.

■ Système d'éclairage de jour

- Les éclairages de jour s'allument en utilisant les mêmes éclairages que les feux de stationnement et éclairent de manière plus lumineuse que les feux de stationnement.
- Afin que les autres conducteurs voient plus facilement votre véhicule lors de la conduite de jour, les éclairages de jour s'allument automatiquement lorsque les conditions suivantes sont remplies. (Les éclairages de jour ne sont pas conçus pour être utilisés de nuit.)
 - Le moteur tourne
 - Le frein de stationnement est desserré
 - La commande de phares est sur la position  (type B uniquement),  ou "AUTO"*

*: Lorsque l'environnement est lumineux

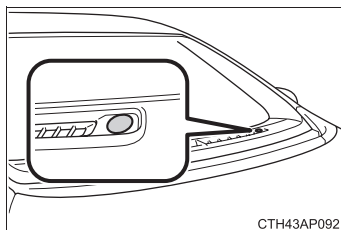
Les éclairages de jour restent allumés après s'être allumés, même si le frein de stationnement est serré à nouveau.

- Pour les États-Unis: Les éclairages de jour peuvent être désactivés en actionnant la commande.
- Par rapport à l'activation des phares, le système d'éclairage de jour offre une plus grande longévité et une consommation réduite d'électricité, et il peut donc contribuer aux économies de carburant.

■ Capteur de commande de phares

Le capteur risque de ne pas fonctionner correctement s'il est recouvert par un objet ou masqué par un élément fixé sur le pare-brise.

Dans de tels cas, le capteur n'est alors pas capable de détecter l'intensité de la lumière ambiante et peut induire un dysfonctionnement du système d'éclairage automatique des phares.



CTH43AP092

■ Système de désactivation automatique des éclairages

- Lorsque les phares sont allumés: Les phares et les feux arrière s'éteignent 30 secondes après que vous ayez mis le contact du moteur sur "ACC" ou "LOCK" et ouvert et fermé une porte. (Les éclairages s'éteignent immédiatement si vous appuyez sur  sur la clé après le verrouillage de toutes les portes.)
- Lorsque seuls les feux arrière sont allumés: Les feux arrière s'éteignent automatiquement si le contact du moteur est placé sur la position "ACC" ou "LOCK" et que la porte du conducteur est ouverte.

Pour allumer à nouveau les éclairages, placez le contact du moteur sur "ON", ou placez la commande d'éclairage sur arrêt une fois, puis à nouveau sur  ou .

Si l'une des portes est laissée ouverte, les feux s'éteignent automatiquement après 20 minutes.

■ Signal sonore de rappel d'éclairage

Un signal sonore se déclenche lorsque le contact du moteur est placé sur la position "LOCK" et que la porte du conducteur est ouverte alors que les feux sont allumés.

■ Fonction d'économie de la batterie

Dans les conditions suivantes, les phares et les autres éclairages restants s'éteignent automatiquement après 20 minutes afin d'éviter une décharge de la batterie du véhicule:

- Les phares et/ou les feux arrière sont allumés.
- Le contact du moteur est sur la position "ACC" ou "LOCK".

Cette fonction est désactivée dans l'une quelconque des situations suivantes:

- Lorsque le contact du moteur est mis en position "ON".
- Lorsque la commande d'éclairage est actionnée
- Lorsque la porte est ouverte ou fermée

■ Personnalisation

Les réglages (par ex. la sensibilité du capteur de luminosité) peuvent être modifiés. (Fonctions personnalisables: →P. 383)



NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie

Ne laissez pas les éclairages allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

Essuie-glaces et lave-vitre de pare-brise

Actionnement du levier d'essuie-glace

Pour sélectionner le mode de fonctionnement de l'essuie-glace, utilisez le levier comme suit. Lorsque le balayage intermittent de l'essuie-glace de pare-brise est sélectionné, la fréquence de balayage peut également être réglée.

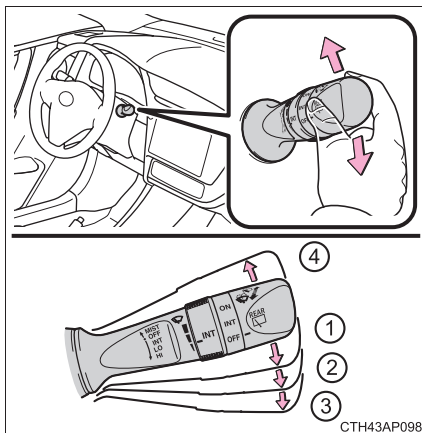
- ① **INT** *1 ou  *2
Balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise
- ② **LO** *1 ou  *2
Balayage à vitesse lente des essuie-glaces de pare-brise
- ③ **HI** *1 ou  *2
Balayage à vitesse rapide des essuie-glaces de pare-brise
- ④ **MIST** *1 ou  *2
Fonctionnement temporaire

*1: Pour les États-Unis

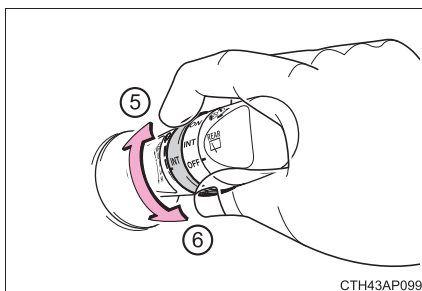
*2: Pour le Canada

L'intervalle de balayage des essuie-glaces peut être réglé lorsque le fonctionnement intermittent est sélectionné.

- ⑤ Augmente la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise
- ⑥ Diminue la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise



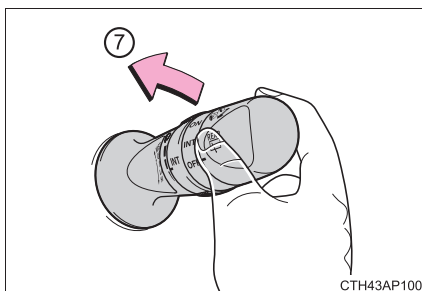
CTH43AP098



CTH43AP099

⑦ Fonctionnement combiné du lave-vitre et des essuie-glaces

Après pulvérisation du liquide de lave-vitre, les essuie-glaces balayent automatiquement le pare-brise à quelques reprises.



CTH43AP100

■ L'essuie-glace et le lave-vitre de pare-brise sont actionnés lorsque

Le contact du moteur est sur la position "ON".

■ Si le liquide de lave-vitre de pare-brise n'est pas vaporisé

Vérifiez que les buses de lave-vitre ne sont pas bouchées, et qu'il reste du liquide de lave-vitre dans le réservoir de liquide de lave-vitre de pare-brise.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions relatives à l'utilisation du liquide de lave-vitre

Par temps froid, n'utilisez pas le liquide de lave-vitre avant que le pare-brise ne se soit réchauffé. Le liquide peut geler sur le pare-brise et provoquer une mauvaise visibilité. Cela peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ NOTE

■ Lorsque le pare-brise est sec

N'utilisez pas les essuie-glaces, car ils risquent d'endommager le pare-brise.

■ Lorsque le réservoir de liquide de lave-vitre est vide

N'actionnez pas la commande en permanence, car la pompe de liquide de lave-vitre risque de surchauffer.

■ Lorsqu'une buse se bouche

Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota.

N'essayez pas de la déboucher avec une épingle ou un autre objet. Ceci endommagerait la buse.

Essuie-glace et lave-vitre de lunette arrière

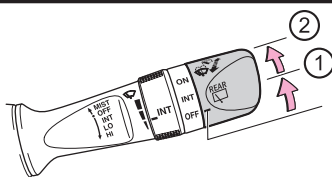
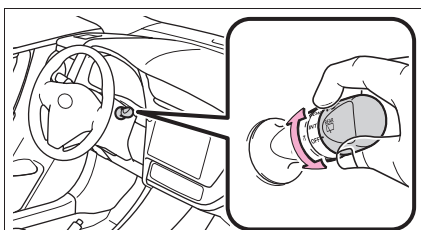
Instructions d'utilisation

Pour sélectionner le mode de fonctionnement de l'essuie-glace, utilisez le levier comme suit:

- ① **INT** *1 ou **---** *2
Balayage intermittent de l'essuie-glace
- ② **ON** *1 ou **—** *2
Balayage normal de l'essuie-glace

*1: Pour les États-Unis

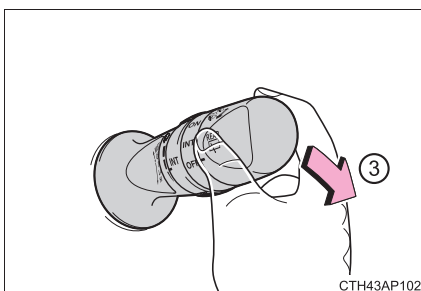
*2: Pour le Canada



CTH43AP101

- ③ Fonctionnement combiné du lave-vitre et des essuie-glaces

Après pulvérisation du liquide de lave-vitre, l'essuie-glace balaie automatiquement le pare-brise à quelques reprises.



CTH43AP102

■ L'essuie-glace et le lave-vitre de lunette arrière sont actionnés lorsque

Le contact du moteur est sur la position "ON".

■ Si le liquide de lave-vitre de pare-brise n'est pas vaporisé

Vérifiez que la buse de lave-vitre n'est pas bouchée, et qu'il reste du liquide de lave-vitre dans le réservoir de liquide de lave-vitre de pare-brise.

**NOTE****■ Lorsque la lunette arrière est sèche**

N'utilisez pas l'essuie-glace, car il risque d'endommager la lunette arrière.

■ Lorsque le réservoir de liquide de lave-vitre est vide

N'actionnez pas la commande en permanence, car la pompe de liquide de lave-vitre risque de surchauffer.

■ Lorsqu'une buse se bouche

Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota.

N'essayez pas de la déboucher avec une épingle ou un autre objet. Ceci endommagerait la buse.

Ouverture du bouchon du réservoir à carburant

Procédez comme suit pour ouvrir le bouchon du réservoir à carburant:

Avant de réapprovisionner le véhicule en carburant

- Placez le contact du moteur sur la position "LOCK" et assurez-vous que toutes les portes et vitres sont fermées.
- Vérifiez le type de carburant.

■ Types de carburant

→P. 367

■ Ouverture du réservoir à carburant pour essence sans plomb

Pour vous éviter toute erreur au moment de l'approvisionnement en carburant, l'ouverture du réservoir à carburant de votre véhicule est adaptée uniquement aux pistolets spéciaux des pompes à essence sans plomb.

**AVERTISSEMENT****■ Pendant le réapprovisionnement du véhicule en carburant**

Respectez les précautions suivantes lorsque vous réapprovisionnez le véhicule en carburant. Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Après être descendu du véhicule et avant d'ouvrir la trappe à carburant, touchez une surface métallique non peinte pour vous décharger de l'électricité statique. Il est important de vous décharger de l'électricité statique avant de procéder au réapprovisionnement en carburant car l'électricité statique pourrait provoquer des étincelles risquant d'enflammer les vapeurs de carburant au moment du réapprovisionnement en carburant.
- Maintenez toujours les pinces sur le bouchon du réservoir à carburant et tournez-le lentement pour le retirer.
Il est possible que vous entendiez un bruit d'aspiration lorsque vous desserrez le bouchon du réservoir à carburant. Patientez jusqu'à ce que vous n'entendiez plus aucun bruit avant de retirer complètement le bouchon. Par temps chaud, du carburant sous pression risque de jaillir du goulot de remplissage et de causer des blessures.
- Ne laissez quiconque ne s'étant pas déchargé de l'électricité statique dont il est porteur s'approcher du réservoir à carburant ouvert.
- Ne respirez pas les vapeurs de carburant.
Le carburant contient des substances nocives en cas d'inhalation.
- Ne fumez pas pendant le réapprovisionnement en carburant du véhicule.
Le carburant peut s'enflammer et provoquer un incendie.
- Ne remontez pas dans le véhicule et ne touchez personne ni aucun objet qui pourrait être chargé en électricité statique.
Cela pourrait entraîner une accumulation d'électricité statique, avec le risque de provoquer un incendie.

■ Pendant le réapprovisionnement en carburant

Respectez les précautions suivantes pour empêcher le carburant de déborder du réservoir à carburant:

- Insérez le pistolet correctement dans le goulot de remplissage de carburant.
- Arrêtez de remplir le réservoir une fois que le pistolet s'arrête automatiquement en produisant un déclic.
- Ne rajoutez pas de carburant dans le réservoir.



NOTE

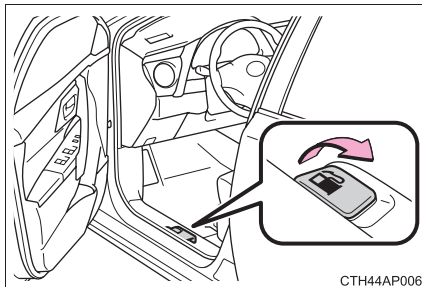
■ Réapprovisionnement en carburant

Ne renversez pas de carburant pendant le réapprovisionnement en carburant.

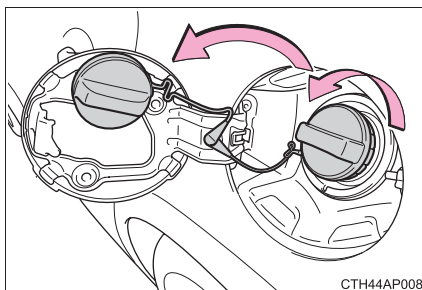
Cela peut endommager le véhicule, par exemple provoquer un fonctionnement anormal du dispositif antipollution, endommager des composants du système de carburant ou la surface peinte du véhicule.

Ouverture du bouchon du réservoir à carburant

- 1 Tirez le mécanisme d'ouverture vers le haut pour ouvrir la trappe à carburant.

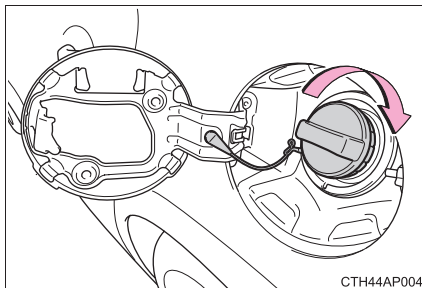


- 2 Tournez lentement le bouchon de réservoir de carburant pour l'ouvrir et accrochez-le à l'arrière de la trappe à carburant.



Fermeture du bouchon de réservoir à carburant

Une fois le réapprovisionnement en carburant terminé, vissez le bouchon du réservoir à carburant jusqu'à ce que vous perceviez un déclic. Lorsque vous relâchez le bouchon, celui-ci tourne légèrement dans le sens opposé.

**AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous remplacez le bouchon de réservoir à carburant**

Utilisez uniquement un bouchon de réservoir à carburant d'origine Toyota pour votre véhicule. Autrement, un incendie ou tout autre incident risquent de se produire et de causer des blessures graves, voire mortelles.

Toyota Safety Sense C*

Toyota Safety Sense C se compose des systèmes d'aide à la conduite suivants et contribue à une expérience de conduite sûre et confortable:

◆ **PCS (système de sécurité de pré-collision)**

→P. 177

◆ **LDA (alerte de sortie de voie)**

→P. 191

◆ **Feux de route automatiques**

→P. 197

 AVERTISSEMENT

■ **Toyota Safety Sense C**

Toyota Safety Sense C est conçu pour fonctionner en partant du principe que le conducteur conduit prudemment, et pour contribuer à réduire l'impact sur les occupants et le véhicule en cas de collision ou assister le conducteur dans des conditions de conduite normales.

Étant donné que le degré de précision de reconnaissance et de performance de contrôle que le système peut fournir est limité, ne vous fiez pas outre mesure à ce système. Le conducteur doit toujours être attentif à l'environnement du véhicule et conduire prudemment.

Enregistrement des données du véhicule

Le système de sécurité de pré-collision est équipé d'un ordinateur sophistiqué qui enregistre certaines données, telles que:

- État de l'accélérateur
- État du frein
- Vitesse du véhicule
- État du fonctionnement des fonctions du système de sécurité de pré-collision
- Informations (comme la distance et la vitesse relative entre votre véhicule et celui qui le précède ou autres objets)
- Images provenant du capteur avant (disponibles uniquement lorsque la fonction de freinage de pré-collision est en cours d'utilisation)

Le système de sécurité de pré-collision n'enregistre pas les conversations, les sons ou les images de l'intérieur du véhicule.

● Utilisation des données

Toyota peut utiliser les données enregistrées dans ce calculateur pour diagnostiquer les dysfonctionnements, faire de la recherche-développement et améliorer la qualité de ses produits.

Toyota ne divulguera aucune donnée enregistrée à une tierce partie, sauf:

- Avec le consentement du propriétaire du véhicule ou de son locataire, si le véhicule est loué
- En réponse à une requête officielle de la police, d'un tribunal ou d'un organisme public
- Pour l'utilisation par Toyota dans un procès
- À des fins de recherche lorsque les données ne sont pas liées à un véhicule ou un propriétaire de véhicule en particulier

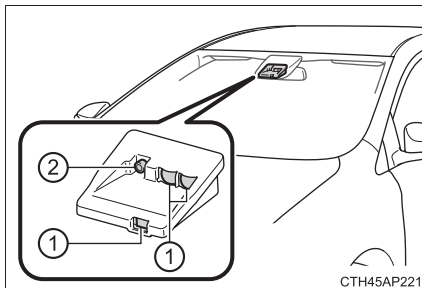
● Les images enregistrées peuvent être effacées au moyen d'un dispositif spécialisé.

La fonction d'enregistrement d'images peut être désactivée. Toutefois, si la fonction est désactivée, les données correspondant à la période de fonctionnement du système de sécurité de pré-collision ne sont pas disponibles.

Capteur avant

Le capteur avant est située sur la partie supérieure du pare-brise. Il se compose de 2 types de capteurs, chacun détectant les informations nécessaires pour actionner les systèmes d'aide à la conduite.

- ① Capteurs laser
- ② Capteur de caméra monoculaire



⚠ AVERTISSEMENT

■ Capteur avant

Le capteur avant utilise des lasers pour détecter les véhicules circulant devant votre véhicule. Le capteur avant est classé produit laser de classe 1M selon la norme IEC 60825-1. Dans des conditions d'utilisation normales, ces lasers ne présentent aucun danger pour un œil nu. Toutefois, il est nécessaire de respecter les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut entraîner une perte de la vision ou une déficience visuelle grave.

- Pour éviter toute exposition à un rayonnement laser dangereux, n'essayez jamais de démonter le capteur avant (par ex. retirer les lentilles). Lorsqu'il est démonté, le capteur avant est classé produit laser de classe 3B selon la norme IEC 60825-1. Les lasers de classe 3B sont dangereux et constituent un risque de blessures pour les yeux en cas d'exposition directe.
- N'essayez pas de regarder dans le capteur avant avec une loupe, un microscope ou autre instrument optique à une distance inférieure à 3,9 in. (100 mm).

Étiquette de classification des lasers

**INVISIBLE LASER RADIATION
DO NOT VIEW DIRECTLY WITH
OPTICAL INSTRUMENTS (MAGNIFIERS)
CLASS 1M LASER PRODUCT**

Étiquette explicative des lasers

**Max average power: 45 mW
Pulse duration: 33 ns
Wavelength: 905 nm**

IEC 60825-1:2007

Complies with FDA performance standards for laser products
except for deviations pursuant to Laser Notice No. 50, dated

July 26th, 2001

Données sur les émissions laser

Puissance moyenne maximale: 45 mW

Durée de l'impulsion: 33 ns

Longueur d'onde: 905 nm

Divergence (horizontale x verticale): 28° x 12°

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour éviter tout dysfonctionnement du capteur avant

Respectez les précautions suivantes.

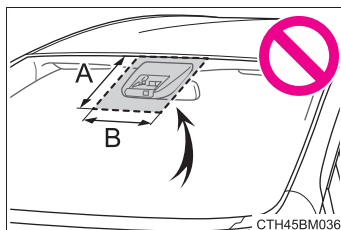
Sinon, le capteur avant peut ne pas fonctionner correctement, pouvant conduire à un accident occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

- Le pare-brise doit rester propre en toutes circonstances. Lorsque le pare-brise est sale ou couvert d'un film huileux, de gouttes de pluie, de neige, etc., lavez le pare-brise. Si la face intérieure du pare-brise devant le capteur avant est sale, contactez votre concessionnaire Toyota.

- Ne fixez pas d'objets, tels que des autocollants, des autocollants transparents, etc. sur la face extérieure du pare-brise devant le capteur avant (surface ombrée sur l'illustration).

A: Du haut du pare-brise jusqu'à environ 4,0 in. (10 cm) en dessous du bas du capteur avant

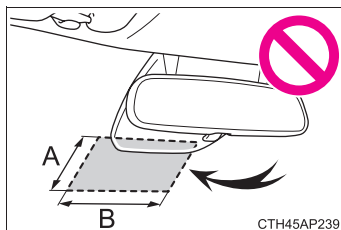
B: Environ 7,9 in. (20 cm) (Environ 4,0 in. (10 cm) à droite et à gauche à partir du centre du capteur avant)



- N'installez ni ne fixez rien sur la face intérieure du pare-brise sous le capteur avant (surface ombrée sur l'illustration).

A: Environ 4,0 in. (10 cm) (En partant du bas du capteur avant)

B: Environ 7,9 in. (20 cm) (Environ 4,0 in. (10 cm) à droite et à gauche à partir du centre du capteur avant)



- Si la différence de température entre l'intérieur et l'extérieur du véhicule est importante, comme en hiver, il est probable que de la buée se forme facilement sur le pare-brise. Si la zone du pare-brise devant le capteur avant est embuée ou couverte de condensation ou de givre, le témoin d'avertissement PCS risque de s'allumer et le système peut être temporairement désactivé. Dans ce cas, utilisez le désembuage de pare-brise pour éliminer la buée, etc. (→P. 221)

- Si la surface du pare-brise devant le capteur avant est couverte de gouttes d'eau, utilisez les essuie-glaces de pare-brise pour les retirer.

Si les gouttes d'eau n'ont pas été suffisamment retirées, les performances du capteur avant risquent d'être réduites.

! AVERTISSEMENT

- Si les gouttes d'eau ne peuvent pas être correctement éliminées de la surface du pare-brise devant le capteur avant au moyen des essuie-glaces de pare-brise, remplacez l'insert d'essuie-glace ou le balai d'essuie-glace. Si les inserts d'essuie-glaces ou les balais d'essuie-glaces doivent être remplacés, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Ne collez pas de film teinté sur le pare-brise.
- Remplacez le pare-brise s'il est endommagé ou fissuré.
Si le pare-brise a besoin d'être remplacé, contactez votre concessionnaire Toyota.
- N'installez pas d'antenne devant le capteur.
- Ne mouillez pas le capteur avant.
- Ne laissez pas des lumières vives se réfléchir sur le capteur avant.
- Ne salissez pas et n'endommagez pas le capteur avant.
Lors du nettoyage de la face intérieure du pare-brise, ne laissez pas le produit de nettoyage pour vitres entrer en contact avec la lentille. De plus, ne touchez pas la lentille.
Si la lentille est sale ou endommagée, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Ne faites pas subir de choc violent au capteur avant.
- Ne modifiez pas la position d'installation ou la direction du capteur avant, et ne le retirez pas.
- Ne démontez pas le capteur avant.
- N'installez aucun dispositif électronique ou dispositif émettant des ondes électriques fortes à proximité du capteur avant.
- Ne modifiez aucun composant du véhicule autour du capteur avant (rétroviseur intérieur, pare-soleil, etc.) ou au plafond.
- Ne fixez aucun accessoire risquant d'obstruer le capteur avant au capot, à la calandre ou au pare-chocs avant. Contactez votre concessionnaire Toyota pour des détails.
- Si une planche de surf ou tout autre objet long doivent être fixés sur le toit, assurez-vous qu'ils n'obstruent pas le capteur avant.
- Ne modifiez pas les phares ou les autres éclairages.
- Ne fixez ni ne placez rien sur le tableau de bord.

■ Zone d'installation du capteur avant sur le pare-brise

Lorsque le pare-brise s'embue facilement, la vitre autour du capteur avant peut être chaude en raison du fonctionnement du chauffage. Si vous touchez la vitre, vous risquez de vous brûler.

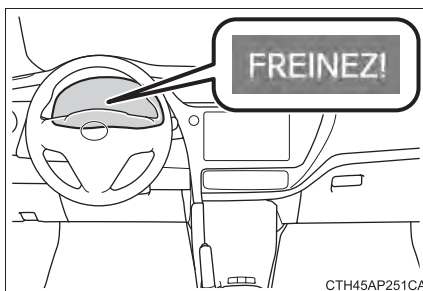
PCS (système de sécurité de pré-collision)*

Le système de sécurité de pré-collision utilise le capteur avant pour détecter les véhicules se trouvant devant votre véhicule. Lorsque le système détermine que la probabilité d'une collision frontale avec un véhicule est élevée, un avertissement se déclenche pour inciter le conducteur à prendre des mesures d'évitement et la pression de freinage éventuelle est accrue pour permettre au conducteur d'éviter la collision. Si le système détermine que la probabilité d'une collision frontale avec un véhicule est extrêmement élevée, les freins sont automatiquement appliqués pour permettre d'éviter la collision ou aider à réduire l'impact de la collision.

Le système de sécurité de pré-collision peut être désactivé/activé et le moment de l'avertissement peut être modifié. (→P. 181)

◆ Avertissement de sécurité de pré-collision

Lorsque le système détermine que la probabilité d'une collision frontale est élevée, un signal sonore retentit et un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel pour inciter le conducteur à prendre des mesures d'évitement.



◆ Aide au freinage de pré-collision

Lorsque le système détermine que la probabilité d'une collision frontale avec un véhicule est élevée, le système accroît la puissance de freinage d'autant plus que vous appuyez fortement sur la pédale de frein.

◆ Freinage de pré-collision

Lorsque le système détermine que la probabilité d'une collision frontale avec un véhicule est élevée, le système avertit le conducteur. Si le système détermine que la probabilité d'une collision est extrêmement élevée, les freins sont automatiquement actionnés pour aider à éviter la collision ou réduire la vitesse de collision.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Limitations du système de sécurité de pré-collision

- Le conducteur est le seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.

N'utilisez pas le système de sécurité de pré-collision à la place d'opérations normales de freinage, quelles que soient les circonstances. Ce système n'empêche pas les collisions et ne permet pas de limiter les dommages ou les blessures résultant d'une collision dans toutes les situations. Ne vous fiez pas outre mesure à ce système. Le non-respect de ces précautions peut provoquer un accident, occasionnant des blessures graves, voire mortelles.

- Bien que ce système soit conçu pour aider à éviter et à réduire l'impact d'une collision, son efficacité peut changer selon diverses conditions, par conséquent, le système peut ne pas toujours être en mesure d'atteindre le même niveau de performance.

Lisez les conditions suivantes attentivement. Ne vous fiez pas outre mesure à ce système et conduisez toujours prudemment.

- Conditions dans lesquelles le système peut fonctionner même en l'absence de risque de collision: →P. 183
- Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement: →P. 187
- N'essayez pas de tester le fonctionnement du système de sécurité de pré-collision vous-même, car le système peut ne pas fonctionner correctement, pouvant conduire à un accident.

⚠ AVERTISSEMENT**■ Freinage de pré-collision**

- La fonction de freinage de pré-collision peut ne pas fonctionner si certaines opérations sont effectuées par le conducteur. Si la pédale d'accélérateur est enfoncée fortement ou que le volant est actionné, le système risque de déterminer que le conducteur prend des mesures d'évitement et peut empêcher la fonction de freinage de pré-collision de fonctionner.
- Dans certaines situations, lorsque la fonction de freinage de pré-collision fonctionne, le fonctionnement de la fonction peut être annulé si la pédale d'accélérateur est enfoncée fortement ou que le volant est actionné et que le système détermine que le conducteur prend des mesures d'évitement.
- Une force de freinage importante est appliquée lorsque la fonction de freinage de pré-collision est en cours d'utilisation. De plus, étant donné que la fonction de freinage de pré-collision sera désactivée après que le véhicule a été arrêté pendant environ 2 secondes suite à un arrêt causé par la fonction de freinage de pré-collision, le conducteur doit enfoncer la pédale de frein si nécessaire.
- Si la pédale de frein est enfoncée, le système risque de déterminer que le conducteur prend des mesures d'évitement et peut retarder le moment d'activation de la fonction de freinage de pré-collision.
- Pendant la conduite, par exemple lors de la traversée d'un passage à niveau, le système peut déterminer que la probabilité d'une collision avec un objet, tel qu'une barrière de passage à niveau, est élevée et activer la fonction de freinage de pré-collision.
Pour déplacer le véhicule en cas d'urgence, par exemple si le système fonctionne sur un passage à niveau, effectuez les opérations suivantes, puis prenez les mesures nécessaires pour assurer votre sécurité.
 - Si le véhicule a été arrêté, appuyez sur la pédale d'accélérateur.
 - Si le véhicule est en train de décélérer, appuyez à fond sur la pédale d'accélérateur.(→P. 182)
- Désactivez le système de sécurité de pré-collision. (→P. 181)

 AVERTISSEMENT**■ À quel moment désactiver le système de sécurité de pré-collision**

Dans les situations suivantes, désactivez le système, car il peut ne pas fonctionner correctement, pouvant conduire à un accident occasionnant des blessures graves voire mortelles:

- Lorsque le véhicule est remorqué
- Lorsque votre véhicule tracte un autre véhicule
- Lors du transport du véhicule par camion, bateau, train ou autres moyens de transport similaires
- Lorsque le véhicule est levé sur un pont-élévateur avec le moteur qui tourne et que les pneus peuvent tourner librement
- Lors d'une inspection du véhicule au moyen d'un testeur à rouleaux tel qu'un banc dynamométrique ou d'un testeur de compteur de vitesse, ou lors de l'utilisation d'une équilibreuse de roues
- Si le véhicule ne peut pas être conduit de manière stable, comme lorsque le véhicule a été impliqué dans un accident ou est défectueux
- Lorsque le véhicule est conduit de manière sportive ou hors route
- Lorsque les pneus sont en mauvais état et qu'ils ne sont pas performants (→P. 276, 290)
- Lorsque des pneus d'une taille autre que celle spécifiée sont montés
- Lorsque des chaînes à neige sont installées
- Lorsqu'une roue de secours compacte ou un kit de réparation anti-crevaison de secours sont utilisés

Modification des réglages du système de sécurité de pré-collision

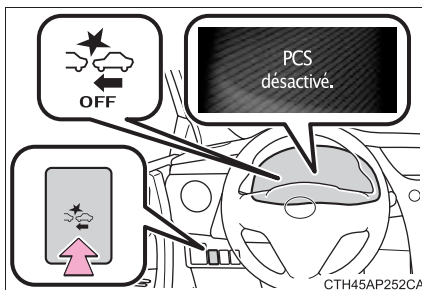
■ Activation/désactivation du système de sécurité de pré-collision

Appuyez sur la commande PCS pendant 3 secondes ou plus.

Le témoin d'avertissement PCS s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel, lorsque le système est désactivé.

Appuyez à nouveau sur la commande PCS pour activer le système.

Le système de sécurité de pré-collision est activé à chaque démarrage du moteur.



■ Modification du moment de l'avertissement de sécurité de pré-collision

Appuyez sur la commande PCS pour afficher le moment d'avertissement actuel sur l'écran multifonctionnel. À chaque fois que vous appuyez sur la commande PCS dans l'état affiché, le moment de l'avertissement change comme suit:

Si le réglage du moment d'activation a été modifié, le réglage sera gardé au prochain démarrage du moteur.

① Loin

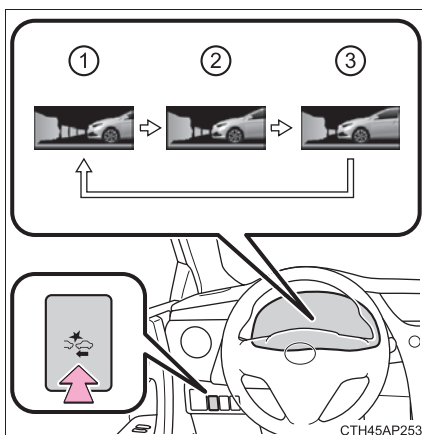
L'avertissement se déclenche plus tôt que le minutage par défaut.

② Moyen

Ceci est le réglage par défaut.

③ Proche

L'avertissement se déclenche plus tard que le minutage par défaut.



■ Conditions de fonctionnement

Le système de sécurité de pré-collision est activé et détermine que la probabilité d'une collision frontale avec un véhicule est élevée.

Chaque fonction est opérationnelle aux vitesses suivantes:

● Avertissement de sécurité de pré-collision:

- La vitesse du véhicule est d'environ 10 à 85 mph (15 à 140 km/h).
- La vitesse relative entre votre véhicule et le véhicule se trouvant devant est supérieure ou égale à environ 10 mph (15 km/h).

● Aide au freinage de pré-collision:

- La vitesse du véhicule est d'environ 20 à 50 mph (30 à 80 km/h).
- La vitesse relative entre votre véhicule et le véhicule se trouvant devant est supérieure ou égale à environ 20 mph (30 km/h).

● Freinage de pré-collision:

- La vitesse du véhicule est d'environ 7 à 50 mph (10 à 80 km/h).
- La vitesse relative entre votre véhicule et le véhicule se trouvant devant est supérieure ou égale à environ 7 mph (10 km/h).

Il peut arriver que le système ne fonctionne pas dans les situations suivantes:

- Si une borne de la batterie a été débranchée et branchée à nouveau puis que le véhicule n'a pas été conduit pendant un certain temps
- Si le levier de vitesses est sur R
- Si le système VSC est désactivé (seule la fonction d'avertissement de sécurité de pré-collision est opérationnelle)

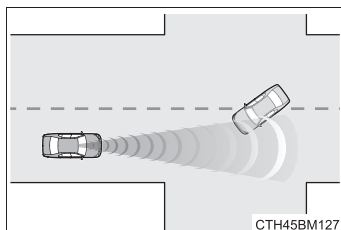
■ Désactivation du freinage de pré-collision

- Si l'une des situations suivantes se produit alors que la fonction de freinage de pré-collision fonctionne, elle est désactivée:
 - La pédale d'accélérateur est enfoncée fortement.
 - Le volant est braqué fortement ou brusquement.
- Si le véhicule s'arrête suite au fonctionnement de la fonction de freinage de pré-collision, le fonctionnement de la fonction de freinage de pré-collision est annulé une fois que le véhicule a été arrêté pendant environ 2 secondes.

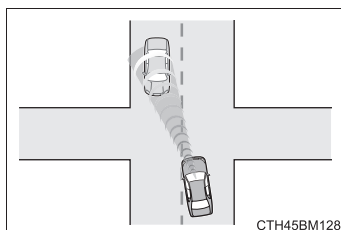
■ Conditions dans lesquelles le système peut fonctionner même en l'absence de risque de collision

- Dans certaines situations telles que les suivantes, le système peut déterminer qu'il existe un risque de collision frontale et s'active.

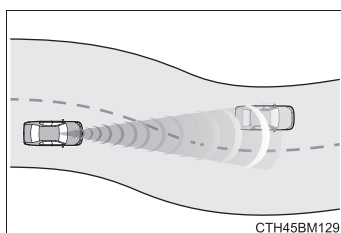
- Lorsque vous croisez un véhicule dans une voie en sens inverse qui est arrêté pour tourner à droite/gauche



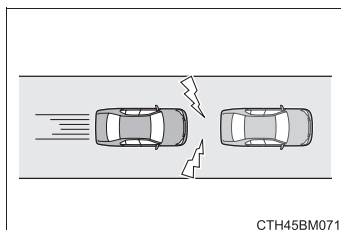
- Lorsque vous croisez un véhicule dans un virage à gauche ou à droite



- Lorsque vous conduisez sur une route sur laquelle la position par rapport au véhicule qui vous précède dans une voie adjacente peut changer, comme par exemple sur une route sinueuse

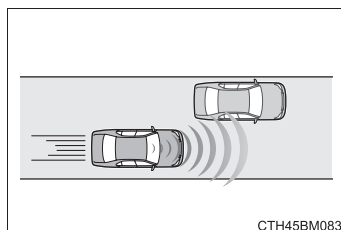


- Lorsque vous vous approchez rapidement d'un véhicule vous précédant

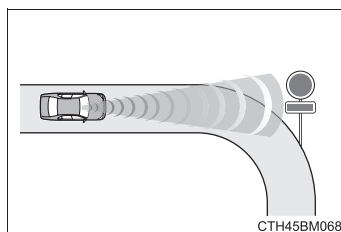


- Si l'avant du véhicule est levé ou baissé, comme lorsque la surface de la route est irrégulière ou ondulée

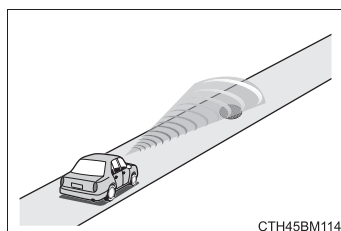
- Lorsque vous passez extrêmement près d'un véhicule ou d'un objet structuré



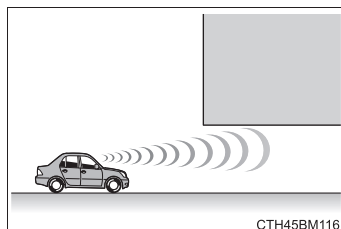
- Lorsqu'un véhicule ou un objet se trouve sur le bord de la route à l'entrée d'un virage



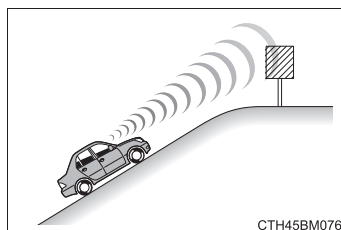
- Lorsque vous conduisez sur une route étroite entourée d'une structure, telle qu'un tunnel ou un pont en fer
- Lorsqu'un objet réfléchissant (plaque d'égout, plaque d'acier, etc.), des dénivélés, une déclivité ou une protrusion sont présents sur la surface ou le bord de la route



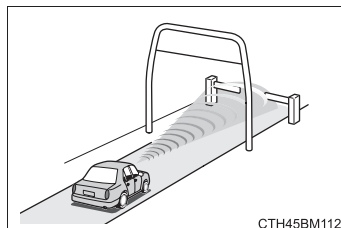
- Lorsque vous traversez un endroit ayant une structure basse au-dessus de la route (plafond bas, panneau de signalisation, etc.)



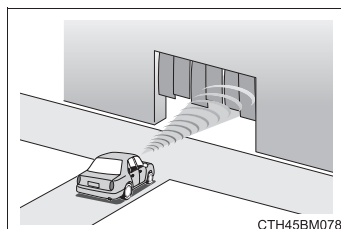
- Lorsqu'un objet structuré (pont autoroutier, panneau de signalisation, panneau d'affichage, éclairage urbain, etc.) est situé en haut d'une route ascendante



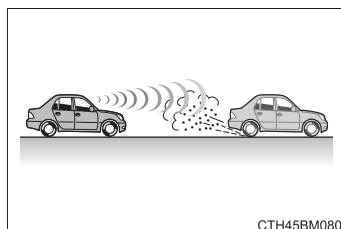
- Lorsque vous vous approchez rapidement d'une barrière de péage électrique, d'une barrière d'aire de stationnement, ou d'une autre barrière qui s'ouvre et se ferme



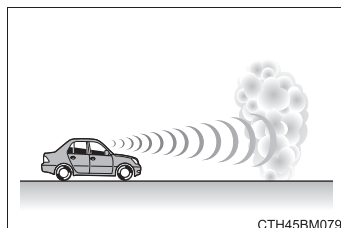
- Lors de l'utilisation d'une station de lavage automatique
- Lorsque vous approchez d'un objet qui pend bas risquant de toucher le véhicule, comme une banderole, des branches d'arbre ou de l'herbe épaisse



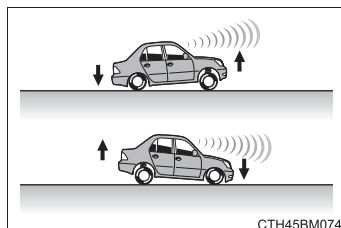
- Lorsque le véhicule est touché par de l'eau, de la neige, de la poussière projetée par un véhicule qui vous précède



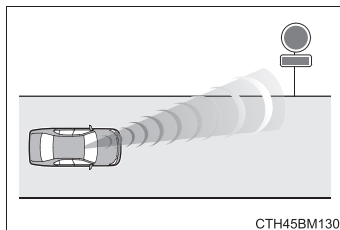
- Lorsque vous traversez de la vapeur ou de la fumée



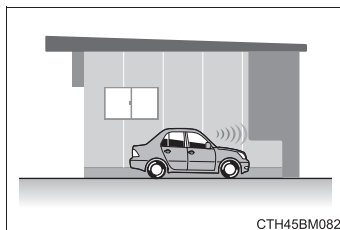
- Lorsque des dessins ou de la peinture sont présents sur la route ou sur un mur, lesquels risquent d'être confondus avec un véhicule
- Lorsque la partie avant du véhicule est levée ou baissée



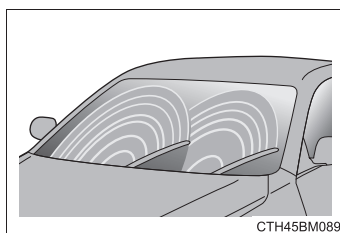
- Lorsque le capteur est désaligné en raison d'un choc violent au niveau du capteur, etc.



- Lorsque le véhicule est garé dans un endroit où est présent un objet qui pend bas à hauteur du capteur avant



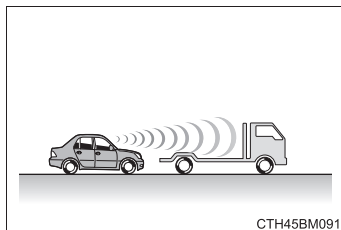
- Lorsque le pare-brise est couvert de gouttes de pluie, etc.



■ Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement

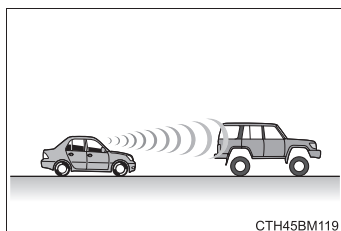
- Dans certaines situations telles que les suivantes, un véhicule peut ne pas être détecté par le capteur avant, empêchant le système de fonctionner correctement:

- Si un véhicule venant en sens inverse s'approche de votre véhicule
- Lorsque vous vous approchez du côté ou de l'avant d'un véhicule
- Si un véhicule vous précédant a une petite extrémité arrière, comme un camion déchargé
- Si un véhicule vous précédant a une extrémité arrière basse, comme une remorque surbaissée



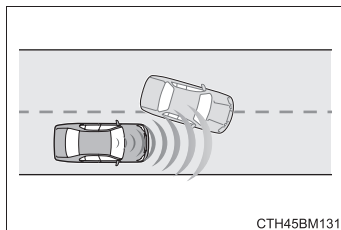
CTH45BM091

- Si un véhicule qui vous précède transporte un chargement qui dépasse de son pare-chocs arrière
- Si un véhicule qui vous précède a une garde au sol extrêmement élevée



CTH45BM119

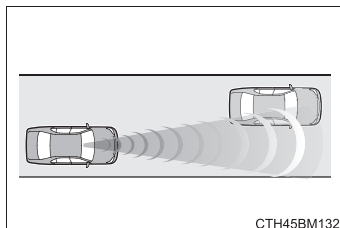
- Si un véhicule qui vous précède est de forme irrégulière, comme un tracteur ou un side-car
- Si le soleil ou une autre source lumineuse se reflète directement sur un véhicule qui vous précède
- Si un véhicule se rabat soudainement devant votre véhicule ou surgit à côté d'un véhicule



CTH45BM131

- Si un véhicule qui vous précède effectue une manœuvre brusque (comme une embardée, une accélération ou une décélération brusque)
- Lorsque vous vous rabattez brusquement derrière un véhicule vous précédant

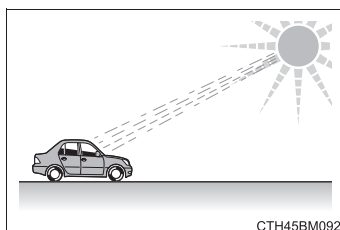
- Lorsqu'un véhicule qui vous précède ne se trouve pas directement devant votre véhicule



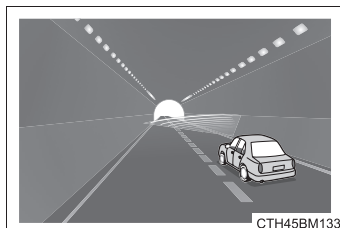
- En cas de conduite par mauvais temps, par exemple forte pluie, brouillard, neige ou tempête de sable



- Lorsque le véhicule est touché par de l'eau, de la neige, de la poussière projetée par un véhicule qui vous précède
- Lorsque vous traversez de la vapeur ou de la fumée qui risquerait de masquer la vue sur les véhicules qui vous précèdent
- Lorsque vous conduisez dans un endroit où la luminosité ambiante change brusquement, comme à l'entrée ou à la sortie d'un tunnel
- Lorsqu'une lumière très vive, telle que le soleil ou les phares des véhicules circulant en sens inverse, se reflète directement sur le capteur avant

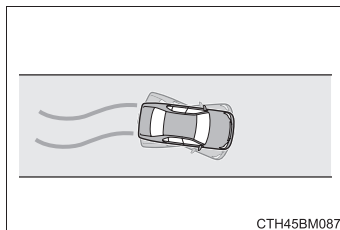


- Lorsque la zone environnante est faiblement éclairée, comme à l'aube ou au crépuscule, ou la nuit ou dans un tunnel



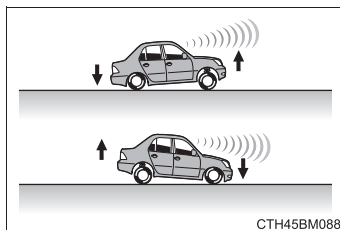
- Lors de la conduite dans un virage ou pendant un certain temps après la conduite dans un virage

- Si votre véhicule dérape



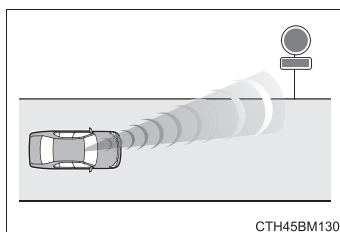
CTH45BM087

- Lorsque la partie avant du véhicule est levée ou baissée



CTH45BM088

- Si les roues sont désalignées
- Si un balai d'essuie-glace obstrue le capteur avant
- Le véhicule oscille.
- Le véhicule est conduit à vitesse extrêmement élevée.
- Lorsque vous conduisez sur des routes très sinueuses ou aux surfaces irrégulières
- Lorsqu'un véhicule vous précédant offre une mauvaise surface de réflexion pour le laser
- Lorsque le capteur est désaligné en raison d'un choc violent au niveau du capteur, etc.



CTH45BM130

- Dans certaines situations telles que les suivantes, la force de freinage suffisante risque de ne pas être obtenue, empêchant le système de fonctionner correctement:
 - Si les fonctions de freinage ne peuvent pas fonctionner pleinement, comme lorsque les pièces de frein sont extrêmement froides, extrêmement chaudes ou humides
 - Si le véhicule n'est pas entretenu correctement (freins ou pneus excessivement usés, pression de gonflage des pneus incorrecte, etc.)
 - Lorsque le véhicule est conduit sur une route en gravier ou autre surface glissante

■ Si le témoin d'avertissement PCS clignote ou s'allume et qu'un message d'avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Le système de sécurité de pré-collision peut être temporairement indisponible ou il peut y avoir un dysfonctionnement dans le système.

- Dans les situations suivantes, le témoin d'avertissement s'éteint, le message s'efface et le système devient opérationnel lorsque les conditions de fonctionnement normales sont rétablies:
 - Lorsque la surface autour du capteur avant est chaude, comme si elle était exposée au soleil
 - Lorsque le pare-brise est embué ou couvert de condensation ou de givre (→P. 221)
 - Lorsque vous conduisez dans des conditions où le capteur avant ne peut pas détecter un objet, par exemple dans l'obscurité (la nuit sur une route sans éclairages publics ou autres éclairages, etc.), lorsqu'une lumière vive rayonne dans le capteur, ou dans la neige ou le brouillard.
 - Lorsque le capteur avant ou la zone entourant chaque capteur sont froids, comme s'ils se trouvaient dans un environnement extrêmement froid
 - Si la surface devant le capteur avant est obstruée, lorsque le capot est ouvert par exemple
- Si le témoin d'avertissement PCS continue à clignoter ou à s'allumer ou que le message d'avertissement ne s'efface pas, le système peut être défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

■ Si le système VSC est désactivé

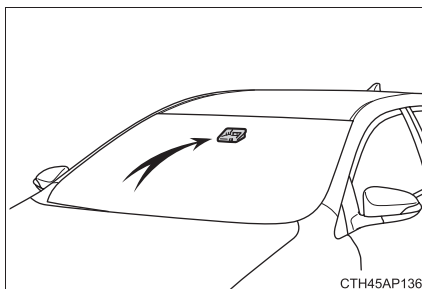
- Si les systèmes TRAC et VSC sont désactivés (→P. 209), les fonctions d'aide au freinage de pré-collision et de freinage de pré-collision sont également désactivées. Toutefois, la fonction d'avertissement de sécurité de pré-collision continue de fonctionner.
- Le témoin d'avertissement PCS s'allume et "Systeme de freinage anticollision indisponible. VSC desactive." s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

LDA (alerte de sortie de voie)*

Résumé de la fonction

Lorsque vous conduisez sur des routes marquées avec des lignes blanches (jaunes), cette fonction alerte le conducteur lorsque le véhicule risque de sortir de sa voie.

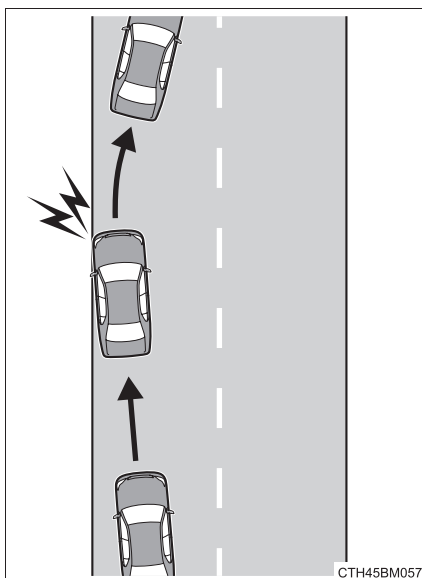
Le système LDA reconnaît les lignes blanches (jaunes) visibles avec le capteur avant situé sur la partie supérieure du pare-brise avant.



Fonction d'alerte de sortie de voie

Lorsque le système détermine que le véhicule risque de sortir de sa voie, un avertissement s'affiche sur l'écran multifonctionnel et l'avertisseur sonore se déclenche pour avertir le conducteur.

Lorsque l'avertisseur sonore se déclenche, vérifiez les conditions environnantes sur la route et actionnez le volant avec précaution pour ramener le véhicule vers le centre entre les lignes blanches (jaunes).



 AVERTISSEMENT**■ Avant d'utiliser le système LDA**

Ne vous fiez pas uniquement au système LDA. Le système LDA n'est pas un système qui conduit automatiquement le véhicule ou réduit le niveau d'attention qui doit être accordée à la zone se trouvant devant le véhicule. Le conducteur doit toujours assumer l'entière responsabilité de conduire prudemment en accordant toujours une attention particulière aux conditions environnantes et actionner le volant afin de corriger la trajectoire du véhicule. Assurez-vous également de faire suffisamment de pauses lorsque vous êtes fatigué, par exemple d'avoir conduit pendant une période prolongée.

Le fait de ne pas exécuter les opérations de conduite appropriées et de ne pas être particulièrement attentif peut entraîner un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Pour éviter tout actionnement accidentel du système LDA

Lorsque vous n'utilisez pas le système LDA, utilisez la commande LDA pour désactiver le système.

■ Prévention des dysfonctionnements du système LDA et des opérations effectuées par erreur

- Ne modifiez pas les phares et ne collez pas d'autocollants, etc., sur la surface des éclairages.
- Ne modifiez la suspension, etc. Si la suspension, etc. doit être remplacée, contactez votre concessionnaire Toyota.
- N'installez pas ni ne placez rien sur le capot ou la grille. De même, n'installez pas de protège-calandre (pare-buffle, pare-kangourou, etc.).
- Si votre pare-brise a besoin de réparations, contactez votre concessionnaire Toyota.

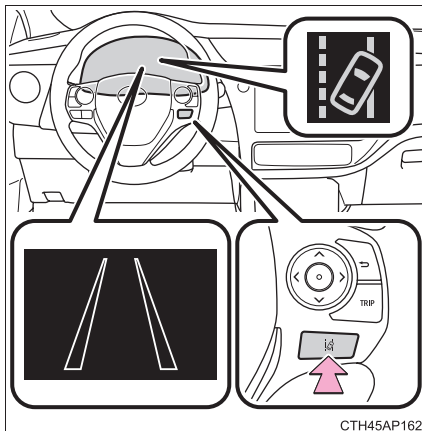
Activation du système LDA

Appuyez sur la commande LDA pour activer le système LDA.

Le témoin LDA s'allume et un message s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Appuyez à nouveau sur la commande LDA pour désactiver le système LDA.

Lorsque le système LDA est activé ou désactivé, le système LDA continue de fonctionner dans les mêmes conditions la prochaine fois que le moteur est démarré



CTH45AP162

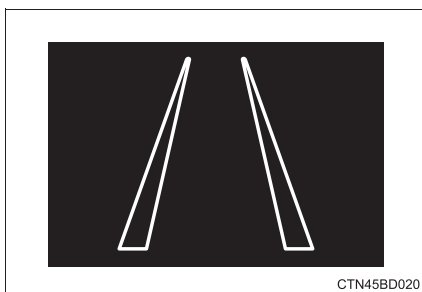
Indication sur l'écran multifonctionnel

- L'intérieur des lignes blanches affichées est blanc
- L'intérieur des lignes blanches affichées est noir



CTN45BD018

Indique que le système reconnaît les lignes blanches (jaunes). Lorsque le véhicule sort de sa voie, la ligne blanche affichée du côté duquel le véhicule dévie clignote en orange.



CTN45BD020

Indique que le système n'est pas en mesure de reconnaître les lignes blanches (jaunes) ou est temporairement annulé.

■ Conditions de fonctionnement

Cette fonction fonctionne lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies.

- Le système LDA est activé.
- La vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 32 mph (50 km/h).
- Le système reconnaît les lignes blanches (jaunes).
- La largeur de la voie de circulation est supérieure ou égale à environ 9,8 ft. (3 m).
- Le levier de clignotants n'est pas actionné.
- Le véhicule est conduit sur une route droite ou dans un virage à faible courbe avec un rayon supérieur à environ 492 ft. (150 m).
- Aucun dysfonctionnement du système n'est détecté. (→P. 322)

■ Annulation temporaire des fonctions

Lorsque les conditions de fonctionnement ne sont plus remplies, une fonction peut être temporairement annulée. Toutefois, lorsque les conditions de fonctionnement sont à nouveau remplies, le fonctionnement de la fonction est automatiquement rétabli.

■ Fonction d'alerte de sortie de voie

L'avertisseur sonore peut être difficilement perceptible à cause du bruit extérieur, de la lecture audio, etc.

■ Les lignes blanches (jaunes) sont présentes uniquement sur un seul côté de la route

Le système LDA ne fonctionne pas pour le côté duquel les lignes blanches (jaunes) n'ont pas pu être reconnues.

■ Après un stationnement du véhicule au soleil

Le système LDA peut ne pas être disponible et un message d'avertissement peut s'afficher pendant quelques instants après le démarrage. Lorsque la température dans l'habitacle baisse, et que la température autour du capteur avant (→P. 173) devient compatible avec son fonctionnement, le système commence à fonctionner.

■ Si le marquage au sol n'est présent que d'un seul côté du véhicule

L'avertissement de sortie de voie ne fonctionne pas pour le côté sur lequel aucun marquage au sol n'a pu être reconnu.

■ Conditions dans lesquelles les fonctions peuvent ne pas fonctionner correctement

Dans les situations suivantes, le capteur avant peut ne pas détecter les lignes blanches (jaunes) et diverses fonctions peuvent ne pas fonctionner normalement.

- Des ombres sur la route s'étendent parallèlement à, ou couvrent, les lignes blanches (jaunes).
- Le véhicule est conduit dans une zone sans lignes blanches (jaunes), par exemple devant un péage ou un poste de contrôle, ou à une intersection, etc.
- Les lignes blanches (jaunes) sont fissurées, ou des yeux de chat (plots rétro-réfléchissants) ou des pierres sont présents.
- Les lignes blanches (jaunes) ne sont pas visibles ou sont difficiles à distinguer à cause du sable, etc.
- Le véhicule est conduit sur une chaussée rendue humide par la pluie, des flaques d'eau, etc.
- Les lignes de signalisation routières sont jaunes (ce qui peut les rendre plus difficilement reconnaissables que les lignes blanches).
- Les lignes blanches (jaunes) traversent un trottoir, etc.
- Le véhicule est conduit sur une surface luisante, telle que du béton.
- Le véhicule est conduit sur une surface rendue brillante par une lumière réfléchie, etc.
- Le véhicule est conduit dans une zone où la luminosité change brusquement, comme à l'entrée ou à la sortie de tunnels, etc.
- De la lumière provenant des phares d'un véhicule venant en sens inverse, du soleil, etc., se reflète dans la caméra.
- Le véhicule est conduit à un endroit où la route bifurque, fusionne, etc.
- Le véhicule est conduit sur une pente.
- Le véhicule est conduit sur une route inclinée à gauche ou à droite, ou sur une route sinueuse.
- Le véhicule est conduit sur une route sans revêtement ou en mauvais état.
- Le véhicule est conduit dans un virage serré.
- La voie de circulation est excessivement étroite ou large.
- Le véhicule est extrêmement incliné en raison du transport de bagages lourds ou d'une pression de pneus incorrecte.
- La distance par rapport au véhicule vous précédant est extrêmement courte.
- Le véhicule monte et descend de manière importante en raison de l'état de la route pendant la conduite (routes en mauvais état ou joints sur la route).

- Les optiques de phares sont sales et n'émettent qu'une faible quantité de lumière la nuit, ou l'axe de faisceau a dévié.
- Le véhicule vient juste de changer de voie ou de traverser une intersection.

■ Messages d'avertissement

Le système utilise des messages d'avertissement pour signaler un dysfonctionnement du système ou pour informer le conducteur de la nécessité d'être prudent pendant la conduite. (→P. 332)

■ Personnalisation

→P. 383

Feux de route automatiques*

Les feux de route automatiques utilisent un capteur avant embarqué pour évaluer la luminosité de l'éclairage public, des éclairages des véhicules circulant devant, etc., et allument ou éteignent automatiquement les feux de route selon les conditions.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Limitations du système de feux de route automatiques

N'accordez pas une trop grande confiance aux feux de route automatiques. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de bien regarder les abords du véhicule et d'activer ou de désactiver manuellement les feux de route, au besoin.

■ Pour éviter une utilisation incorrecte du système de feux de route automatiques

Ne surchargez jamais le véhicule.

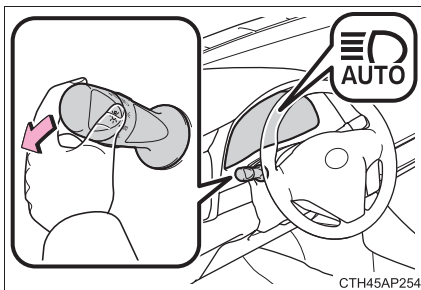
4

Conduite

Activation du système de feux de route automatiques

Poussez le levier vers l'avant avec la commande de phares en position **AUTO**.

Le témoin de feux de route automatiques s'allume lorsque les phares s'allument automatiquement, pour indiquer que le système est activé.



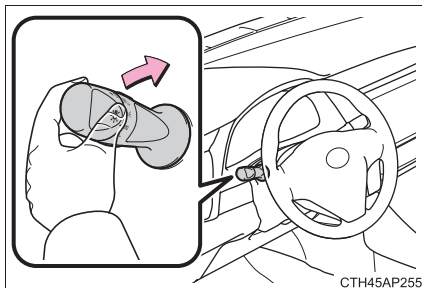
*: Sur modèles équipés

Activation/désactivation manuelle des feux de route**■ Passage en feux de croisement**

Tirez le levier en position initiale.

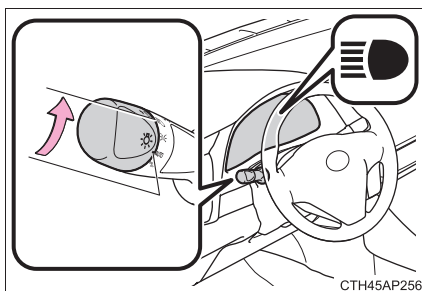
Le témoin de feux de route automatiques s'éteint.

Poussez de nouveau le levier vers l'avant pour activer le système de feux de route automatiques.

**■ Passage en feux de route**

Mettez la commande d'éclairage sur .

Le témoin de feux de route automatiques s'éteint et le témoin des feux de route s'allume.



■ Lorsque “Panne des phares. Consultez votre concessionnaire.” s’affiche sur l’écran multifonctionnel

Le système peut être défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

■ Conditions d'activation/de désactivation automatique des feux de route

● Lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies, les feux de route s’allument automatiquement (après environ 1 seconde):

- La vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 21 mph (33 km/h).
- La zone en avant du véhicule est dans l’obscurité.
- Il n’y a pas de véhicules circulant devant avec les phares ou les feux arrière allumés.
- Il y a peu d’éclairages publics sur la route.

● Si l’une des conditions suivantes est remplie, les feux de route sont automatiquement éteints:

- La vitesse du véhicule est inférieure à environ 17 mph (27 km/h).
- La zone en avant du véhicule n’est pas dans l’obscurité.
- Les véhicules circulant devant ont leurs phares ou feux arrière allumés.
- Il y a beaucoup d’éclairages publics sur la route.

■ Informations relatives à la détection par le capteur avant

● Les feux de route peuvent ne pas s’éteindre automatiquement dans les situations suivantes:

- Lorsque des véhicules circulant devant apparaissent brusquement dans un virage
- Lorsqu’un autre véhicule se rabat devant votre véhicule
- Lorsque des véhicules circulant devant sont masqués à cause de virages successifs, de terre-pleins centraux ou d’arbres bordant la chaussée
- Lorsque des véhicules circulant devant apparaissent depuis la voie la plus éloignée sur une route large
- Lorsque des véhicules circulant devant n’ont pas d’éclairages

● Les feux de route peuvent s’éteindre si un véhicule circulant devant et utilisant les feux antibrouillards sans utiliser les phares est détecté.

● Les éclairages domestiques, les éclairages urbains, les feux de signalisation, les enseignes ou les panneaux d’affichage lumineux peuvent entraîner le passage des feux de route aux feux de croisement, ou le maintien de l’éclairage des feux de croisement.

- Le délai à l'allumage ou à l'extinction des feux de route dépend des facteurs suivants:
 - L'intensité lumineuse des phares, antibrouillards et feux arrière des véhicules circulant devant
 - Le déplacement et la direction des véhicules circulant devant
 - Lorsqu'un véhicule circulant devant ne dispose d'éclairages opérationnels que d'un côté
 - Lorsqu'un véhicule circulant devant est un véhicule à deux roues
 - Les conditions de la route (inclinaison, virage, état de la surface de la chaussée, etc.)
 - Le nombre de passagers et la quantité de bagages
- Les feux de route s'allument ou s'éteignent sans que le conducteur ne s'y attende.
- Des vélos ou des objets similaires peuvent ne pas être détectés.

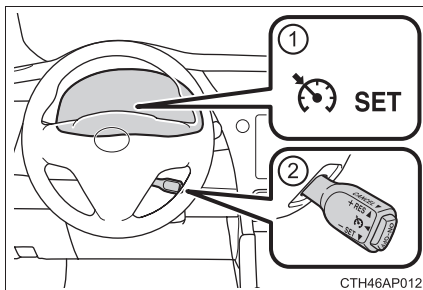
- Dans les situations indiquées ci-dessous, le système peut ne pas être capable de détecter avec précision les niveaux de luminosité environnante. Ceci peut entraîner le maintien de l'éclairage des feux de croisement ou les feux de route peuvent occasionner des problèmes pour les piétons, les véhicules circulant devant ou autres parties. Dans de tels cas, commutez manuellement entre les feux de route et de croisement.
 - Par mauvais temps (pluie, neige, brouillard, tempêtes de sable, etc.)
 - Le pare-brise est obscurci par le brouillard, la buée, le givre, la saleté, etc.
 - Le pare-brise est fissuré ou endommagé.
 - Le capteur avant est déformé ou sale.
 - La température du capteur avant est extrêmement élevée.
 - Les niveaux de luminosité ambiante sont égaux à ceux des phares, des feux arrière ou des feux antibrouillards.
 - Les phares ou les feux arrière des véhicules circulant devant sont éteints, sales, de couleur variable ou mal réglés.
 - Lorsque vous traversez une zone où alternent de manière intermittente la lumière et l'obscurité.
 - Lorsque vous roulez fréquemment et de manière répétée sur des routes alternant montées et descentes, ou sur des routes dont la surface est inégale, cahoteuse ou en mauvais état (voies pavées, graviers, etc.).
 - Lorsque vous roulez fréquemment et de manière répétée sur des routes sinueuses ou comportant beaucoup de virages rapprochés.
 - Présence d'un obstacle hautement réfléchissant en avant du véhicule, comme un panneau de signalisation ou un miroir.
 - L'arrière d'un véhicule devant vous réfléchit beaucoup la lumière, comme par exemple un conteneur sur un camion.
 - Les phares du véhicule sont endommagés ou sales, ou ne sont pas réglés correctement.
 - Le véhicule penche d'un côté ou est cabré en raison d'un pneu crevé, de la traction d'une caravane/remorque, etc.
 - Les feux basculent entre les feux de route et les feux de croisement de manière répétée et anormale.
 - Le conducteur pense que les feux de route sont susceptibles de causer des problèmes aux autres conducteurs ou aux piétons se trouvant à proximité, ou de les gêner.

Régulateur de vitesse

Résumé des fonctions

Utilisez le régulateur de vitesse pour maintenir une vitesse programmée sans avoir à actionner la pédale d'accélérateur.

- ① Témoins
- ② Commande de régulateur de vitesse

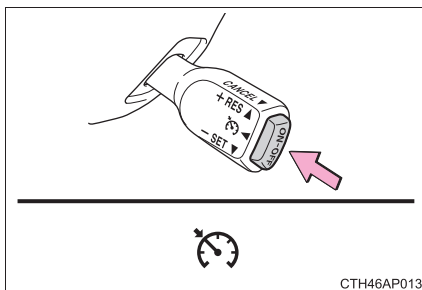


Réglage de la vitesse du véhicule

- 1 Appuyez sur le bouton “ON-OFF” pour activer le régulateur de vitesse.

Le témoin de régulateur de vitesse s'allume.

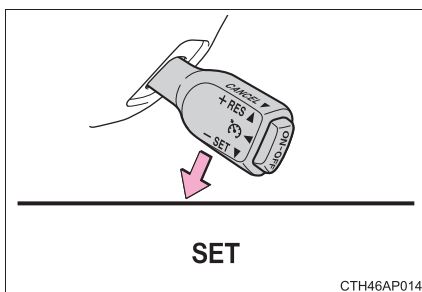
Appuyez à nouveau sur le bouton pour désactiver le régulateur de vitesse.



- 2 Accélérez ou décélérez, en actionnant la pédale d'accélérateur, à la vitesse du véhicule souhaitée (au-dessus d'environ 25 mph [40 km/h]) et poussez le levier vers le bas pour régler la vitesse.

Le témoin “SET” du régulateur de vitesse s'allume.

La vitesse à laquelle le véhicule roule au moment où vous relâchez le levier devient la vitesse programmée.



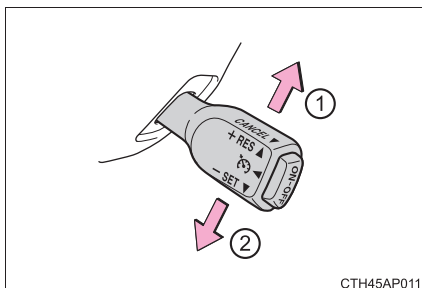
Réglage de la vitesse programmée

Pour modifier la vitesse programmée, actionnez le levier jusqu'à obtenir la vitesse souhaitée.

- ① Augmente la vitesse
- ② Diminue la vitesse

Réglage précis: Déplacez le levier temporairement dans le sens souhaité.

Réglage large: Maintenez le levier dans le sens souhaité.



CTH45AP011

La vitesse programmée est augmentée ou diminuée comme suit:

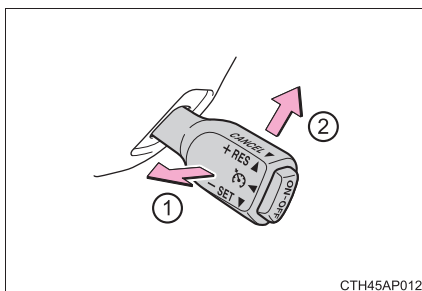
Réglage précis: D'environ 1 mph (1,6 km/h) à chaque actionnement du levier.

Réglage large: La vitesse programmée peut être augmentée ou diminuée continuellement jusqu'à ce que vous relâchiez le levier.

Annulation et reprise du mode de régulation à vitesse constante

- ① Tirez le levier vers vous pour annuler le mode de régulation à vitesse constante.

Le réglage de la vitesse est également annulé lorsque vous appuyez sur la pédale de frein ou la pédale d'embrayage (transmission manuelle uniquement).



CTH45AP012

- ② Poussez le levier vers le haut pour reprendre le mode de régulation à vitesse constante.

Toutefois, la reprise est possible lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à environ 25 mph (40 km/h).

■ Le régulateur de vitesse peut être réglé lorsque

- ▶ Véhicules avec transmission à variation continue
- Le levier de vitesses est sur D ou la gamme 4 ou supérieure du mode M a été sélectionnée.
- La vitesse du véhicule est supérieure à environ 25 mph (40 km/h).
- ▶ Véhicules avec transmission manuelle

La vitesse du véhicule est supérieure à environ 25 mph (40 km/h).

■ Accélération après programmation de la vitesse du véhicule

- Il est possible de faire accélérer le véhicule en actionnant la pédale d'accélérateur. Après une accélération, la vitesse programmée est rétablie.
- Même sans désactiver le régulateur de vitesse, vous pouvez augmenter la vitesse programmée en accélérant le véhicule jusqu'à la vitesse souhaitée, puis en poussant le levier vers le bas pour programmer la nouvelle vitesse.

■ Désactivation automatique du régulateur de vitesse

Le régulateur de vitesse est automatiquement annulé dans chacune des situations suivantes.

- La vitesse réelle du véhicule devient inférieure de plus de 10 mph (16 km/h) environ à la vitesse programmée.
Dès cet instant, la vitesse programmée mémorisée n'est pas maintenue.
- La vitesse réelle du véhicule est inférieure à environ 25 mph (40 km/h).
- Le système VSC est activé.
- Le système TRAC est activé pendant un certain temps.
- Lorsque le système VSC ou TRAC est désactivé en appuyant sur la commande VSC OFF.

■ Si "Panne régulateur de vitesse. Consultez votre concessionnaire." s'affiche sur l'écran multifonctionnel

Appuyez sur le bouton "ON-OFF" une fois pour désactiver le système, puis appuyez à nouveau sur le bouton pour réactiver le système.

S'il n'est pas possible de programmer la vitesse du régulateur de vitesse ou si le régulateur de vitesse se désactive immédiatement après avoir été activé, il est possible qu'un dysfonctionnement soit présent dans le régulateur de vitesse. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

**AVERTISSEMENT****■ Pour éviter tout actionnement involontaire du régulateur de vitesse**

Désactivez le régulateur de vitesse avec le bouton "ON-OFF" lorsque vous ne l'utilisez pas.

■ Situations incompatibles avec l'utilisation du régulateur de vitesse

N'utilisez pas le régulateur de vitesse dans les situations suivantes.

Cela peut provoquer une perte de contrôle et causer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- En cas de circulation dense
- Sur des routes à virages très serrés
- Sur des routes sinueuses
- Sur des routes glissantes, telles que des routes détrempées, verglacées ou enneigées
- Sur des pentes raides
La vitesse du véhicule peut dépasser la vitesse programmée lorsque vous descendez une pente raide.
- Pendant un remorquage de secours

Systèmes d'aide à la conduite

Afin d'améliorer la sécurité et les performances de conduite, les systèmes suivants sont actionnés automatiquement en réaction à certaines situations de conduite. Sachez toutefois que ces systèmes sont complémentaires et que vous ne devez pas vous y fier outre mesure lorsque vous manœuvrez le véhicule.

◆ ABS (système de freinage antiblocage)

Contribue à éviter le blocage des roues lorsque vous actionnez les freins brusquement, ou que vous actionnez les freins sur une chaussée glissante

◆ Aide au freinage

Décuple l'effort de freinage après enfoncement de la pédale de frein lorsque le système détecte une situation d'arrêt d'urgence

◆ VSC (contrôle de la stabilité du véhicule)

Aide le conducteur à contrôler le dérapage en cas d'embarquée ou de virage sur chaussée glissante

◆ TRAC (système antipatinage)

Contribue à préserver la motricité et à empêcher les roues motrices de patiner au démarrage du véhicule ou lors d'une accélération sur chaussée glissante

◆ Aide au démarrage en côte

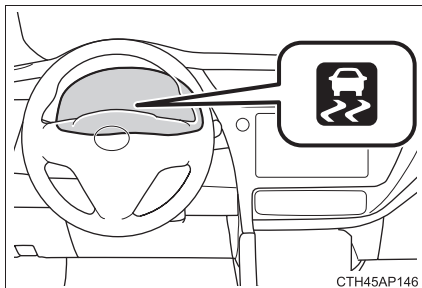
Contribue à empêcher le véhicule de reculer au démarrage dans une pente

◆ EPS (direction assistée électrique)

Contribue à réduire l'effort de braquage du volant par le recours à un moteur électrique

Lorsque les systèmes TRAC ou VSC fonctionnent

Le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote lorsque les systèmes TRAC ou VSC sont activés.



CTH45AP146

Désactivation du système TRAC

Si le véhicule s'enlise dans la boue, la saleté ou la neige, le système TRAC peut limiter la puissance moteur transmise aux roues. Appuyer

sur  pour désactiver le système vous permet de faire avancer et reculer le véhicule plus facilement pour le libérer.

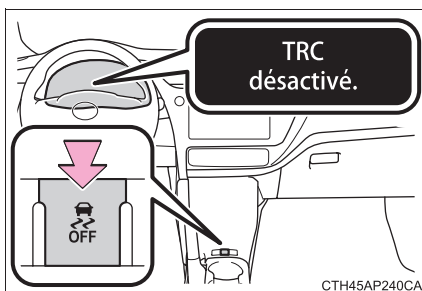
Pour désactiver le système TRAC, appuyez brièvement sur



et relâchez.

“TRC désactivé.” s’affiche sur l’écran multifonctionnel.

Appuyez à nouveau sur  pour réactiver le système.



CTH45AP240CA

■ Désactivation des systèmes TRAC et VSC

Pour désactiver les systèmes TRAC et VSC, maintenez  appuyé pendant plus de 3 secondes lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Le témoin indicateur VSC OFF s'allume et "TRC désactivé." s'affiche sur l'écran multifonctionnel.

Appuyez sur  à nouveau pour réactiver les systèmes.

■ Lorsque le message s'affiche sur l'écran multifonctionnel pour indiquer que le système TRAC est désactivé même si vous n'avez pas appuyé sur



Le système TRAC et l'aide au démarrage en côte ne peuvent pas être actionnés. Contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Bruits et vibrations causés par les systèmes ABS, d'aide au freinage, TRAC et VSC

- Bruit possible en provenance du compartiment moteur au démarrage du moteur, ou immédiatement après que le véhicule commence à se déplacer. Ce bruit n'indique pas un dysfonctionnement de l'un de ces systèmes.
- Les phénomènes suivants peuvent survenir lorsque l'un des systèmes ci-dessus fonctionne. Aucun n'indique la survenue d'un dysfonctionnement.
 - Vibrations possibles au niveau de la carrosserie du véhicule et du volant.
 - Bruit de moteur possible après arrêt du véhicule.
 - De légères pulsations de la pédale de frein peuvent se produire après l'activation de l'ABS.
 - Un léger enfoncement de la pédale de frein peut se produire après activation de l'ABS.

■ Bruit de fonctionnement de l'EPS

Lorsque le volant est actionné, un bruit de moteur (ronronnement) peut être perceptible. Ceci n'indique pas un dysfonctionnement.

■ Réactivation automatique des systèmes TRAC et VSC

Après désactivation des systèmes TRAC et VSC, ceux-ci sont réactivés automatiquement dans les situations suivantes:

- Lorsque le contact du moteur est mis en position "LOCK"
- Si seul le système TRAC est désactivé, il se réactive dès lors que la vitesse du véhicule augmente
Si les systèmes TRAC et VSC sont désactivés, ils ne sont pas réactivés automatiquement lorsque la vitesse du véhicule augmente.

■ Efficacité réduite du système EPS

L'efficacité du système EPS est réduite pour éviter toute surchauffe du système en cas de manœuvre fréquente du volant pendant une période prolongée. En conséquence, la direction peut sembler lourde. Dans pareil cas, évitez de braquer excessivement le volant ou arrêtez le véhicule et arrêtez le moteur. Le système EPS doit revenir à la normale dans un délai de 10 minutes.

■ Conditions de fonctionnement de l'aide au démarrage en côte

Lorsque les quatre conditions suivantes sont réunies, l'aide au démarrage en côte est activée:

- Véhicules avec transmission à variation continue: Le levier de vitesses est sur une position autre que P ou N (lors d'un démarrage en avant/en arrière sur un plan incliné vers le haut).
- Véhicules avec transmission manuelle: Le levier de vitesses est sur une position autre que R lors d'un démarrage en avant sur un plan incliné en montée ou sur R lors d'un démarrage en arrière sur un plan incliné en montée.
- Le véhicule est à l'arrêt.
- La pédale d'accélérateur n'est pas enfoncée.
- Le frein de stationnement n'est pas serré.

■ Désactivation automatique du système d'aide au démarrage en côte

L'aide au démarrage en côte est désactivée dans les situations suivantes:

- Véhicules avec transmission à variation continue: Le levier de vitesses est déplacé sur P ou N.
- Véhicules avec transmission manuelle: Le levier de vitesses est placé sur R lors d'un démarrage en avant sur un plan incliné en montée ou déplacé de R lors d'un démarrage en arrière sur un plan incliné en montée.
- La pédale d'accélérateur est enfoncée.
- Le frein de stationnement est serré.
- Environ 2 secondes se sont écoulées depuis que vous avez relâché la pédale de frein.

**AVERTISSEMENT****■ L'ABS ne fonctionne pas efficacement lorsque**

- La limite du potentiel d'adhérence des pneus a été dépassée (comme des pneus très usés sur route enneigée).
- Aquaplanage du véhicule en conduite à grande vitesse sur routes mouillées ou glissantes.

■ La distance d'arrêt peut être supérieure à celle observée en conditions normales lorsque l'ABS est activé

L'ABS n'est pas conçu pour réduire les distances d'arrêt du véhicule. Maintenez toujours une distance de sécurité suffisante par rapport au véhicule qui vous précède, en particulier dans les situations suivantes:

- Lorsque vous conduisez sur une route recouverte de saletés, de gravillons ou de neige
- Lorsque vous conduisez sur une route bosselée
- Lorsque vous conduisez sur une route présentant des nids-de-poule ou une chaussée irrégulière

■ Le système TRAC risque de ne pas fonctionner efficacement lorsque

Il peut être difficile de maîtriser la direction ainsi que la puissance sur chaussée glissante, même si le système TRAC fonctionne.

Conduisez le véhicule avec précaution dans des conditions où la stabilité et la puissance pourraient être perdues.

■ L'aide au démarrage en côte n'est pas efficace lorsque

- Ne vous fiez pas outre mesure au système d'aide au démarrage en côte. L'aide au démarrage en côte peut ne pas fonctionner efficacement sur des pentes abruptes et sur des routes verglacées.
- À la différence du frein de stationnement, l'aide au démarrage en côte n'est pas destinée à immobiliser le véhicule pendant une période prolongée. N'essayez pas d'utiliser l'aide au démarrage en côte pour immobiliser le véhicule dans une pente, car vous risquez de provoquer un accident.

■ Lorsque le système VSC est activé

Le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote. Conduisez toujours prudemment. Toute conduite imprudente risque de provoquer un accident. Faites particulièrement attention lorsque le témoin indicateur clignote.

■ Lorsque les systèmes TRAC ou VSC sont désactivés

Restez particulièrement vigilant et adaptez votre vitesse aux conditions de route. Étant donné que ces systèmes contribuent à garantir la stabilité et la puissance motrice du véhicule, ne désactivez les systèmes TRAC ou VSC qu'en cas de nécessité.

 AVERTISSEMENT**■ Remplacement des pneus**

Veillez à ce que tous les pneus soient de taille, marque, profil et capacité de charge totale spécifiés. Par ailleurs, assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression de gonflage des pneus recommandée.

Les systèmes ABS, TRAC et VSC ne fonctionnent pas correctement si des pneus différents sont montés sur le véhicule.

Contactez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations concernant le remplacement des pneus et des roues.

■ Comportement des pneus et de la suspension

L'utilisation de pneus présentant un problème quelconque et la modification de la suspension affectent les systèmes d'aide à la conduite et peuvent provoquer un dysfonctionnement du système.

Conseils de conduite hivernale

Effectuez les préparatifs et les contrôles nécessaires avant de conduire le véhicule en hiver. Adaptez toujours la conduite du véhicule aux conditions climatiques du moment.

Préparation pour l'hiver

- Utilisez des liquides adaptés aux températures extérieures ambiantes.
 - Huile moteur
 - Liquide de refroidissement moteur
 - Liquide de lave-vitre
- Faites vérifier par un technicien de maintenance l'état de la batterie.
- Faites équiper le véhicule de quatre pneus neige.

Vérifiez que tous les pneus sont de taille et de marque identiques.

Avant de prendre le volant

Effectuez les tâches suivantes en fonction des conditions d'utilisation:

- Ne forcez pas l'ouverture d'une vitre ou l'actionnement d'un essuie-glace gelé. Versez de l'eau tiède sur les parties gelées pour faire fondre la glace. Épongez immédiatement l'eau pour l'empêcher de geler.
- Pour un fonctionnement efficace du ventilateur du système de climatisation, dégazez les grilles d'aération à la base du pare-brise de toute la neige accumulée.
- Contrôlez et dégazez périodiquement de toute accumulation de glace ou de neige les feux extérieurs, le toit du véhicule, le châssis, les passages de roues et les freins.
- Débarrassez les semelles de vos chaussures de toute neige ou boue avant de monter dans le véhicule.

Lors de la conduite du véhicule

Faites accélérer le véhicule progressivement, laissez une distance de sécurité entre vous et le véhicule vous précédant, et conduisez à une vitesse réduite adaptée à la route.

Lorsque vous stationnez le véhicule

- Stationnez le véhicule et mettez le levier de vitesses sur P (transmission à variation continue), 1 ou R (transmission manuelle) sans serrer le frein de stationnement. Le frein de stationnement risque d'être bloqué par le gel, empêchant ainsi tout desserrage. Si le véhicule est stationné sans serrer le frein de stationnement, veillez à bloquer les roues.

Le non-respect de ces précautions peut être dangereux car le véhicule risque de se déplacer de manière inattendu, ce qui risque de provoquer un accident.

- Véhicules avec transmission à variation continue: Si le véhicule est stationné sans serrer le frein de stationnement, assurez-vous que le levier de vitesses ne peut pas être déplacé de P*.

*: Le levier de vitesses est verrouillé si vous tentez de le déplacer de P vers une autre position sans appuyer sur la pédale de frein. Si le levier de vitesses peut être déplacé de P, il est possible que le système de verrouillage du levier de vitesses soit défaillant. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

Sélection des chaînes à neige

Les chaînes à neige ne peuvent pas être montées.

Au lieu de cela, vous devez utiliser des pneus neige.

**AVERTISSEMENT****■ Conduite avec des pneus neige**

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident.

Le non-respect de ces précautions peut entraîner une perte de contrôle du véhicule et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez des pneus de la taille spécifiée.
- Veillez à ce que les pneus soient toujours gonflés à la pression recommandée.
- Ne roulez pas à plus de 75 mph (120 km/h), quel que soit le type de pneus neige utilisé.
- Équipez toutes les roues de pneus neige.

**NOTE****■ Conduite avec des chaînes à neige**

N'installez pas de chaînes à neige. Les chaînes à neige peuvent endommager la carrosserie et altérer les performances du véhicule.

■ Réparation ou remplacement des pneus neige

Faites réparer ou remplacer les pneus neige par un concessionnaire Toyota ou un détaillant de pneus reconnu.

En effet, le démontage et le montage des pneus neige a un effet sur le fonctionnement des valves et émetteurs du système d'avertissement de pression des pneus.

Caractéristiques intérieures

5

5-1. Utilisation du système de climatisation et de désembuage

Système de climatisation automatique	218
---	-----

5-2. Utilisation des éclairages intérieurs

Liste des éclairages intérieurs	227
• Éclairage intérieur avant/éclairages individuels avant	228
• Éclairage intérieur arrière	229
• Éclairages de courtoisie	229

5-3. Utilisation des rangements

Liste des rangements	230
• Boîte à gants	231
• Rangement de console	231
• Porte-bouteilles	232
• Porte-gobelets	233
• Casiers auxiliaires	234
Équipements du compartiment à bagages	235

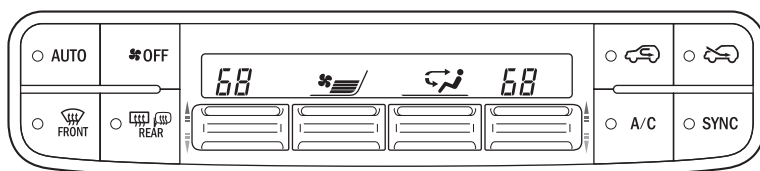
5-4. Autres équipements intérieurs

Autres équipements intérieurs	239
• Pare-soleil	239
• Miroirs de courtoisie	239
• Montre	239
• Prise d'alimentation	240
• Accoudoir	240
• Poignées de maintien	241
• Utilisation du port AUX/ port USB	241
• Commandes audio au volant	242
• Utilisation du microphone	242

Système de climatisation automatique

Le système sélectionne automatiquement les sorties d'air et ajuste automatiquement la vitesse de ventilation en fonction de la température programmée.

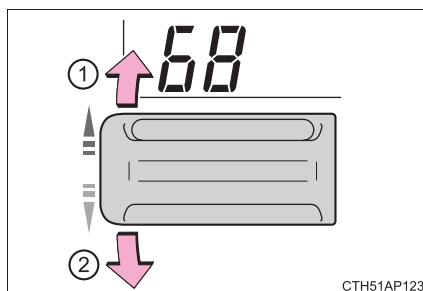
Commandes de climatisation



CTH51AP118

■ Réglage de la température

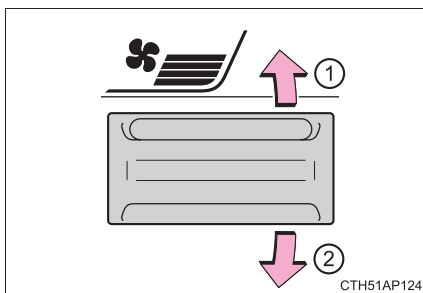
- ① Augmente la température
- ② Diminue la température



CTH51AP123

■ Réglage de la vitesse de ventilation

- ① Augmente la vitesse de ventilation
- ② Diminue la vitesse de ventilation

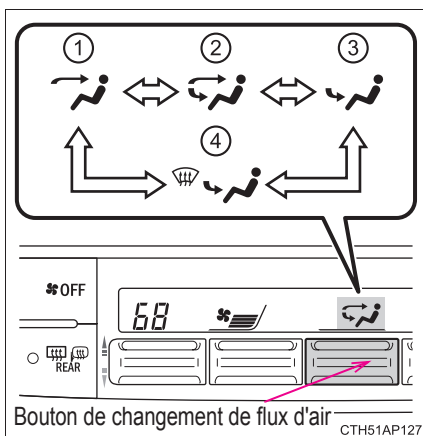


■ Changez le mode de flux d'air

Pour modifier le mode de flux d'air, déplacez le bouton de changement de flux d'air vers le haut ou vers le bas.

Les sorties d'air utilisées changent à chaque actionnement du bouton.

- ① L'air souffle sur le haut du corps.
- ② L'air souffle sur le haut du corps et les pieds.
- ③ L'air souffle sur les pieds.
- ④ L'air souffle sur les pieds et le désembuage du pare-brise fonctionne.



Utilisation du mode automatique

- 1 Appuyez sur  .

La fonction de déshumidification se met en marche. Les sorties d'air et la vitesse de ventilation sont automatiquement réglées en fonction du réglage de la température.

- 2 Ajustez le réglage de la température.

- 3 Pour arrêter l'opération, appuyez sur  .

■ Témoin de mode automatique

Si le réglage de la vitesse de ventilation ou des modes de flux de l'air sont utilisés, le témoin de mode automatique s'éteint. Cependant, le mode automatique pour les fonctions autres que celles utilisées est maintenu.

■ Ajustement de la température des sièges conducteur et passager séparément

Pour activer le mode de commande bizona, effectuez l'une des procédures suivantes:

- Appuyez sur  .

- Ajustez le réglage de la température côté passager.

Ce témoin s'allume lorsque le mode de commande bizona est activé.

Autre fonctions

■ Commutation entre les modes d'air extérieur et de recyclage d'air

Appuyez sur  pour modifier le mode de recyclage d'air.

Appuyez sur  pour modifier le mode d'air extérieur.

Lorsque le mode de recyclage d'air est sélectionné, le témoin sur

 s'allume.

Lorsque le mode d'air extérieur est sélectionné, le témoin sur

 s'allume.

■ Désembuage du pare-brise

Les désembueurs sont utilisés pour désembuer le pare-brise et les vitres latérales avant.

Appuyez sur  .

La fonction de déshumidification se met en marche et la vitesse de ventilation augmente.

Réglez le bouton de mode d'air extérieur/de recyclage d'air sur le mode d'air extérieur si le mode de recyclage d'air est utilisé. (Cela peut basculer automatiquement.)

Pour accélérer le désembuage du pare-brise et des vitres latérales avant, augmentez le débit d'air et la température.

Pour revenir au mode précédent, appuyez à nouveau sur  quand le pare-brise est désembué.

■ Désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs

Les désembueurs sont utilisés pour désembuer la lunette arrière et retirer les gouttes de pluie, la rosée et le givre des rétroviseurs extérieurs.

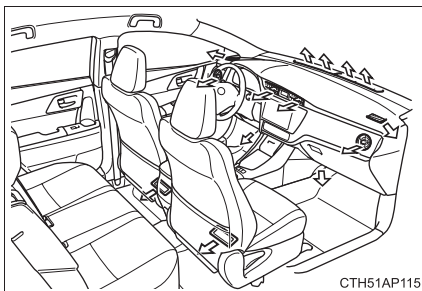
Appuyez sur  .

Les désembueurs se mettent automatiquement sur arrêt après un certain temps.

Sorties d'air

■ Emplacement des sorties d'air

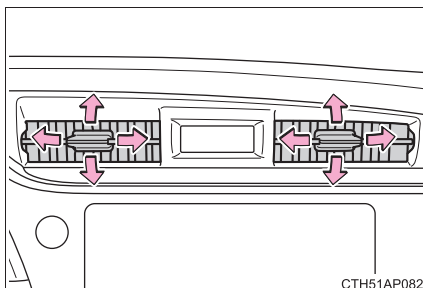
Les sorties d'air et le volume d'air changent selon le mode de flux d'air sélectionné. (→P. 219)



■ Réglage de l'orientation, de l'ouverture et de la fermeture des sorties d'air

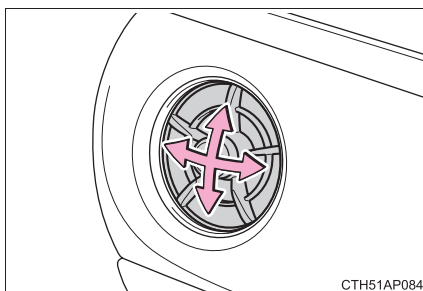
► Sorties d'air frontales centrales

Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, vers le haut ou le bas.



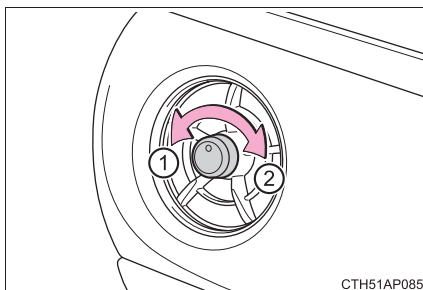
► Sorties d'air frontales latérales

Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, vers le haut ou le bas.



① Ouvrez l'aérateur

② Fermez l'aérateur



■ Utilisation du mode automatique

La vitesse de ventilation est automatiquement réglée en fonction du réglage de la température et des conditions ambiantes.

Par conséquent, le ventilateur peut s'arrêter pendant un instant jusqu'à ce que l'air chaud ou froid soit prêt à circuler immédiatement après avoir appuyé

sur .

■ Présence de buée sur les vitres

● Les vitres se couvrent rapidement de buée lorsqu'il y a beaucoup d'humidité dans le véhicule. Allumer  permet de déshumidifier l'air des aérateurs et de désembuer efficacement le pare-brise.

● Si vous désactivez , les vitres peuvent se couvrir plus facilement de buée.

● Les vitres ont tendance à se couvrir de buée lorsque le mode de recyclage d'air est utilisé.

■ Mode d'air extérieur/de recyclage d'air

● Lorsque la route sur laquelle vous roulez est poussiéreuse, comme par exemple dans un tunnel ou lorsque la circulation est dense, réglez le bouton de modes d'air extérieur/de recyclage d'air sur le mode de recyclage d'air. C'est une mesure efficace pour empêcher l'air extérieur de pénétrer à l'intérieur du véhicule. Pendant le refroidissement, choisir le mode de recyclage d'air permet également de rafraîchir efficacement l'intérieur du véhicule.

● La sélection entre le mode d'air extérieur/de recyclage d'air peut se faire automatiquement, selon le réglage de la température ou la température intérieure.

■ Lorsque la température extérieure est supérieure à 75°F (24°C) et que le système de climatisation est activé

● Afin de réduire la consommation d'énergie du système de climatisation, le système de climatisation peut passer automatiquement en mode de recyclage d'air. Ceci peut également réduire la consommation de carburant.

● Le mode de recyclage d'air est sélectionné comme mode par défaut lorsque le contact du moteur est placé en mode "ON".

● Il est possible de passer en mode d'air extérieur à tout moment en appuyant

sur .

■ Odeurs provenant de la ventilation et de la climatisation

- Pour faire entrer de l'air frais, réglez le système de climatisation en mode d'air extérieur.
- Il est possible que diverses odeurs provenant de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule entrent dans le système de climatisation et s'y accumulent au cours de l'utilisation. Cela peut ensuite causer la diffusion d'odeurs par les aérateurs.
- Pour limiter la survenue potentielle des odeurs:
 - Il est recommandé de régler le système de climatisation en mode d'air extérieur avant d'arrêter le véhicule.
 - La synchronisation du démarrage de la soufflerie peut être retardée quelques instants après que le système de climatisation ait été démarré en mode automatique.

■ Filtre de climatisation

→P. 294

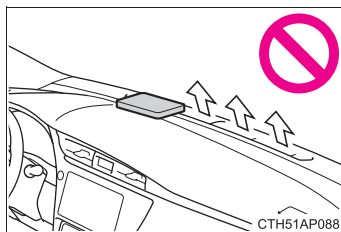
■ Personnalisation

Les réglages (par ex. le réglage de la climatisation) peuvent être modifiés. (Fonctions personnalisables →P. 383)

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour éviter que le pare-brise ne se couvre de buée

- Par temps extrêmement humide, n'utilisez pas  pendant le fonctionnement du mode de refroidissement d'air. La différence entre la température de l'air extérieur et celle du pare-brise peut provoquer l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise et obstruer votre champ de vision.
- Ne placez aucun objet sur le tableau de bord, car ceci risquerait de couvrir les sorties d'air. Dans le cas contraire, le débit d'air peut être bloqué, empêchant ainsi les désembueurs du pare-brise de désembuer.



■ Pour éviter des brûlures

Ne touchez pas la surface des rétroviseurs lorsque le désembuage des rétroviseurs extérieurs est en marche.

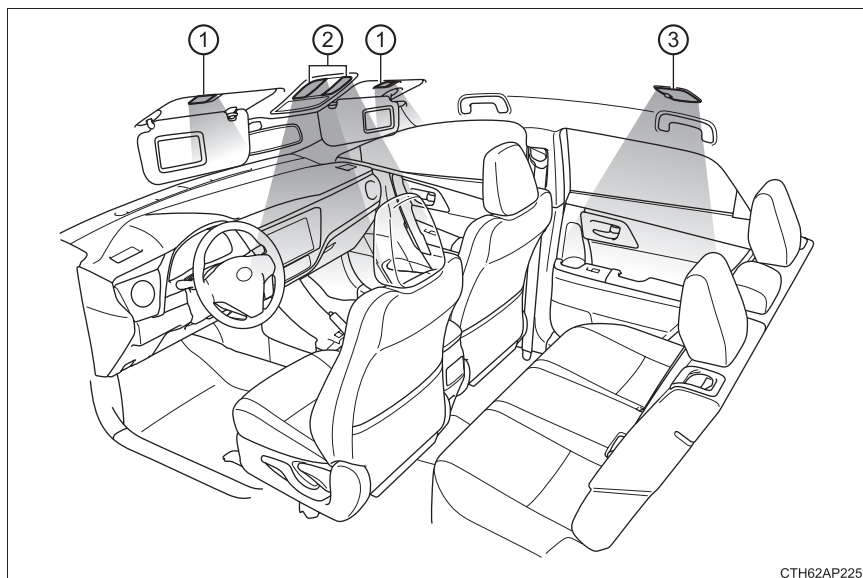


NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie

Lorsque le moteur est arrêté, ne laissez pas le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire.

Liste des éclairages intérieurs

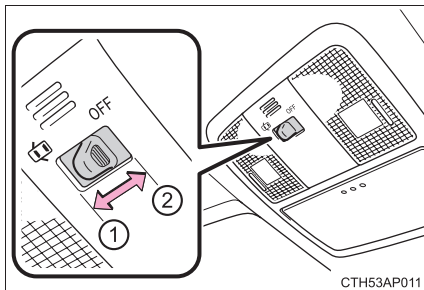


- ① Éclairages de courtoisie (→P. 229)
- ② Éclairages intérieurs avant/individuels avant (→P. 228)
- ③ Éclairage intérieur arrière (→P. 229)

Éclairage intérieur avant/éclairages individuels avant

■ Éclairage intérieur avant

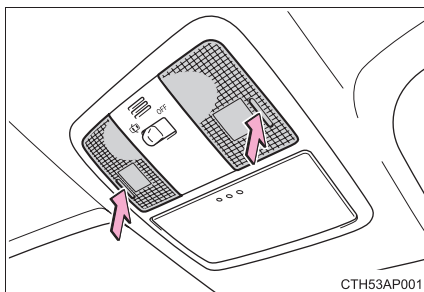
- ① Position porte activée
- ② Arrêt



■ Éclairages individuels avant

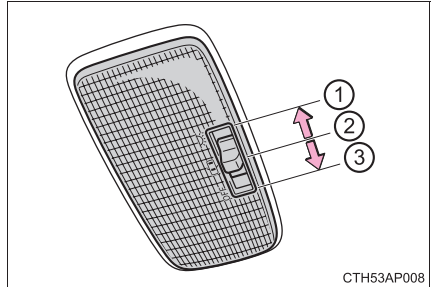
Marche/arrêt

Lorsque les éclairages sont activés en raison de la commande de liaison à la porte, un éclairage ne s'éteint pas, même si vous appuyez sur son optique.



Éclairage intérieur arrière

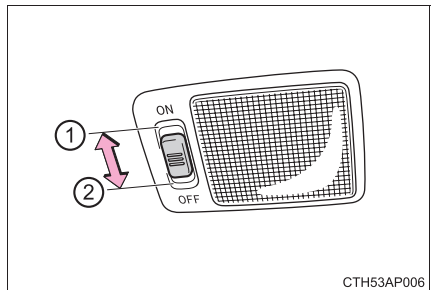
- ① Marche
- ② Position de porte
- ③ Arrêt



CTH53AP008

Éclairages de courtoisie

- ① Marche
- ② Arrêt



CTH53AP006

■ Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes

Lorsque la commande d'éclairage intérieur est sur la position de porte, les éclairages intérieurs s'allument/s'éteignent automatiquement en fonction de la position du contact du moteur, que les portes soient verrouillées/déverrouillées ou que les portes soient ouvertes/fermées.

■ Pour éviter la décharge de la batterie

Les éclairages suivants s'éteignent automatiquement après un délai de 20 minutes:

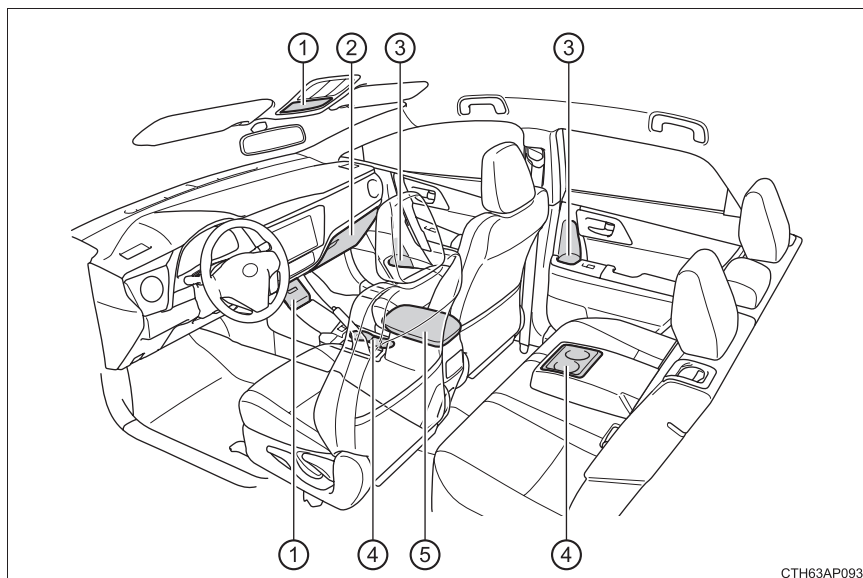
- Éclairages intérieurs avant/individuels avant
- Éclairage intérieur arrière
- Éclairage de compartiment à bagages
- Éclairages de courtoisie

■ Personnalisation

Il est possible de modifier certains réglages (comme la temporisation d'extinction des éclairages).

(Fonctions personnalisables: →P. 383)

Liste des rangements



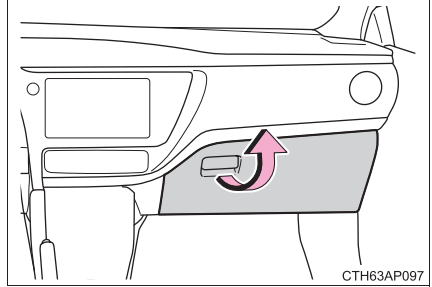
- ① Casiers auxiliaires (→P. 234) ④ Porte-gobelets (→P. 233)
② Boîte à gants (→P. 231) ⑤ Rangement de console (→P. 231)
③ Porte-bouteilles (→P. 232)

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne laissez pas de lunettes, de briquets ou d'aérosols dans les espaces de rangement, car en cas de fortes températures dans l'habitacle:
 - Les lunettes risquent d'être déformées par la chaleur ou fissurées si elles entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement.
 - Les briquets ou les aérosols peuvent exploser. S'ils entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement, le briquet peut prendre feu ou l'aérosol laisser s'échapper du gaz, et provoquer un incendie.
- Lorsque vous conduisez ou lorsque les compartiments de rangement ne sont pas utilisés, laissez les couvercles fermés.
En cas de freinage brusque ou d'embardée, un accident risque de se produire si un couvercle laissé ouvert ou les objets qui y sont rangés heurtent un occupant.

Boîte à gants

Tirez le levier vers le haut pour ouvrir la boîte à gants.

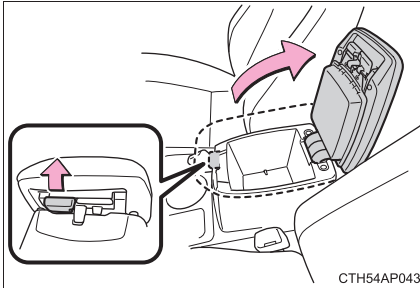


CTH63AP097

La boîte à gants est éclairée lorsque les feux arrière sont allumés.

Rangement de console

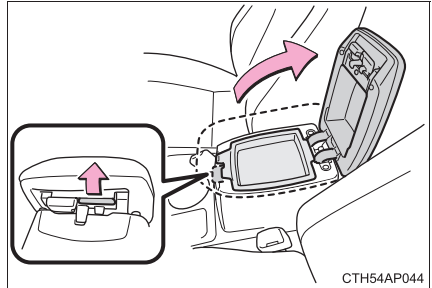
► Rangement de console



CTH54AP043

Relevez le couvercle tout en tirant le bouton vers le haut sur le côté droit du siège.

► Boîte de niveau supérieur

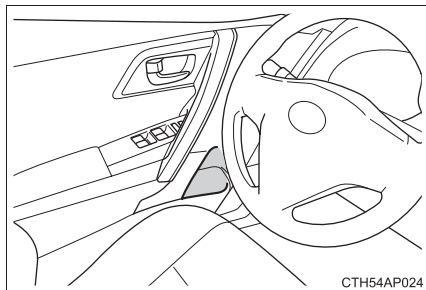


CTH54AP044

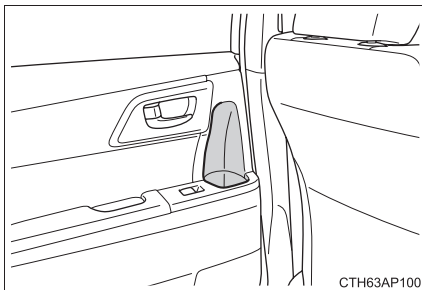
Relevez le couvercle tout en tirant le bouton vers le haut sur le côté gauche du siège.

Porte-bouteilles

► Avant



► Arrière



- Fermez le bouchon de la bouteille avant de la ranger.
- Il est possible que la bouteille n'entre pas dans le porte-bouteilles en fonction de sa taille ou de sa forme.

⚠ AVERTISSEMENT

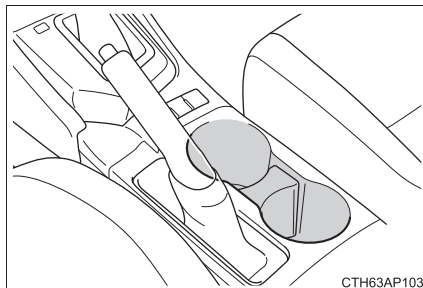
Ne disposez rien d'autre qu'une bouteille dans le porte-bouteilles. D'autres objets peuvent être éjectés des supports en cas de freinage brusque ou d'accident et provoquer des blessures.

⚠ NOTE

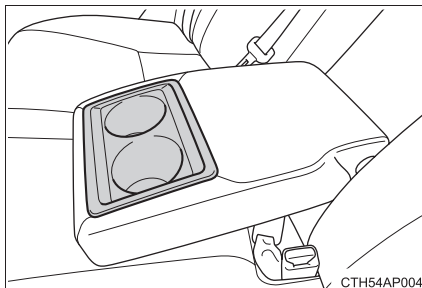
Mettez le bouchon avant de ranger une bouteille. Ne placez pas de bouteilles ouvertes, de verres ou de gobelets en carton remplis de liquide dans le porte-bouteilles. Le contenu risque de se renverser et les verres risquent de se briser.

Porte-gobelets

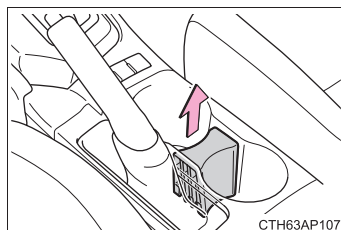
► Avant



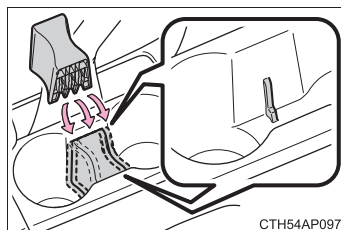
► Arrière



- L'insert pour les porte-gobelets avant peut être retiré pour le nettoyage.



- Les porte-gobelets avant peuvent être ajusté à la taille adaptée à un gobelet ou une canette en changeant la position de l'insert.



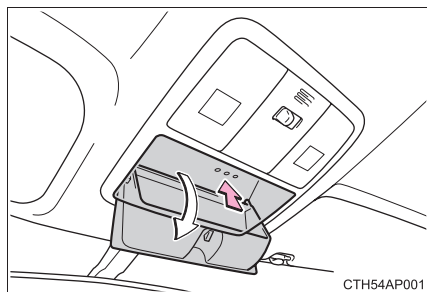
⚠ AVERTISSEMENT

Ne disposez rien d'autre dans les porte-gobelets que des gobelets ou des canettes en aluminium.

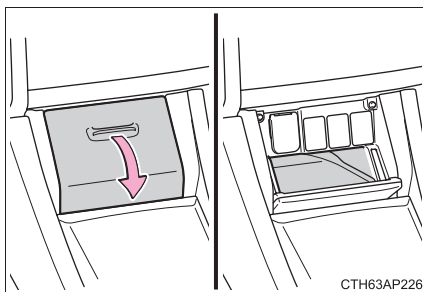
D'autres objets peuvent être éjectés des supports en cas de freinage brusque ou d'accident et provoquer des blessures. Si possible, couvrez les boissons chaudes pour prévenir tout risque de brûlure.

Casiers auxiliaires

► Type A



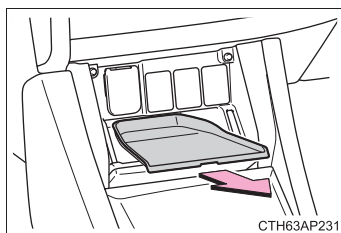
► Type B



Appuyez sur le couvercle pour ouvrir.

Tirez le couvercle pour ouvrir.

Type B uniquement: Le plateau est démontable.

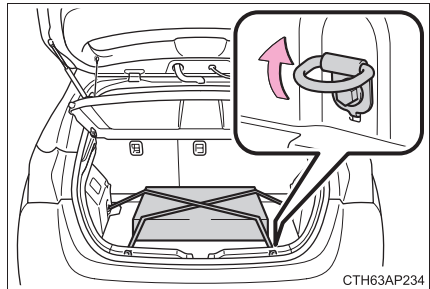
**⚠ AVERTISSEMENT**

- Laissez les casiers auxiliaires en position fermée. En cas de freinage brusque, un accident risque de se produire si un casier auxiliaire laissé ouvert ou les objets qui y sont rangés heurtent un occupant.
- Type A uniquement: Ne rangez aucun objet pesant plus de 0,4 lb. (0,2 kg). Dans le cas contraire, le casier auxiliaire risque de s'ouvrir et les objets peuvent en tomber, ce qui provoquerait un accident.

Équipements du compartiment à bagages

Crochets d'arrimage

Les crochets d'arrimage servent à maintenir en place les éléments non fixés.

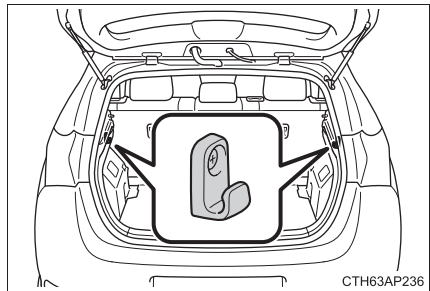


CTH63AP234

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter que quelqu'un ne se blesse, remplacez toujours les crochets d'arrimage dans leurs positions de rangement lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Crochets pour sacs à provisions



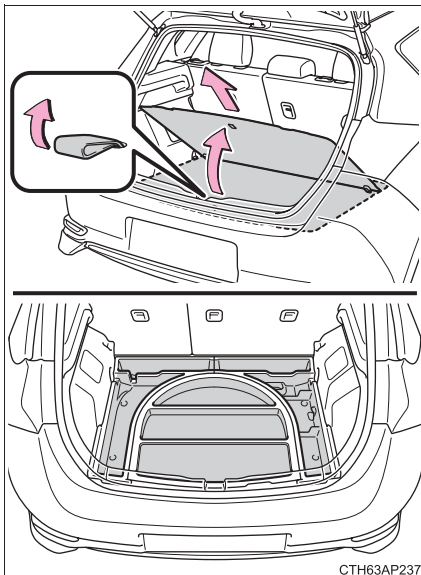
CTH63AP236

⚠ NOTE

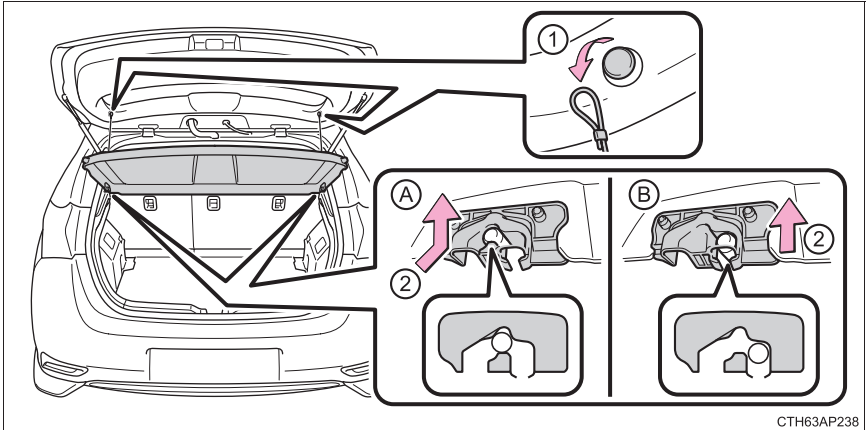
N'accrochez pas d'objet pesant plus de 8,8 lb. (4 kg) au crochet pour sacs à provisions.

Casiers auxiliaires

Soulevez la languette de couvre-plancher et tirez-la vers vous pour la retirer.



Retrait du cache-bagages

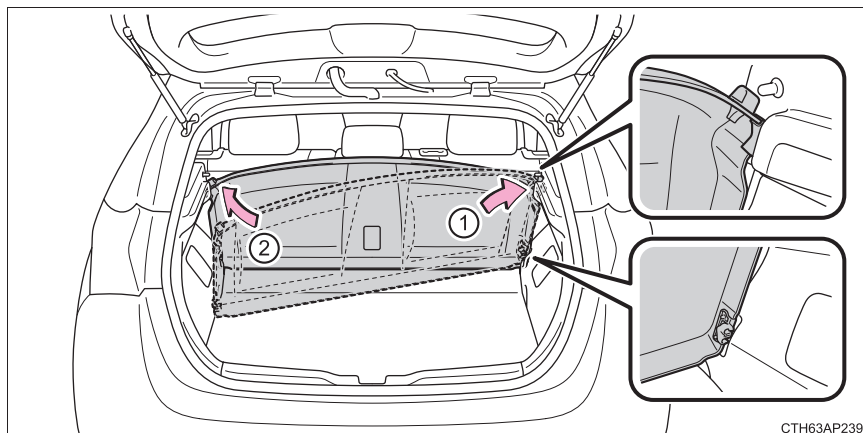


- ① Décrochez les cordons.
- ② Retirez le cache des points d'ancrage.

Le cache peut être retiré en le tirant dans la direction de la flèche portant l'étiquette "A".

Si cela ne fonctionne pas, tirez sur le cache dans la direction indiquée par l'étiquette "B".

Le cache-bagages peut être rangé à l'arrière des sièges arrière.



- ① Insérez un côté du cache-bagages dans l'espace situé entre l'arrière du siège arrière et la garniture latérale de plancher.
- ② Tout en déplaçant le cache-bagages vers l'arrière du siège arrière, insérez l'autre côté du cache-bagages.

Assurez-vous que le cache-bagages est correctement installé.

Lors du retrait du cache-bagages, inversez les étapes énumérées.



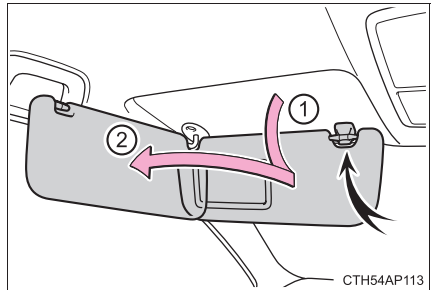
NOTE

Ne soumettez le cache-bagages à aucun choc violent, une fois entreposé. Vous risquez d'endommager le cache-bagages.

Autres équipements intérieurs

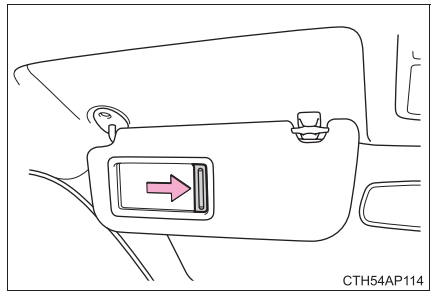
Pare-soleil

- ① Pour régler le pare-soleil en position avancée, abaissez-le.
- ② Pour régler le pare-soleil en position latérale, abaissez-le et décrochez-le, puis basculez-le sur le côté.



Miroirs de courtoisie

Faites coulisser le cache pour ouvrir.



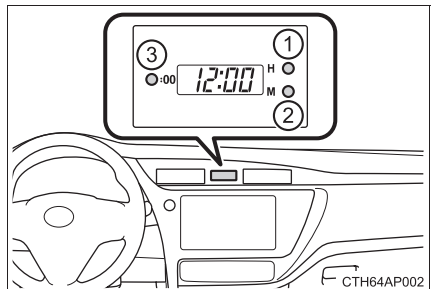
Montre

La montre peut être réglée en appuyant sur les boutons.

- ① Réglage de l'heure
- ② Réglage des minutes
- ③ Arrondit à l'heure la plus proche*

*: par ex. 1:00 à 1:29 → 1:00

1:30 à 1:59 → 2:00

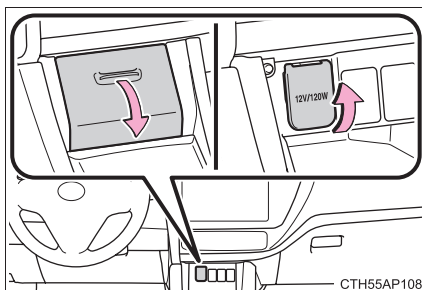


- La montre s'affiche lorsque le contact du moteur est sur la position "ACC" ou "ON".
- Lorsque les bornes de la batterie sont débranchées et rebranchées, la montre est automatiquement réglée sur 1:00.

Prise d'alimentation

Veuillez utiliser comme source d'alimentation pour des produits électroniques consommant moins de 12 VCC/10 A (puissance consommée de 120 W).

Tirez le couvercle pour l'ouvrir, puis ouvrez le cache.



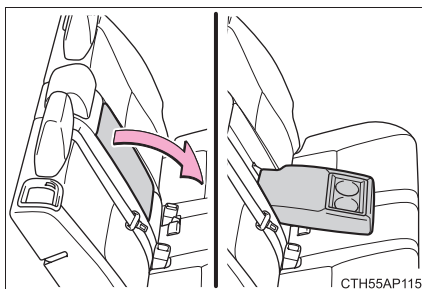
La prise d'alimentation peut être utilisée lorsque le contact du moteur est sur la position "ACC" ou "ON".

NOTE

- Pour éviter tout dommage à la prise d'alimentation, fermez le cache de la prise d'alimentation lorsque la prise d'alimentation n'est pas utilisée. Des corps étrangers ou des liquides pénétrant dans la prise d'alimentation peuvent provoquer un court-circuit.
- Pour éviter la décharge de la batterie, n'utilisez pas la prise d'alimentation plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

Accoudoir

Pour utiliser l'accoudoir, rabattez-le vers le bas.

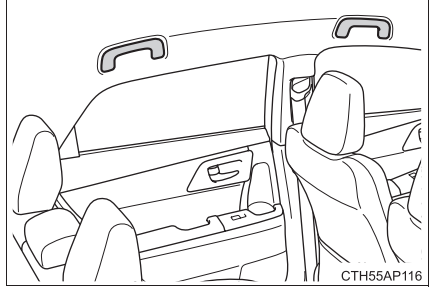


NOTE

Pour éviter d'endommager l'accoudoir, n'appliquez pas une charge trop importante sur l'accoudoir.

Poignées de maintien

Vous pouvez utiliser la poignée de maintien installée au plafond pour soutenir votre corps lorsque vous êtes assis sur le siège.



⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez pas la poignée de maintien pour entrer ou sortir du véhicule, ou pour vous soulever de votre siège.

⚠ NOTE

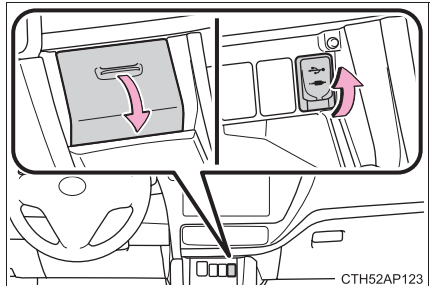
Pour éviter tout dommage à la poignée d'assistance, ne suspendez pas d'objet lourd et n'installez pas de lourde charge à la poignée d'assistance.

Utilisation du port AUX/port USB

Ce port peut être utilisé pour brancher un dispositif audio portable et écouter son contenu via les haut-parleurs du véhicule.

En fonction du type de dispositif audio portable, certaines opérations du dispositif peuvent ne pas être disponibles.

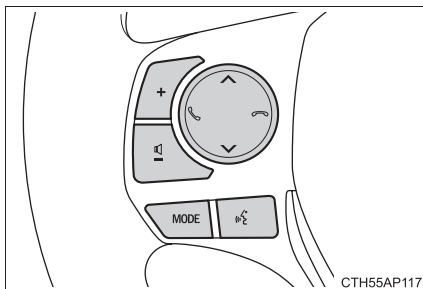
Après avoir tiré sur le couvercle pour l'ouvrir, ouvrez le couvercle et branchez le dispositif audio portable.



Commandes audio au volant

Certaines fonctions audio (contrôle du volume audio, radio, lecteur CD, etc.) peuvent être contrôlées au moyen des commandes au volant.

Le fonctionnement peut varier selon le type de système audio ou de système de navigation. Pour tout complément d'informations, reportez-vous au manuel fourni avec le système audio ou le système de navigation.



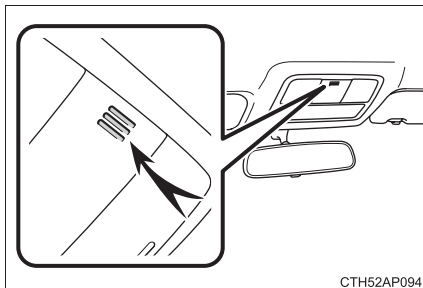
⚠ AVERTISSEMENT

Pour réduire le risque d'accident, soyez prudent lorsque vous actionnez les commandes audio sur le volant.

Utilisation du microphone

Le microphone peut être utilisé pour la commande vocale du système audio ou du système de téléphone mains libres Bluetooth®.

Le fonctionnement peut varier selon le type de système audio ou de système de navigation. Pour tout complément d'informations, reportez-vous au manuel fourni avec le système audio ou le système de navigation.



Entretien et nettoyage

6

6-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule	244
Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule	247

6-2. Entretien

Prescriptions d'entretien	250
Entretien général	253
Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (I/M)	257

6-3. Entretien à faire soi-même

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même	258
Capot	261
Positionnement du cric	263
Compartiment moteur	264
Pneus	276
Pression de gonflage des pneus	288
Roues	291
Filtre de climatisation	294
Pile de la télécommande du verrouillage centralisé	296
Vérification et remplacement des fusibles	298
Ampoules	301

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule

Pour protéger le véhicule et le conserver dans son état d'origine, suivez ces quelques recommandations:

- En opérant de haut en bas, mouillez abondamment la carrosserie, les passages de roues et le soubassement du véhicule pour éliminer les accumulations de saleté et de poussière.
- Lavez la carrosserie du véhicule avec une éponge ou un chiffon doux, comme une peau de chamois.
- Pour les taches tenaces, utilisez un shampoing spécial pour voitures et rincez abondamment à l'eau claire.
- Essuyez toute l'eau.
- Lorsque vous constatez que l'effet du traitement de protection étanche commence à s'estomper, appliquez un produit lustrant sur toute la surface du véhicule.

Si les gouttes d'eau ne perlent pas sur une surface propre, appliquez un produit lustrant lorsque la carrosserie du véhicule est froide.

■ Stations de lavage automatique

- Rabattez les rétroviseurs avant de laver le véhicule. Commencez par laver l'avant du véhicule. Veillez à déployer les rétroviseurs avant de prendre le volant.
- Les brosses utilisées dans des stations de lavage automatique peuvent rayer la surface du véhicule et endommager la peinture.

■ Stations de lavage haute pression

- N'approchez pas la buse de la lance de la station de lavage trop près des vitres.
- Avant d'utiliser la station de lavage, vérifiez que la trappe à carburant de votre véhicule est bien fermée.

■ Jantes en aluminium

- Dégraissez immédiatement avec un détergent neutre.
- Rincez le détergent avec de l'eau immédiatement après utilisation.
- Pour éviter d'endommager la peinture, veillez à respecter les précautions suivantes.
 - N'utilisez pas de détergent acide, alcalin ou abrasif
 - N'utilisez pas de brosses dures
 - N'utilisez pas de détergent sur les roues lorsqu'elles sont chaudes, après avoir conduit ou stationné par exemple par temps chaud

■ Pare-chocs

Ne frottez pas avec des produits de nettoyage abrasifs.



AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous lavez le véhicule

Ne projetez pas d'eau à l'intérieur du compartiment moteur. Cela peut causer un incendie au niveau des équipements électriques, etc.

■ Lorsque vous nettoyez le pare-brise (véhicules avec Toyota Safety Sense C)

Zone d'installation du capteur avant sur le pare-brise: →P. 176

■ Précautions relatives au tuyau d'échappement

Les gaz d'échappement rendent le tuyau d'échappement très chaud.

Lors du lavage du véhicule, veillez à ne pas toucher le tuyau d'échappement tant qu'il n'est pas suffisamment froid, sous peine de brûlures.



NOTE

■ Pour éviter la détérioration de la peinture et la corrosion de la carrosserie et autres composants (jantes en aluminium, etc.)

- Lavez le véhicule immédiatement dans les cas suivants:
 - Après avoir roulé en bord de mer
 - Après avoir roulé sur des routes salées
 - En présence de goudron ou de résine sur la peinture
 - En présence d'insectes morts, de traces d'insectes ou de fientes d'oiseaux sur la peinture
 - Après avoir roulé dans une zone polluée par la présence de suies, de fumées grasses, de poussières de charbon et de minerais, ou de substances chimiques
 - Lorsque le véhicule est très poussiéreux ou boueux
 - Lorsque la peinture a reçu des éclaboussures de produits liquides, comme le benzène ou l'essence
- Si la peinture est écaillée ou rayée, faites-la réparer immédiatement.
- Pour éviter que les roues ne se corrodent, nettoyez-les soigneusement et rangez-les à l'abri de l'humidité lorsque vous les stockez.

■ Nettoyage des éclairages extérieurs

- Lavez soigneusement. N'utilisez pas de substances organiques et ne frottez pas avec une brosse dure.
Cela peut endommager la surface des éclairages.
- Ne lustrez pas la surface des feux.
Le produit lustrant risque d'endommager les optiques.

■ Pour éviter d'endommager les bras d'essuie-glaces de pare-brise

Lorsque vous soulevez les bras d'essuie-glaces pour les écarter du pare-brise, commencez par le bras d'essuie-glace côté conducteur avant de soulever celui côté passager. Au moment de rabattre les essuie-glaces contre le pare-brise, commencez par celui du côté passager.

■ Lors de l'utilisation d'une station de lavage haute pression

N'approchez pas l'embout de la buse des soufflets (cache fabriqué en caoutchouc ou en résine), des connecteurs ou des pièces suivantes. Les pièces peuvent être endommagées si elles entrent en contact avec de l'eau sous haute pression.

- Pièces liées à la traction
- Pièces de direction
- Pièces de suspension
- Pièces de freinage

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule

Les procédures suivantes permettent de protéger l'intérieur de votre véhicule et de le conserver en parfait état:

Protection de l'intérieur du véhicule

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les saletés. Essuyez les surfaces sales avec un chiffon humidifié avec de l'eau tiède.
- Si la saleté ne peut pas être retirée, enlevez-la avec un chiffon doux humidifié avec un détergent neutre dilué à environ 1%. Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toute trace restante de détergent et d'eau.

Nettoyage des habillages en cuir

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les saletés.
- Nettoyez tout excès de saleté et de poussière à l'aide d'un chiffon doux humidifié avec un détergent dilué.
Utilisez une solution aqueuse neutre de détergent spécial lainages diluée à 5% environ.
- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toute trace restante de détergent.
- Essuyez la surface à l'aide d'un chiffon doux et sec pour éliminer toute trace d'humidité. Laissez sécher le cuir dans un endroit à l'ombre et bien aéré.

Nettoyage des habillages en cuir synthétique

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les saletés.
- Enlevez-la avec un chiffon doux humidifié avec un détergent neutre dilué à environ 1%.
- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toute trace restante de détergent et d'eau.

■ Entretien des habillages en cuir

Toyota recommande de nettoyer l'habitacle du véhicule au moins deux fois par an, pour en préserver la qualité de finition.

■ Shampouinage des moquettes

Il existe dans le commerce de nombreuses mousses nettoyantes. Appliquez la mousse à l'aide d'une éponge ou d'une brosse. Frottez en mouvements circulaires. N'utilisez pas d'eau. Nettoyez les surfaces sales et laissez-les sécher. D'excellents résultats sont obtenus en maintenant la moquette aussi sèche que possible.

■ Ceintures de sécurité

Nettoyez avec un chiffon ou une éponge humidifiés avec de l'eau savonneuse tiède. Vérifiez régulièrement que les ceintures ne sont pas usées, effilochées ou entaillées excessivement.



AVERTISSEMENT

■ Présence d'eau à l'intérieur du véhicule

- N'égouttez et ne renversez pas de liquide dans le véhicule. Cela peut causer un dysfonctionnement ou un incendie au niveau des équipements électriques, etc.
- Ne mouillez aucun composant du système SRS ou faisceau électrique de l'habitacle. (→P. 38)
Une anomalie électrique peut entraîner le déploiement ou un dysfonctionnement des coussins gonflables, ce qui peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Nettoyage de l'habitacle (en particulier du tableau de bord)

N'utilisez pas de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord risque de se réfléchir dans le pare-brise et d'obstruer le champ de vision du conducteur, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

 NOTE**■ Produits de nettoyage**

- Afin d'éviter de décolorer les matériaux de l'habitacle ou de laisser des traces sur la peinture, voire de l'endommager, n'utilisez aucun des types de détergents suivants:
 - Parties hors sellerie: Produits d'origine organique, tels que le benzène ou l'essence, les solutions acides ou alcalines, les colorants et l'eau de Javel
 - Sièges: Solutions alcalines ou acides, telles que les diluants, le benzène et l'alcool
- N'utilisez pas de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Les surfaces peintes du tableau de bord ou de toute autre partie de l'habitacle peuvent être endommagées.

■ Protection des cuirs

Respectez les précautions suivantes pour éviter tout dommage et détérioration au niveau des cuirs:

- Retirez immédiatement toute poussière et saleté sur les cuirs.
- N'exposez pas le véhicule à la lumière directe du soleil pendant une période prolongée. Stationnez le véhicule à l'ombre, particulièrement en été.
- Ne laissez sur la sellerie aucun objet en vinyle, en matière plastique, ou comportant de la cire, susceptible d'adhérer au cuir en cas de forte chaleur dans l'habitacle.

■ Eau sur le plancher

Ne lavez pas le plancher du véhicule à l'eau.

Les systèmes du véhicule, tels que le système audio, risquent de subir des dommages en cas de contact avec l'eau des équipements électriques, tels que le système audio, situés sur ou sous le plancher du véhicule. L'eau peut également provoquer une corrosion de la carrosserie.

■ Nettoyage de la face intérieure de la lunette arrière

- N'utilisez aucun produit de nettoyage pour vitres pour nettoyer la lunette arrière, sous peine d'abîmer les résistances chauffantes du désembuage de la lunette arrière. Utilisez un chiffon humidifié avec de l'eau tiède pour essuyer doucement la vitre. Nettoyez la vitre en passant le chiffon parallèlement aux résistances chauffantes.
- Prenez garde de ne pas rayer ou endommager les résistances chauffantes.

Prescriptions d'entretien

Pour garantir une conduite économique en toute sécurité, une attention au quotidien et un entretien régulier sont essentiels. Il appartient au propriétaire du véhicule d'effectuer des contrôles réguliers. Toyota recommande de suivre le programme d'entretien suivant:

Entretien général

L'entretien général est à effectuer quotidiennement. Vous pouvez le réaliser vous-même ou le confier à un concessionnaire Toyota.

Programme d'entretien

Le programme d'entretien doit être effectué à des intervalles réguliers, prévus par le programme d'entretien.

Pour de plus amples détails sur les points et le programme d'entretien, reportez-vous au “Guide du programme d'entretien” ou au “Supplément du manuel du propriétaire”.

Entretien à faire soi-même

Vous pouvez effectuer certaines procédures d'entretien vous-même. Soyez conscient qu'effectuer vous-même l'entretien peut affecter l'étendue de la garantie.

Il est recommandé d'utiliser les manuels de réparation Toyota.

Pour plus de détails sur l'étendue de la garantie, reportez-vous au “Carnet de garantie du propriétaire” ou au “Supplément du manuel du propriétaire” fournis séparément.

■ Réparations et remplacement

Il est recommandé d'utiliser des pièces d'origine Toyota pour toutes les réparations, afin de garantir les performances de chaque système. Si vous utilisez des pièces qui ne sont pas d'origine Toyota pour un remplacement ou si des réparations sont effectuées dans un atelier autre que celui d'un concessionnaire Toyota, vérifiez les conséquences éventuelles sur l'étendue de la garantie.

■ Réinitialisation du message indiquant qu'un entretien est nécessaire (États-Unis uniquement)

Après avoir effectué l'entretien nécessaire conformément au programme d'entretien, veuillez réinitialiser le message.

Pour réinitialiser le message, suivez la procédure décrite ci-dessous :

- 1 Lorsque le moteur tourne, faites passer l'écran multifonctionnel à l'écran des réglages. (→P. 84)
- 2 Sélectionnez "Maintenance planifiée" sur l'écran des réglages.
- 3 Sélectionnez "Oui" sur l'écran "Maintenance planifiée".

"Les données ont été réinitialisées." s'affiche sur l'écran multifonctionnel lorsque la procédure de réinitialisation est terminée.

■ Confiez les contrôles et réparations à un concessionnaire Toyota

- Les techniciens Toyota sont des spécialistes hautement qualifiés, dont les connaissances sont constamment actualisées avec les informations les plus récentes concernant l'entretien. Ils connaissent parfaitement le fonctionnement de tous les systèmes de votre véhicule.
- Conservez un exemplaire de l'ordre de réparation. Il apporte la preuve que l'entretien effectué l'a été dans le cadre de l'étendue de la garantie. Au moindre problème, votre concessionnaire Toyota prendra rapidement en charge votre véhicule tant que celui-ci est sous garantie.

**AVERTISSEMENT****■ Si votre véhicule n'est pas correctement entretenu**

Un entretien incorrect peut causer au véhicule des dommages sérieux pouvant être à l'origine de blessures graves, voire mortelles.

■ Manipulation de la batterie

- L'échappement du moteur, certains de ses constituants et nombre de pièces automobiles contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des anomalies congénitales ou des troubles de la fertilité. Travaillez dans une pièce bien ventilée.
- Les huiles, les carburants et tous les liquides utilisés en automobile, ainsi que les déchets produits par l'usure des pièces, contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des anomalies congénitales ou des troubles de la fertilité. Évitez toute exposition et lavez immédiatement en cas de contact.
- Les bornes et cosses de la batterie, ainsi que les accessoires associés, contiennent du plomb ou des alliages au plomb, connus pour provoquer des maladies neurologiques. Lavez-vous les mains après toute manipulation. (→P. 272)

Entretien général

Vous trouverez énumérés ci-après tous les points d'entretien général à faire contrôler aux intervalles spécifiés dans le “Carnet de garantie du propriétaire” ou le “Supplément du manuel du propriétaire/Guide du programme d'entretien”. Nous vous recommandons de porter à l'attention de votre concessionnaire Toyota ou d'un atelier d'entretien qualifié tout problème que vous pourriez constater.

Compartment moteur

Éléments	Points de contrôle
Batterie	Vérifiez les branchements. (→P. 272)
Liquide de frein	Le niveau de liquide de frein est-il correct? (→P. 270)
Liquide de refroidissement moteur	Le niveau de liquide de refroidissement moteur est-il correct? (→P. 268)
Huile moteur	Le niveau d'huile moteur est-il correct? (→P. 265)
Système d'échappement	Il ne doit pas y avoir de fumées ni de bruits anormaux.
Radiateur/condenseur	Le radiateur et le condenseur doivent être exempts de tout corps étranger. (→P. 270)
Liquide de lave-vitre	Le liquide de lave-vitre est-il en quantité suffisante? (→P. 275)

Intérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Pédale d'accélérateur	<ul style="list-style-type: none"> Le mouvement de la pédale d'accélérateur doit être régulier (sans gripper ni opposer de résistance).
Mécanisme "Park" de la transmission à variation continue	<ul style="list-style-type: none"> En stationnement en pente avec le levier de vitesses sur P, le véhicule est-il bien immobilisé?
Pédale de frein	<ul style="list-style-type: none"> Le mouvement de la pédale de frein est-il régulier? La pédale de frein est-elle à une hauteur suffisante du plancher? (→P. 365) Le jeu libre de la pédale de frein est-il correct? (→P. 365)
Freins	<ul style="list-style-type: none"> Le véhicule ne doit pas tirer d'un côté quand vous freinez. Les freins doivent être efficaces. La pédale de frein ne doit pas paraître spongieuse. La pédale de frein ne doit pas descendre trop près du plancher quand vous freinez.
Pédale d'embrayage	<ul style="list-style-type: none"> Le mouvement de la pédale d'embrayage est-il régulier? La pédale d'embrayage est-elle à une hauteur suffisante du plancher? (→P. 364) Le jeu libre de la pédale d'embrayage est-il correct? (→P. 364)

Éléments	Points de contrôle
Appuie-têtes	<ul style="list-style-type: none"> Le mouvement des appuie-têtes est-il régulier et leur verrouillage correct?
Témoins/signaux sonores	<ul style="list-style-type: none"> Les témoins et signaux sonores fonctionnent-ils normalement?
Éclairages	<ul style="list-style-type: none"> Tous les éclairages s'allument-ils?
Frein de stationnement	<ul style="list-style-type: none"> Le mouvement du frein de stationnement est-il régulier? En stationnement en pente avec le frein de stationnement serré, le véhicule est-il bien immobilisé?
Ceintures de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> Le mouvement pour enrouler et dérouler les ceintures de sécurité est-il régulier? Les ceintures de sécurité doivent être en bon état.
Sièges	<ul style="list-style-type: none"> Les commandes de siège fonctionnent-elles normalement?
Volant	<ul style="list-style-type: none"> La rotation du volant est-elle régulière? Le jeu libre du volant est-il correct? Le volant ne doit pas faire de bruits anormaux.

Extérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Portes	<ul style="list-style-type: none">• Le mouvement d'ouverture et de fermeture des portes est-il régulier?
Capot moteur	<ul style="list-style-type: none">• Le système de verrouillage du capot moteur fonctionne-t-il normalement?
Fuites de liquide	<ul style="list-style-type: none">• Il ne doit y avoir aucune trace de fuite de liquide après le stationnement du véhicule.
Pneus	<ul style="list-style-type: none">• La pression de gonflage des pneus est-elle correcte?• Les pneus ne doivent pas être en mauvais état ni excessivement usés.• Les pneus ont-ils été permutés conformément au programme d'entretien?• Les écrous de roue ne doivent pas être desserrés.
Essuie-glaces de pare-brise/essuie-glace de lunette arrière	<ul style="list-style-type: none">• Les balais d'essuie-glaces ne devraient pas montrer de signes de fissuration, de dédoublement, d'usure, de contamination ou de déformation.• Les balais d'essuie-glaces devraient laver le pare-brise/la lunette arrière sans l'apparition de stries ou de sautilllements.

** AVERTISSEMENT**** Si le moteur tourne**

Arrêtez le moteur et vérifiez que la ventilation est suffisante avant d'effectuer les contrôles d'entretien.

Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (I/M)

Certains états ont mis en place des programmes de contrôle antipollution, qui comprennent des vérifications du système OBD (système de diagnostic embarqué). Le système OBD contrôle le fonctionnement du dispositif antipollution.

Si le témoin indicateur de dysfonctionnement s'allume

Le système OBD détecte l'existence d'un problème dans le dispositif antipollution. Votre véhicule risque de ne pas satisfaire au contrôle I/M et de devoir être réparé. Contactez votre concessionnaire Toyota pour l'entretien du véhicule.

Votre véhicule risque de ne pas satisfaire au contrôle I/M dans les situations suivantes:

- En cas de débranchement ou décharge de la batterie
Les codes de disponibilité fonctionnelle mémorisés pendant la marche normale du véhicule sont effacés.
Par ailleurs, selon vos habitudes de conduite, les codes de disponibilité fonctionnelle risquent de ne pas être mémorisés complètement.
- Lorsque le bouchon du réservoir à carburant est mal serré
Le témoin indicateur de dysfonctionnement s'allume pour indiquer un dysfonctionnement temporaire et votre véhicule risque de ne pas satisfaire au contrôle I/M.

Quand le témoin indicateur de dysfonctionnement reste allumé après plusieurs trajets

Un code d'erreur du système OBD n'est pas effacé tant que vous n'avez pas conduit le véhicule à 40 reprises au moins.

Si votre véhicule ne satisfait pas au contrôle I/M

Contactez votre concessionnaire Toyota pour qu'il prépare le véhicule à la contre-visite.

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même

Si vous décidez d'effectuer vous-même les opérations d'entretien, veillez à bien suivre la procédure décrite dans les sections correspondantes.

Éléments	Pièces et outils
État de la batterie (→P. 272)	<ul style="list-style-type: none"> • Eau chaude • Bicarbonate de soude • Graisse • Clé conventionnelle (pour les boulons de bridage des bornes)
Niveau du liquide de frein (→P. 270)	<ul style="list-style-type: none"> • Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703 • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux ajouts de liquide de frein)
Niveau du liquide de refroidissement moteur (→P. 268)	<ul style="list-style-type: none"> • Liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou équivalent haut de gamme, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates et issu de la technologie des acides organiques hybrides longue durée Pour les États-Unis: Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est pré-mélangé avec 50% de liquide de refroidissement et 50% d'eau déminéralisée. Pour le Canada: Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est pré-mélangé avec 55% de liquide de refroidissement et 45% d'eau déminéralisée. • Entonnoir (réservé aux appoints en liquide de refroidissement moteur)
Niveau d'huile moteur (→P. 265)	<ul style="list-style-type: none"> • "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine» ou équivalent • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux appoints en huile moteur)
Fusibles (→P. 298)	<ul style="list-style-type: none"> • Fusible de même ampérage que celui d'origine

Éléments	Pièces et outils
Ampoules (→P. 301)	<ul style="list-style-type: none"> • Ampoule avec même numéro et même puissance que celle d'origine • Tournevis cruciforme • Tournevis plat • Clé de serrage
Radiateur et condenseur (→P. 270)	—
Pression de gonflage des pneus (→P. 288)	<ul style="list-style-type: none"> • Manomètre de pression des pneus • Source d'air comprimé
Liquide de lave-vitre (→P. 275)	<ul style="list-style-type: none"> • Eau ou liquide de lave-vitre contenant de l'antigel (pour une utilisation en hiver) • Entonnoir (réservé aux ajouts d'eau ou de liquide de lave-vitre)

 AVERTISSEMENT

Le compartiment moteur renferme de nombreux mécanismes et liquides, qui peuvent se mettre en mouvement brutalement, être brûlants ou sous tension électrique. Pour éviter des blessures graves, voire mortelles, observez les précautions suivantes.

■ Lorsque vous intervenez dans le compartiment moteur

- N'approchez jamais vos mains, vos vêtements et vos outils du ventilateur et des courroies moteur en mouvement.
- Ne touchez pas le moteur, le radiateur, le collecteur d'échappement, etc. immédiatement après avoir roulé, car ils risquent d'être brûlants. L'huile et les autres liquides peuvent également être très chauds.
- Ne laissez rien d'aisément inflammable, comme du papier ou des chiffons, dans le compartiment moteur.
- Ne fumez pas et n'exposez pas le carburant ni la batterie à des étincelles ou à une flamme nue. Les vapeurs de carburant et les émanations de la batterie sont inflammables.
- Soyez extrêmement prudent lorsque vous intervenez sur la batterie. Elle contient de l'acide sulfurique toxique et corrosif.

■ Lorsque vous intervenez à proximité directe du ventilateur de refroidissement électrique ou de la grille du radiateur

Assurez-vous que le contact du moteur est sur arrêt. Lorsque le contact du moteur est sur la position "ON", le ventilateur de refroidissement électrique est susceptible de se mettre automatiquement en route si la climatisation est en marche et/ou que le liquide de refroidissement est chaud. (→P. 270)

■ Lunettes de sécurité

Portez des lunettes de protection pour vous protéger les yeux contre les projectiles ou chutes de corps solides et contre les projections de liquides, etc.

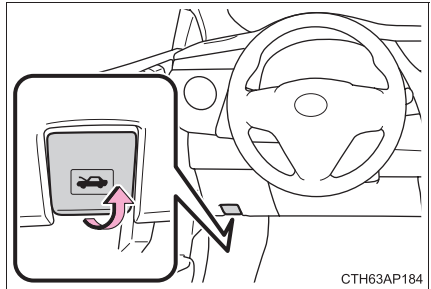
 NOTE**■ Si vous retirez le filtre à air**

Le fait de rouler avec le filtre à air retiré risque d'être à l'origine d'une usure prématurée du moteur causée par les impuretés en suspension dans l'air.

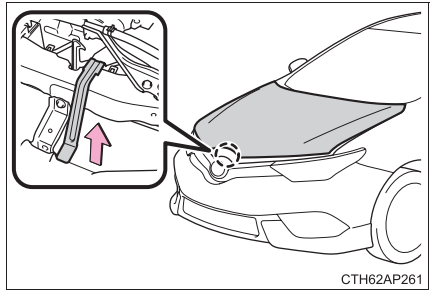
Capot

Pour ouvrir le capot, débloquez le verrou depuis l'intérieur du véhicule.

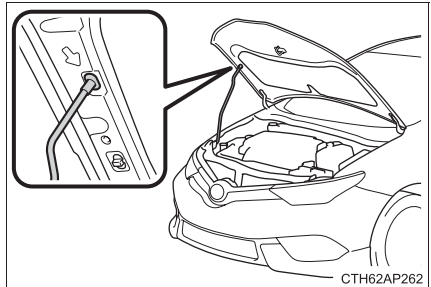
- 1 Tirez sur le levier de déverrouillage du capot.
Le capot se soulève légèrement.



- 2 Tirez le levier du loquet auxiliaire vers le haut et soulevez le capot.



- 3 Maintenez le capot ouvert en insérant la béquille de support dans la fente.



**AVERTISSEMENT****■ Vérifications avant le départ**

Vérifiez que le capot est bien fermé et verrouillé.

Si le capot est mal verrouillé, il risque de s'ouvrir pendant la marche du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

■ Après avoir installé la béquille de support dans la fente

Assurez-vous que la béquille supporte fermement le capot et l'empêche de tomber sur votre tête ou votre corps.

**NOTE****■ Lors de la fermeture du capot**

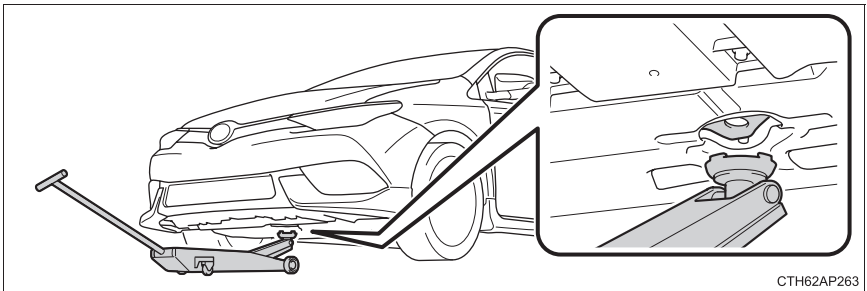
Assurez-vous de bien remettre la béquille de support dans son clip avant de fermer le capot. Le fait de fermer le capot sans attacher la béquille de support pourrait plier le capot.

Positionnement du cric

Lorsque vous utilisez un cric, respectez les instructions du manuel fourni avec le cric et effectuez l'opération en toute sécurité.

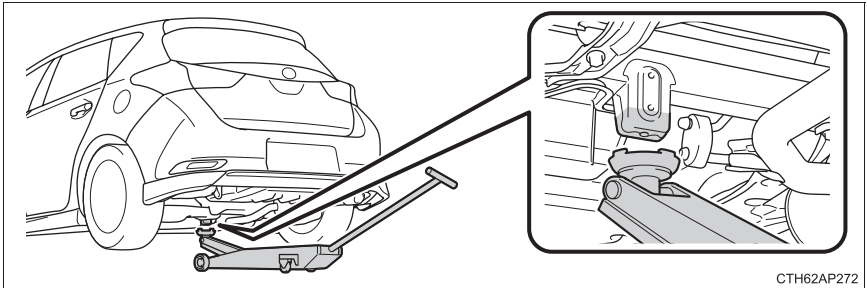
Lorsque vous levez votre véhicule avec le cric, veillez à placer correctement ce dernier. En le plaçant de manière inadéquate, vous risquez d'endommager votre véhicule ou de vous blesser.

◆ Avant



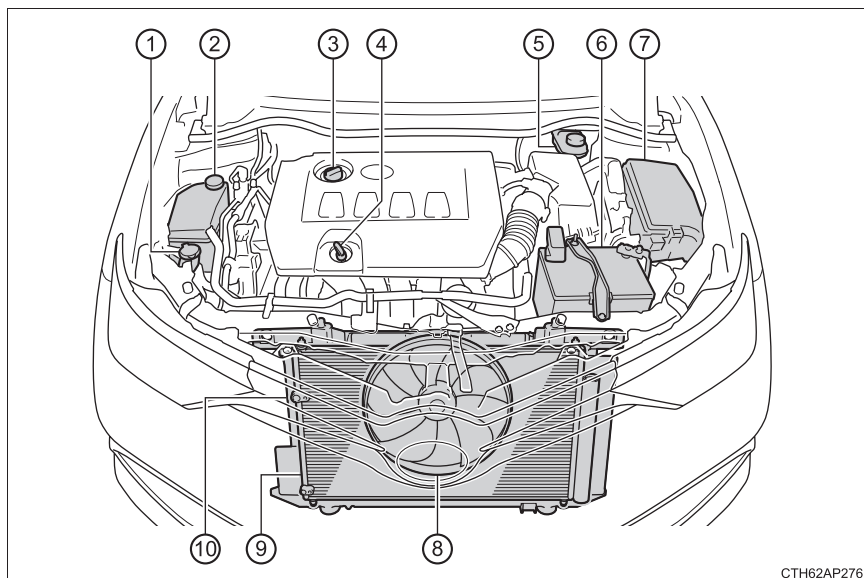
CTH62AP263

◆ Arrière



CTH62AP272

Compartiment moteur



CTH62AP276

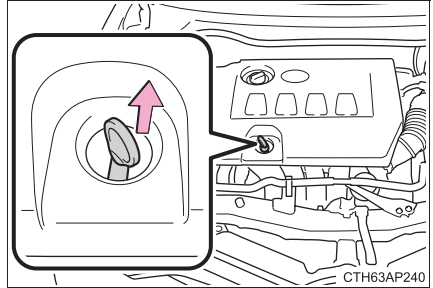
- | | |
|--|--|
| ① Réservoir de liquide de lave-
vitre (→P. 275) | ⑤ Réservoir de liquide de frein
(→P. 270) |
| ② Réservoir de liquide de refroi-
dissement (→P. 268) | ⑥ Batterie (→P. 272) |
| ③ Bouchon de remplissage
d'huile moteur (→P. 266) | ⑦ Boîte à fusibles (→P. 298) |
| ④ Jauge de niveau d'huile
moteur (→P. 265) | ⑧ Ventilateur de refroidissement
électrique |
| | ⑨ Condenseur (→P. 270) |
| | ⑩ Radiateur (→P. 270) |

Huile moteur

Vérifiez le niveau d'huile avec la jauge, moteur à l'arrêt et à température de fonctionnement.

■ Vérification de l'huile moteur

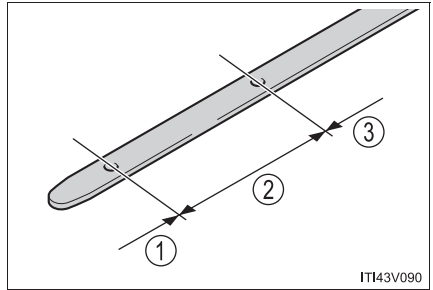
- 1 Stationnez le véhicule sur une surface plane. Après avoir chauffé et arrêté le moteur, attendez plus de 5 minutes pour permettre à l'huile de redescendre au fond du moteur.
- 2 Sortez la jauge, tout en tenant un chiffon dessous.



- 3 Essuyez la jauge.
- 4 Réinsérez complètement la jauge.
- 5 Tout en tenant un chiffon dessous, tirez la jauge et vérifiez le niveau d'huile.

- ① Insuffisant
- ② Normal
- ③ Excessif

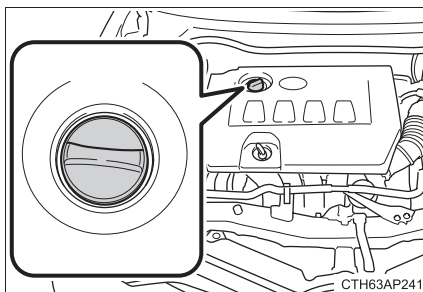
La forme de la jauge peut varier en fonction du type de véhicule ou de moteur.



- 6 Essuyez la jauge et réinsérez-la complètement.

■ Ajout d'huile moteur

Si le niveau d'huile se trouve au niveau ou au-dessous du repère de niveau insuffisant, ajoutez une huile moteur de même type que celle qui est déjà présente dans le moteur.



Avant d'ajouter de l'huile, veuillez à bien vérifier le type d'huile et à préparer l'outillage dont vous avez besoin.

Sélection de l'huile moteur	→P. 361
Quantité d'huile (Bas → Plein)	1,6 qt. (1,5 L, 1,3 Imp. qt.)
Éléments	Entonnoir propre

- 1 Retirez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- 2 Ajoutez l'huile moteur lentement en vérifiant la jauge.
- 3 Installez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

■ Consommation d'huile moteur

Une certaine quantité d'huile moteur est consommée lors de la conduite. Dans les situations suivantes, la consommation d'huile peut augmenter et il peut être nécessaire d'effectuer un réapprovisionnement en huile moteur entre les intervalles d'entretien de l'huile.

- Lorsque le moteur est neuf, immédiatement après l'achat du véhicule ou après le remplacement du moteur, par exemple
- Si une huile de qualité insuffisante ou d'une viscosité inappropriée est utilisée
- Lors de la conduite à grande vitesse ou avec des charges lourdes, ou en accélérant ou en décélérant fréquemment
- Lorsque vous laissez le moteur au ralenti pendant une longue période ou si vous conduisez fréquemment dans un trafic dense



AVERTISSEMENT

■ Huile moteur usagée

- L'huile moteur contient des contaminants potentiellement nocifs susceptibles de provoquer des problèmes de peau, tels que des inflammations et un cancer de la peau, vous devez donc éviter tout contact prolongé et répété avec celle-ci. Pour retirer de l'huile moteur usagée de votre peau, lavez-vous abondamment avec de l'eau et du savon.
- Mettez votre huile et vos filtres usagés au rebut de manière sûre et responsable. Ne jetez pas l'huile et les filtres usagés avec les déchets ménagers, dans les égouts ou sur le sol.
Pour toute information relative au recyclage ou à la mise au rebut, contactez votre concessionnaire Toyota, une station-service ou un magasin d'accessoires auto.
- Ne laissez pas l'huile moteur usagée à la portée des enfants.



NOTE

■ Pour prévenir tout dommage grave du moteur

Vérifiez régulièrement le niveau d'huile.

■ Lorsque vous faites une vidange d'huile moteur

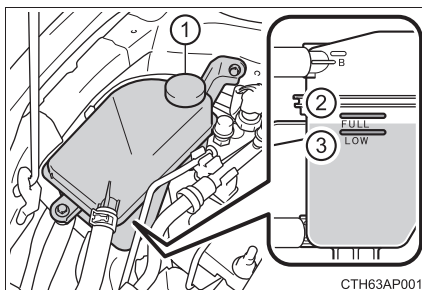
- Veillez à ne pas verser d'huile moteur sur les composants du véhicule.
- Évitez de trop remplir, sous peine d'occasionner des dommages au moteur.
- Vérifiez le niveau d'huile sur la jauge chaque fois que vous en ajoutez.
- Veillez à bien revisser et serrer le bouchon de remplissage d'huile moteur.

Liquide de refroidissement moteur

Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu'il se trouve entre les repères "FULL" et "LOW" du réservoir, lorsque le moteur est froid.

- ① Bouchon du réservoir
- ② Repère "FULL"
- ③ Repère "LOW"

Si le niveau est sur ou sous le repère "LOW", faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au repère "FULL". (→P. 351)



■ Sélection du liquide de refroidissement

Utilisez uniquement du liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou liquide de refroidissement haut de gamme équivalent, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates, et issu de la technologie des acides organiques hybrides longue durée.

Pour les États-Unis: Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est pré-mélangé avec 50% de liquide de refroidissement et 50% d'eau déminéralisée. (Température minimum: -31°F [-35°C])

Pour le Canada: Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est pré-mélangé avec 55% de liquide de refroidissement et 45% d'eau déminéralisée. (Température minimum: -44°F [-42°C])

Pour de plus amples renseignements sur le liquide de refroidissement moteur, contactez votre concessionnaire Toyota.

■ Si le niveau du liquide de refroidissement redescend peu de temps après le remplissage

Contrôlez visuellement le radiateur, les durites, les bouchons du réservoir de liquide de refroidissement moteur, le robinet de vidange et la pompe à eau. Si vous ne trouvez aucune fuite, demandez à votre concessionnaire Toyota d'effectuer un contrôle sous pression du bouchon et de rechercher les fuites éventuelles dans le circuit de refroidissement.

**AVERTISSEMENT****■ Lorsque le moteur est chaud**

N'ouvrez pas le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement moteur. Le liquide de refroidissement, brûlant et sous pression, risque de gicler si vous retirez le bouchon, et de vous blesser gravement, en vous brûlant.

**NOTE****■ Lorsque vous faites l'appoint en liquide de refroidissement**

Le liquide de refroidissement n'est ni de l'eau pure, ni un antigel classique. Le mélange correct entre eau et antigel doit être respecté pour garantir une lubrification, une protection anticorrosion et un refroidissement performants. Veuillez lire l'étiquette du bidon d'antigel ou du liquide de refroidissement.

■ Si vous renversez du liquide de refroidissement

Rincez abondamment à l'eau claire pour éviter tout dommage aux pièces ou à la peinture.

Radiateur et condenseur

Vérifiez le radiateur et le condenseur et débarrassez-les de tout corps étranger.

Si vous constatez que l'une ou l'autre des pièces ci-dessus est très sale ou si vous n'êtes pas sûr de leur état, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

⚠ AVERTISSEMENT

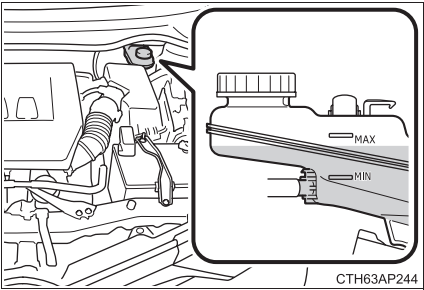
■ Lorsque le moteur est chaud

Ne touchez pas le radiateur ou le condenseur, qui peuvent être très chauds et donc vous blesser gravement, en vous brûlant par exemple.

Liquide de frein

■ Contrôle du niveau de liquide

Le niveau du liquide de frein doit se situer entre les repères “MAX” et “MIN” du réservoir.



■ Appoint en liquide

Vérifiez le type de liquide à utiliser et préparez l'élément dont vous avez besoin.

Type de liquide	Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703
Élément	Entonnoir propre

■ Le liquide de frein peut absorber l'humidité présente dans l'air

Un liquide de frein contenant de l'humidité en excès risque de provoquer une perte dangereuse d'efficacité des freins. Utilisez uniquement du liquide de frein venant d'un bidon neuf.

**AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous remplissez le réservoir**

Faites attention car le liquide de frein est un produit dangereux pour vos yeux et vos mains et il détériore les surfaces peintes.

En cas de contact du liquide avec les mains ou les yeux, rincez immédiatement la partie touchée à l'eau claire.

Si un inconfort quelconque persiste, consultez un médecin.

**NOTE****■ Si le niveau de liquide est insuffisant ou excessif**

Il est normal que le niveau du liquide de frein baisse légèrement à mesure de l'usure des plaquettes de frein ou lorsque le niveau de liquide dans l'accumulateur est haut.

Toutefois, si le réservoir doit être fréquemment rempli, il y a peut-être un problème grave. Contactez votre concessionnaire Toyota dès que possible dans les cas suivants.

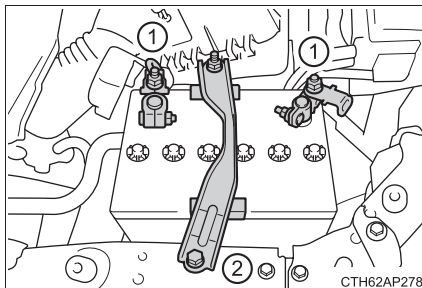
Batterie

Contrôlez la batterie comme suit.

■ Extérieur de la batterie

Vérifiez que les bornes de la batterie ne sont pas corrodées, que les connexions ne sont pas desserrées, que les câbles ne sont pas entaillés et que la bride est bien serrée.

- ① Bornes
- ② Collier de maintien



■ Avant la recharge

La recharge de la batterie produit des vapeurs d'hydrogène, hautement inflammables et explosives. Par conséquent, respectez les précautions suivantes avant toute recharge:

- Si la recharge s'effectue alors que la batterie est installée sur le véhicule, n'oubliez pas de débrancher le câble de masse.
- Vérifiez que le contact d'alimentation du chargeur est sur arrêt lorsque vous branchez et débranchez les câbles entre le chargeur et la batterie.

⚠ AVERTISSEMENT**■ Composants chimiques de la batterie**

Les batteries contiennent de l'acide sulfurique toxique et corrosif, produisant des vapeurs d'hydrogène inflammables et explosives. Pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel, respectez les précautions suivantes lorsque vous intervenez sur ou à proximité de la batterie:

- Ne provoquez pas d'étincelles en touchant les bornes de la batterie avec des outils.
- Ne fumez pas et n'utilisez pas d'allumette à proximité de la batterie.
- Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- N'ingérez ou n'inhalez jamais l'électrolyte.
- Portez des lunettes de protection lorsque vous travaillez à proximité de la batterie.
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la batterie.

■ Où charger la batterie en toute sécurité

Rechargez toujours la batterie à l'air libre. Ne chargez pas la batterie dans un garage ou un local fermé sans aération suffisante.

■ Comment recharger la batterie

Effectuez toujours une charge lente (5 A maximum). La batterie risque d'exploser si vous essayez de la charger plus vite.

■ Mesures d'urgence concernant l'électrolyte

- En cas de contact de l'électrolyte avec les yeux
Rincez-vous les yeux à l'eau claire pendant 15 minutes au moins et consultez immédiatement un médecin. Dans la mesure du possible, continuez à appliquer de l'eau sur les yeux, à l'aide d'une éponge ou d'une serviette, pendant le trajet jusqu'au service médical le plus proche.
- En cas de contact de l'électrolyte avec la peau
Lavez abondamment la partie concernée. Consultez immédiatement un médecin si vous ressentez une douleur ou une brûlure.
- En cas de contact de l'électrolyte avec les vêtements
Il risque de traverser les vêtements et d'atteindre la peau. Retirez immédiatement le vêtement et appliquez si nécessaire la procédure décrite précédemment.
- En cas d'ingestion accidentelle d'électrolyte
Buvez de l'eau ou du lait en grande quantité. Consultez un médecin de toute urgence.



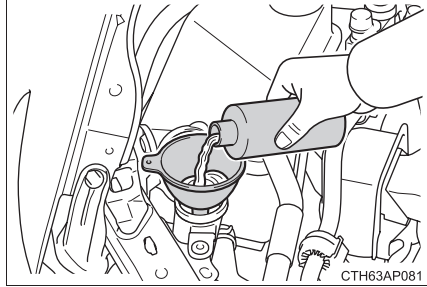
NOTE

■ Lorsque vous rechargez la batterie

Ne rechargez jamais la batterie lorsque le moteur tourne. Veillez également à ce que tous les accessoires soient hors tension.

Liquide de lave-vitre

Si un lave-vitre ne fonctionne pas ou si “Niveau de liquide lave-glace bas.” s’affiche sur l’écran multifonctionnel, il se peut que le réservoir de liquide de lave-vitre soit vide. Ajoutez du liquide de lave-vitre.



⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous faites l'appoint en liquide de lave-vitre

N'ajoutez pas de liquide de lave-vitre lorsque le moteur est chaud ou en marche, car il contient de l'alcool et pourrait provoquer un incendie en cas de débordement sur le moteur, etc.

⚠ NOTE

■ N'utilisez aucun autre produit que du liquide de lave-vitre

N'utilisez pas d'eau savonneuse ou d'antigel pour moteur à la place du liquide de lave-vitre.

Cela peut causer l'apparition de stries sur les surfaces peintes du véhicule, ainsi que des dommages à la pompe entraînant des problèmes de vaporisation du liquide de lave-vitre.

■ Dilution du liquide de lave-vitre

Diluez le liquide de lave-vitre avec de l'eau si nécessaire.

Reportez-vous aux températures de gel listées sur l'étiquette du bidon de liquide de lave-vitre.

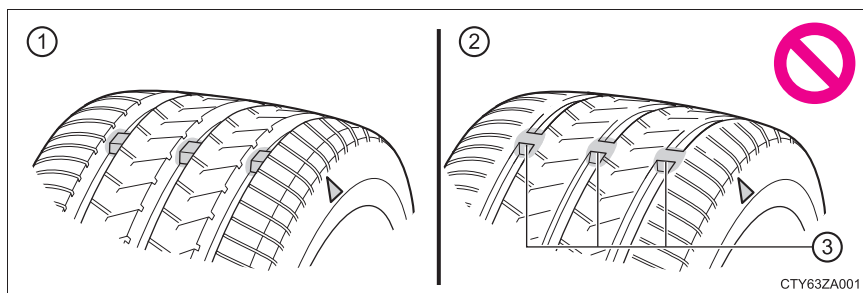
Pneus

Changez les pneus ou permutez les roues en fonction du programme d'entretien et de l'usure des bandes de roulement.

Contrôle des pneus

Vérifiez que les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur les pneus. Vérifiez également que les pneus ne soient pas usés de manière inégale, par exemple usure excessive d'un côté de la bande de roulement.

Si vous ne permutez pas les roues, contrôlez l'état de la roue de secours et sa pression.



- ① Nouvelle bande de roulement
- ② Bande de roulement usée
- ③ Témoin d'usure de la bande de roulement

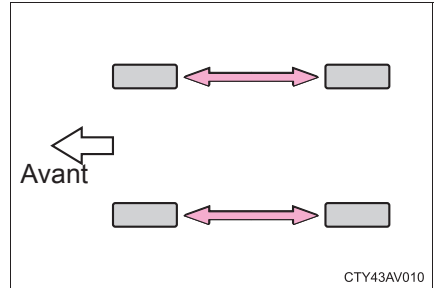
L'emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement est signalé par un repère "TWI" ou "Δ", etc., moulés sur le flanc de chaque pneu.

Remplacez les pneus si les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur les pneus.

Permutation des roues

Permutez les pneus dans l'ordre indiqué.

Afin d'uniformiser l'usure des pneus et de prolonger leur durée de vie, Toyota vous recommande de procéder à leur permutation aux mêmes périodicités que leur contrôle.



Système d'avertissement de pression des pneus

Votre véhicule est équipé d'un système d'avertissement de pression des pneus, qui utilise des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus pour détecter si un pneu est sous-gonflé avant que de sérieux problèmes ne surviennent.

Si la pression de gonflage des pneus devient inférieure à un niveau prédéfini, le conducteur est alerté par un témoin d'avertissement. (→P. 325)

◆ Installation des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus

Les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus doivent également être installées, que vous remplaciez les pneus ou les roues.

Lors de l'installation de nouvelles valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus, il est impératif d'enregistrer les codes d'identification dans le calculateur du système d'avertissement de pression des pneus, puis d'initialiser le système d'avertissement de pression des pneus. Faites enregistrer par votre concessionnaire Toyota tous les codes d'identification des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus. (→P. 279)

◆ Initialisation du système d'avertissement de pression des pneus

■ Il faut initialiser le système d'avertissement de pression des pneus dans les cas suivants:

- Lorsque vous permuter les roues avant et arrière alors que leurs pressions de gonflage sont différentes.
- Lorsque vous changez la taille des pneus.
- En cas de modification de la pression de gonflage des pneus, par exemple lors d'une modification de la vitesse de croisière ou du poids de la charge.

Lors de l'initialisation du système d'avertissement de pression des pneus, la pression à laquelle sont gonflés les pneus à ce moment-là devient la pression de référence.

■ Comment initialiser le système d'avertissement de pression des pneus

- 1 Stationnez le véhicule en lieu sûr et mettez le contact du moteur sur arrêt.

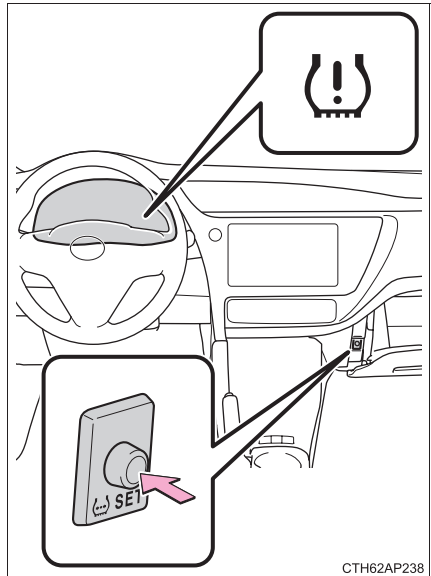
L'initialisation ne peut pas être effectuée lorsque le véhicule est en mouvement.

- 2 Ajustez le pression de gonflage des pneus à la pression de gonflage recommandée à froid. (→P. 365)

Assurez-vous bien que vous gonflez les pneus à la pression de gonflage des pneus recommandée à froid. Le système d'avertissement de pression des pneus utilise cette pression comme référence.

- 3 Mettez le contact du moteur sur "ON".

- 4 Ouvrez la boîte à gants. Maintenez la commande de réinitialisation du système d'avertissement de pression des pneus appuyée jusqu'à ce que le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote lentement à 3 reprises.



CTH62AP238

- 5 Patientez quelques minutes avec le contact du moteur sur la position "ON", puis mettez le contact du moteur sur la position "ACC" ou "LOCK".

◆ Enregistrement des codes d'identification

La valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus dispose d'un code d'identification unique. Lorsque vous remplacez une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus, il faut enregistrer le code d'identification. Faites enregistrer le code d'identification par votre concessionnaire Toyota.

■ Quand remplacer les pneus de votre véhicule

Vous devez remplacer les pneus lorsque :

- Les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur un pneu.
- Une entaille, une coupure ou une craquelure est suffisamment profonde pour laisser apparaître la trame, et une cloque est révélatrice d'un défaut interne
- Le pneu s'est retrouvé plusieurs fois à plat ou est impossible à réparer correctement du fait de la taille ou de l'emplacement d'une entaille ou d'un autre dommage

Au moindre doute, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ Remplacement des pneus et des roues

Si le code d'identification de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus n'est pas enregistré, le système d'avertissement de pression des pneus ne peut pas fonctionner convenablement. Après environ 20 minutes de conduite, le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote pendant 1 minute puis reste allumé pour signaler un mauvais fonctionnement du système.

■ Durée de vie des pneus

Tout pneu de plus de 6 ans doit faire l'objet d'un contrôle par un technicien qualifié, même s'il n'a servi que rarement ou même pas du tout, ou s'il ne porte aucune trace évidente de dégradation.

■ Contrôles périodiques de la pression de gonflage des pneus

Le système d'avertissement de pression des pneus ne remplace pas les contrôles périodiques de la pression de gonflage des pneus. Veillez à vérifier la pression de gonflage des pneus dans le cadre des contrôles périodiques et quotidiens effectués sur le véhicule.

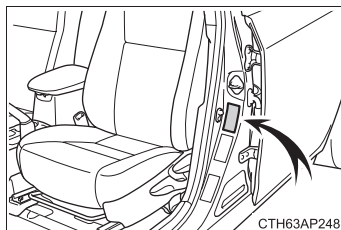
■ Pneus taille basse

Généralement, les pneus taille basse s'usent plus rapidement et leur adhérence est réduite sur routes enneigées et/ou verglacées, par rapport aux pneus standard. Veillez à utiliser des pneus neige sur les routes enneigées et/ou verglacées, et conduisez prudemment en adaptant toujours votre vitesse à l'état de la route et aux conditions météorologiques.

■ Charge maximale des pneus

Vérifiez que la charge maximale du pneu de remplacement est supérieure à 1/2 du poids nominal brut sur essieu (GAWR) de l'essieu avant ou arrière, selon la valeur la plus élevée des deux.

Pour connaître le GAWR, reportez-vous à l'étiquette d'homologation. Pour connaître la charge maximale du pneu, consultez la limite de charge selon la pression de gonflage maximum des pneus à froid, indiquée sur le flanc du pneu. (→P. 370)



■ Types de pneus

● Pneus été

Les pneus été sont très performants à haute vitesse et particulièrement adaptés à la conduite sur autoroute par temps sec. Étant donné que les pneus été n'offrent pas les mêmes qualités de traction que les pneus neige, ils ne conviennent pas à la conduite sur routes enneigées ou verglacées. Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, les pneus neige sont vivement conseillés. Lorsque vous installez des pneus neige, faites-le sur les quatre roues.

● Pneus toutes saisons

Les pneus toutes saisons sont conçus pour offrir une meilleure traction dans la neige et permettre la conduite dans la plupart des conditions hivernales, en plus de rester utilisables tout le reste de l'année. Les pneus toutes saisons ne présentent cependant pas d'aussi bonnes qualités de traction que les pneus neige dans la neige profonde ou fraîche. De plus, sur autoroute, l'accélération est moins efficace et la maniabilité moins bonne avec des pneus toutes saisons qu'avec des pneus été.

● Pneus neige

Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, nous conseillons l'utilisation de pneus neige. Si vous avez besoin de pneus neige, sélectionnez des pneus de mêmes dimensions, structure et capacité de charge que ceux installés à l'origine. Étant donné que votre véhicule est équipé à l'origine de pneus à structure radiale, vérifiez que vos pneus neige sont également à structure radiale. N'installez pas de pneus cloutés sans avoir au préalable consulté la législation en vigueur, des limitations étant parfois imposées. Installez des pneus neige sur toutes les roues. (→P. 213)

■ Bande de roulement des pneus neige usée au-delà de 0,16 in. (4 mm)

Les pneus ont perdu toute efficacité dans la neige.

■ Situations dans lesquelles le système d'avertissement de pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement

- Dans les situations suivantes, le système d'avertissement de pression des pneus pourrait ne pas fonctionner correctement.
 - Si d'autres roues que celles d'origine Toyota sont utilisées.
 - Un pneu a été remplacé par un pneu qui n'est pas d'origine.
 - Un pneu a été remplacé par un pneu qui n'est pas de la taille spécifiée.
 - Les chaînes à neige, etc. sont équipées.
 - Un pneu zéro pression auxiliaire est équipé.
 - Si un film teinté faisant obstacle aux ondes radio a été installé sur les vitres.
 - Si le véhicule est recouvert d'une quantité de neige ou de glace importante, en particulier autour des roues et des passages de roues.
 - Si la pression de gonflage des pneus est beaucoup plus élevée que la valeur spécifiée.
 - Si les roues utilisées sont dépourvues de valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage.
 - Si le code d'identification des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage n'est pas entré dans le calculateur du système d'avertissement de pression des pneus.
- Les performances peuvent être modifiées dans les situations suivantes.
 - Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station-service, d'une station de radio, d'un grand panneau d'affichage, d'un aéroport ou de toute autre installation produisant des ondes radio fortes ou un important bruit électrique.
 - Lorsque vous transportez une radio portable, un téléphone mobile, un téléphone sans fil ou un autre dispositif de communication sans fil.
- Lorsque le véhicule est stationné, le temps nécessaire pour que l'avertisseur s'allume ou s'éteigne peut être prolongé.
- Si la pression de gonflage des pneus décline rapidement, par exemple lorsqu'un pneu a éclaté, l'avertisseur risque de ne pas fonctionner.

■ Opération d'initialisation

- Veillez à effectuer l'initialisation après le réglage de la pression des pneus.
Assurez-vous également que les pneus sont froids avant d'effectuer l'initialisation ou le réglage de la pression de gonflage des pneus.
- Si vous avez accidentellement mis le contact du moteur sur arrêt au cours de l'initialisation, il n'est pas nécessaire d'appuyer à nouveau sur la commande de réinitialisation car l'initialisation redémarrera automatiquement la prochaine fois que le contact du moteur sera placé sur la position "ON".
- Si vous appuyez accidentellement sur la commande de réinitialisation alors que l'initialisation n'est pas nécessaire, réglez la pression de gonflage des pneus au niveau spécifié lorsque les pneus sont froids, et effectuez de nouveau l'initialisation.

■ Avertissement de performance du système d'avertissement de pression des pneus

L'avertissement du système d'avertissement de pression des pneus se transforme en accord avec les conditions de conduite. Pour cette raison, le système peut donner un avertissement, même si la pression de gonflage des pneus n'est pas assez faible, ou si la pression est supérieure à celle qui a été réglée lorsque le système a été initialisé.

■ En cas d'échec de l'initialisation du système d'avertissement de pression des pneus

L'initialisation n'a besoin que de quelques minutes pour s'achever. Toutefois, dans les cas suivants, les réglages n'ont pas été enregistrés et le système fonctionne anormalement. Si le problème persiste après plusieurs tentatives d'enregistrement des réglages de pression de gonflage des pneus, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Lorsque vous appuyez sur la commande de réinitialisation du système d'avertissement de pression des pneus, le témoin d'avertissement de pression des pneus ne clignote pas 3 fois.
- Après avoir roulé pendant un certain temps une fois l'initialisation terminée, le témoin d'avertissement s'allume après avoir clignoté pendant 1 minute.

■ Certification du système d'avertissement de pression des pneus

- Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID: PAXPMVC010

REMARQUE:

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) ce dispositif doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris les interférences susceptibles de provoquer un fonctionnement non souhaité.

AVERTISSEMENT FCC:

Tout changement ou modification non expressément approuvés par l'organisme responsable de l'homologation sont susceptibles d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

- Pour les véhicules commercialisés au Canada

NOTE:

L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes : (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

 AVERTISSEMENT**■ Lorsque vous inspectez ou remplacez les pneus**

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident.

Ne pas respecter ces consignes risque de causer des dommages aux pièces de la transmission et d'être à l'origine de caractéristiques de maniabilité dangereuses, susceptibles de causer un accident grave, voire mortel.

- Ne montez pas sur le même véhicule des pneus de marque, modèle ou profil différents.
De même, ne montez pas sur le même véhicule des pneus dont le niveau d'usure est visiblement différent.
- Ne montez pas de pneus de dimensions différentes de celles recommandées par Toyota.
- Ne montez pas sur le même véhicule des pneus de types différents (carcasse radiale, diagonale ou diagonale ceinturée).
- Ne montez pas sur le même véhicule des pneus été, neige et toutes saisons.
- N'utilisez pas de pneus ayant été utilisés sur un autre véhicule.
N'utilisez pas de pneus si vous ne savez pas comment ils ont été utilisés auparavant.
- Ne tractez pas le véhicule lorsqu'une roue de secours compacte est installée.

■ Lorsque vous initialisez le système d'avertissement de pression des pneus

N'utilisez pas la commande de réinitialisation du système d'avertissement de pression des pneus sans avoir corrigé au préalable la pression de gonflage des pneus à la valeur spécifiée. Sinon, le témoin d'avertissement de pression des pneus pourrait ne pas s'allumer bien que la pression de gonflage des pneus soit insuffisante, ou il pourrait s'allumer alors que la pression de gonflage des pneus est en réalité normale.

 NOTE

■ **Réparation ou remplacement des pneus, des roues, des valves de surveillance de la pression de gonflage des pneus et de leur émetteur, et des capuchons de valve de pneu**

- Si vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneus ou les valves à émetteurs de surveillance de la pression de gonflage des pneus, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus peuvent facilement souffrir d'une manipulation incorrecte.
- Veillez à installer les capuchons sur les valves des pneus. Si les capuchons des valves des pneus ne sont pas posés, de l'eau pourrait pénétrer dans les valves de surveillance de la pression des pneus et les valves de surveillance de la pression des pneus pourraient ne pas être liées.
- En cas de remplacement des capuchons de valve des pneus, n'utilisez pas d'autres capuchons de valve de pneus que ceux spécifiés. Le capuchon risquerait d'être bloqué.

■ **Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus**

Quand vous réparez un pneu avec un gel anti-crevaison, il peut arriver que la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anti-crevaison, contactez dès que possible votre concessionnaire Toyota ou tout autre atelier d'entretien qualifié. En cas de remplacement d'un pneu, veillez également au remplacement de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus. (→P. 277)

■ **Conduite sur routes en mauvais état**

Faites très attention lorsque vous roulez sur des routes dont le revêtement est instable ou comporte des nids-de-poule.

Ces conditions sont susceptibles d'occasionner une perte de pression de gonflage des pneus, réduisant la capacité d'absorption des chocs des pneus. Par ailleurs, les pneus eux-mêmes, mais aussi les jantes et la carrosserie du véhicule peuvent être endommagés en cas de conduite sur une route en mauvais état.

■ **Pneus taille basse**

Les pneus taille basse risquent de causer plus de dommages aux jantes que les pneus standard, en cas de choc violent avec le revêtement de la route. Par conséquent, soyez attentif aux recommandations suivantes:

- Veillez à ce que vos pneus soient toujours gonflés à la bonne pression. Si les pneus sont sous-gonflés, ils sont exposés à des dommages plus importants.
- Évitez les nids-de-poule, les chaussées inégales, les bordures de trottoir et autres obstacles sur la route. Le non-respect de ces précautions peut causer des dommages graves aux pneus et aux roues.



NOTE

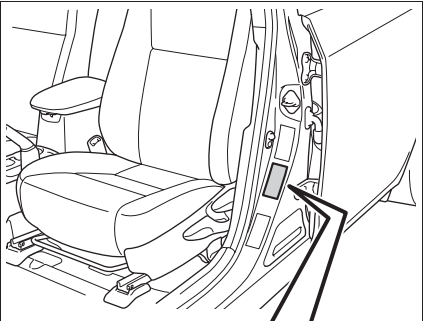
■ **Si la pression de gonflage de tous les pneus baisse pendant la conduite**

Arrêtez-vous, sous peine de détériorer complètement vos pneus et/ou vos jantes.

Pression de gonflage des pneus

Pression de gonflage des pneus

La pression de gonflage des pneus recommandée à froid ainsi que les dimensions des pneus sont indiquées sur l'étiquette des informations relatives aux pneus et à la charge. (→P. 365)





TIRE AND LOADING INFORMATION
SEATING CAPACITY: TOTAL X
FRONT X; REAR X
The combined weight of occupants
and cargo should never exceed XXX kg or XXX lbs.

RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT
NOMBRE DE PLACES : TOTAL X
AVANT X; ARRIERE X
Le poids total des occupants et du chargement ne
doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lbs.

TIRE	SIZE	COLD TIRE PRESSURE	PNEU	DIMENSIONS	PRESSION DES PNEUS A FROID
FRONT	PXXX/XXRXX	XXXkPa, XXPSI	AVANT	PXXX/XXRXX	XXXkPa, XXPSI
REAR	PXXX/XXRXX	XXXkPa, XXPSI	ARRIERE	PXXX/XXRXX	XXXkPa, XXPSI
SPARE	TXXX/XXDXX	XXXkPa, XXPSI	DE SECOURS	TXXX/XXDXX	XXXkPa, XXPSI

SEE OWNER'S MANUAL FOR
ADDITIONAL INFORMATION

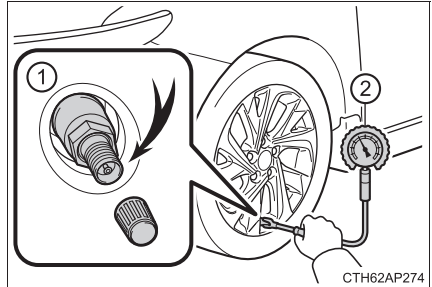
VOIR LE MANUEL DE L'USAGER
POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

XXX

CTH62AP281

Procédure de contrôle et de réglage

- ① Valve du pneu
- ② Manomètre de pression des pneus



- 1 Retirez le capuchon de la valve du pneu.
- 2 Appuyez le bout du manomètre de pression des pneus sur la valve du pneu.
- 3 Lisez la pression à l'aide des graduations du manomètre.
- 4 Si la pression de gonflage du pneu n'est pas à la valeur recommandée, corrigez-la.
Si vous avez surgonflé le pneu, appuyez sur le centre de la valve pour dégonfler.
- 5 Une fois la pression de gonflage des pneus mesurée et corrigée, appliquez de l'eau savonneuse sur la valve pour vérifier l'absence de fuite.
- 6 Remplacez le capuchon de la valve du pneu.

■ Intervalle de contrôle de la pression de gonflage des pneus

Vérifiez la pression de gonflage des pneus toutes les deux semaines, ou au moins une fois par mois.

N'oubliez pas de contrôler la roue de secours.

■ Conséquences d'une pression de gonflage incorrecte des pneus

Rouler avec une pression de gonflage incorrecte des pneus peut avoir les effets suivants:

- Économie de carburant réduite
- Dégradation du confort de conduite et mauvaise maniabilité
- Durée de vie des pneus réduite en raison de l'usure
- Baisse de la sécurité
- Endommagement du groupe motopropulseur

Si vous devez regonfler souvent les pneus, faites-les vérifier par votre concessionnaire Toyota.

■ **Recommandations pour la vérification de la pression de gonflage des pneus**

Lorsque vous vérifiez la pression de gonflage des pneus, veuillez respecter les recommandations suivantes:

- Ne vérifiez la pression des pneus que lorsqu'ils sont froids.
Pour obtenir une valeur de pression de gonflage correcte avec les pneus froids, il faut que le véhicule soit resté stationné au moins 3 heures ou n'ait pas parcouru plus de 1 mile ou 1,5 km.
- Utilisez toujours un manomètre de pression des pneus.
Il est difficile de juger si un pneu est correctement gonflé uniquement sur son apparence.
- Il est normal que la pression de gonflage des pneus soit plus élevée après la conduite car de la chaleur est générée dans le pneu. Ne dégonflez pas les pneus après avoir roulé.
- Ne dépassez jamais la capacité de charge du véhicule.
Le poids des passagers et des bagages doit être réparti de manière à équilibrer le véhicule.



AVERTISSEMENT

■ **D'une bonne pression de gonflage dépendent les performances des pneus**

Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés.

Si les pneus ne sont pas correctement gonflés, les phénomènes suivants peuvent apparaître et provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles:

- Usure excessive
- Usure inégale
- Mauvaise maniabilité
- Possibilité d'éclatement suite à une surchauffe des pneus
- Fuite d'air entre le pneu et la roue
- Déformation de la roue et/ou dommage au pneu
- Risque accru de dommages au pneu pendant la conduite (en raison des risques sur la route, des joints de dilatation, d'arêtes coupantes sur la chaussée, etc.)



NOTE

■ **Lorsque vous vérifiez et corrigez la pression de gonflage des pneus**

N'oubliez pas de revisser les capuchons de valve des pneus.

Si un capuchon de valve n'est pas installé, de la saleté ou de l'humidité peuvent entrer dans la valve et causer une fuite d'air, pouvant entraîner une diminution de la pression de gonflage du pneu.

Roues

Si une roue est déformée, fêlée ou fortement corrodée, faites-la remplacer. À défaut, le pneu risque de se séparer de la roue ou de provoquer une perte de maniabilité du véhicule.

Sélection des roues

Quand vous remplacez les roues, veillez à ce que les roues neuves soient équivalentes en matière de capacité de charge, de diamètre, de largeur et de déport interne*.

Des roues de remplacement sont disponibles chez votre concessionnaire Toyota.

*: La dénomination conventionnelle est “déport”.

Toyota vous déconseille d'utiliser:

- Des roues de tailles ou de types différents
- Des roues d'occasion
- Des roues déformées ayant été redressées

Précautions concernant les jantes en aluminium

- N'utilisez que les écrous et les clés de roue Toyota conçus pour vos jantes en aluminium.
- En cas de permutation des roues, réparation ou remplacement des pneus, vérifiez que les écrous de roue sont toujours serrés après 1000 miles (1600 km).
- Pour l'équilibrage des roues, utilisez uniquement des masselottes d'origine Toyota ou équivalentes et une masse en plastique ou en caoutchouc.

■ Lorsque vous remplacez les roues

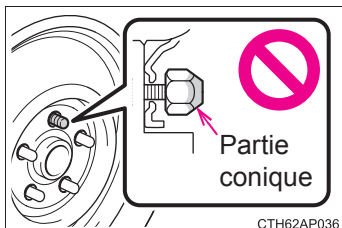
Les roues de votre véhicule sont équipées de valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus, grâce auxquelles le système d'avertissement de pression des pneus peut vous avertir précocement de toute perte de pression dans les pneus. Les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus doivent être installées chaque fois que vous remplacez les roues. (→P. 277)

⚠ AVERTISSEMENT**■ Lorsque vous remplacez les roues**

- Ne montez pas des roues de dimensions différentes de celles recommandées dans le Manuel du propriétaire, cela pourrait affecter la maniabilité du véhicule.
- En cas de fuite, n'utilisez jamais de chambre à air sur une jante prévue pour pneus tubeless. Cela pourrait provoquer un accident pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque vous installez les écrous de roue

- Veillez à installer les écrous de roue en tournant leur extrémité conique vers l'intérieur. En installant les écrous avec leurs extrémités coniques tournées vers l'extérieur, la roue risque de se rompre puis de se détacher du véhicule pendant la conduite, ce qui pourrait entraîner un accident et la mort ou des blessures graves.



- Ne mettez jamais d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous de roue.

L'huile et la graisse pourraient provoquer un serrage excessif des écrous de roue et causer des dommages au boulon ou à la roue à disque. De plus, l'huile ou la graisse peuvent être à l'origine d'un desserrage des écrous de roue et de la perte de la roue, avec pour conséquence un accident, pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles. Nettoyez l'huile ou la graisse éventuellement présente sur les boulons ou les écrous de roue.

■ L'utilisation de roues défectueuses est interdite

N'utilisez pas de roues fissurées ou déformées.

Cela pourrait causer des fuites d'air au niveau du pneu pendant la conduite, au risque de provoquer un accident.



NOTE

■ Remplacement des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus

- Parce que les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus peuvent souffrir de la réparation ou du remplacement d'un pneu, veuillez à confier l'entretien de vos pneus à votre concessionnaire Toyota ou à tout autre atelier d'entretien qualifié. Par ailleurs, veuillez à acheter les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus auprès de votre concessionnaire Toyota.
- Utilisez exclusivement des roues d'origine Toyota sur votre véhicule. Il est en effet possible que les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne fonctionnent pas correctement avec des roues qui ne sont pas d'origine.

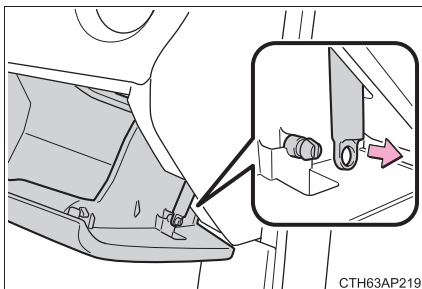
Filtre de climatisation

Le filtre de climatisation doit être changé régulièrement pour préserver l'efficacité de la climatisation.

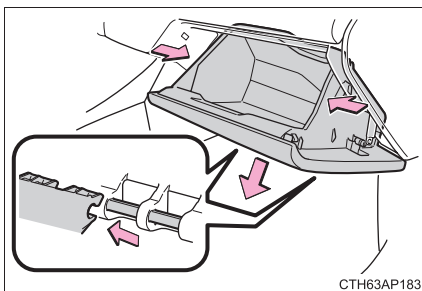
Méthode de retrait

1 Mettez le contact du moteur sur arrêt.

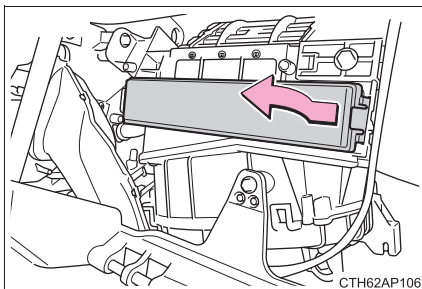
2 Ouvrez la boîte à gants. Faites glisser l'amortisseur.



3 Appuyez sur la boîte à gants du côté extérieur du véhicule pour libérer les ergots. Sortez ensuite la boîte à gants et détachez les ergots inférieurs.



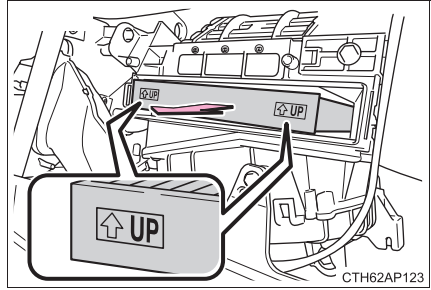
4 Retirez le cache du filtre.



■ Méthode de remplacement

Retirez le filtre de climatisation et remplacez-le par un neuf.

Les repères “↑UP” indiqués sur le filtre doivent être orientés vers le haut.



■ Intervalle de vérification

Contrôlez et remplacez le filtre de climatisation en fonction du programme d'entretien. Le remplacement peut être plus fréquent si vous circulez dans une région poussiéreuse ou à trafic très dense. (Pour de plus amples informations concernant le programme d'entretien, veuillez vous reporter au “Guide du programme d'entretien” ou au “Supplément du manuel du propriétaire”.)

■ En cas de baisse importante du débit d'air des aérateurs

Le filtre est probablement encrassé. Vérifiez le filtre et remplacez si nécessaire.

⚠ NOTE

■ Lors de l'utilisation du système de climatisation

Assurez-vous qu'un filtre est toujours installé.

Le fait d'utiliser le système de climatisation sans filtre peut endommager le système.

Pile de la télécommande du verrouillage centralisé

Remplacez la pile par une neuve dès qu'elle est usée.

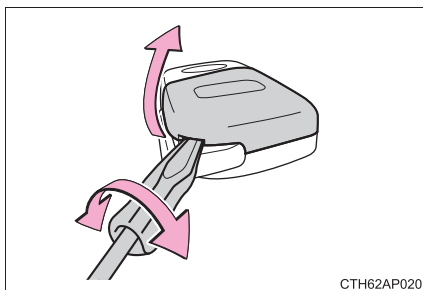
Munissez-vous des éléments suivants:

- Tournevis plat
- Petit tournevis plat
- Pile au lithium CR1620

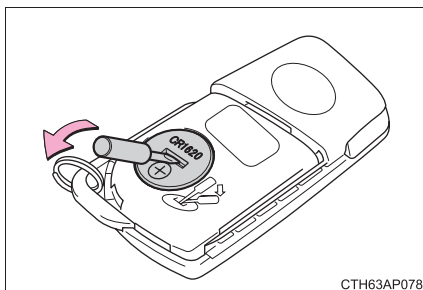
Remplacement de la pile

1 Retirez le couvercle.

Pour éviter d'endommager la clé, protégez l'extrémité du tournevis avec un chiffon.

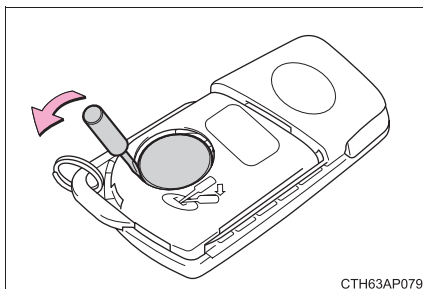


2 Retirez le cache de la pile.



3 Retirez la pile usée à l'aide d'un petit tournevis plat.

Insérez une pile neuve, borne “+” orientée vers le haut.



■ Utilisez une pile au lithium CR1620

- Ces piles peuvent être achetées chez votre concessionnaire Toyota, dans les magasins d'équipements électroménagers ou les boutiques photo.
- Remplacez uniquement par le même modèle ou un modèle équivalent, recommandé par le fabricant.
- Débarrassez-vous des piles usagées conformément à la réglementation locale.

■ Si la pile de la clé est usée

Les symptômes suivants peuvent se manifester:

- La télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas correctement.
- La plage de fonctionnement est réduite.

⚠ AVERTISSEMENT**■ Pile et autres pièces retirées**

Ces pièces sont petites et en cas d'ingestion par un enfant, elles peuvent provoquer un étouffement. Tenez-les hors de portée des enfants. Le non-respect de ces précautions pourrait occasionner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ NOTE**■ Pour retrouver un fonctionnement normal après remplacement de la pile**

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident:

- Travaillez toujours avec les mains sèches.
L'humidité peut faire rouiller la pile.
- Ne touchez ou ne déplacez aucun composant interne à la télécommande.
- Ne pliez pas les bornes de la pile.

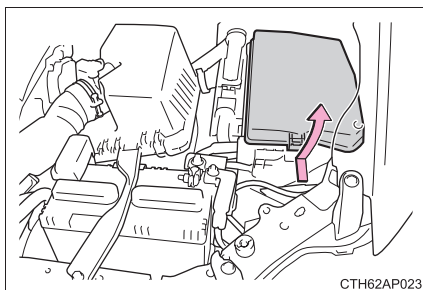
Vérification et remplacement des fusibles

Lorsqu'un composant électrique ne fonctionne pas, un fusible peut avoir grillé. Dans ce cas, vérifiez les fusibles et remplacez si nécessaire.

- 1** Mettez le contact du moteur sur arrêt.
- 2** Ouvrez le couvercle de la boîte à fusibles.

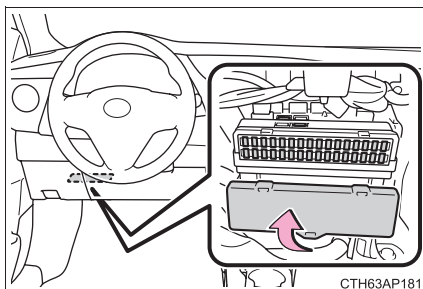
► Compartiment moteur

Appuyez sur la languette et soulevez le couvercle pour le retirer.



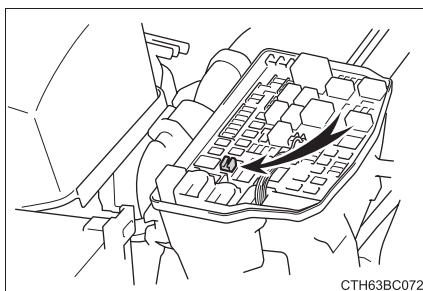
► Sous le tableau de bord côté conducteur

Retirez le couvercle.



- 3** Retirez le fusible à l'aide de l'extracteur.

Seuls les fusibles de type A peuvent être retirés à l'aide de l'extracteur.



4 Vérifiez si le fusible est grillé.

① Fusible normal

② Fusible grillé

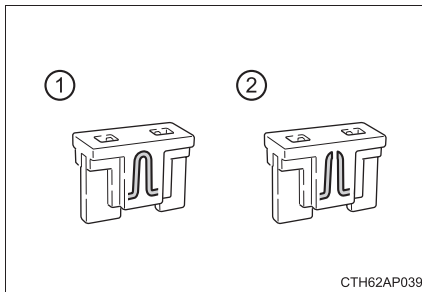
Type A, B et C:

Remplacez le fusible grillé par un fusible neuf d'ampérage approprié.
L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

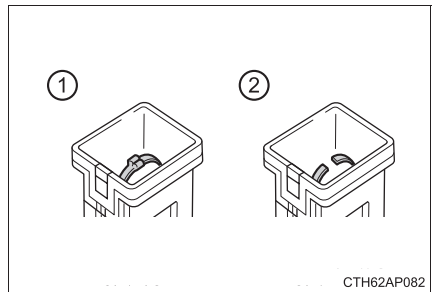
Type D:

Contactez votre concessionnaire Toyota.

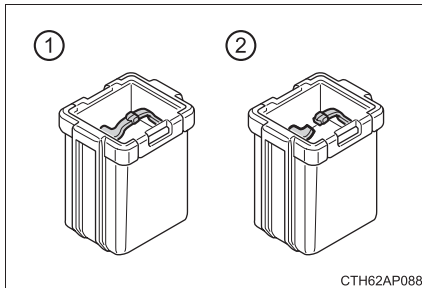
► Type A



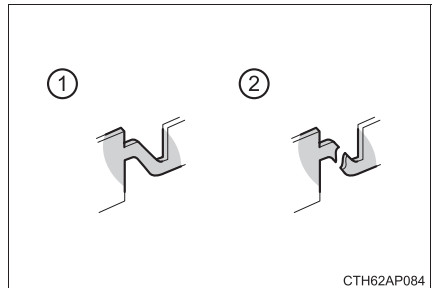
► Type B



► Type C



► Type D



■ Après le remplacement d'un fusible

- Si les éclairages ne s'allument pas même après remplacement du fusible, il est possible qu'une ampoule doive être changée. (→P. 301)
- Si le fusible neuf grille à son tour, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ En cas de surcharge électrique d'un circuit

Les fusibles sont conçus pour griller, afin de protéger le faisceau de câblage de tout dommage.

⚠ AVERTISSEMENT**■ Pour prévenir tout risque de panne du système et d'incendie du véhicule**

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de cette consigne pourrait provoquer un endommagement du véhicule, et des blessures ou un incendie.

- N'utilisez jamais de fusible d'un ampérage supérieur à l'ampérage indiqué et ne remplacez jamais un fusible par un autre objet.
- Utilisez toujours un fusible d'origine Toyota ou équivalent.
Ne remplacez jamais un fusible par un fil électrique, même pour une réparation temporaire.
- Ne modifiez pas les fusibles ou les boîtes à fusibles.

⚠ NOTE**■ Avant le remplacement des fusibles**

Faites déterminer et éliminer la cause de la surcharge électrique par votre concessionnaire Toyota dans les meilleurs délais.

Ampoules

Vous pouvez remplacer vous-même les ampoules suivantes. La difficulté de remplacement des ampoules dépend de celles-ci. Si le remplacement nécessaire de l'ampoule vous semble difficile à effectuer, contactez votre concessionnaire Toyota.

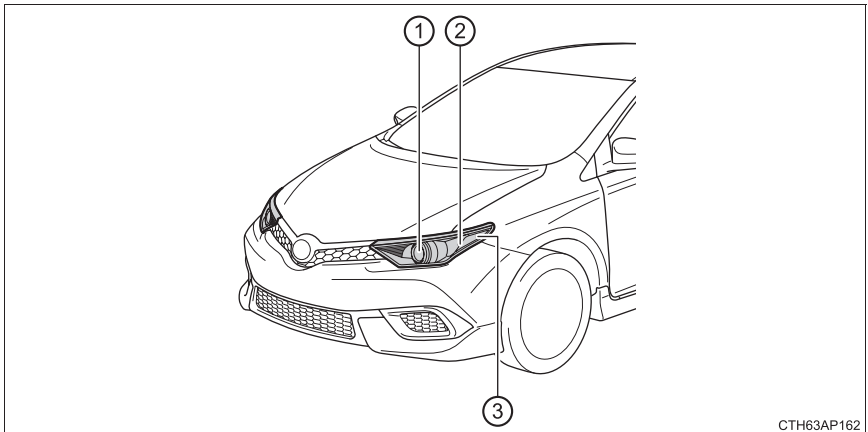
Pour de plus amples informations sur le remplacement des autres ampoules, contactez votre concessionnaire Toyota.

Préparation du remplacement d'une ampoule

Vérifiez la puissance de l'ampoule à remplacer. (→P. 366)

Emplacements des ampoules

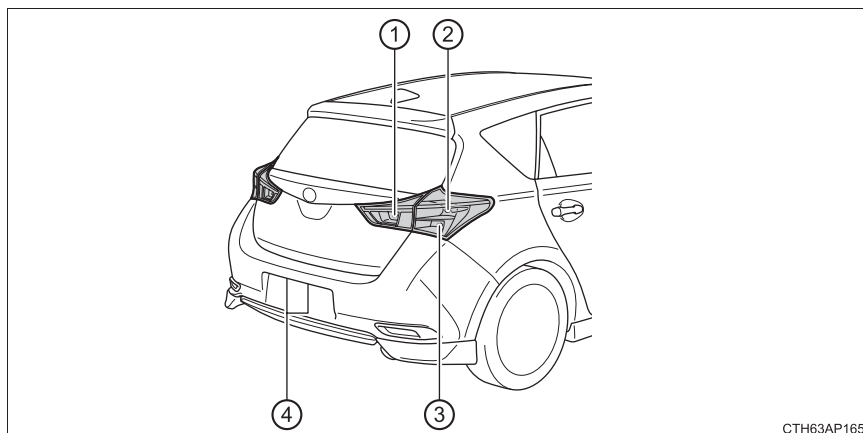
■ Avant



CTH63AP162

- ① Phares
- ② Clignotants avant
- ③ Feux de gabarit avant

■ Arrière



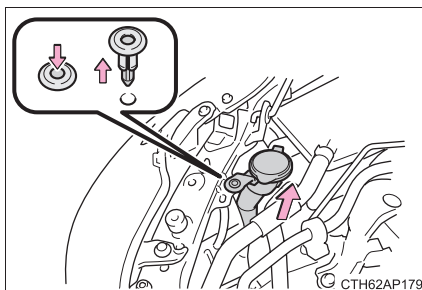
CTH63AP165

- ① Feux de recul
- ② Feux de stop
- ③ Clignotants arrière
- ④ Éclairages de plaque d'immatriculation

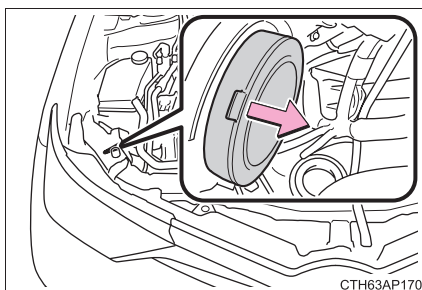
Remplacement des ampoules

■ Phares

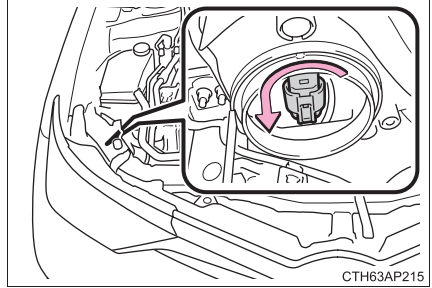
- 1 Retirez le clip de fixation et retirez le goulot de remplissage de liquide de lave-vitre. (Lors du remplacement de l'ampoule du côté droit uniquement.)



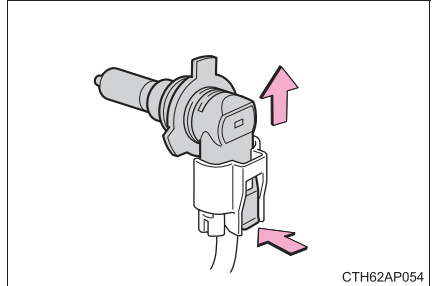
- 2 Retirez le couvercle.



- 3 Tournez le culot de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la.

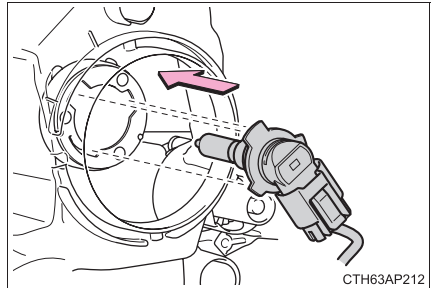


- 4 Débranchez le connecteur en appuyant sur le déverrouillage.



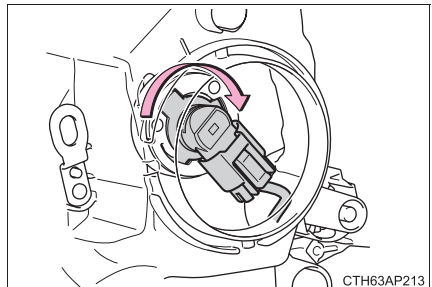
- 5 Remplacez l'ampoule et installez le culot de l'ampoule.

Alignez les 3 languettes de l'ampoule avec la pièce de montage et insérez.



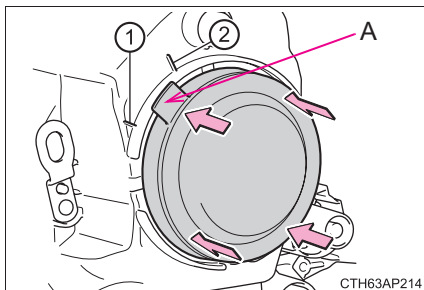
- 6 Tournez et fixez le culot de l'ampoule.

Secouez doucement la base de l'ampoule pour vérifier qu'elle n'est pas desserrée, allumez les phares une fois afin de vérifier visuellement qu'aucune lumière ne passe à travers le montage.

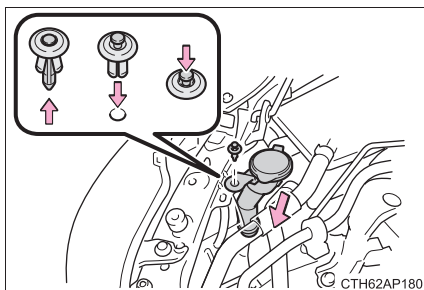


7 Installez le cache.

Assurez-vous que la partie saillante (A) est située entre ① et ② sur l'illustration et appuyez sur le périmètre du cache fermement.

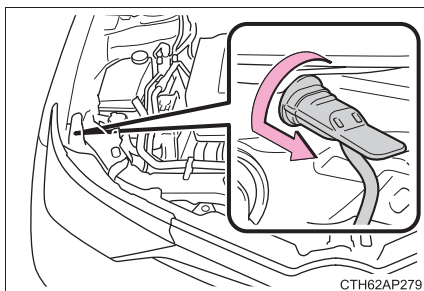


8 Installez le goulot de remplissage de liquide de lave-vitre puis installez le clip de fixation. (Lors du remplacement de l'ampoule du côté droit uniquement.)

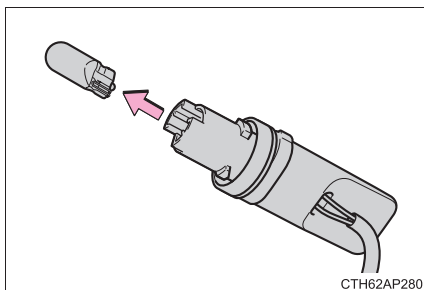


■ Feux de gabarit avant

1 Tournez le culot de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



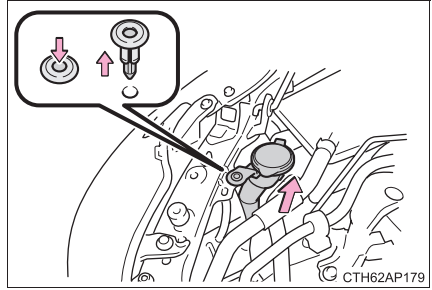
2 Retirez l'ampoule.



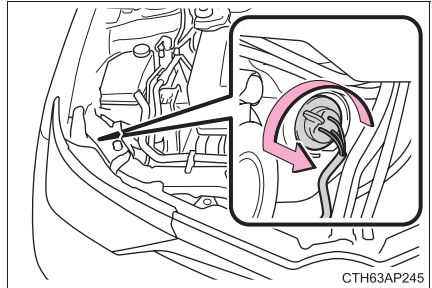
3 Lors de l'installation, effectuez les étapes énumérées dans l'ordre inverse.

■ Clignotants avant

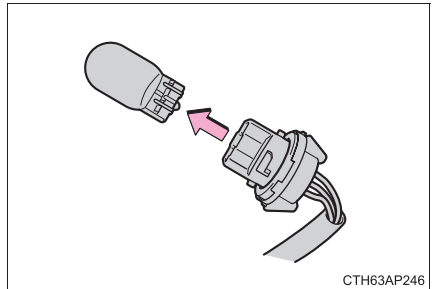
- 1 Retirez le clip de fixation et retirez le goulot de remplissage de liquide de lave-vitre. (Lors du remplacement de l'ampoule du côté droit uniquement.)



- 2 Tournez le culot de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

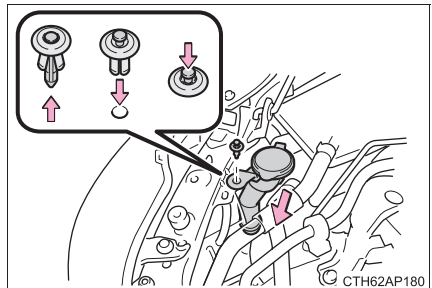


- 3 Retirez l'ampoule.



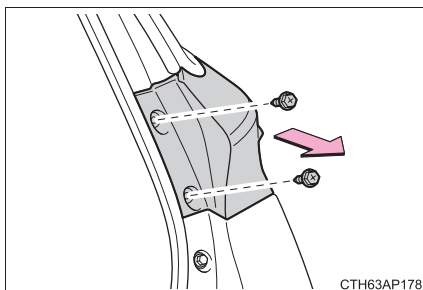
- 4 Lors de l'installation de l'ampoule, installez-la en procédant à 3 et 2 dans le sens inverse.

- 5 Installez le goulot de remplissage de liquide de lave-vitre puis installez le clip de fixation. (Lors du remplacement de l'ampoule du côté droit uniquement.)



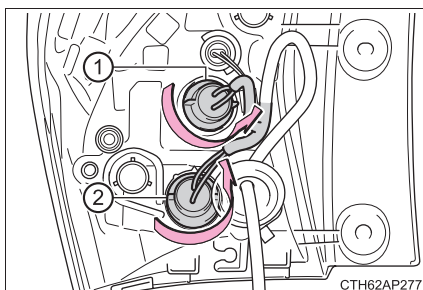
■ Feux de stop et clignotants arrière

- 1 Ouvrez le hayon et retirez les 2 vis. Retirez le bloc optique en tirant droit vers l'arrière.



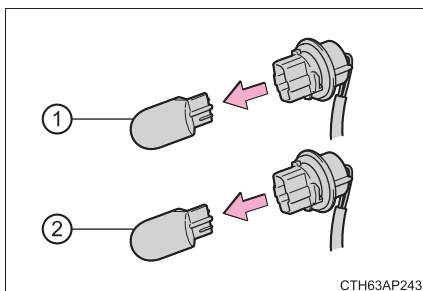
- 2 Tournez le culot de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

- ① Feux de stop
- ② Clignotants arrière



- 3 Retirez l'ampoule.

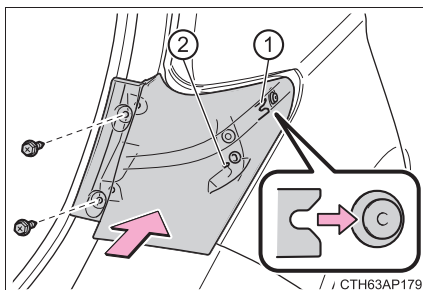
- ① Feux de stop
- ② Clignotants arrière



- 4 Lors de l'installation de l'ampoule, installez-la en procédant à 3 et 2 dans le sens inverse.

- 5 Installez le bloc optique, puis installez les 2 vis.

Alignez le guide (①) et l'axe (②) sur le bloc optique avec la fixation lors de son installation.

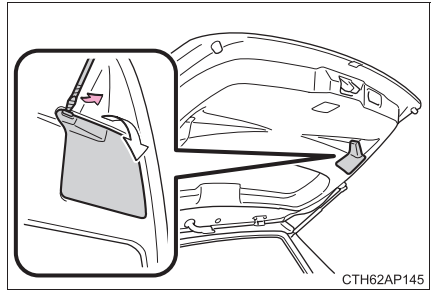


■ Feux de recul

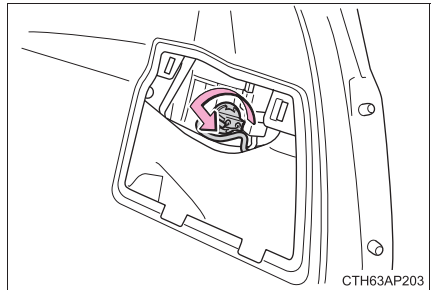
- 1 Ouvrez le hayon et retirez le cache.

Insérez un tournevis plat ou un outil similaire dans l'orifice situé sur le haut du cache et retirez-le comme indiqué sur l'illustration.

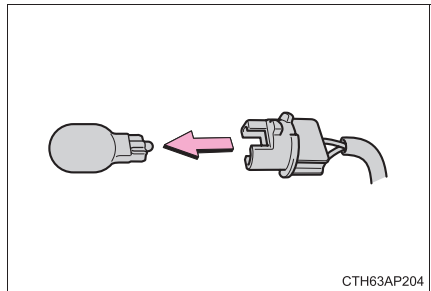
Pour éviter d'endommager le véhicule, enveloppez le tournevis plat de ruban adhésif.



- 2 Tournez le culot de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la.



- 3 Retirez l'ampoule.



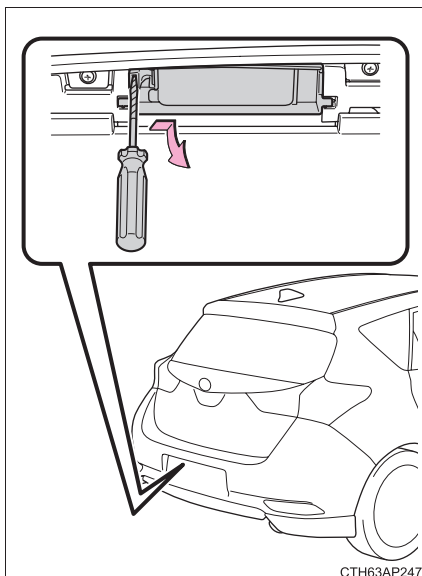
- 4 Lors de l'installation, effectuez les étapes énumérées dans l'ordre inverse.

■ Éclairages de plaque d'immatriculation

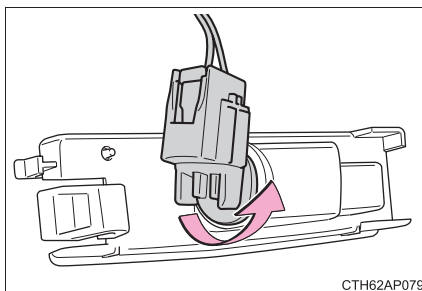
1 Retirez le l'éclairage.

Insérez un tournevis plat ou un outil similaire dans l'orifice à côté de l'éclairage et retirez-le comme indiqué sur l'illustration.

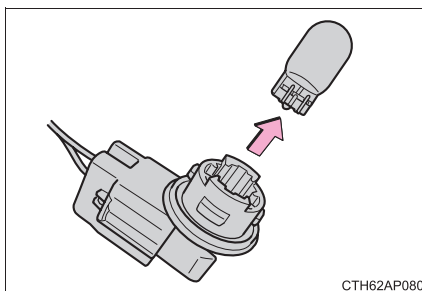
Pour éviter d'endommager le véhicule, enveloppez le tournevis plat de ruban adhésif.



2 Tournez le culot de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la.



3 Retirez l'ampoule.



4 Lors de l'installation, effectuez les étapes énumérées dans l'ordre inverse.

■ Remplacement des ampoules suivantes

Si l'un des éclairages énumérés ci-dessous est grillé, faites-le remplacer par votre concessionnaire Toyota.

- Feux de stationnement/éclairage de jour
- Feux de gabarit arrière
- Troisième feu stop
- Feux arrière
- Clignotants latéraux

■ Ampoules à LED

Les feux de stationnement/éclairage de jour, les feux de gabarit arrière, le troisième feu de stop et les feux arrière sont constitués d'un ensemble de LED. Si l'une des LED vient à griller, confiez votre véhicule à votre concessionnaire Toyota pour faire remplacer l'ampoule.

■ Accumulation de condensation à l'intérieur de l'optique

Une accumulation temporaire de condensation à l'intérieur de l'optique d'un phare n'indique pas d'anomalie.

Contactez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations dans les situations suivantes:

- Accumulation de grosses gouttes d'eau à l'intérieur de l'optique.
- Accumulation d'eau à l'intérieur du phare.

 AVERTISSEMENT**■ Remplacement des ampoules**

- Éteignez les éclairages. N'essayez pas de remplacer l'ampoule immédiatement après avoir éteint les éclairages.
Les ampoules deviennent très chaudes et pourraient provoquer des brûlures.
- Ne touchez pas le verre de l'ampoule à mains nues. Lorsqu'il est inévitable de maintenir la partie en verre, utilisez un chiffon propre et sec pour la maintenir pour éviter de mettre de l'humidité et de l'huile sur l'ampoule.
De plus, si vous rayez l'ampoule ou la laissez tomber, elle risque d'éclater ou de se fendre.
- Installez soigneusement les ampoules et toutes les pièces nécessaires à leur fixation. Respectez cette recommandation pour éviter tout risque de dommage provoqué par la chaleur, d'incendie ou d'infiltration d'eau à l'intérieur de l'ensemble de phare. Cela pourrait endommager les phares ou causer une accumulation de condensation sur l'optique.

■ Pour éviter tout dommage ou incendie

Assurez-vous de la bonne mise en place et du verrouillage complet des ampoules.

En cas de problème

7

7-1. Informations à connaître

Feux de détresse	312
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence	313

7-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si votre véhicule doit être remorqué	314
Si vous suspectez un problème	320
Système d'arrêt de la pompe à carburant	321
Si un témoin d'avertissement s'allume ou qu'un avertisseur sonore se déclenche	322
Si un message d'avertissement s'affiche	332
En cas de crevaison	336
Si le moteur ne démarré pas	347
Si la batterie du véhicule est déchargée	348
Si votre véhicule surchauffe	351
Si le véhicule est bloqué	354

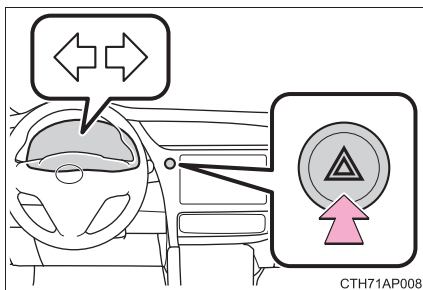
Feux de détresse

Les feux de détresse servent à prévenir les autres conducteurs lorsque le véhicule doit être arrêté sur la route à cause d'une panne, etc.

Appuyez sur la commande.

Tous les clignotants clignotent.

Pour les désactiver, appuyez à nouveau sur la commande.



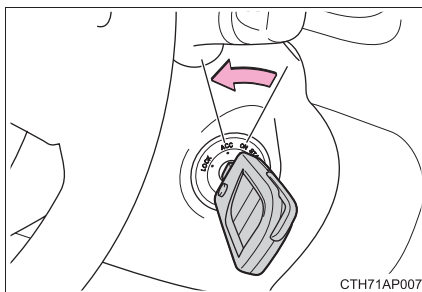
■ Feux de détresse

Si les feux de détresse sont utilisés pendant un long moment avec le moteur coupé, la batterie risque de se décharger.

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence

Dans les seuls cas d'urgence, par exemple s'il est impossible d'arrêter le véhicule normalement, vous pouvez appliquer la procédure suivante pour arrêter le véhicule:

- 1** Appuyez de façon constante sur la pédale de frein avec les deux pieds, fermement.
Ne pompez pas sur la pédale de frein de manière répétée, car cela accroît l'effort requis pour ralentir le véhicule.
- 2** Placez le levier de vitesses sur N.
 - Si le levier de vitesses est placé sur N
- 3** Après avoir ralenti, arrêtez le véhicule en lieu sûr au bord de la route.
- 4** Arrêtez le moteur.
 - Si le levier de vitesses ne peut pas être placé sur N
- 3** Continuez à appuyer sur la pédale de frein avec les deux pieds pour ralentir le véhicule autant que possible.
- 4** Arrêtez le moteur en mettant le contact du moteur sur la position "ACC".



- 5** Arrêtez le véhicule en lieu sûr au bord de la route.

AVERTISSEMENT

■ Si vous devez arrêter le moteur pendant la marche du véhicule

- Les freins et la direction ne sont plus assistés, ce qui rend plus difficile la manœuvre de la pédale de frein et du volant. Ralentissez autant que possible avant d'arrêter le moteur.
- N'essayez jamais de retirer la clé, sous peine de bloquer le volant.

Si votre véhicule doit être remorqué

Si un remorquage est nécessaire, nous vous recommandons de faire remorquer votre véhicule par votre concessionnaire Toyota ou une société de dépannage professionnelle, utilisant une dépanneuse à paniers ou à plateau.

Pour toutes les opérations de remorquage, utilisez des chaînes de sécurité et respectez la réglementation locale et des états/provinces.

Situations dans lesquelles il est nécessaire de contacter les concessionnaires avant de procéder au remorquage

Les situations suivantes pourraient être le signe d'un problème de transmission. Contactez votre concessionnaire Toyota ou une société de dépannage professionnelle avant le remorquage.

- Le moteur tourne, mais le véhicule ne roule pas.
- Le véhicule fait un bruit anormal.

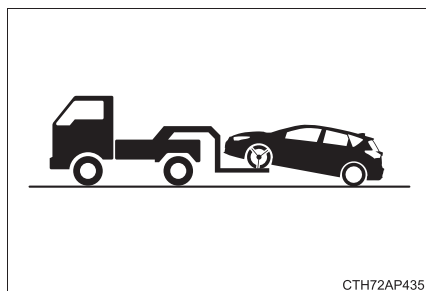
Remorquage avec une dépanneuse à palan

Ne remorquez pas avec une dépanneuse à palan, pour éviter tout dommage à la carrosserie.



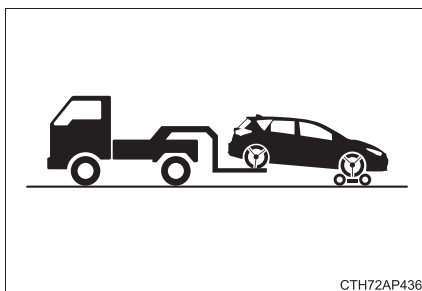
Remorquage avec une dépanneuse à paniers

► Par l'avant



Relâchez le frein de stationnement.

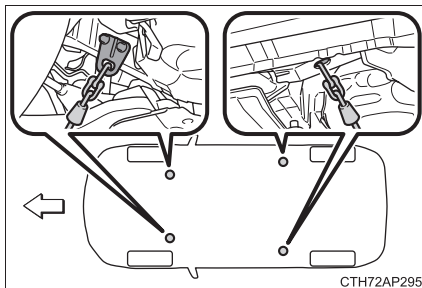
► Par l'arrière



Utilisez un chariot de remorquage sous les roues avant.

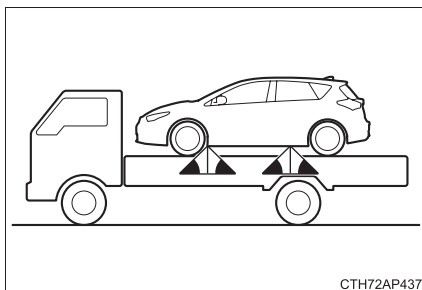
Utilisation d'une dépanneuse à plateau

Si votre véhicule est transporté sur une dépanneuse à plateau, il doit être arrimé par les points indiqués sur l'illustration.



Si vous arrimez votre véhicule au moyen de chaînes ou de câbles, les angles indiqués en noir doivent être de 45°.

Ne tendez pas excessivement les chaînes ou les câbles d'arrimage, au risque d'endommager le véhicule.



Remorquage de secours

Si aucune dépanneuse n'est disponible en cas d'urgence, votre véhicule peut être temporairement remorqué à l'aide de câbles ou de chaînes attachés à l'anneau de remorquage de secours. Ceci ne doit être tenté que sur des surfaces dures, sur une distance de 50 miles (80 km) maximum à une vitesse inférieure à 18 mph (30 km/h).

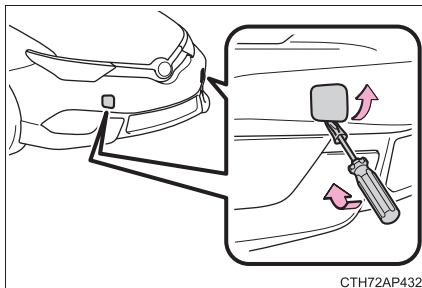
Un conducteur doit rester dans le véhicule afin de diriger le volant et d'actionner les freins. Les roues, le groupe motopropulseur, les essieux, la direction et les freins du véhicule doivent être en bon état.

Procédure de remorquage de secours

1 Retirez l'anneau de remorquage. (→P. 337)

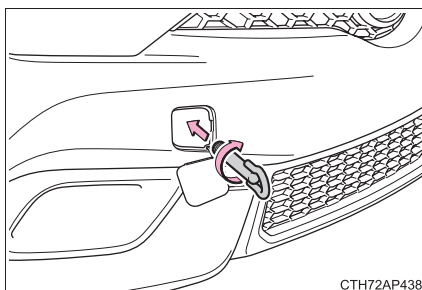
2 Retirez le cache de l'anneau avec un tournevis plat.

Pour éviter tout dommage, protégez l'extrémité du tournevis avec un chiffon.



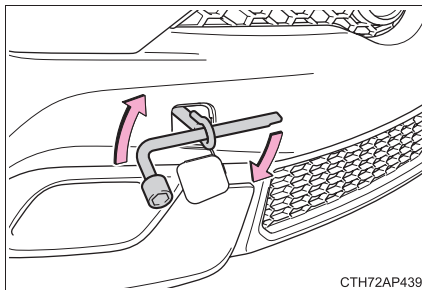
CTH72AP432

3 Insérez l'anneau de remorquage dans l'orifice, puis serrez partiellement à la main.



CTH72AP438

4 Serrez fermement l'anneau de remorquage à l'aide d'une clé à écrou de roue ou d'une barre métallique dure.



CTH72AP439

5 Attachez solidement des câbles ou des chaînes à l'anneau de remorquage.

Prenez soin de ne pas endommager la carrosserie du véhicule.

6 Entrez dans le véhicule remorqué et démarrez le moteur.

Si le moteur ne démarre pas, placez le contact du moteur sur la position "ON".

7 Placez le levier de vitesses sur N et relâchez le frein de stationnement.

Lorsque le levier de vitesses est bloqué: →P. 152

■ Pendant le remorquage

Lorsque le moteur ne tourne pas, la direction et les freins ne sont plus assistés, ce qui rend leur utilisation plus difficile.

■ Clé pour écrou de roue

La clé pour écrou de roue se trouve dans le compartiment à bagages.
(→P. 337)

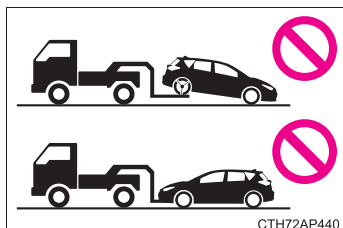
**AVERTISSEMENT**

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lors du remorquage du véhicule

Assurez-vous de transporter le véhicule avec les roues avant en position relevée ou avec les quatre roues ne touchant plus le sol. Si le véhicule est remorqué avec les roues avant en contact avec le sol, la transmission et ses pièces pourraient être endommagées.

**■ Pendant le remorquage**

- Lors d'un remorquage à l'aide de câbles ou de chaînes, évitez les démarrages brusques, etc. qui appliquent une tension excessive à l'anneau de remorquage, aux câbles ou aux chaînes. L'anneau de remorquage, les câbles ou les chaînes peuvent être endommagés, des débris de pièces cassées peuvent toucher les personnes et causer de graves dommages.
- Ne placez pas le contact du moteur sur la position "LOCK".
Il est possible que le volant soit verrouillé et ne puisse pas être actionné.

■ Installation de l'anneau de remorquage sur le véhicule

Veillez à installer l'anneau de remorquage correctement.

S'il n'est pas correctement installé, l'anneau de remorquage peut se desserrer pendant le remorquage.

 NOTE

■ **Pour éviter d'endommager le véhicule en cas de remorquage avec une dépanneuse à paniers**

- Ne remorquez pas le véhicule par l'arrière avec le contact du moteur en position "LOCK" ou lorsque la clé est retirée.

Le mécanisme d'antivol de direction n'est pas suffisamment résistant pour maintenir les roues avant en ligne droite.

- Lorsque vous levez le véhicule, vérifiez que la garde au sol est suffisante pour le remorquage du côté opposé à celui levé. Sans garde au sol suffisante, le véhicule risque d'être endommagé pendant le remorquage.

■ **Pour éviter d'endommager le véhicule en cas de remorquage avec une dépanneuse à palan**

Ne remorquez pas le véhicule au moyen d'une dépanneuse à palan, par l'avant ou par l'arrière.

■ **Pour éviter d'endommager le véhicule lors d'un remorquage d'urgence**

N'attachez pas les câbles ou les chaînes aux composants de la suspension.

Si vous suspectez un problème

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, votre véhicule a probablement besoin d'un réglage ou d'une réparation. Contactez votre concessionnaire Toyota dès que possible.

Symptômes visibles

- Fuites de liquide sous le véhicule.
(La formation de gouttelettes d'eau provenant de la climatisation est normale après l'utilisation.)
- Pneus dégonflés ou pneus usés de manière irrégulière
- L'aiguille de la jauge de température du liquide de refroidissement moteur indique en permanence une température supérieure à la normale.

Symptômes audibles

- Changement du bruit émis par l'échappement
- Crissement excessif des pneus en virage
- Bruits anormaux liés à la suspension
- Cliquetis ou autres bruits provenant du moteur

Symptômes fonctionnels

- Le moteur fonctionne avec des ratés, des à-coups ou de manière irrégulière
- Perte de puissance notable
- Le véhicule tire fortement d'un côté au freinage
- Le véhicule tire fortement d'un côté en cas de conduite sur route plane
- Perte d'efficacité des freins, sensation de pédale spongieuse ou touchant presque le plancher

Système d'arrêt de la pompe à carburant

Pour réduire le risque de fuite de carburant lorsque le moteur cale ou qu'un coussin gonflable se déploie lors d'une collision, le système d'arrêt de la pompe à carburant arrête d'alimenter le moteur en carburant.

Procédez comme suit pour pouvoir redémarrer le moteur après l'activation du système.

- 1 Mettez le contact du moteur sur "ACC" ou "LOCK".
- 2 Redémarrez le moteur.



NOTE

■ Avant de démarrer le moteur

Inspectez le sol, sous le véhicule.

Si vous remarquez une fuite de carburant sur le sol, le système de carburant a été endommagé et nécessite une réparation. Ne redémarrez pas le moteur.

Si un témoin d'avertissement s'allume ou qu'un avertisseur sonore se déclenche

Gardez votre calme et effectuez les actions suivantes si un témoin d'avertissement s'allume ou clignote. Si un témoin s'allume ou clignote, puis s'éteint ensuite, cela ne signifie pas nécessairement que le système correspondant est forcément en panne. Toutefois, si ceci continue de se produire, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Liste des témoins d'avertissement et des avertisseurs sonores

Témoin d'avertissement	Témoin d'avertissement/Détails/Actions
<div data-bbox="153 786 244 846">  </div> <div data-bbox="153 846 242 867">(États-Unis)</div> <div data-bbox="153 878 244 938">  </div> <div data-bbox="160 938 235 959">(Canada)</div>	<p>Témoin d'avertissement du système de freinage (avertisseur sonore)*1</p> <p>Indique que:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le niveau de liquide de frein est bas; ou • Le système de freinage est défaillant <p>Ce témoin est également allumé lorsque le frein de stationnement est serré. S'il s'éteint lorsque vous desserrez le frein de stationnement, le système fonctionne normalement.</p> <p>→ Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr et contactez votre concessionnaire Toyota. Continuer de conduire le véhicule peut être dangereux.</p>
<div data-bbox="153 1138 244 1198">  </div> <div data-bbox="153 1198 242 1219">(États-Unis)</div> <div data-bbox="153 1230 244 1291">  </div> <div data-bbox="160 1291 235 1312">(Canada)</div>	<p>Témoin indicateur de dysfonctionnement</p> <p>Indique un dysfonctionnement dans:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le système de gestion électronique du moteur; • Le système de commande électronique de l'accélérateur; ou • Système de gestion électronique de la transmission à variation continue (sur modèles équipés) <p>→ Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.</p>

Témoin d'avertissement	Témoin d'avertissement/Détails/Actions
	<p>Témoin d'avertissement SRS</p> <p>Indique un dysfonctionnement dans:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le système de coussins gonflables SRS; • Le système de classification de l'occupant du siège passager avant; ou • Le système des prétensionneurs de ceintures de sécurité <p>→ Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.</p>
	<p>Témoin d'avertissement ABS</p> <p>Indique un dysfonctionnement dans:</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'ABS; ou • Le système d'aide au freinage <p>→ Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.</p>
	<p>Témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique (avertisseur sonore)</p> <p>Indique un dysfonctionnement dans le système EPS (direction assistée électrique)</p> <p>→ Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.</p>
 <p>(S'allume)</p>	<p>Témoin de perte d'adhérence</p> <p>Indique un dysfonctionnement dans:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le système VSC (contrôle de la stabilité du véhicule); • Le système TRAC (système antipatinage); ou • Le système d'aide au démarrage en côte <p>Le témoin clignote quand le système VSC ou TRAC fonctionne.</p> <p>→ Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.</p>
	<p>Témoin d'avertissement de niveau de carburant insuffisant</p> <p>Indique que la quantité restante de carburant est inférieure ou égale à environ 2,0 gal. (7,5 L, 1,6 Imp. gal.)</p> <p>→ Refaites le plein du véhicule.</p>

Témoin d'avertissement	Témoin d'avertissement/Détails/Actions
	<p>Témoin de rappel de ceinture de sécurité (avertisseur sonore)*2</p> <p>Avertit le conducteur et/ou le passager avant qu'ils doivent attacher leur ceinture de sécurité</p> <p>→ Attachez la ceinture de sécurité.</p> <p>Si le siège du passager avant est occupé, la ceinture de sécurité du passager avant doit également être attachée pour que le témoin d'avertissement (avertisseur sonore) s'éteigne.</p>
 (Sur modèles équipés)	<p>Témoin d'avertissement PCS</p> <p>Lorsque le témoin d'avertissement clignote (et qu'un signal sonore retentit): Indique un dysfonctionnement dans le système PCS (système de sécurité de pré-collision)</p> <p>→ Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.</p> <p>Lorsque le témoin d'avertissement s'allume:</p> <p>Indique que le système PCS (système de sécurité de pré-collision) est temporairement indisponible, probablement pour l'une des raisons suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • La partie du pare-brise autour du capteur avant est sale, embuée ou couverte de condensation, de givre, d'autocollants, etc. <p>→ Éliminez la saleté, la buée, la condensation, le givre, les autocollants, etc. (→P. 175)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Température du capteur avant hors de sa plage de fonctionnement <p>→ Attendez un certain temps jusqu'à ce que la zone située autour du capteur avant ait suffisamment refroidi.</p> <p>Le système VSC ou le système PCS (système de sécurité de pré-collision) est désactivé, ou ces deux systèmes sont désactivés.</p> <p>→ Pour activer le système PCS, activez le système VSC et le système PCS. (→P. 181, 209)</p>

Témoin d'avertissement	Témoin d'avertissement/Détails/Actions
	<p>Témoin d'avertissement de pression des pneus</p> <p>Indique une pression de pneu basse due à l'une des raisons suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pneu crevé • Causes naturelles • Le système d'avertissement de pression des pneus est défectueux <p>→ Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr. Méthode opérationnelle (→P. 328)</p>
	<p>Témoin d'avertissement principal</p> <p>Un signal sonore se déclenche et le témoin d'avertissement s'allume ou clignote pour signaler que le système d'avertissement principal a détecté un dysfonctionnement.</p> <p>→ P. 332</p>

- *1: Avertisseur sonore indiquant que le frein de stationnement est serré:
 Le signal sonore se déclenche pour indiquer que le frein de stationnement est toujours serré (alors que le véhicule a atteint une vitesse de 3 mph [5 km/h]).

*2. Signal sonore de ceinture de sécurité du conducteur:

Le signal sonore de ceinture de sécurité du conducteur se déclenche pour avertir le conducteur qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Une fois que le contact du moteur est placé en mode "ON", le signal sonore retentit pendant 6 secondes. Si le véhicule atteint la vitesse de 12 mph (20 km/h), le signal sonore se déclenche une fois. Si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée après 24 secondes, le signal sonore se déclenche par intermittence pendant 10 secondes. Alors, si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée, le signal sonore retentit d'une tonalité différente pendant 20 secondes supplémentaires.

Signal sonore de ceinture de sécurité du passager avant:

Le signal sonore de ceinture de sécurité du passager avant se déclenche pour avertir le passager avant qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Le signal sonore se déclenche une fois si le véhicule atteint une vitesse de 12 mph (20 km/h). Si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée après 24 secondes, le signal sonore se déclenche par intermittence pendant 10 secondes. Alors, si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée, le signal sonore retentit d'une tonalité différente pendant 20 secondes supplémentaires.

■ Témoin d'avertissement SRS

Ce système de témoin d'avertissement surveille l'ensemble de capteurs de coussins gonflables, les capteurs d'impact avant, les capteurs d'impact latéral (porte avant), les capteurs d'impact latéral (avant), les capteurs d'impact latéral (arrière), le capteur de position du siège conducteur, le contact de boucle de ceinture de sécurité conducteur, le système de classification de l'occupant du siège passager avant, les témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF", le contact de boucle de ceinture de sécurité du passager avant, les prétensionneurs de ceintures de sécurité (avant), les coussins gonflables, le câblage d'interconnexion et les sources d'alimentation. (→P. 38)

■ Capteur de détection d'occupation du siège, avertisseur sonore de rappel de ceinture de sécurité du passager avant

- Si vous placez un bagage sur le siège passager avant, le capteur d'occupation du siège du passager avant peut déclencher le clignotement du témoin d'avertissement et l'avertisseur sonore, alors que personne n'est assis sur le siège.
- Si vous placez un coussin sur le siège, le capteur risque de ne pas détecter qu'une personne y est assise, et d'occasionner un fonctionnement incohérent du témoin d'avertissement.

■ Si le témoin indicateur de dysfonctionnement s'allume pendant la marche du véhicule

Vérifiez avant tout les points suivants:

- Le réservoir de carburant est-il vide?
Si c'est le cas, faites le plein immédiatement.
- Le bouchon du réservoir de carburant est-il desserré?
Si c'est le cas, resserrez-le.

Le témoin s'éteint après quelques trajets.

Si le témoin ne s'éteint pas après plusieurs trajets, contactez votre concessionnaire Toyota dès que possible.

■ Lorsque le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume

Inspectez les pneus afin de vérifier si un pneu est crevé.

Si un pneu est crevé: →P. 336

Si aucun des pneus est crevé:

Mettez le contact du moteur sur arrêt puis placez-le sur la position "ON".

Vérifiez si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume ou clignote.

► Si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume

- 1 Une fois que la température des pneus a suffisamment baissé, vérifiez la pression de gonflage de chaque pneu et ajustez-la à la valeur spécifiée.
- 2 Si le témoin d'avertissement ne s'éteint pas, même après plusieurs minutes, vérifiez que la pression de gonflage de chaque pneu correspond à la valeur spécifiée et effectuez une initialisation. (→P. 278)

Si le témoin d'avertissement ne s'éteint pas, même après plusieurs minutes, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

► Si le témoin d'avertissement de pression des pneus clignote pendant 1 minute puis reste allumé

Il peut y avoir un dysfonctionnement dans le système d'avertissement de pression des pneus. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota immédiatement.

■ Le témoin d'avertissement de pression des pneus peut s'allumer par suite d'une cause naturelle

Le témoin d'avertissement de pression des pneus peut s'allumer en raison de causes naturelles, telles qu'une fuite d'air ou une variation de pression liée à la température. Dans ce cas, il vous suffit de corriger la pression de gonflage des pneus pour que le témoin d'avertissement s'éteigne (après quelques minutes).

■ Lorsqu'une crevaillon nécessite l'utilisation d'une roue de secours

La roue de secours compacte n'est pas équipée d'une valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus. Si un pneu vient à crever et est remplacé par la roue de secours, le témoin d'avertissement de pression des pneus reste allumé. Après réparation, remplacez la roue de secours par la roue remise en état et corrigez la pression de gonflage des pneus. Le témoin d'avertissement de pression des pneus s'éteint après quelques minutes.

■ Conditions dans lesquelles le système d'avertissement de pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement

→P. 282

■ Avertisseur sonore

Dans certains cas, il est possible que vous n'entendiez pas le signal sonore à cause d'un environnement bruyant ou du son provenant du système audio.

■ Témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique (avertisseur sonore)

Lorsque le niveau de charge de la batterie devient insuffisant ou lorsque la tension chute temporairement, le témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique peut s'allumer et l'avertisseur sonore peut se déclencher.

AVERTISSEMENT

■ Si les témoins d'avertissement du système ABS et du système de freinage restent allumés

Arrêtez immédiatement le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota. Le véhicule risque de devenir extrêmement instable lors du freinage, et le système ABS peut ne pas fonctionner, ce qui peut provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

■ Lorsque le témoin d'avertissement du système de direction assistée électrique s'allume

Le volant peut devenir extrêmement dur à tourner.

Lorsque les manœuvres du volant deviennent plus difficiles que d'habitude, tenez fermement le volant et manœuvrez-le en appliquant plus de force que d'habitude.

■ Si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume

Méthode opérationnelle (→P. 328)

Prenez soin de respecter les précautions suivantes. Le non-respect de ces précautions pourrait entraîner une perte de contrôle du véhicule et occasionner des blessures graves, voire mortelles.

- Arrêtez votre véhicule en lieu sûr dès que possible. Corrigez immédiatement la pression de gonflage des pneus.
- Si le témoin d'avertissement de pression des pneus s'allume après le réglage de la pression de gonflage des pneus, il est probable qu'un pneu soit crevé. Vérifiez les pneus. Si un pneu est crevé, utilisez la roue de secours et faites réparer le pneu crevé par le concessionnaire Toyota le plus proche.
- Évitez toute manœuvre ou tout freinage brusque. En cas de détérioration des pneus du véhicule, vous risquez de perdre le contrôle de la direction ou du freinage.

 AVERTISSEMENT**■ Si un éclatement du pneu ou une fuite d'air soudaine se produit**

Il peut arriver que le système d'avertissement de pression des pneus ne s'active pas tout de suite.

■ Entretien des pneus

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (si le véhicule en est équipé), doit être vérifié à froid une fois par mois et gonflé à la pression de gonflage recommandée par le constructeur sur la plaque du véhicule ou sur l'étiquette des pressions de gonflage des pneus (étiquette informative de pression du pneu en fonction de la charge). (Si les pneus de votre véhicule sont d'une taille différente de celle indiquée sur la plaque du véhicule ou sur l'étiquette des pressions de gonflage des pneus [étiquette informative de pression en fonction de la charge], vous devez déterminer la pression de gonflage qui convient pour ces pneus.)

Pour plus de sécurité, votre véhicule est équipé d'un système d'avertissement de pression des pneus (TPMS - système d'avertissement de pression des pneus) qui allume un témoin de basse pression des pneus (témoin d'avertissement de pression des pneus) lorsqu'un ou plusieurs pneus sont nettement sous-gonflés. Par conséquent, lorsque le témoin de pression insuffisante des pneus (témoin d'avertissement de pression des pneus) s'allume, arrêtez-vous pour vérifier la pression des pneus dès que possible et gonflez-les à la pression adéquate. La conduite avec un pneu nettement sous-gonflé provoque l'échauffement excessif de ce dernier et peut entraîner son éclatement. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant tout en diminuant la durée de vie de la bande de roulement, et peut affecter la manœuvrabilité du véhicule et l'efficacité de son freinage.

Veuillez noter que le TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) ne vous dispense pas de l'entretien de vos pneus et qu'il est de la responsabilité du conducteur de veiller à ce que les pneus soient à la bonne pression, même si un sous-gonflage n'a pas atteint le niveau déclenchant l'allumage du témoin de basse pression des pneus TPMS (témoin d'avertissement de pression des pneus).

⚠ AVERTISSEMENT

Votre véhicule est par ailleurs équipé d'un témoin de dysfonctionnement TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) afin de vous prévenir lorsque le système ne fonctionne pas normalement. Le témoin de dysfonctionnement TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) est associé au témoin de basse pression de gonflage des pneus (témoin d'avertissement de pression des pneus). Lorsque le système détecte un dysfonctionnement, le témoin clignote pendant une minute environ, puis reste allumé en permanence. La même séquence se répète à chaque nouveau démarrage du véhicule tant que le dysfonctionnement existe. Lorsque le témoin de dysfonctionnement est allumé, cela indique que le système risque de ne pas être capable de détecter ou de signaler comme il le devrait une pression de gonflage des pneus insuffisante.

Le TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) peut connaître un mauvais fonctionnement pour diverses raisons, y compris l'installation sur le véhicule de pneus ou de roues de remplacement incompatibles avec le fonctionnement normal du système TPMS (système d'avertissement de pression des pneus). Si vous remplacez un ou plusieurs pneus et roues de votre véhicule, vérifiez l'état du témoin de dysfonctionnement TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) pour vous assurer qu'un pneu ou une roue de remplacement n'empêche pas le système TPMS (système d'avertissement de pression des pneus) de continuer à fonctionner normalement.

Si un message d'avertissement s'affiche

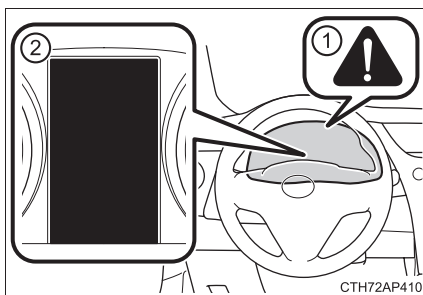
L'écran multifonctionnel signale par des avertissements les anomalies de fonctionnement des systèmes ou les opérations effectuées de manière incorrecte et affiche des messages indiquant la nécessité d'effectuer un entretien. Lorsqu'un message s'affiche, effectuez la procédure de correction correspondante au message.

① Témoin d'avertissement principal

Le témoin d'avertissement principal s'allume ou clignote également pour attirer votre attention sur le fait qu'un message est affiché à l'écran multifonctionnel.

② Écran multifonctionnel

Si un message ou un témoin quels qu'ils soient s'allument après que vous ayez effectué les actions suivantes, contactez votre concessionnaire Toyota.



Messages et avertissements

Les témoins d'avertissement et avertisseurs sonores sont activés de la manière suivante selon le contenu du message. Si un message indique que le véhicule doit être inspecté par un concessionnaire, faites contrôler le véhicule immédiatement par votre concessionnaire Toyota.

	Avertisseur sonore*	Avertissement
S'allume	Retentit	Indique une situation critique, comme par exemple lorsqu'un système lié à la conduite est défectueux ou que le fait de ne pas effectuer la procédure de correction peut être source de danger
Cli-gnote	Retentit	Indique une situation pouvant par exemple causer des dommages au véhicule ou être source de danger
—	Ne retentit pas	Indique un état, tel que le dysfonctionnement de composants électriques, leur état, ou indique la nécessité d'un entretien

*: Un signal sonore se déclenche la première fois qu'un message s'affiche à l'écran multifonctionnel

Si un message indiquant de se reporter au Manuel du propriétaire s'affiche

Si les messages suivants s'affichent, il peut y avoir un dysfonctionnement. Arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.

- “Panne du système de charge. Consultez le manuel.”
- “Press. Huile faible. Arrêtez-vous en lieu sûr. Consul. manuel.”

D'autres messages s'affichent sur l'écran multifonctionnel

Prenez les mesures appropriées comme indiqué dans le message affiché.

Si l'un des messages suivants s'affichent, reportez-vous également au Manuel du propriétaire.

■ **Si “Caméra avant indisponible.” ou “Vision de la caméra avant obstruée. Nettoyez et désembuez le pare-brise.” s'affiche (sur modèles équipés)**

Les systèmes suivants peuvent être suspendus jusqu'à ce que le problème indiqué par le message soit résolu.

- PCS (système de sécurité de pré-collision)
- LDA (alerte de sortie de voie)
- Feux de route automatiques

■ **Si “Entretien bientôt nécessaire” s'affiche (États-Unis uniquement)**

Indique la nécessité de procéder sous peu à tout l'entretien imposé par le programme d'entretien* compte tenu de la distance parcourue.

S'allume environ 4500 miles (7200 km) après la réinitialisation du message.

Si nécessaire, effectuez l'entretien.

*: Reportez-vous au “Guide du programme d'entretien” ou au “Supplément du manuel du propriétaire” pour connaître les intervalles d'entretien à respecter pour votre véhicule.

■ Si “Entretien nécessaire” s’affiche (États-Unis uniquement)

Indique la nécessité de procéder à tout l'entretien pour correspondre à la distance parcourue du programme d'entretien*.

S'allume environ 5000 miles (8000 km) après la réinitialisation du message.

(Le témoin ne fonctionne correctement que si le message a été réinitialisé.)

Effectuez l'entretien nécessaire. Veuillez réinitialiser le message après avoir effectué l'entretien. (→P. 251)

*: Reportez-vous au “Guide du programme d'entretien” ou au “Supplément du manuel du propriétaire” pour connaître les intervalles d'entretien à respecter pour votre véhicule.

■ Avertisseur sonore

Dans certains cas, il est possible que vous n'entendiez pas le signal sonore à cause d'un environnement bruyant ou du son provenant du système audio.

En cas de crevaison

Votre véhicule est équipé d'une roue de secours. Un pneu crevé peut être remplacé par la roue de secours.

Pour plus de détails concernant les pneus: →P. 276



AVERTISSEMENT

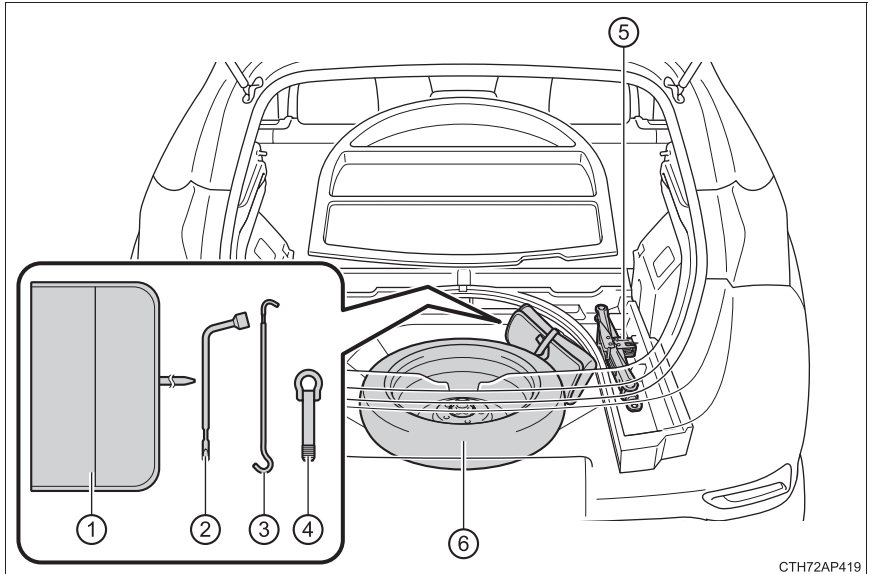
■ En cas de crevaison

Ne continuez pas à rouler avec un pneu crevé.

Conduire même une courte distance avec un pneu crevé peut endommager le pneu et la roue de manière irréparable, ce qui peut provoquer un accident.

Avant de lever le véhicule avec le cric

- Arrêtez le véhicule en lieu sûr, sur un sol dur, bien à plat.
- Serrez le frein de stationnement.
- Mettez le levier de vitesses sur P (transmission à variation continue) ou sur R (transmission manuelle).
- Arrêtez le moteur.
- Allumez les feux de détresse. (→P. 312)

Emplacement de la roue de secours, du cric et de l'outillage

- | | |
|--------------------------|------------------------|
| ① Trousse à outils | ④ Anneau de remorquage |
| ② Clé pour écrou de roue | ⑤ Cric |
| ③ Manivelle de cric | ⑥ Roue de secours |

⚠ AVERTISSEMENT**■ Utilisation du cric**

Respectez les précautions suivantes.

Une mauvaise utilisation du cric peut causer la chute brutale du véhicule, entraînant des blessures graves, voire mortelles.

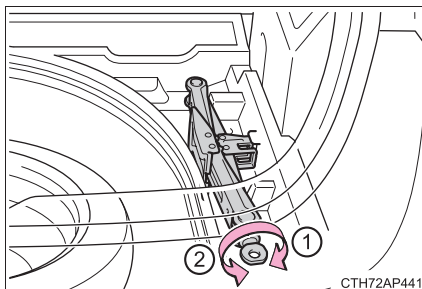
- Utilisez le cric uniquement pour changer les roues.
- N'utilisez que le cric fourni avec ce véhicule pour remplacer un pneu crevé.
Ne l'utilisez pas sur d'autres véhicules, et n'utilisez pas d'autres crics pour remplacer les pneus sur ce véhicule.
- Placez le cric correctement à son point de levage.
- Ne placez aucune partie de votre corps sous le véhicule lorsqu'il est sur cric.
- Ne démarrez pas le moteur et ne conduisez pas le véhicule lorsque le véhicule est supporté par le cric.
- Ne soulevez pas le véhicule lorsqu'une personne est à bord.
- Lorsque vous levez le véhicule, ne disposez aucun objet sur le cric ou dessous.
- Levez le véhicule à la hauteur juste suffisante pour changer la roue, pas plus haut.
- Utilisez une chandelle si vous avez besoin de vous glisser sous le véhicule.
- Lorsque vous reposez le véhicule, assurez-vous que personne ne se trouve à proximité du véhicule. Si des personnes se trouvent à proximité, avertissez-les de vive voix avant d'abaisser le véhicule.

Accès au cric

1 Retirez le tapis de plancher. (→P. 236)

2 Sortez le cric.

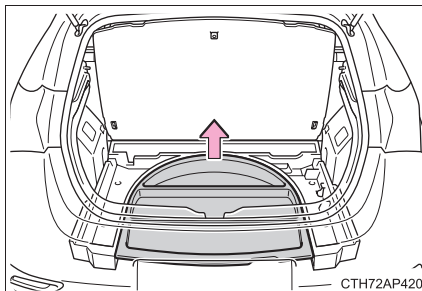
- ① Pour serrer
- ② Pour desserrer



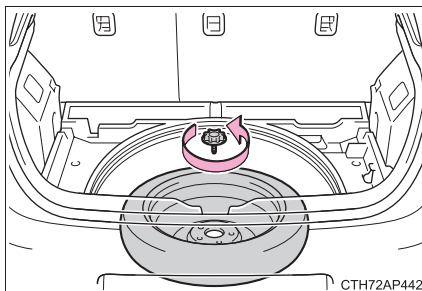
CTH72AP441

Accès à la roue de secours

- 1 Retirez le tapis de coffre et le plateau. (→P. 236)



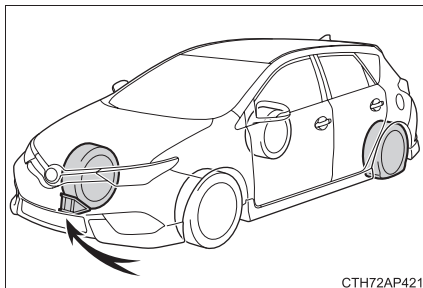
- 2 Desserrez la fixation centrale de la roue de secours.

**⚠ AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous rangez la roue de secours**

Prenez garde à ce que vos doigts ou toute autre partie de votre corps ne se coincent pas entre la roue de secours et la carrosserie du véhicule.

Remplacement d'un pneu crevé

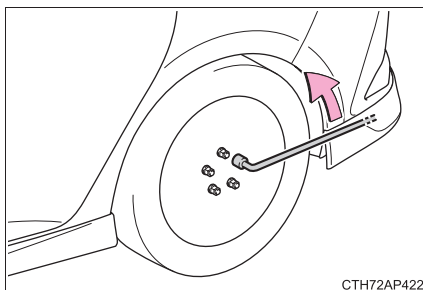
- 1 Calez les roues.



CTH72AP421

Pneu crevé		Position des cales de roue
Avant	Côté gauche	Derrière la roue arrière droite
	Côté droit	Derrière la roue arrière gauche
Arrière	Côté gauche	Devant la roue avant droite
	Côté droit	Devant la roue avant gauche

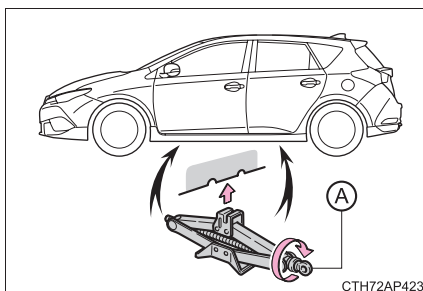
- 2 Desserrez légèrement les écrous de roue (d'un tour).



CTH72AP422

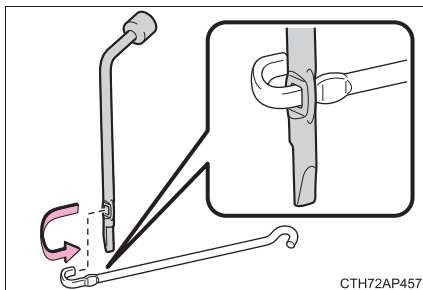
- 3 Tournez la partie "A" du cric à la main jusqu'à amener l'encoche du cric au contact du point de levage.

Les repères de point de levage se trouvent sous le bas de caisse. Ils indiquent les positions de point de levage.

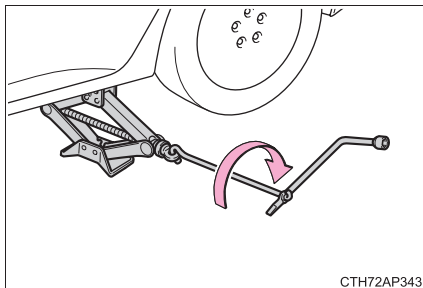


CTH72AP423

- 4 Assemblez la rallonge de la manivelle de cric.

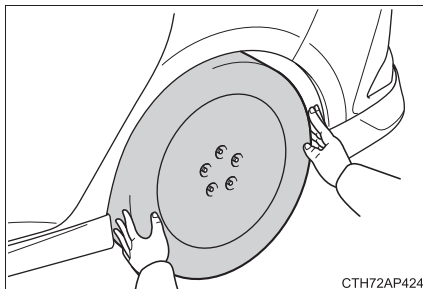


- 5 Levez le véhicule jusqu'à décoller à peine la roue du sol.



- 6 Retirez tous les écrous de roue et la roue.

Lorsque vous posez la roue sur le sol, tournez-la avec le côté saillant de la roue vers le haut afin d'éviter d'en rayer la surface.



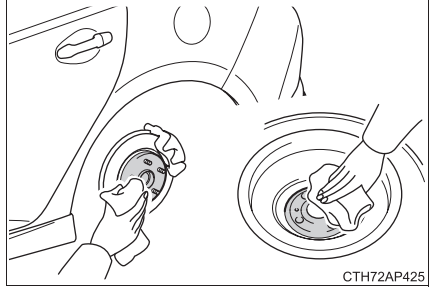
**AVERTISSEMENT****■ Remplacement d'un pneu crevé**

- Ne touchez pas les roues à disque ou la zone autour des freins immédiatement après la conduite du véhicule.
Après la conduite du véhicule, les roues à disque et les zones autour des freins sont extrêmement chaudes. Si vous appuyez sur ces zones avec vos mains, pieds, ou autre, alors que vous changez un pneu, etc., vous risquez de vous brûler.
- Le non-respect de ces précautions peut causer le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, entraînant des blessures graves, voire mortelles.
 - Après tout changement de roue, faites resserrer les écrous de roue à la clé dynamométrique dans les plus brefs délais, au couple de 76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m).
 - Ne remontez pas l'enjoliveur s'il est en très mauvais état, car il risquerait de se décrocher de la roue pendant la marche du véhicule.
 - Lors de l'installation d'un pneu, utilisez uniquement des écrous de roue spécialement conçus pour le type de roue concerné.
 - Si vous constatez la moindre entaille ou déformation au niveau des boulons, du filetage des écrous ou du logement des boulons de la roue, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
 - Lorsque vous installez les écrous de roue, veillez à les installer avec leur extrémité conique tournée vers l'intérieur. (→P. 292)

Installation de la roue de secours

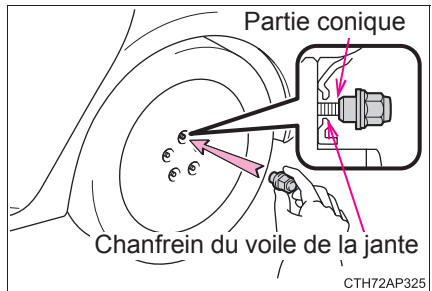
- 1 Nettoyez la surface de contact de la roue de toute saleté et de tout corps étranger.

La présence d'un corps étranger sur la surface de contact de la roue risque de provoquer le desserrage des écrous de roue pendant la marche du véhicule, entraînant la perte de la roue.

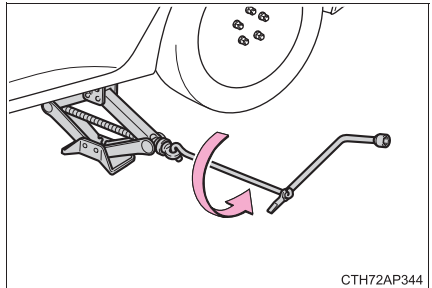


- 2 Installez le pneu et serrez chaque écrou de roue à la main, approximativement du même nombre de tours.

Serrez les écrous de roue jusqu'au contact léger de la partie conique avec le chanfrein du voile de la jante.

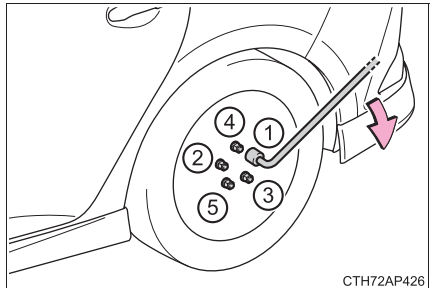


- 3 Reposez le véhicule au sol.



- 4 Serrez vigoureusement chaque écrou de roue, à deux ou trois reprises, dans l'ordre indiqué sur la figure.

Couple de serrage:
76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)



- 5 Rangez le pneu crevé, le cric et tous les outils.

■ Roue de secours compacte

- Vous pouvez identifier une roue de secours compacte au moyen de l'étiquette "TEMPORARY USE ONLY" sur le flanc du pneu. Utilisez la roue de secours compacte provisoirement, et uniquement en cas d'urgence.
- Assurez-vous de contrôler la pression de gonflage de la roue de secours compacte. (→P. 365)

■ Lorsque le véhicule est équipé d'une roue de secours compacte

Le montage de la roue de secours compacte entraîne un abaissement du véhicule par rapport à la conduite avec des roues normales.

■ Après avoir terminé le changement de roue

Il faut réinitialiser le système d'avertissement de pression des pneus. (→P. 278)

■ En cas d'utilisation de la roue de secours compacte

La roue de secours compacte étant dépourvue de valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, le système d'avertissement de pression des pneus ne peut pas vous alerter d'une éventuelle pression insuffisante. Par ailleurs, si vous remplacez la roue de secours compacte après que le témoin d'avertissement de pression des pneus s'est allumé, le témoin reste allumé.

⚠ AVERTISSEMENT**■ En cas d'utilisation de la roue de secours compacte**

- Sachez que la roue de secours compacte fournie a été spécialement conçue pour être utilisée avec votre véhicule. N'utilisez pas cette roue de secours compacte sur un autre véhicule.
- N'utilisez pas plus d'une roue de secours compacte à la fois.
- Remplacez au plus vite la roue de secours compacte par une roue standard.
- Évitez les accélérations brusques, les changements de direction brusques, les freinages et les changements de vitesse brusques pouvant causer un freinage soudain du moteur.

■ Lorsque la roue de secours compacte est montée

Il est possible que la vitesse du véhicule ne soit pas correctement détectée et que les systèmes suivants ne fonctionnent pas correctement:

- ABS et aide au freinage
- VSC
- TRAC
- Régulateur de vitesse
- EPS
- PCS (système de sécurité de pré-collision) (sur modèles équipés)
- LDA (alerte de sortie de voie) (sur modèles équipés)
- Feux de route automatiques (sur modèles équipés)

■ Vitesse à ne pas dépasser avec la roue de secours compacte

Limitez votre vitesse à 50 mph (80 km/h) maximum lorsque la roue de secours compacte est installée sur le véhicule.

La roue de secours compacte n'a pas été étudiée pour supporter les grandes vitesses. Le non-respect de cette précaution peut entraîner un accident pouvant causer des blessures graves, voire mortelles.

■ Après utilisation du cric et des outils

Avant de prendre le volant, assurez-vous que le cric et tous les outils sont bien en place dans leur emplacement de stockage pour réduire les risques de blessures en cas de freinage brusque ou de collision.



NOTE

■ **Soyez prudent lorsque vous conduisez sur une route bosselée avec la roue de secours compacte installée sur le véhicule.**

Le montage de la roue de secours compacte entraîne un abaissement du véhicule par rapport à la conduite avec des roues normales. Soyez prudent si vous devez circuler sur une route déformée.

■ **Conduite du véhicule avec les chaînes à neige et la roue de secours compacte**

Ne montez pas les chaînes à neige sur la roue de secours compacte. Les chaînes à neige peuvent endommager la carrosserie et altérer les performances du véhicule.

■ **Lorsque vous remplacez les pneus**

Si vous souhaitez retirer ou monter les roues, les pneus ou les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage peuvent souffrir d'une manipulation incorrecte.

■ **Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus**

Quand vous réparez un pneu avec un gel anti-crevaison, il peut arriver que la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anti-crevaison, contactez dès que possible votre concessionnaire Toyota ou tout autre atelier d'entretien qualifié. En cas de remplacement d'un pneu, veillez également au remplacement de la valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus. (→P. 277)

Si le moteur ne démarre pas

Si le moteur ne démarre pas alors que vous respectez la procédure normale de démarrage (→P. 145), envisagez chacun des cas de figure suivants:

Le moteur refuse de démarrer alors que le démarreur fonctionne normalement.

Le problème peut venir d'une des causes suivantes:

- Il n'y a peut-être pas assez de carburant dans le réservoir du véhicule.
Refaites le plein du véhicule.
- Le moteur est peut être noyé.
Essayez à nouveau de redémarrer le moteur en respectant la procédure correcte de démarrage. (→P. 145)
- Il y a peut-être un dysfonctionnement dans le système d'antidémarrage du moteur. (→P. 73)

Le démarreur semble manquer de puissance, les éclairages intérieurs et les phares sont faibles, l'avertisseur sonore ne fonctionne pas ou produit un son étouffé.

Le problème peut venir d'une des causes suivantes:

- La batterie est peut-être déchargée. (→P. 348)
- Les bornes de la batterie sont corrodées ou desserrées.

Le démarreur ne fonctionne pas, les éclairages intérieurs et les phares ne s'allument pas, l'avertisseur sonore ne fonctionne pas.

Le problème peut venir d'une des causes suivantes:

- Une des bornes ou les deux bornes de la batterie peuvent être débranchées.
- La batterie est peut-être déchargée. (→P. 348)

Consultez votre concessionnaire Toyota si vous ne savez pas ou ne pouvez pas résoudre le problème.

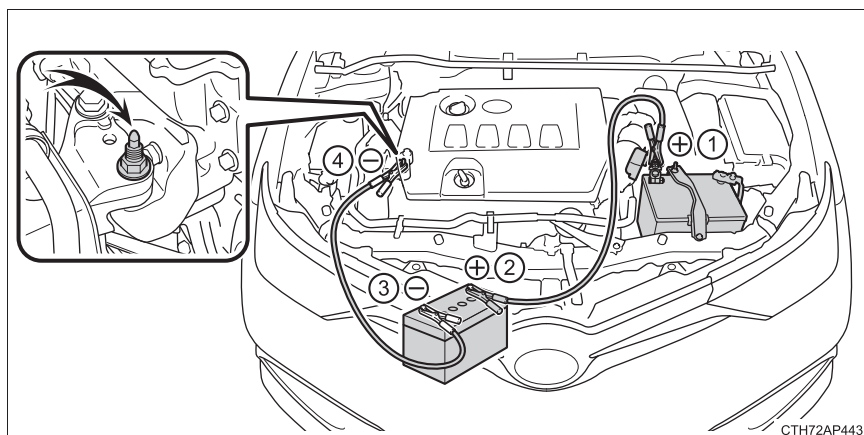
Si la batterie du véhicule est déchargée

Les procédures suivantes peuvent être utilisées pour démarrer le moteur si la batterie du véhicule est déchargée.

Vous pouvez également appeler votre concessionnaire Toyota ou un atelier de réparation qualifié.

Si vous avez à votre disposition un jeu de câbles de démarrage (ou un survolteur) et un second véhicule équipé d'une batterie 12 V, vous pouvez démarrer votre véhicule en procédant comme suit.

- 1 Ouvrez le capot. (→P. 261)
- 2 Procédez comme suit pour brancher les câbles de démarrage:



CTH72AP443

- ① Branchez une pince du câble de démarrage positif à la borne positive (+) de la batterie de votre véhicule.
- ② Branchez la pince à l'autre extrémité du câble positif à la borne positive (+) de la batterie du second véhicule.
- ③ Branchez une pince du câble négatif à la borne négative (-) de la batterie du second véhicule.
- ④ Branchez l'autre pince du câble négatif sur un point métallique fixe non peint loin de la batterie et de toute autre pièce mobile, comme indiqué sur la figure.

- 3 Démarrez le moteur du second véhicule. Accélérez légèrement pour accroître le régime moteur et maintenez ce régime pendant 5 minutes environ, de manière à recharger la batterie de votre véhicule.
- 4 Maintenez le régime moteur du second véhicule et mettez le contact du moteur sur "ON", puis démarrez le moteur du véhicule.
- 5 Sitôt le moteur démarré, retirez les câbles de démarrage dans l'ordre exactement inverse de celui dans lequel ils ont été branchés.

Une fois le moteur démarré, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota, dès que possible.

■ Démarrage du moteur lorsque la batterie est déchargée

Le moteur ne peut pas être démarré en poussant le véhicule.

■ Pour éviter la décharge de la batterie

- Éteignez les phares et le système de climatisation lorsque le moteur est arrêté.
- Mettez hors fonction tous les équipements électriques non indispensables lorsque vous roulez à basse vitesse pendant une longue période, comme par exemple dans un trafic dense.

■ Recharge de la batterie

La batterie se décharge progressivement de l'électricité qu'elle contient, même lorsque vous ne vous servez pas du véhicule, par suite de la décharge naturelle et de l'effet de fuite de courant de certains équipements électriques. Si le véhicule reste en stationnement prolongé, la batterie peut se décharger, et le moteur peut ne plus démarrer. (La batterie se recharge automatiquement pendant la conduite.)

**AVERTISSEMENT****■ Pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion de la batterie**

Respectez les précautions suivantes pour éviter d'enflammer accidentellement les gaz inflammables pouvant s'échapper de la batterie:

- Assurez-vous que chaque câble de démarrage est branché à la bonne borne et qu'il n'entre pas accidentellement en contact avec une autre borne que celle prévue.
- Ne laissez pas l'autre extrémité du câble de démarrage connecté à la borne "+" entrer en contact avec tout autre élément ou surface métallique de la zone, tels que des supports ou du métal non peint.
- Ne laissez pas les pinces + et - des câbles de démarrage entrer en contact l'une avec l'autre.
- Ne fumez pas, n'utilisez pas d'allumettes, de briquet ou n'approchez pas de flamme nue à proximité de la batterie.

■ Précautions relatives à la batterie

La batterie renferme un électrolyte toxique, corrosif et acide, et certaines de ses pièces contiennent du plomb ou des alliages au plomb. Respectez les précautions suivantes lorsque vous manipulez la batterie:

- Si vous avez à intervenir sur la batterie, portez toujours des lunettes de protection et prenez soin d'éviter tout contact des liquides de batterie (acide) avec votre peau, vos vêtements ou la carrosserie du véhicule.
- Ne vous penchez pas au-dessus de la batterie.
- Si du liquide de batterie vient en contact avec la peau ou les yeux, nettoyez immédiatement la zone concernée à l'eau claire et consultez un médecin.
Maintenez une éponge ou un tissu humide sur la zone touchée, jusqu'à ce que vous ayez reçu des soins médicaux.
- Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé le support, les bornes et autres pièces de la batterie.
- Ne laissez pas des enfants s'approcher de la batterie.

**NOTE****■ Lorsque vous manipulez les câbles de démarrage**

Lorsque vous branchez les câbles de démarrage, veillez à ce qu'ils ne se prennent pas dans le ventilateur de refroidissement ou dans la courroie d'entraînement du moteur.

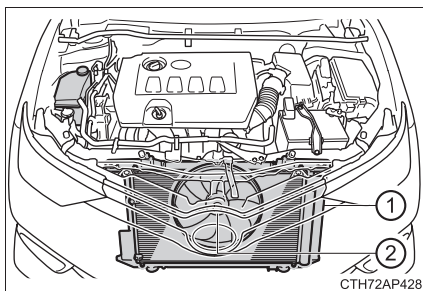
Si votre véhicule surchauffe

Les signes suivants peuvent indiquer une surchauffe de votre véhicule.

- La jauge de température du liquide de refroidissement moteur (→P. 82) entre dans la zone rouge ou vous constatez une perte de puissance (par exemple, la vitesse du véhicule n'augmente pas).
- De la vapeur s'échappe par le dessous du capot.

Procédures de rectification

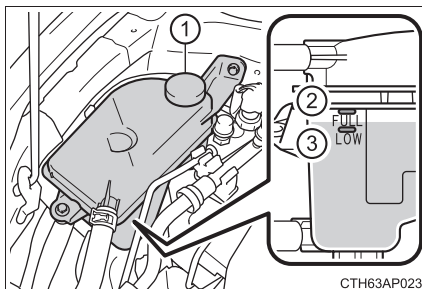
- 1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr et désactivez le système de climatisation, puis arrêtez le moteur.
- 2 Si vous voyez de la vapeur:
Soulevez le capot avec précaution une fois la vapeur dissipée.
Si vous ne voyez pas de vapeur:
Soulevez le capot avec précaution.
- 3 Une fois le moteur suffisamment refroidi, contrôlez les durites et le faisceau de radiateur (radiateur) pour vérifier l'absence de fuites.
 - ① Radiateur
 - ② Ventilateur de refroidissement



Si une grande quantité de liquide de refroidissement fuit, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

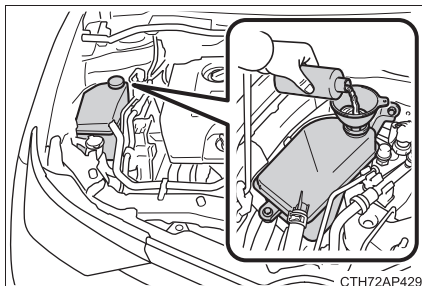
- 4 Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu'il se trouve entre les repères "FULL" et "LOW" du réservoir.

- ① Réservoir
- ② "FULL"
- ③ "LOW"



- 5 Ajoutez au besoin du liquide de refroidissement moteur.

Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement moteur, vous pouvez utiliser de l'eau comme mesure d'urgence.



- 6 Démarrez le moteur et activez le système de climatisation pour vérifier que le ventilateur de refroidissement du radiateur fonctionne et pour vérifier l'absence de fuites de liquide de refroidissement au niveau du radiateur ou des flexibles.

Le ventilateur fonctionne lorsque le système de climatisation est activé immédiatement après le démarrage à froid. Confirmez que le ventilateur est en marche en vérifiant le son du ventilateur et le débit d'air. S'il vous est difficile de vérifier ceci, mettez le système de climatisation sur marche et arrêt de manière répétée.

(Le ventilateur peut ne pas fonctionner à des températures en dessous de zéro.)

- 7 Si le ventilateur ne fonctionne pas:

Arrêtez le moteur immédiatement et contactez votre concessionnaire Toyota.

Si le ventilateur fonctionne:

Faites contrôler le véhicule par le concessionnaire Toyota le plus proche.

**AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous inspectez sous le capot de votre véhicule**

Respectez les précautions suivantes.

Le non-respect de ces précautions peut occasionner des blessures graves telles que des brûlures.

- Si de la vapeur s'échappe de sous le capot, n'ouvrez pas ce dernier tant que la vapeur ne s'est pas dissipée. Le compartiment moteur peut être très chaud.
- N'approchez pas vos mains et vos vêtements (en particulier une cravate, une écharpe ou un cache-nez) du ventilateur et des courroies. À défaut, vos mains ou vos vêtements peuvent se retrouver coincés, ce qui peut occasionner des blessures graves.
- N'ouvrez pas le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement alors que le radiateur et le moteur sont chauds.
De la vapeur ou du liquide de refroidissement à haute température pourraient jaillir.

**NOTE****■ Lorsque vous faites l'appoint en liquide de refroidissement moteur**

Ajoutez du liquide de refroidissement doucement une fois que le moteur a suffisamment refroidi. L'ajout trop rapide de liquide de refroidissement froid dans le moteur chaud peut endommager le moteur.

■ Pour éviter d'endommager le système de refroidissement

Respectez les précautions suivantes:

- Évitez de contaminer le liquide de refroidissement avec des corps étrangers (tels que du sable ou de la poussière etc.).
- N'utilisez pas d'additifs de refroidissement.

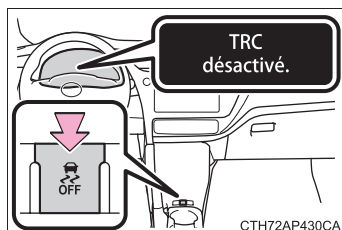
Si le véhicule est bloqué

Procédez comme suit si votre véhicule est embourbé, ensablé ou enneigé au point que les roues patinent:

- 1 Arrêtez le moteur. Mettez le levier de vitesses sur P (transmission à variation continue) ou sur N (transmission manuelle), et serrez le frein de stationnement.
- 2 Dégagez les roues avant de la boue, de la neige ou du sable.
- 3 Placez des branches, des pierres ou tout autre matériau susceptible d'améliorer l'adhérence sous les roues avant.
- 4 Redémarrez le moteur.
- 5 Mettez le levier de vitesses sur D ou R (transmission à variation continue) ou sur 1 ou R (transmission manuelle) et desserrez le frein de stationnement. Ensuite, appuyez avec prudence sur la pédale d'accélérateur.

■ Si vous éprouvez des difficultés à dégager le véhicule

Appuyez sur  pour désactiver le système TRAC.



**AVERTISSEMENT****■ Lorsque vous tentez de dégager un véhicule bloqué**

Si vous choisissez de dégager votre véhicule par une succession de marches avant et arrière, assurez-vous de disposer de suffisamment d'espace afin d'éviter de renverser une personne ou d'entrer en collision avec un autre véhicule ou un obstacle. Le véhicule risque par ailleurs de bondir d'un seul coup vers l'avant ou vers l'arrière en se dégageant. Faites preuve de la plus grande prudence.

■ Lorsque vous actionnez le levier de vitesses

Veillez à ne pas changer le levier de vitesses de position alors que vous appuyez sur la pédale d'accélérateur.

Ceci peut provoquer une accélération rapide et inattendue du véhicule, et provoquer un accident, pouvant occasionner des blessures graves, voire mortelles.

**NOTE****■ Pour éviter d'endommager la transmission et d'autres composants**

- Évitez de faire patiner les roues avant et d'appuyer sur la pédale d'accélérateur plus que nécessaire.
- Si le véhicule reste bloqué après avoir respecté ces procédures, il est possible qu'il doive être tracté pour être dégagé.

Caractéristiques du véhicule

8

8-1. Spécifications

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.).....	358
Informations relatives au carburant.....	367
Informations relatives aux pneus	370

8-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables	383
-------------------------------------	-----

8-3. Systèmes à initialiser

Systèmes à initialiser	389
------------------------------	-----

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)

Dimensions et poids

Longueur totale		170,5 in. (4330 mm)
Largeur totale		69,3 in. (1760 mm)
Hauteur totale*		58,1 in. (1475 mm)
Empattement		102,4 in. (2600 mm)
Bande de roulement	Avant	59,6 in. (1515 mm)
	Arrière	59,3 in. (1505 mm)
Capacité de charge du véhicule (occupants + bagages)		915 lb. (415 kg)

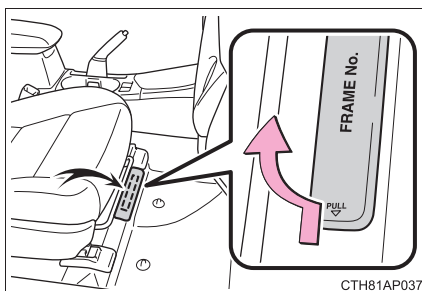
*: Véhicules à vide

Identification du véhicule

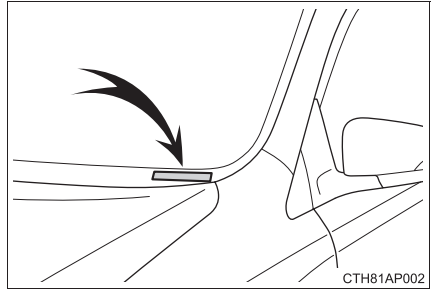
■ Numéro d'identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (VIN) est l'identifiant légal de votre véhicule. Il constitue le numéro d'identification premier de votre Toyota. Il est utilisé pour l'enregistrement de la propriété de votre véhicule.

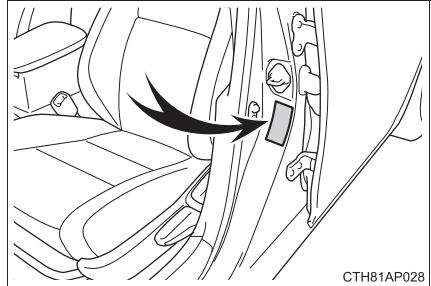
Ce numéro est gravé sous le siège avant droit.



Ce numéro est également gravé dans l'angle supérieur gauche du tableau de bord.

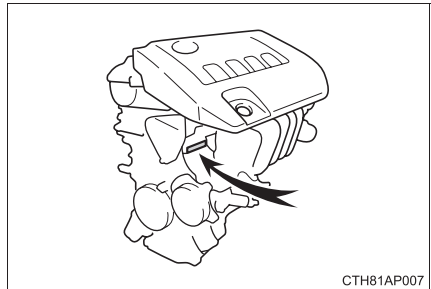


Ce numéro apparaît également sur l'étiquette d'homologation.



■ Numéro du moteur

Le numéro du moteur est gravé sur le bloc-moteur comme indiqué.



Moteur

Modèle	Moteur 1,8 L 4 cylindres (2ZR-FAE)
Type	4 cylindres en ligne, 4 temps, essence
Alésage et course	3,17 × 3,48 in. (80,5 × 88,3 mm)
Cylindrée	109,7 cu. in. (1798 cm ³)
Tension de la courroie d'entraînement	Réglage automatique
Jeu des soupapes (moteur froid)	Réglage automatique

Carburant

Type de carburant	Essence sans plomb uniquement
Indice d'octane	87 (indice d'octane recherche 91) ou supérieur
Contenance du réservoir de carburant (Référence)	14,0 gal. (53 L, 11,7 Imp. gal.)

Système de lubrification

Contenance en huile (Vidange et remplissage — référence*)	
Avec filtre	4,4 qt. (4,2 L, 3,7 Imp. qt.)
Sans filtre	4,1 qt. (3,9 L, 3,4 Imp. qt.)

*: La contenance en huile moteur est une quantité de référence à utiliser lors du changement de l'huile moteur. Faites chauffer puis arrêtez le moteur, attendez plus de 5 minutes et vérifiez le niveau d'huile sur la jauge.

■ Sélection de l'huile moteur

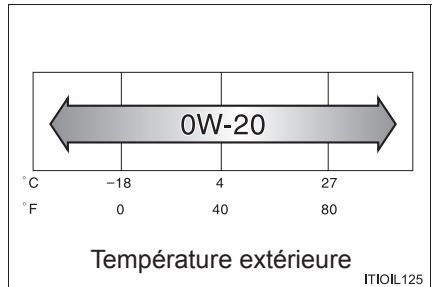
L'huile "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine» est utilisée dans votre véhicule Toyota. Utilisez l'huile approuvée par Toyota "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine» ou une huile équivalente répondant aux critères suivants de qualité et de viscosité.

Qualité de l'huile: Huile moteur multigrade ILSAC GF-5

Viscosité recommandée: SAE 0W-20

L'huile SAE 0W-20 constitue le meilleur choix car elle garantit de bonnes économies de carburant et assure un bon démarrage par temps froid.

Si l'huile SAE 0W-20 n'est pas disponible, vous pouvez utiliser une huile SAE 5W-20. Cependant, elle doit être remplacée par de l'huile SAE 0W-20 lors de la prochaine vidange d'huile.



Viscosité de l'huile (0W-20 est expliqué ici à titre d'exemple):

- La valeur 0W de 0W-20 indique l'aptitude de l'huile à permettre le démarrage à froid. Les huiles dont l'indice précédant le W est bas facilitent davantage le démarrage du moteur par temps froid.
- La valeur 20 de 0W-20 indique la viscosité de l'huile lorsque la température de l'huile est élevée. Une huile dont l'indice de viscosité est plus élevé (valeur plus grande) peut être mieux adaptée si le véhicule est utilisé à des vitesses élevées ou soumis à des conditions de charge extrêmes.

Comment lire l'étiquette des bidons d'huile:

Le symbole d'identification de l'International Lubricant Specification Advisory Committee (ILSAC) est apposé sur certains bidons d'huile pour faciliter votre sélection de l'huile à utiliser.



ITNOIL050

Système de refroidissement

Capacité	<p>► Véhicules avec transmission à variation continue 6,1 qt. (5,8 L, 5,1 Imp. qt.)</p> <p>► Véhicules avec transmission manuelle 5,9 qt. (5,6 L, 4,9 Imp. qt.)</p>
Type de liquide de refroidissement	<p>Utilisez l'un des produits suivants.</p> <ul style="list-style-type: none"> • “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» • Liquide de refroidissement haut de gamme équivalent, à base d'éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates et issu de la technologie des acides organiques hybrides longue durée <p>N'utilisez pas d'eau pure seule.</p>

Système d'allumage

Bougie	
Marque	DENSO SC16HR11 ou DENSO SC20HR11
Écartement	0,043 in. (1,1 mm)

NOTE

Bougies à électrode en iridium

Utilisez uniquement des bougies à électrode en iridium. Ne réglez pas l'espace entre les électrodes.

Système électrique

Batterie	12,6 — 12,8 V Entièrement chargée 12,2 — 12,4 V À moitié chargée 11,8 — 12,0 V Déchargée (Tension vérifiée 20 minutes après arrêt du moteur et extinction de l'ensemble des éclairages)
Tension à vide à 68°F (20°C):	
Régimes de charge	5 A max.

Boîte-pont à variation continue

Capacité en liquide*	7,9 qt. (7,5 L, 6,6 Imp. qt.)
Type de liquide	“Toyota Genuine CVT Fluid FE” «Liquide CVT Toyota d'origine type FE»

*: La contenance en liquide est une quantité de référence.

Si un remplacement est nécessaire, contactez votre concessionnaire Toyota.

NOTE

■ Type du liquide pour boîte-pont à variation continue

L'utilisation de tout liquide pour boîte-pont autre que “Toyota Genuine CVT Fluid FE” «Liquide CVT Toyota d'origine type FE» risque de causer une détérioration de la qualité des passages de rapports, un blocage de votre transmission accompagné de vibrations, et au final des dommages à la transmission de votre véhicule.

Boîte-pont manuelle

Contenance en huile pour engrenages (Référence)	2,5 qt. (2,4 L, 2,1 Imp. qt.)
Type d'huile pour engrenages	“TOYOTA Genuine Manual Transmission Gear Oil LV GL-4 75W” «Huile pour boîte de vitesses manuelle Toyota d'origine LV GL-4 75W» ou un équivalent

NOTE

■ Type d'huile pour engrenages de transmission manuelle

- Sachez que selon les caractéristiques spécifiques de l'huile pour engrenages utilisée ou selon les conditions d'utilisation, le son du moteur au ralenti, la sensation lors du passage des vitesses et/ou le rendement du carburant peuvent être différents ou modifiés et, dans le pire des cas, la transmission du véhicule peut être endommagée. Toyota recommande d'utiliser “TOYOTA Genuine Manual Transmission Gear Oil LV GL-4 75W” «Huile pour boîte de vitesses manuelle Toyota d'origine LV GL-4 75W» afin d'obtenir une performance optimale.
- En usine, votre véhicule Toyota est approvisionné avec l'huile “TOYOTA Genuine Manual Transmission Gear Oil LV GL-4 75W” «Huile pour boîte de vitesses manuelle Toyota d'origine LV GL-4 75W». Utilisez l'huile approuvée par Toyota “TOYOTA Genuine Manual Transmission Gear Oil LV GL-4 75W” «Huile pour boîte de vitesses manuelle Toyota d'origine LV GL-4 75W» ou une huile de qualité équivalente répondant aux spécifications ci-dessus. Veuillez contacter votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.

Embrayage

Jeu libre de la pédale	0,2 — 0,6 in. (5 — 15 mm)
Type de liquide	SAE J1703 ou FMVSS No.116 DOT 3

Freins

Hauteur de la pédale ^{*1}	2,68 in. (68 mm) Min.
Jeu libre de la pédale	0,04 — 0,24 in. (1 — 6 mm)
Limite d'usure des plaquettes de frein	0,04 in. (1,0 mm)
Course du levier du frein de stationnement ^{*2}	6 — 9 déclics
Type de liquide	SAE J1703 ou FMVSS No.116 DOT 3

*1: Hauteur minimum de la pédale lorsqu'elle est soumise à une force verticale de 66 lbf (294 N, 30 kgf), lorsque le moteur fonctionne

*2: Course du levier du frein de stationnement lorsqu'il est levé avec une force de 45,0 lbf (200 N, 20,4 kgf)

Direction

Jeu libre	Moins de 1,2 in. (30 mm)
-----------	--------------------------

Pneus et roues

Taille des pneus	P225/45R17 90V, T125/70D17 98M
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus recommandée à froid)	Avant: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm ² ou bar) Arrière: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm ² ou bar) Roue de secours: 60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm ² ou bar)
Taille des roues	17 × 7 J, 17 × 4 T (roue de secours compacte)
Couple des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

Ampoules

	Ampoules	N° d'ampoule	W	Type
Extérieur	Phares	9012	55	A
	Feux de gabarit avant	—	5	B
	Clignotants avant	7444NA	28/8	C
	Clignotants latéraux	—	5	C
	Clignotants arrière	7440	21	B
	Feux de stop	7440	21	B
	Feux de recul	921	16	B
	Éclairages de plaque d'immatriculation	—	5	B
Intérieur	Éclairages de courtoisie	—	5	D
	Éclairages intérieurs avant/éclairages individuels	—	8	B
	Éclairage intérieur arrière	—	8	D
	Éclairage de compartiment à bagages	—	5	D

A: Ampoules halogène HIR2

C: Ampoules à culot en verre (ambre)

B: Ampoules à culot en verre (transparentes)

D: Ampoules à double culot

Informations relatives au carburant

Utilisez uniquement de l'essence sans plomb.

Sélectionnez un indice d'octane de 87 (indice d'octane recherche 91) ou supérieur. L'utilisation d'essence sans plomb d'un indice d'octane inférieur à 87 peut engendrer des cliquetis dans le moteur. La persistance des cliquetis peut endommager le moteur.

L'essence que vous utilisez doit au minimum répondre aux spécifications ASTM D4814 aux États-Unis.

■ Qualité de l'essence

Dans quelques cas rares, il peut arriver que la marque de l'essence utilisée occasionne des problèmes de maniabilité. Si les problèmes de maniabilité persistent, essayez de changer de marque d'essence. Si cela ne résout pas le problème, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ Normes de qualité des essences

- Les constructeurs automobiles aux États-Unis, en Europe et au Japon ont développé des spécifications relatives à la qualité des carburants, regroupées dans la Charte mondiale des carburants (WWFC), devant être appliquée à l'échelle mondiale.
- La WWFC classe les carburants en quatre catégories, en fonction des niveaux d'émission à atteindre. Les États-Unis ont adopté la catégorie 4.
- La WWFC vise à améliorer la qualité de l'air grâce à une réduction des émissions polluantes du parc automobile, et à améliorer la satisfaction du client par le biais d'une amélioration des performances.

■ Recommandations d'utilisation d'essence contenant des additifs détergents

- Toyota recommande d'utiliser une essence contenant des additifs détergents, pour éviter l'accumulation de dépôts dans le moteur.
- Toute l'essence commercialisée aux États-Unis contient un minimum d'additifs détergents pour nettoyer et/ou prévenir l'encrassement des systèmes d'admission, selon le programme de concentration minimale en additifs de l'EPA.
- Toyota recommande vivement l'utilisation d'essence de haute qualité contenant des détergents. Pour plus d'informations sur l'essence de haute qualité contenant des détergents et une liste de revendeurs, veuillez vous rendre sur le site internet officiel www.toptiergas.com.

■ Recommandations d'utilisation des essences à faibles émissions

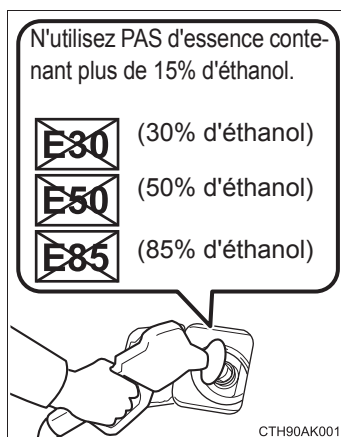
Les essences contenant des composés oxygénés tels que l'éther ou l'éthanol, ainsi que les essences reformulées, sont disponibles dans certaines villes. Ces carburants sont peut-être utilisés normalement, à condition qu'ils satisfassent à d'autres exigences liées au carburant.

Toyota recommande ces carburants, car les formulations permettent une réduction des émissions du véhicule.

■ Non recommandation d'utilisation des essences mélangées

- Utilisez uniquement une essence contenant au maximum 15% d'éthanol.

N'utilisez PAS de polycarburant quel qu'il soit ou une essence contenant plus de 15% d'éthanol, disponibles dans les pompes marquée E30, E50 ou E85 (ce ne sont que quelques exemples de carburants contenant plus de 15% d'éthanol).



- Si vous utilisez de l'essence-alcool avec votre véhicule, veillez à ce que son indice d'octane ne soit pas inférieur à 87.
- Toyota déconseille l'utilisation d'une essence contenant du méthanol.

■ Non recommandation d'utilisation des essences contenant du MMT

Certaines essences contiennent un additif augmentant l'indice d'octane appelé MMT (cyclopentadiénylmanganèsetricarbonyle).

Toyota déconseille l'utilisation d'une essence contenant du MMT. Si vous utilisez un carburant contenant du MMT, le dispositif antipollution risque d'être affecté.

Le témoin indicateur de dysfonctionnement situé sur le combiné d'instruments pourrait s'allumer. Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota pour l'entretien.

■ En cas de cliquetis du moteur

- Consultez votre concessionnaire Toyota.
- Il est possible qu'à l'accélération ou en montée vous remarquiez parfois de légers cliquetis pendant quelques instants. Ceci est normal et ne doit pas vous inquiéter.



NOTE

■ Note sur la qualité du carburant

- N'utilisez pas de carburants inadaptés. Une utilisation de carburants inadaptés entraînerait un endommagement du moteur.
- N'utilisez pas d'essence au plomb.
L'essence au plomb peut occasionner des dommages au convertisseur catalytique trois voies de votre véhicule et compromettre le bon fonctionnement du dispositif antipollution.
- N'utilisez pas d'essence-alcool d'un autre type que celui indiqué plus haut.
Une autre essence-alcool pourrait endommager le système d'alimentation en carburant ou provoquer des problèmes de performances du véhicule.
- L'utilisation d'une essence sans plomb dont l'indice d'octane est inférieur à celui indiqué précédemment peut causer des phénomènes persistants de cliquetis importants.
Dans le pire des cas, des dommages peuvent être causés au moteur.

■ Problèmes de maniabilité liés au carburant

Si vous rencontrez des problèmes de performances (démarrage à chaud difficile, évaporation, cliquetis du moteur, etc.) après avoir utilisé un type différent de carburant, arrêtez d'utiliser ce type de carburant.

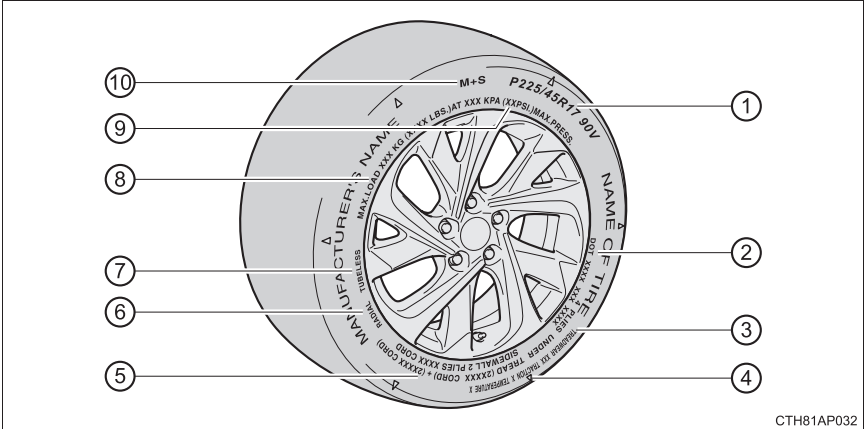
■ Pendant le réapprovisionnement en essence-alcool

Prenez soin de ne pas renverser l'essence-alcool. La peinture de votre véhicule pourrait être endommagée.

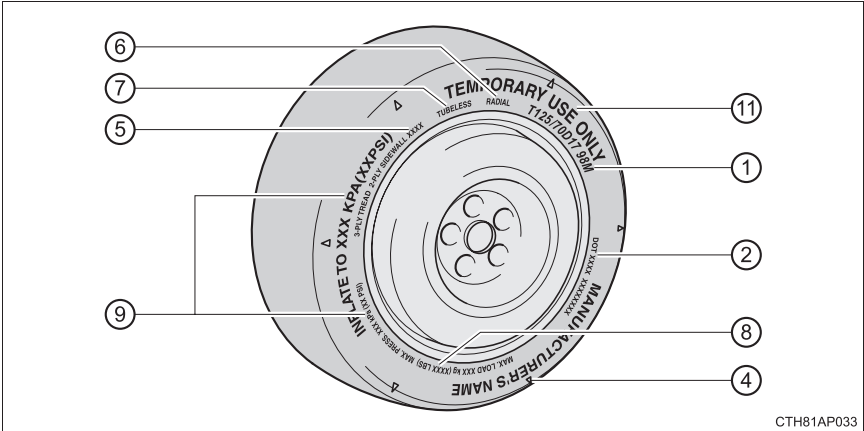
Informations relatives aux pneus

Symboles courants des pneus

► Pneu de taille normale



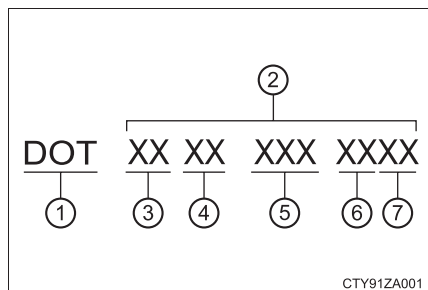
► Roue de secours compacte



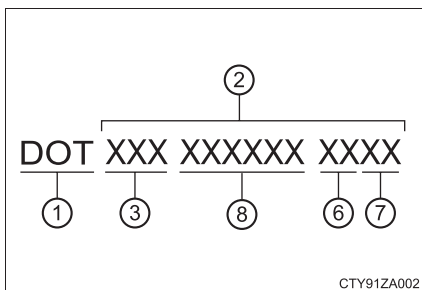
- ① Taille des pneus (→P. 373)
- ② DOT et numéro d'identification du pneu (TIN)(→P. 372)
- ③ Niveau de qualité uniforme des pneus
Pour plus de détails, reportez-vous plus loin à "Niveau de qualité uniforme des pneus".
- ④ Emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement (→P. 276)
- ⑤ Composition et matériaux des ceintures des pneus
Les plis sont les couches de toiles tissées de manière parallèle enduites de caoutchouc. Les toiles sont constituées de fibres qui forment les plis d'un pneu.
- ⑥ Pneus à carcasse radiale ou diagonale
Un pneu à carcasse radiale porte la mention "RADIAL" sur le flanc. Tout pneu ne portant pas la mention "RADIAL" est un pneu à carcasse diagonale.
- ⑦ TUBELESS ou TUBE TYPE
Les pneus tubeless n'ont pas de chambre à air et l'air est injecté directement dans les pneus. Les pneus tube type sont équipés d'une chambre à air à l'intérieur du pneu, et la chambre à air maintient la pression de gonflage.
- ⑧ Limite de charge à pression de gonflage maximale des pneus à froid (→P. 377)
- ⑨ Pression de gonflage maximale des pneus à froid (→P. 377)
Cela désigne la pression à laquelle un pneu peut être gonflé.
- ⑩ Pneus d'été ou pneus toutes saisons (→P. 281)
Un pneu toutes saisons porte la mention "M+S" sur le flanc. Tout pneu ne portant pas la mention "M+S" est un pneu été.
- ⑪ "TEMPORARY USE ONLY"
Vous pouvez identifier une roue de secours compacte au moyen de la mention "TEMPORARY USE ONLY" moulée sur le flanc du pneu. Cette roue est uniquement conçue pour une utilisation temporaire d'urgence.

Symbole courant DOT et numéro d'identification du pneu (TIN)

► Type A



► Type B



- ① Symbole DOT*
- ② Numéro d'identification du pneu (TIN)
- ③ Marque d'identification du fabricant du pneu
- ④ Code de taille du pneu
- ⑤ Code optionnel de type de pneu du fabricant (3 ou 4 lettres)
- ⑥ Semaine de fabrication
- ⑦ Année de fabrication
- ⑧ Code du fabricant

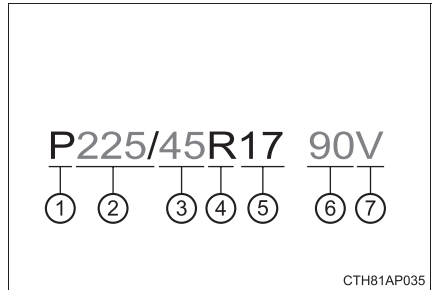
*: Le symbole DOT certifie que le pneu est conforme aux normes fédérales de sécurité applicables aux véhicules à moteur.

Taille des pneus

■ Informations relatives à la taille courante des pneus

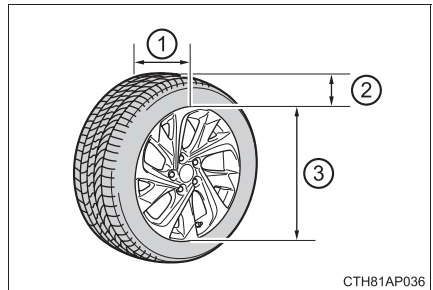
L'illustration indique la taille courante des pneus.

- ① Utilisation du pneu (P = Véhicule de tourisme, T = Utilisation temporaire)
- ② Largeur de section (millimètres)
- ③ Rapport d'aspect (rapport entre la hauteur du pneu et la largeur de section)
- ④ Code de structure du pneu (R = Radiale, D = Diagonale)
- ⑤ Diamètre de la roue (pouces)
- ⑥ Indice de charge (2 chiffres ou 3 chiffres)
- ⑦ Symbole de vitesse (caractère alphabétique d'une lettre)



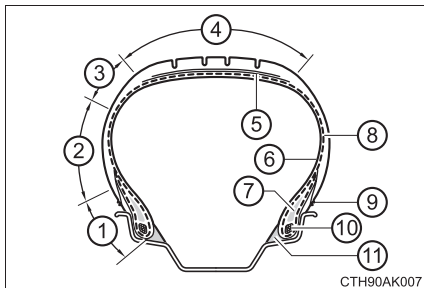
■ Dimensions du pneu

- ① Largeur de section
- ② Hauteur du pneu
- ③ Diamètre de la roue



Appellations des parties du pneu

- ① Talon
- ② Flanc
- ③ Épaulement
- ④ Bande de roulement
- ⑤ Courroie
- ⑥ Garniture interne
- ⑦ Caoutchouc de renfort
- ⑧ Carcasse
- ⑨ Bordures de jante
- ⑩ Tringles
- ⑪ Bandelette talon



Niveau de qualité uniforme des pneus

Ces informations ont été préparées en conformité avec les normes publiées par l'autorité fédérale chargée de la sécurité routière aux États-Unis du Ministère des Transports des États-Unis.

Elle informe les acheteurs et/ou clients potentiels des véhicules Toyota du niveau de qualité uniforme des pneus.

Votre concessionnaire Toyota pourra répondre à toutes les questions que pourrait vous inspirer la lecture de ces informations.

■ Indices de qualité DOT

Tous les pneus de véhicules de tourisme doivent être conformes aux exigences fédérales en matière de sécurité, et à ces indices. Les indices de qualité sont indiqués sur le flanc du pneu, le cas échéant, entre l'épaulement et la largeur de section maximum.

Par exemple: Indice d'usure de la bande de roulement 200 Traction AA
Température A

■ Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est établi par comparaison, en fonction de l'indice d'usure du pneu testé dans des conditions réglementées, sur un banc d'essai homologué par un organisme officiel.

Par exemple, un pneu doté d'un indice 150 devrait tenir une fois et demie (1 - 1/2) la durée d'un pneu doté d'un indice 100 par le gouvernement.

La performance relative des pneus dépend de leurs conditions d'utilisation. La performance peut varier considérablement selon les habitudes de conduite, l'entretien, les caractéristiques des routes et le climat.

■ Indices d'adhérence AA, A, B, C

Les indices d'adhérence, notés AA, A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la capacité du pneu à arrêter le véhicule sur chaussée humide, telle que mesurée dans des conditions réglementées, sur des revêtements d'asphalte et de béton homologués par un organisme officiel.

Un pneu noté C présente des performances d'adhérence médiocres.

Avertissement: L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est établi à partir de tests d'adhérence au freinage (en ligne droite), et exclut l'adhérence en virage.

■ Température A, B, C

Les indices thermiques, notés A (le plus haut), B et C, représentent la résistance du pneu à la production de chaleur et sa capacité à dissiper la chaleur, mesurées au cours d'un test sur la roue dans des conditions réglementées, dans un laboratoire spécifié, à l'intérieur.

Une température élevée soutenue peut engendrer la dégénérescence du matériau du pneu et réduire sa durée de vie, et une température excessive peut conduire à une défaillance brutale du pneu. L'indice C correspond à un niveau de performance que tous les pneus des véhicules de tourisme doivent satisfaire, conformément à la norme fédérale de sécurité No. 109 applicable aux véhicules à moteur.

Les indices B et A correspondent à des niveaux de performance supérieurs au minimum exigé par la loi d'après les tests sur la roue utilisée en laboratoire.

Avertissement: L'indice de température d'un pneu suppose qu'il est correctement gonflé et non surchargé.

Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une charge excessive, sont des facteurs qui, séparément ou combinés, peuvent être à l'origine d'une accumulation de chaleur et d'une possible défaillance du pneu.

Glossaire terminologique du pneu

Termes liés aux pneus	Signification
Pression de gonflage des pneus à froid	Pression dans le pneu alors que le véhicule est resté en stationnement pendant au moins trois heures ou n'a pas parcouru plus de 1 mile ou 1,5 km après cela
Pression de gonflage maximale	Pression maximale à froid à laquelle le pneu peut être gonflé, indiquée sur le flanc du pneu
Pression de gonflage recommandée	Pression de gonflage du pneu à froid recommandée par le fabricant
Poids des accessoires	Poids cumulé (en plus de l'équipement de série pouvant être remplacé) de la transmission automatique, de la direction assistée, de l'assistance au freinage, des lève-vitres électriques, des sièges électriques, de la radio et du chauffage, dans la mesure où ces équipements sont proposés d'origine (qu'ils soient installés ou non)
Poids à vide	Poids d'un véhicule à moteur avec ses équipements de série, incluant les capacités maximales en carburant, en huile et en liquide de refroidissement et, s'il en est équipé, la climatisation et le poids supplémentaire d'un moteur optionnel
Poids maximum du véhicule en charge	La somme de: (a) Poids à vide (b) Poids des accessoires (c) Capacité de charge du véhicule (d) Poids des options de série
Poids normal des occupants	150 lb. (68 kg) multipliés par le nombre d'occupants indiqué dans la deuxième colonne du tableau 1* suivant
Répartition des occupants	Répartition des occupants dans le véhicule, tel qu'indiqué dans la troisième colonne du tableau 1* ci-après

Termes liés aux pneus	Signification
Poids des options de série	Le poids cumulé des options de série installées correspond à plus de 5 lb. (2,3 kg) de plus que les éléments standard remplacés, non comptabilisés dans le poids à vide ou le poids des accessoires, incluant les freins à grande puissance, les correcteurs d'assiette, la galerie de toit, la batterie à grande puissance et une garniture spéciale
Jante	Support métallique du pneu ou ensemble pneu et chambre à air, sur lequel prend appui le talon du pneu
Diamètre de la jante (Diamètre de la roue)	Diamètre nominal du support du talon
Désignation des dimensions de la jante	Diamètre et largeur de la jante
Désignation du type de jante	Désignation de la jante par style ou code, donnée par le fabricant
Largeur de la jante	Distance nominale entre les rebords de la jante
Capacité de charge du véhicule (Capacité de charge totale)	Charge nominale du chargement et des bagages plus 150 lb. (68 kg) multipliée par le nombre de places assises du véhicule
Charge maximale du véhicule par pneu	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par répartition sur chaque essieu du poids maximal en charge du véhicule, divisée par deux
Charge normale du véhicule par pneu	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par répartition sur chaque essieu du poids à vide, du poids des accessoires et du poids normal des occupants (répartition selon le tableau 1* ci-après), divisée par deux
Côté exposé aux intempéries	Surface de la jante non couverte par le pneu gonflé
Talon	Partie du pneu constituée de tringles d'acier, enroulées ou renforcées de plis de toiles, et mise en forme pour s'adapter à la jante
Séparation du talon	Rupture de la liaison entre des composants du talon

Termes liés aux pneus	Signification
Pneu à carcasse diagonale	Pneu sur lequel les plis de toiles partant du talon sont posés alternativement selon des angles très inférieurs à 90 degrés, par rapport à l'axe central de la bande de roulement
Carcasse	Structure du pneu, hors caoutchouc de la bande de roulement et du flanc qui, une fois gonflée, supporte la charge
Décollement	Détachement par morceaux de la bande de roulement ou du flanc
Toile	Fibres formant les plis du pneu
Séparation de la toile	Rupture de la toile au niveau des composés en caoutchouc voisins
Craquelure	Toute rupture dans la bande de roulement, le flanc ou le revêtement intérieur du pneu, laissant apparaître la toile
CT	Pneu pour lequel le système flanc du pneu jante est inversé, dans lequel la jante est conçue avec des rebords s'étendant radialement vers l'intérieur et le pneu est conçu pour être monté sur le dessous de la jante de façon à ce que les rebords de la jante se trouvent enfermés dans la cavité du pneu
Pneu à indice de charge élevé	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Rainure	Espace entre deux bandes longitudinales voisines sur la bande de roulement
Revêtement intérieur	Couche(s) formant la surface intérieure d'un pneu tubeless, contenant l'espace de gonflage du pneu
Séparation du revêtement intérieur	Rupture du revêtement intérieur au niveau du matériau en toile de la carcasse

Termes liés aux pneus	Signification
Flanc extérieur	(a) Flanc à bande blanche, porteur d'un lettrage blanc ou du nom du fabricant, de la marque, et/ou du nom de modèle moulé en relief ou en creux de manière plus prononcée que sur le flanc opposé du pneu, ou (b) Flanc extérieur d'un pneu asymétrique possédant un côté spécifique devant toujours être orienté vers l'extérieur lors de la pause sur un véhicule
Pneu pour utilitaire léger (LT)	Pneu conçu par son fabricant principalement pour être utilisé sur les utilitaires légers ou les véhicules de tourisme à usages multiples
Indice de charge	Charge maximum qu'un pneu peut supporter à une pression de gonflage donnée
Indice de charge maximal	Indice de charge du pneu à la pression de gonflage maximale autorisée pour ce pneu
Pression de gonflage maximale autorisée	Pression de gonflage maximale à froid à laquelle un pneu peut être gonflé
Mesure de jante	Jante sur laquelle est monté le pneu pour la vérification des dimensions physiques
Épissure ouverte	Toute rupture de la jonction de la bande de roulement, du flanc ou du revêtement intérieur du pneu, laissant apparaître la toile
Diamètre extérieur	Diamètre total d'un pneu neuf gonflé
Largeur totale	Distance linéaire entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux cordons ou nervures de protection comprises
Pneu pour véhicule de tourisme	Pneu destiné à être utilisé sur les véhicules de tourisme, les véhicules de tourisme à usages multiples et les utilitaires dont le poids nominal brut (GVWR) est inférieur ou égal à 10000 lb.
Pli	Couche de toiles tissées de manière parallèle enduites de caoutchouc
Séparation du pli	Décollement des composés en caoutchouc entre les plis voisins

Termes liés aux pneus	Signification
Pneu	Dispositif mécanique constitué de caoutchouc, de produits chimiques, de fils textiles et d'acier ou d'autres matériaux qui, monté sur une roue automobile, assure l'adhérence et contient le gaz ou le liquide supportant la charge
Pneu à carcasse radiale	Pneu sur lequel les plis de toiles partant du talon sont posés à 90 degrés par rapport à l'axe central de la bande de roulement
Pneu renforcé	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Largeur de section	Distance linéaire entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux cordons de protection comprises
Flanc	Partie d'un pneu entre le talon et la bande de roulement
Séparation du flanc	Rupture du composé en caoutchouc au niveau du matériau en toile du flanc
Pneu neige	Pneu obtenant un indice d'adhérence supérieur ou égal à 110, en comparaison avec le pneu de référence conforme à la norme d'essai ASTM E-1136, dans les conditions d'essai d'adhérence sur neige telles que décrites par la norme ASTM F-1805-00, méthode d'essai standard d'adhérence d'une roue simple en ligne droite et sur revêtement enneigé et verglacé, et marqué d'un symbole alpin () sur au moins un de ses flancs
Jante d'essai	Jante sur laquelle un pneu est monté pour essai, pouvant être n'importe quelle jante parmi celles recensées comme appropriées à une utilisation avec ce pneu
Bande de roulement	Partie d'un pneu en contact avec la route
Bande longitudinale de bande de roulement	Partie de la bande de roulement qui entoure la circonférence du pneu
Séparation de la bande de roulement	Décollement de la bande de roulement de la carcasse du pneu

Termes liés aux pneus	Signification
Indicateurs d'usure (TWI)	Saillies au fond des rainures principales, destinées à donner une indication visuelle du degré d'usure de la bande de roulement
Banc-support de pneu	Banc utilisé pour tenir la roue équipée du pneu pendant l'essai

*: Tableau 1 — Nombre et répartition des occupants pour un chargement normal du véhicule et des capacités d'assise variables

Nombre de places assises, nombre d'occupants	Charge normale du véhicule, nombre d'occupants	Répartition des occupants dans un véhicule normalement chargé
2 à 4	2	2 à l'avant
5 à 10	3	2 à l'avant, 1 sur les sièges de la deuxième rangée
11 à 15	5	2 à l'avant, 1 sur les sièges de la deuxième rangée, 1 sur les sièges de la troisième rangée, 1 sur les sièges de la quatrième rangée
16 à 20	7	2 à l'avant, 2 sur les sièges de la deuxième rangée, 2 sur les sièges de la troisième rangée, 1 sur les sièges de la quatrième rangée

Fonctions personnalisables

Votre véhicule dispose de nombreuses fonctions électroniques personnalisables selon vos préférences. Les réglages de ces fonctions peuvent être changés à l'aide des commandes de réglage des instruments ou chez votre concessionnaire Toyota.

Personnalisation des fonctions du véhicule l'aide des commandes de réglage des instruments

→P. 86

Fonctions personnalisables

Certains réglages des fonctions sont modifiés simultanément à d'autres fonctions lors de la personnalisation. Contactez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples détails.

- ① Réglages pouvant être modifiés à l'aide des commandes de réglage des instruments
 - ② Réglages pouvant être modifiés par votre concessionnaire Toyota
- Définition des symboles: O = Disponible, — = Non disponible

■ Jauges, compteurs et écran multifonctionnel (→P. 82, 84)

Fonction*1	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Témoin indicateur d'éco-conduite*2	Marche (éclairage automatique)	Arrêt	O	—
Langue	Anglais	Français	O	—
Unités*3	miles (MPG US)	km (L/100 km)	O	—
		km (km/L)		
Informations relatives à la conduite 1	Consommation de carburant actuelle	*4	O	—
	Économie moyenne de carburant (après la réinitialisation)			
Informations relatives à la conduite 2	Distance (autonomie)	*4	O	—
	Vitesse moyenne du véhicule (après la réinitialisation)			

*1: Pour plus de détails sur chaque fonction: →P. 89

*2: Sur modèles équipés

*3: Le réglage par défaut varie selon les pays.

*4: 2 des éléments suivants: consommation de carburant actuelle, économie de carburant moyenne (après la réinitialisation), économie de carburant moyenne (après le démarrage), économie de carburant moyenne (après la réinitialisation), vitesse moyenne du véhicule (après la réinitialisation), vitesse moyenne du véhicule (après le démarrage), temps écoulé (après la réinitialisation), temps écoulé (après le démarrage), distance (autonomie), distance (après le démarrage), vide.

■ Verrouillage des portes (→P. 99)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Déverrouillage avec une clé	Déverrouillage de la porte conducteur en une étape, déverrouillage de toutes les portes en deux étapes	Déverrouillage de toutes les portes en une étape	—	O

■ Télécommande du verrouillage centralisé (→P. 94, 99)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Télécommande du verrouillage centralisé	Marche	Arrêt	—	O
Déverrouillage	Déverrouillage de la porte conducteur en une étape, déverrouillage de toutes les portes en deux étapes	Déverrouillage de toutes les portes en une étape	—	O
Volume du signal sonore de fonctionnement	7	Arrêt	—	O
		1 à 6		
Signal de fonctionnement (feux de détresse)	Marche	Arrêt	—	O
Temps écoulé avant l'activation de la fonction de verrouillage automatique de porte si une porte n'est pas ouverte après avoir été déverrouillée	60 secondes	Arrêt	—	O
		30 secondes		
		120 secondes		
Avertisseur sonore de porte ouverte (lors du verrouillage du véhicule)	Marche	Arrêt	—	O
Alarme (mode panique)	Marche	Arrêt	—	O

■ Levier de clignotants (→P. 156)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Nombre de fois où les clignotants clignent automatiquement lorsque le levier de clignotants est déplacé sur la première position pendant un changement de voie de circulation	3	4 à 7	—	O
		Arrêt		

■ Système de commande automatique des éclairages (→P. 158)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Sensibilité du capteur de luminosité	Standard	-2 à 2	—	O
Temps écoulé avant que les phares ne s'éteignent automatiquement une fois les portes fermées	30 secondes	Arrêt	—	O
		60 secondes		
		90 secondes		

■ Éclairages (→P. 158)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Système d'éclairage de jour (sauf Canada)	Marche	Arrêt	—	O

■ LDA (alerte de sortie de voie)* (→P. 191)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Sensibilité de l'avertissement LDA	Élevé	Normal	O	—

*: Sur modèles équipés

■ Système de climatisation automatique (→P. 218)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Fonctionnement de la commande auto d'A/C	Marche	Arrêt	—	O

■ Éclairage (→P. 227)

Fonction	Réglage par défaut	Réglage personnalisé	①	②
Temps écoulé avant que les éclairages intérieurs ne s'éteignent	15 secondes	7,5 secondes	—	O
		30 secondes		
Fonctionnement après mise sur arrêt du contact du moteur	Marche	Arrêt	—	O
Fonctionnement lorsque les portes sont déverrouillées	Marche	Arrêt	—	O

■ Personnalisation du véhicule

Lorsque les portes restent fermées après déverrouillage des portes et que la minuterie d'activation de la fonction de verrouillage automatique des portes est activée, les signaux seront générés selon le volume du signal sonore de fonctionnement et les réglages de la fonction du signal de fonctionnement (feux de détresse).

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pendant la personnalisation

Le moteur devant être en marche pendant la personnalisation, veillez à ce que le véhicule soit stationné dans un lieu où la ventilation est suffisante. Dans un espace clos, comme un garage, les gaz d'échappement chargés de monoxyde de carbone (CO) toxique risquent de s'accumuler et de pénétrer dans le véhicule. Cela peut entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

**NOTE****■ Pendant la personnalisation**

Pour éviter la décharge de la batterie, veillez à ce que le moteur soit en marche pendant que vous personnalisez les fonctions.

Systèmes à initialiser

Les éléments suivants doivent être initialisés pour un fonctionnement normal du système après toute opération telle que l'entretien effectué sur le véhicule:

Élément	Quand réinitialiser	Référence
Message indiquant qu'un entretien est nécessaire (États-Unis uniquement)	Après avoir effectué l'entretien	P. 251
Système d'avertissement de pression des pneus	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque vous permutez les roues avant et arrière alors que leurs pressions de gonflage sont différentes • Lorsque vous changez la taille des pneus • En cas de modification de la pression de gonflage des pneus lorsque vous souhaitez modifier votre vitesse de croisière ou le poids de la charge, etc. 	P. 278

Index

Que faire si...	
(Résolution des problèmes)	392
Index alphabétique	395

Que faire si... (Résolution des problèmes)

Si vous avez un problème, vérifiez les points suivants avant de contacter votre concessionnaire Toyota.

Les portes ne peuvent pas être verrouillées, déverrouillées, ouvertes ou fermées



Si vous perdez vos clés

- Si vous perdez vos clés, de nouvelles clés d'origine peuvent être réalisées par votre concessionnaire Toyota. (→P. 95)



Les portes ne peuvent pas être verrouillées ou déverrouillées

- La pile de la clé est-elle faible ou usée? (→P. 296)
- La fonction peut ne pas fonctionner correctement à cause des conditions des ondes radio. (→P. 96)



Il n'est pas possible d'ouvrir la porte arrière

- Le verrouillage de sécurité enfants est-il enclenché?
La porte arrière ne peut pas être ouverte de l'intérieur du véhicule lorsque le verrouillage est enclenché. Ouvrez la porte arrière de l'extérieur, puis déverrouillez le verrouillage de sécurité enfants. (→P. 101)

Si vous suspectez un problème



Le moteur ne démarre pas

- Véhicules avec transmission manuelle:
Tournez-vous la clé en appuyant fermement sur la pédale d'embrayage? (→P. 145)
- Véhicules avec transmission à variation continue:
Le levier de vitesses est-il sur la position P? (→P. 145)
- Le volant est-il déverrouillé? (→P. 146)
- La batterie est-elle déchargée? (→P. 348)



Le levier de vitesses ne peut pas être déplacé de P, même si vous appuyez sur la pédale de frein (véhicules avec transmission à variation continue)

- Le contact du moteur est-il sur la position "ON"?
Si vous ne pouvez pas relâcher le levier de vitesses en appuyant sur la pédale de frein avec le contact du moteur sur la position "ON". (→P. 152)



Le volant ne peut pas être actionné après l'arrêt du moteur

- Il est bloqué afin d'éviter le vol du véhicule si la clé est retirée du contact du moteur. (→P. 145)



Les vitres ne s'ouvrent ou ne se ferment pas en actionnant les commandes de lève-vitres électriques

- La commande de verrouillage des vitres est-elle enfoncée?
À l'exception de celui du siège conducteur, aucun lève-vitre électrique ne peut être utilisé si la commande de verrouillage des vitres est enfoncée. (→P. 120)



Un avertisseur sonore se déclenche pendant la conduite

- Le témoin de rappel de ceinture de sécurité clignote
Le conducteur et le passager avant portent-ils leur ceinture de sécurité? (→P. 324)
- Le témoin d'avertissement du système de freinage est allumé
Le frein de stationnement est-il relâché? (→P. 157)

En fonction de la situation, d'autres types d'avertisseur sonore peuvent également se déclencher. (→P. 322, 332)



Un témoin d'avertissement s'allume ou un message d'avertissement s'affiche

- Lorsqu'un témoin d'avertissement s'allume ou qu'un message d'avertissement s'affiche, reportez-vous à P. 322, 332.

Lorsqu'un problème s'est produit



En cas de crevaison

- Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr et remplacez le pneu crevé par le pneu de secours. (→P. 336)



Le véhicule est bloqué

- Essayez la procédure à suivre lorsque le véhicule est enlisé dans la boue, la saleté ou la neige. (→P. 354)

Index alphabétique

A

A/C	218
Filtre de climatisation	294
ABS (système de freinage antiblocage)	207
Témoin d'avertissement	323
Accès mains libres	
Télécommande du verrouillage centralisé	99
Accoudoir	240
Affichage	
Écran multifonctionnel	84
Message d'avertissement	332
Affichage de la température extérieure	82
Aide au démarrage en côte	207
Aide au freinage	207
Alerte de sortie de voie (LDA)	191
Ampoules	
Puissance en watts	366
Remplacement	301
Antivol de direction	
Déverrouillage de la colonne de direction	146
Appuie-têtes	112
Avertisseur sonore	115
Avertisseurs sonores	
Direction assistée électrique	323
Hayon ouvert	103
LDA (alerte de sortie de voie)	191
Passage au rapport inférieur	151
Porte ouverte	101
Rappel de ceinture de sécurité	324
Rappel de clé	146
Système de freinage	322

B

Batterie	272
Contrôle	272
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux	213
Si la batterie du véhicule est déchargée	348
Bloqué	
Si le véhicule est bloqué	354
Boîte à gants	231
Bougie	362
Bruit sous le véhicule	8

C

Cache-bagages	237
Capacité de charge totale	140
Capacité de chargement	140
Capot	261
Capteur	
LDA (alerte de sortie de voie)	191
PCS (système de sécurité de pré-collision)	173
Système de feux de route automatiques	173
Système de phares automatiques	160
Capteur avant	173
Feux de route automatiques	173
LDA (alerte de sortie de voie)	173
PCS (système de sécurité de pré-collision)	173
Précautions	174

Carburant	166
Capacité.....	360
Informations.....	367
Jauge de carburant.....	82
Réapprovisionnement en carburant.....	166
Système d'arrêt de la pompe à carburant.....	321
Témoin d'avertissement.....	323
Type.....	360
Casiers auxiliaires	234, 236
Ceintures de sécurité	30
Comment votre enfant doit porter la ceinture de sécurité.....	32
Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique (ALR)	32
Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence (ELR)	32
Femmes enceintes, utilisation correcte de la ceinture de sécurité.....	33
Installation du siège de sécurité enfant.....	65
Nettoyage et entretien des ceintures de sécurité	248
Port de votre ceinture de sécurité.....	30
Prétensionneurs de ceinture de sécurité.....	31
Rallonge de ceinture de sécurité.....	32
Réglage de la ceinture de sécurité.....	31
Témoin d'avertissement SRS	323
Témoin et signal sonore de rappel	324

Chaînes	214
Chauffages	
Rétroviseurs extérieurs.....	222
Clés.....	94
Accès mains libres.....	99
Avertisseur sonore.....	100
Contact du moteur	145
Plaque du numéro de clé.....	94
Remplacement de la pile	296
Si vous perdez vos clés.....	95
Télécommande du verrouillage centralisé	94
Clignotants.....	156
Lever de clignotants.....	156
Puissance en watts.....	366
Remplacement des ampoules	305, 306
Clignotants arrière	156
Lever de clignotants.....	156
Puissance en watts.....	366
Remplacement des ampoules.....	306
Clignotants avant	156
Lever de clignotants.....	156
Puissance en watts.....	366
Remplacement des ampoules.....	305
Clignotants latéraux.....	156
Lever de clignotants.....	156
Puissance en watts.....	366
Remplacement des ampoules.....	309

- Colonne de direction avec
antivol..... 146**
- Commande d'activation
vocale 242**
- Commande de luminosité**
 - Commande d'éclairage
des instruments 86
- Commande de verrouillage
des vitres 120**
- Commande d'éclairage
des instruments 86**
- Commande d'ouverture**
 - Capot 261
 - Hayon 103
 - Trappe à carburant 169
- Commandes**
 - Commande "TRIP" 85
 - Commande d'activation
vocale 242
 - Commande de désembuage
de la lunette arrière et
des rétroviseurs
extérieurs..... 222
 - Commande de mode
sport 149
 - Commande de régulateur
de vitesse 202
 - Commande de réinitialisation
du système d'avertissement
de pression des pneus 278
 - Commande de verrouillage
centralisé des portes 100
 - Commande de verrouillage
des vitres 120
 - Commande d'essuie-glace
et de lave-vitre
de pare-brise 162
 - Commande LDA
(alerte de sortie de voie) 193
 - Commande PCS
(système de sécurité de
pré-collision)..... 181
 - Commande VSC OFF 208
 - Commandes de feux
de détresse 312
 - Commandes de lève-vitres
électriques 120
 - Commandes de réglage
des instruments 86
 - Commandes de rétroviseurs
extérieurs 118
 - Commandes de
télécommande du
système audio 242
 - Commandes de
téléphone 242
 - Commandes de verrouillage
des portes 100
 - Commandes d'éclairage 158
 - Contact du moteur 145
 - Contacteur de
démarrage 145

Commandes de téléphone	242
Compte-tours	82
Compteur de vitesse	82
Condenseur	270
Conduite	124
Conseils de conduite	
hivernale	213
Conseils de rodage	127
Position correcte	28
Procédures	124
Conseils de conduite	
hivernale	213
Conseils de rodage	127
Contact du moteur	145
Contacteur de démarrage	
(contact du moteur)	145
Contrôle de la stabilité	
du véhicule (VSC)	207
Contrôle I/M	257

Coussins gonflables	36
Conditions de fonctionnement	
des coussins gonflables	46
Conditions de fonctionnement	
des coussins gonflables	
latéraux	47
Conditions de fonctionnement	
des coussins gonflables	
latéraux et rideaux	47
Conditions de fonctionnement	
des coussins gonflables	
rideaux	47
Coussins gonflables SRS	36
Emplacements des	
coussins gonflables	36
Modification et mise au	
rebut des coussins	
gonflables	45
Position de conduite	
correcte	28
Précautions générales	
relatives aux coussins	
gonflables	40
Précautions relatives aux	
coussins gonflables	
latéraux	40
Précautions relatives aux	
coussins gonflables	
latéraux et rideaux	40
Précautions relatives aux	
coussins gonflables pour	
votre enfant	40
Précautions relatives aux	
coussins gonflables	
rideaux	43
Témoin d'avertissement	
SRS	323

Coussins gonflables	
de genoux	36
Coussins gonflables	
latéraux	37
Coussins gonflables	
rideaux	37
Cric	
Cric fourni avec	
le véhicule	337
Positionnement du cric	263
Crochets	
Crochets d'arrimage	235
Crochets de maintien	
(tapis de sol)	26
Crochets pour sacs	
à provisions	235
Crochets d'arrimage	235
Crochets pour sacs	
à provisions	235

D

Désembuage	
Lunette arrière	222
Pare-brise	221
Rétroviseurs extérieurs	222
Désembuage de la lunette	
arrière	222
Dimensions	358
Direction assistée	207
Témoin d'avertissement	323
Direction assistée électrique	
(EPS)	207
Témoin d'avertissement	323

E

Éclairage intérieur arrière	229
Éclairage intérieur avant	228
Puissance en watts	366
Éclairages	
Commande de phares	158
Éclairage de compartiment	
à bagages	104
Éclairage intérieur arrière	229
Éclairage intérieur avant	228
Éclairages de courtoisie	229
Éclairages individuels	228
Levier de clignotants	156
Liste des éclairages	
intérieurs	227
Puissance en watts	366
Remplacement des	
ampoules	301
Système d'éclairage	
de courtoisie à l'ouverture	
des portes	229
Système de feux de	
route automatiques	197
Éclairages de courtoisie	229
Puissance en watts	366
Éclairages de plaque	
d'immatriculation	158
Commande d'éclairage	158
Puissance en watts	366
Remplacement des	
ampoules	308
Éclairages individuels	228
Puissance en watts	366
Éclairages individuels	
avant	228
Puissance en watts	366

Éclairages intérieurs	227
Écran multifonctionnel.....	84
Informations relatives	
à la conduite	87
Langue.....	89
LDA	
(alerte de sortie de voie).....	193
Message d'avertissement	332
PCS	
(système de sécurité de	
pré-collision)	177, 181
Réglages.....	89
Enregistrement des données	
du véhicule	10
Entrée audio.....	241
Entretien	
Données d'entretien.....	358
Entretien à faire	
soi-même.....	258
Entretien général	253
Prescriptions d'entretien	250
Réinitialisation des	
données d'entretien.....	251
Entretien	244, 247
Ceintures de sécurité.....	248
Extérieur	244
Intérieur.....	247
Jantes en aluminium.....	245
Entretien à faire	
soi-même	258
EPS (direction assistée	
électrique).....	207
Témoin d'avertissement.....	323
Essue-glace de lunette	
arrière	164
Essue-glaces de	
pare-brise.....	162
Balayage intermittent	
de l'essue-glace.....	162

F

Feux arrière.....	158
Commande d'éclairage.....	158
Remplacement des	
ampoules.....	309
Feux de détresse	312
Feux de gabarit.....	158
Commande d'éclairage.....	158
Puissance en watts.....	366
Remplacement des	
ampoules.....	304
Feux de recul	
Puissance en watts.....	366
Remplacement	
de l'ampoule.....	307
Feux de route	
automatiques.....	197
Feux de stationnement	158
Commande d'éclairage.....	158
Remplacement	
des ampoules.....	309
Feux de stop	
Puissance en watts.....	366
Remplacement	
des ampoules.....	306
Filtre de climatisation	294
Fonction de protection	
anti-pincement	
Lève-vitre électrique	120
Fonctions	
personnalisables.....	383
Frein	
Frein de stationnement.....	157
Liquide	365
Témoin d'avertissement	322
Frein de stationnement.....	157
Avertisseur sonore indiquant	
que le frein de	
stationnement est serré.....	157
Fonctionnement.....	157
Fusibles.....	298

H

Hayon.....	103
Huile	
Huile moteur	360
Huile pour boîte-pont manuelle	364
Huile moteur.....	265
Capacité.....	360
Contrôle	265
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux	213

I

Identification	358
Moteur.....	359
Véhicule	358
Informations relatives à la conduite	87
Informations relatives aux pneus	370
Glossaire.....	377
Niveau de qualité uniforme des pneus	375
Numéro d'identification du pneu	372
Taille	373
Initialisation	
Lève-vitres électriques.....	121
Réglages de l'affichage des instruments	89
Système d'avertissement de pression des pneus	277
Instruments	82
Commande d'éclairage des instruments	86
Écran multifonctionnel	84
Instruments	82
Témoins	80
Témoins d'avertissement.....	79

J

Jauge de température du liquide de refroidissement moteur	82
Jauges	82

L

Langue.....	89
Lavage et lustrage.....	244
Lave-vitre	162
Commande	162
Contrôle	275
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux	213
LDA	
(alerte de sortie de voie).....	191
Lève-vitres électriques	120
Commande de verrouillage des vitres.....	120
Fonction de protection anti-pincement.....	120
Fonctionnement.....	120
Levier	
Levier de clignotants.....	156
Levier de déverrouillage du capot	261
Levier de vitesses.....	148, 154
Levier d'essuie-glaces	162
Levier du loquet auxiliaire	261
Levier de vitesses	148, 154
Si le levier de vitesses est bloqué sur P	152
Transmission à variation continue.....	148
Transmission manuelle.....	154

Liquide

Embrayage	364
Frein.....	365
Lave-vitre	275
Transmission à variation continue.....	363

Liquide de refroidissement

moteur	268
Capacité.....	362
Contrôle	268
Préparatifs et contrôles pré-hivernaux	213

M

Manivelle de cric.....	337
Messages d'avertissement	332
Miroirs de courtoisie	239
Montre.....	239
Moteur.....	360
Capot	261
Comment démarrer le moteur	145
Compartiment	264
Contact du moteur	145
Contacteur de démarrage (contact du moteur)	145
Numéro d'identification	359
Si le moteur ne démarre pas.....	347
Surchauffe	351

N

Nettoyage	244, 247
Ceintures de sécurité.....	248
Extérieur	244
Intérieur	247
Jantes en aluminium.....	245
Numéro d'identification du véhicule	358

O

Outillage	337
------------------------	------------

P

Pare-soleil	239
Pattes d'ancrage.....	62
PCS (système de sécurité de pré-collision)	177
Commande PCS (système de sécurité de pré-collision).....	181
Phares	158
Commande d'éclairage.....	158
Puissance en watts.....	366
Remplacement des ampoules.....	302
Système de feux de route automatiques	197
Pneu crevé Véhicules avec roue de secours.....	336

Pneus	276
Chaînes	214
Contrôle	276
En cas de crevaison	336
Permutation des roues.....	277
Pneus neige.....	215
Pression de gonflage	365
Remplacement.....	336
Roue de secours.....	336
Système d'avertissement de pression des pneus	277
Taille	365
Témoin d'avertissement.....	325
Pneus neige	215
Poids	358
Poignées de maintien	241
Points d'ancrage LATCH	63
Port AUX	241
Port USB	241
Porte-bouteilles	232
Porte-gobelets	233
Portes	
Avertisseur sonore de porte ouverte	101, 103
Hayon	103
Portes latérales.....	99
Rétroviseurs extérieurs.....	118
Sécurité enfants de porte arrière.....	101
Verrouillage des portes.....	99
Vitres de porte	120
Pression de gonflage des pneus	288
Données d'entretien.....	365
Témoin d'avertissement.....	325
Prise d'alimentation	240

R

Radiateur	270
Rangement de console	231
Rangements	230
Réapprovisionnement en carburant	166
Capacité	360
Ouverture du bouchon du réservoir à carburant.....	169
Types de carburant.....	360
Régulateur de vitesse	202
Réinitialisation du message indiquant qu'un entretien est nécessaire	251
Remorquage	
Anneau de remorquage.....	317
Conduite avec une caravane/remorque	141
Remorquage avec les 4 roues au sol.....	142, 143
Remorquage de secours	314
Remorquage avec les 4 roues au sol	142, 143

Remplacement

Ampoules.....	301
Fusibles	298
Pile de la télécommande du verrouillage centralisé.....	296
Pneus.....	336

Rétroviseur

Rétroviseur intérieur	117
Rétroviseurs extérieurs.....	118

Rétroviseur intérieur 117**Rétroviseurs**

Désembuage des rétroviseurs extérieurs.....	222
Miroirs de courtoisie.....	239
Rétroviseur intérieur	117
Rétroviseurs extérieurs.....	118

Rétroviseurs extérieurs 118

Désembuage des rétroviseurs extérieurs.....	222
Réglage et rabattement	118

Rétroviseurs latéraux..... 118

Réglage et rabattement	118
------------------------------	-----

Roue de secours..... 336

Emplacement de stockage	337
Pression de gonflage	365

Roues..... 291

Remplacement.....	291
Taille	365

S**Sangle de retenue****supérieure..... 68****Sécurité enfant 57**

Commande de verrouillage des lève-vitres électriques.....	120
Comment votre enfant doit porter la ceinture de sécurité.....	32
Installation du siège de sécurité enfant.....	62
Précautions relatives à la batterie	273, 350
Précautions relatives à la rallonge de ceinture de sécurité.....	35
Précautions relatives au retrait de la pile de la télécommande du verrouillage centralisé	297
Précautions relatives aux ceintures de sécurité	34
Précautions relatives aux coussins gonflables.....	40
Précautions relatives aux lève-vitres électriques	122
Sécurités enfants de porte arrière.....	101
Siège de sécurité enfant.....	58

Sécurité enfants.....	101
Siège arrière	
Rabattement	110
Siège de sécurité enfant	58
Installation d'un CRS au moyen des ceintures de sécurité	65
Installation d'un CRS avec points d'ancrage LATCH	63
Installation d'un CRS avec sangle de retenue supérieure	68
Sièges bébé, définition	59
Sièges bébé, installation	65
Sièges modulables, définition	59
Sièges modulables, installation	66
Sièges rehausseurs, définition	59
Sièges rehausseurs, installation	67
Sièges	108
Appuie-têtes	112
Installation des sièges enfant/des sièges de sécurité enfant	62
Nettoyage	247
Position d'assise correcte sur le siège	28
Précautions concernant l'ajustement	109
Réglage	108
Sièges avant	108
Appuie-têtes	112
Nettoyage	247
Position de conduite correcte	28
Réglage	108
Spécifications	358
Surchauffe, moteur	351
Système antivol	
Système d'antidémarrage	73
Système d'antidémarrage	73
Système d'antipatinage (TRAC)	207
Système d'arrêt de la pompe à carburant	321
Système d'avertissement de pression des pneus	277
Commande de réinitialisation du système d'avertissement de pression des pneus	278
Enregistrement des codes d'identification	279
Initialisation	278
Installation des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus	277
Témoin d'avertissement	325

Système de classification	
de l'occupant du siège	
passager avant.....	51
Système de climatisation.....	218
Filtre de climatisation	294
Système de commande	
automatique	
des éclairages	158
Système de freinage	
antiblocage (ABS)	207
Témoin d'avertissement.....	323
Système de	
refroidissement	268
Surchauffe du moteur	351
Système de sécurité de	
pré-collision (PCS)	177
Commande PCS	
(système de sécurité de	
pré-collision)	181
Système de verrouillage	
du levier de vitesses	151
Système d'éclairage	
de courtoisie à l'ouverture	
des portes	229
Système d'éclairage	
de jour	160

T

Tapis de sol.....	26
Télécommande du	
verrouillage centralisé	94
Remplacement de la pile	296
Verrouillage/	
Déverrouillage	99
Témoin d'avertissement	
principal	325
Témoin de rappel de	
ceinture de sécurité	324
Témoin d'éco-conduite	90
Témoin indicateur de	
dysfonctionnement.....	322

Témoins.....	80
Témoins d'avertissement	79
ABS	323
Niveau de carburant	
insuffisant.....	323
Pression des pneus	325
SRS	323
Système de direction	
assistée électrique	323
Système de freinage.....	322
Témoin d'avertissement	
PCS.....	177
Témoin d'avertissement	
principal.....	325
Témoin de perte	
d'adhérence	323
Témoin de rappel de	
ceinture de sécurité.....	324
Témoin indicateur	
de dysfonctionnement.....	322
Totalisateur kilométrique.....	85
Totalisateurs partiels	85
Toyota Safety Sense C.....	171
Feux de route	
automatiques.....	197
LDA	
(alerte de sortie de voie)	191
PCS	
(système de sécurité de	
pré-collision).....	177
TRAC	
(système antipatinage).....	207
Transmission	148, 154
Transmission à variation	
continue	148
Mode M.....	150
Si le levier de vitesses	
est bloqué sur P	152
Transmission manuelle	154
Trappe à carburant.....	166
Réapprovisionnement	
en carburant.....	166

U

Urgence, En cas d'

En cas de crevaison	336
Si la batterie est déchargée	348
Si le moteur ne démarré pas	347
Si un avertisseur sonore se déclenche	322
Si un message d'avertissement s'affiche	332
Si un témoin d'avertissement s'allume	322
Si votre véhicule doit être remorqué	314
Si votre véhicule est bloqué	354
Si votre véhicule surchauffe	351
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence	313
Si vous suspectez un problème	320

V

Verrouillage des portes

Clé	99
Hayon	103
Portes latérales	99
Télécommande du verrouillage centralisé	99

Vitres 120

Désembuage de la lunette arrière	222
Lève-vitres électriques	120

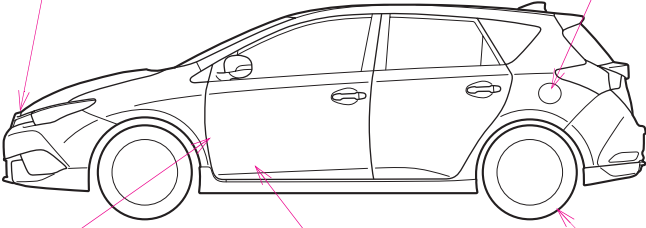
Volant 115

Commandes audio	242
Réglage	115

**VSC (contrôle de la
stabilité du véhicule) 207**

INFORMATIONS STATION-SERVICE

Levier du loquet auxiliaire	Trappe à carburant
P. 261	P. 166



CTHPIAP195

Levier de déverrouillage du capot	Commande d'ouverture de trappe à carburant	Pression de gonflage des pneus
P. 261	P. 166	P. 365

Contenance du réservoir de carburant (Référence)	14,0 gal. (53 L, 11,7 Imp. gal.)
Type de carburant	P. 360
Pression de gonflage des pneus à froid	P. 365
Contenance en huile moteur (Vidange et remplissage — référence)	P. 360
Type d'huile moteur	“Toyota Genuine Motor Oil” «Huile moteur Toyota d'origine» ou équivalent P. 360

